CC07

1125
A

L'AFFAIRE DE GLOZEL

ARCHIVES D'ÉCOLOGIE PRÉHISTORIQUE

par
Nicole Torchet
Patrick Ferryn
Jacques Gossart

Bibliothèque Maison de l'Orient
140420
UMR 5608 - TRACES
FONDS JEAN GUILAINE
CRPPM - EHESS

1978

Copernic

La loi du 11 mars 1957 n'autorisant, aux termes des alinéas 2 et 3 de l'article 41, d'une part, que les «copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective» et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans le but d'exemple et d'illustration, «toute représentation ou reproduction intégrale, ou partielle, faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause, est illicite».

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code pénal.

TABLE

Introduction 7

Première partie :

Historique de l'affaire de Glozel 13

Deuxième partie :

L'écriture de Glozel 85

Troisième partie :

Le casse-tête glozélien 145

Bibliographie : 217

INTRODUCTION

En 1973, un cercle d'amis auquel nous avons l'honneur d'appartenir, tous mordus d'archéologie mais excédés à la fois par le zèle des uns à vouloir faire de l'archéologie-fiction, et aussi par le réductionnisme des autres tendant à minimiser certains faits inexpliqués, décida de fonder à Bruxelles un groupe de recherches et de publier ses travaux.

Kadath, chroniques des civilisations disparues était né. Ses buts : «Nettoyer les écuries d'Augias de l'archéologie», selon le mot de Louis Pauwels, et faire le point de véritables énigmes de l'archéologie en tenant compte d'une part des acquis de la science dite officielle et en même temps des hypothèses formulées par des chercheurs en marge. Bref, une «troisième voie» au travers de laquelle nous voulions tenter d'y voir plus clair afin de distinguer ce qui pouvait, sur des assises solides étayées par des documents et des références sérieuses, être retenu de ce qui ne pouvait pas l'être.

Et ce fut le début d'une passionnante aventure à laquelle chacun apporta ses connaissances, sa bonne volonté et surtout son temps, car ce n'était là, après tout, qu'une occupation extra-professionnelle. Ce fut aussi une magnifique occasion de songer à nouveau à Glozel, et de l'inscrire au programme de nos enquêtes.

Quelques années auparavant, nous avions pris connaissance, dans les grandes lignes, de cette fameuse querelle archéologique de Glozel qui divisa le monde savant de l'entre-deux-guerres. Pour beaucoup, dans notre entourage, ce nom de Glozel éveillait bien quelques souvenirs, mais rien de très précis si ce n'est de vagues réminiscences d'une énorme duperie qui fit grand bruit à l'époque.

Comme il nous fut impossible de dénicher le moindre ouvrage sur ce sujet, nous nous résolûmes à nous adresser directement au musée de Glozel — puisque nous avions appris qu'il en existait un — dans l'espoir que son actuel responsable puisse nous être de quelque secours. Nous venions de frapper à la bonne porte, car c'est Emile Fradin lui-même, qui fit les découvertes controversées en 1924, qui nous répondit ! Il nous procura l'ouvrage de son beau-frère, le chanoine Léon Cote, *Glozel trente ans après,* et après sa lecture, nous acquîmes la certitude qu'il fallait absolument y aller voir de plus près. Mais l'occasion ne se présenta pas alors, et il nous fallut patienter six ans avant de nous rendre compte sur place de ce qu'il restait de cette incroyable «guerre des briques», comme l'avait appelée Léon Cote.

Nous rencontrâmes Emile Fradin pour la première fois en mai 1973. Il nous accueillit dans son petit musée dont il nous fit les honneurs. Nous passâmes là des heures, dont nous gardons un merveilleux souvenir, lui, ouvrant ses vitrines pour en sortir les trésors, nous, les photographiant et prenant des notes. Nous n'étions pas déçus ; Glozel méritait le déplacement !

Nous discutâmes longtemps avec Emile Fradin qui nous raconta — combien de fois l'avait-il déjà fait ! — toute l'affaire dans ses moindres détails. Le lendemain, il nous mena au Champ des Morts, nous montrant «le» trou, aujourd'hui comblé, où tout commença en 1924, nous faisant revivre les grands moments de cette épique bataille archéologique, ranimant pour nous le souvenir de tant de célébrités du monde savant qui avaient défilé au fond de ce vallon perdu du Bourbonnais. Et pendant qu'il nous parlait, nous ne pûmes nous empêcher de songer que depuis près de cinquante ans cet homme paisible et humble était traité de faussaire, accusé d'avoir fabriqué de ses mains les quelque trois mille objets qu'il nous avait montrés. Nous étions à la fois émerveillés... et décontenancés !

Remontant du Champ aux Morts — et si vous y allez, vous comprendrez ce que j'entends par «remontant» ! — nous lui expliquâmes qu'il nous fallait encore davantage de photos et de documents ; penchant la tête en arrière, nous observant de ses petits yeux à demi-clos, se demandant ce que nous pourrions bien faire de tout cela, il ne nous répondit d'abord pas. Puis, comme nous insistions, un fin sourire illumina après quelques secondes son regard impassible qui nous interrogeait : «Après-midi...» nous dit-il. Malgré sa grande gentillesse, il y avait quelque réserve et un peu de méfiance aussi dans sa réponse. Lorsque vous connaîtrez toute son histoire, vous comprendrez ce sentiment bien légitime...

Nous devions l'importuner encore un long moment avec nos projecteurs, nos photographies et nos flots de questions ! Puis nous prîmes congé, lui promettant de garder le contact. «C'est çà...» dit-il simplement en nous reconduisant... C'est qu'il en avait vu en cinquante ans, Emile Fradin !

En mars 1974, nous publiâmes le septième numéro de notre revue *Kadath,* «Spécial Glozel». Nous avions appris, par Emile Fradin, que de nouvelles datations allaient être faites à Glozel, mais il n'en savait guère plus au moment de notre première visite. Il nous fut donc impossible d'en dire davantage dans cette publication.

Ce numéro que nous devions bien sûr lui adresser aussitôt, fut pour lui la preuve de notre réel intérêt pour Glozel. Depuis ce jour, nous y sommes tous retournés maintes fois ; nous ne traversons plus la France sans passer par ce petit coin de l'Allier ! C'est pour nous un grand honneur d'avoir à présent gagné la confiance et aussi l'amitié d'un homme tel qu'Emile Fradin. Nous ne saurions assez l'en remercier. Qu'il trouve ici l'expression sincère de notre gratitude, ainsi que ses proches, pour le chaleureux accueil qu'il nous réserve à chacune de nos visites.

Décembre 1974 : les résultats des fameuses datations annoncées sont enfin connus. Elles sont formelles : Glozel est authentique. Certes, nous le verrons, ces examens soulèvent de nouveaux problèmes ; mais qu'importe, pour Emile Fradin c'est une grande victoire : le petit paysan auvergnat n'avait pas menti !

En dépit de nos moyens d'action restreints, nous avons eu l'occasion de présenter au public belge plusieurs conférences sur Glozel ; chaque fois nous fûmes surpris de constater le grand nombre de ceux qui se souvenaient encore de l'affaire. Mais voilà, si elle eut jadis un retentissement qu'on a du mal à imaginer aujourd'hui, il n'en est hélas pas de même des résultats des récentes analyses, qui demeuraient, elles, quasi confidentielles. Aussi, avions-nous beau exposer la chose à l'auditoire, il n'en restait qu'à moitié convaincu... Pensez donc, pendant près d'un demi-siècle, on lui avait dit que Glozel était faux ! Puisse notre livre modestement contribuer à faire savoir qu'il n'en est rien.

Il faut dire que cette victoire n'eut guère d'écho, jugez-en : au moment où furent publiées les preuves de l'authenticité du gisement, la revue à grand tirage *Historia* consacra huit pages à Glozel sous le titre *Le trésor du laboureur,* dans son numéro 38 dont le thème était... «Les grands canulars» ! Et l'auteur de déplorer qu'il est regrettable «qu'Emile Fradin refuse obstinément de soumettre les objets à la datation par thermoluminescence»... alors que différents laboratoires s'y employaient depuis environ deux années !

Plus navrant encore est l'ouvrage de Jean-Pierre Adam (*L'archéologie devant l'imposture,* Robert Laffont) qui parut au même moment, où 33 pages sont consacrées au «délirium atlante à Glozel»... Pour son rédacteur, l'affaire de Glozel s'est définitivement arrêtée avec une expertise réalisée en 1928 (nous verrons en détail ce qu'il faut en penser). Il devait s'expliquer par la suite en déclarant candidement que sa documentation n'était pas

à jour, et reconnut qu'il n'était même jamais allé sur place ! Qu'importe, M. Adam se vit décerner pour son ouvrage un prix par l'Union rationaliste en 1977...

Tout dernièrement, effectuant une recherche bibliographique pour ce présent ouvrage, j'eus cet échange avec le bibliothécaire d'un musée :

— Glozel ? Oui, je me souviens... Tiens, saviez-vous que finalement le gamin avait avoué ?

— Quel gamin ? lui dis-je...

— Et bien, celui qui enfouissait les objets dans le champ...

— Vous êtes sûr ?

— Oui, enfin... je crois. Il me semble avoir entendu dire cela autrefois...

C'est hélas ce qu'il semble à beaucoup... Et bien, sachez que le «gamin» se porte bien, merci, il a aujourd'hui 71 ans, et n'a jamais rien eu à avouer de tel !

Avant d'en terminer, il me reste deux souhaits à formuler : que ce livre soit également l'humble témoignage de notre estime envers le Dr Antonin Morlet qui consacra tant d'années de sa vie à Glozel, et enfin, que vous, ami lecteur, ayez un jour prochain l'occasion de vous rendre dans ce charmant petit hameau de l'Allier où Emile Fradin vous servira à votre tour de guide et ce, pour très, très longtemps encore.

P. F.

PREMIERE PARTIE
HISTORIQUE DE L'AFFAIRE DE GLOZEL

par

Nicole Torchet

L'archéologie face à un bœuf

Le président du Tribunal :
— Accusé, levez-vous. Veuillez décliner votre identité et votre qualité.
— Emile Fradin, agriculteur.
L'avocat de la partie adverse :
— Faussaire, voulez-vous dire.
Le Président :
— Silence !

C'était en 1928, au plus intense d'une affaire qui devait avoir la vie dure.

Mais venons-en aux faits. Nous sommes le 1er mars 1924 à Glozel, près de Vichy, un hameau qui rassemble quelques maisons dont l'une d'elles abrite la famille Fradin. Ce jour-là le jeune Emile Fradin, âgé de 17 ans, labourait le champ Duranthon resté jusque là en pacage, en compagnie de son grand-père, Claude Fradin. Emile était l'aîné de quatre enfants et, comme la plupart des jeunes paysans de ce temps, il dut quitter l'école primaire à 13 ans, Certificat d'études primaires en poche. Son grand-père, solide paysan de 67 ans, avait acquis la petite propriété il y a bien longtemps déjà, grâce à quelques économies.

Or il faut savoir que bien avant ce 1er mars 1924 — on ne se rappelle plus très bien de la date exacte car on n'y avait guère attaché d'importance — le grand-père Claude Fradin voulut un jour défricher le champ Duranthon : il avait engagé pour ce faire des ouvriers qui découvrirent à la pointe de leurs pioches des poteries peu reluisantes. On se souvint alors que le précédent propriétaire avait lui aussi exhumé de ce champ plus prolixe en poteries

qu'en céréales ou en fourrages, un vase couvert d'une inscription bien mystérieuse. Il resta sur la cheminée de la cuisine jusqu'au jour où son «inventeur» déménagea. Le vase se cassa et l'on jeta les morceaux.

Le grand-père Fradin se souvient très bien de ce fait et ce 1er mars 1924, un des bœufs de l'attelage conduit par Emile, s'enfonce brusquement dans le sol. En le retirant, on découvre deux briques. On suspend le labour et Emile se met à piocher, découvrant un pan de muraille. Après avoir déblayé, apparaît une fosse ovale, aux parois garnies de briques emboîtées les unes dans les autres, fermée par une lourde dalle à chaque extrémité. Le fond est constitué d'un lit de graviers recouvert de dalles d'argile non cuite tandis que l'ensemble paraissait avoir subi une cuisson.

Le lendemain, Emile revient fouiller autour de la fosse. Il recueille ainsi de nombreux fragments de poterie et une tablette gravée de signes bizarres. (Rappelez-vous bien de ces deux dates : le 1er mars, découverte du site, le 2 mars, Emile met au jour une tablette à inscriptions. Vous verrez plus loin que cette mise au jour est capitale et suffit à elle seule à démentir les assertions ignominieuses des détracteurs).

Emile Fradin jouit d'un esprit vif et curieux et sa famille, quant à elle, pense qu'elle a découvert un trésor. Les jours suivants, Emile poursuit son investigation, aidé par des voisins, et met au jour d'autres briques avec des empreintes de mains, un fragment de tablette à inscriptions, une rondelle gravée, deux tranchets, une petite hache et deux galets à caractères linéaires, ainsi que le tranchant d'une autre hache sans inscription.

Les premiers acteurs

Parmi les curieux, venus des villages alentour, Mlle Picandet, institutrice à Ferrières, vient avec ses élèves. Celle-ci ayant reçu de l'inspecteur d'académie de Moulins, une circulaire invitant les enseignants à signaler les découvertes éventuelles dans leur commune, elle rédige un rapport. L'inspecteur le remet au président de la Société d'émulation du Bourbonnais qui expédie un de ses membres sur les lieux : M. Clément, instituteur à la Guillermie, qui arrive à Glozel le 9 juillet 1924 et commence à détruire les murs de la fosse. Emile Fradin raconte : «Il m'emprunta la première brique à inscriptions soi-disant pour la photographier ainsi que la plupart des premiers objets. Il prépara un rapport où il disait avoir trouvé dans ses fouilles à Glozel une fosse ovale. Il disait être en présence d'un tombeau, et avoir découvert une tablette portant des signes étranges et plusieurs galets gravés ainsi qu'une petite hache cassée. J'étais un peu surpris que M. Clément rapporte avoir trouvé lui-même dans ses fouilles à Glozel toutes ces choses, et qu'il ne soit plus question de la famille Fradin !»

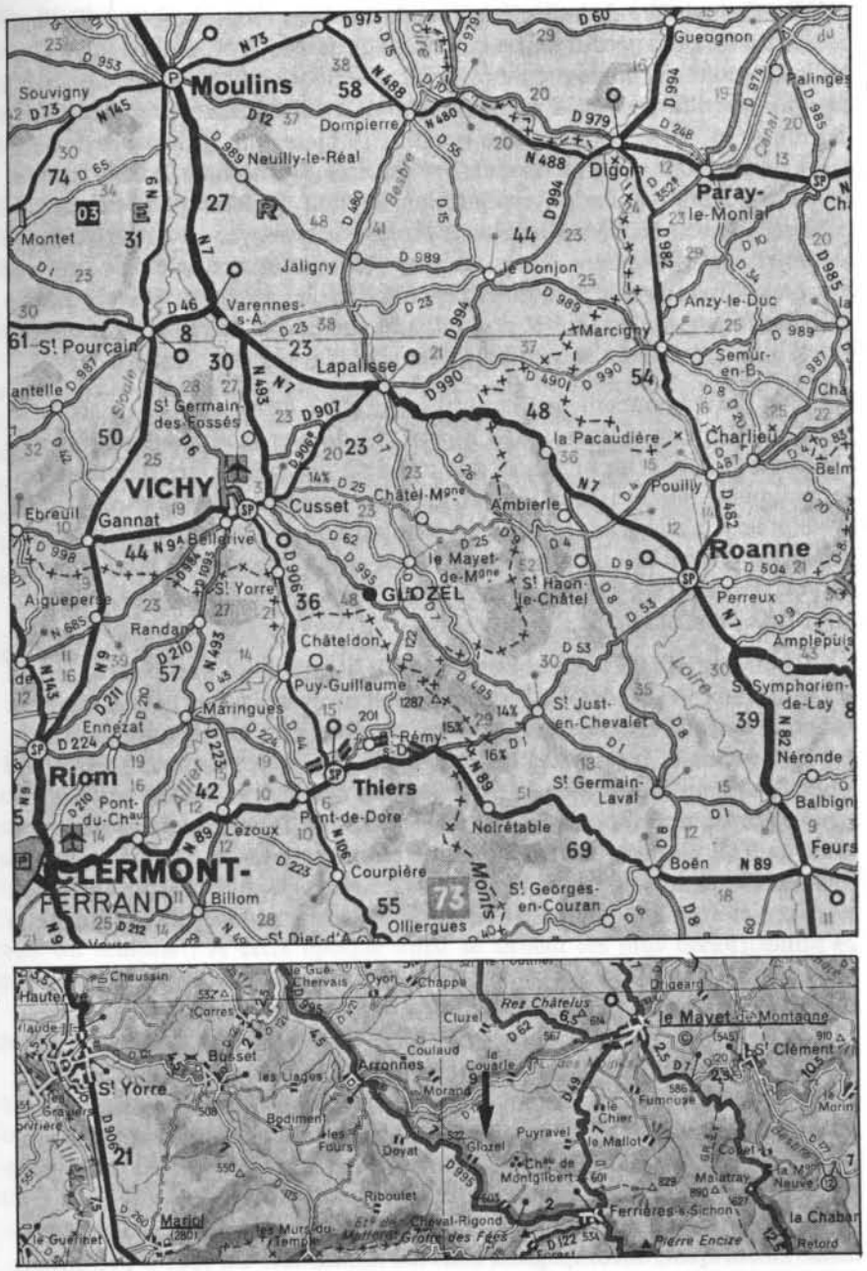

Un autre membre de la Société d'émulation intervient à son tour. Il s'agit de M. Viple, alors procureur de la République à Moulins, qui se rend à Glozel le 28 juillet accompagné de Mlle Picandet et de M. Clément, tous trois délégués par l'inspecteur d'académie. Après avoir détruit une grande partie des murs, M. Viple emporta bon nombre d'objets dont il fit parvenir quelques échantillons à un maître en préhistoire, j'ai nommé le Dr Capitan. Petite anecdote : le maître en question attendit 13 mois pour déballer le paquet ! De son côté M. Viple avait promis de renvoyer à leur propriétaire les objets après examen. Après maintes réclamations en vue de récupérer son bien, Emile Fradin s'entendit répondre par le procureur que ces choses ne présentaient aucun intérêt et qu'il était préférable de remettre le champ en culture. Les Fradin se remirent donc aux travaux des champs.

Emile Fradin poursuit : «J'eus une autre visite de M. Clément, accompagné d'un médecin de Vichy, le Dr Morlet. Ce dernier examinant les quelques restes des découvertes m'assura que c'étaient des choses très intéressantes. Je demandais alors à M. Clément, qui était présent, les objets que je lui avais prêtés. Ce dernier se mit en colère disant que ces choses étaient sa propriété, qu'il avait fait un rapport à ce sujet et que maintenant il lui appartenait de s'occuper de Glozel. Je le sommais alors de me rendre mes objets, ce qu'il fit le lendemain».

C'était en avril 1925. La société, qui n'a d'émulation que le titre, refusa d'allouer aux Fradin les 50 F qui représentaient deux journées d'ouvriers agricoles en compensation du temps passé à fouiller. Le Dr Morlet, médecin à Vichy, revint à Glozel quelques jours après sa première visite et proposa de louer le champ Duranthon, verbalement d'abord, puis selon un contrat synallagmatique comportant une annuité de 200 F versée par Morlet, qui avait le droit de faire des fouilles et de photographier les trouvailles à des fins de publications, et selon lequel tous les objets trouvés appartiendraient au propriétaire du champ. Le bail fut enregistré au Mayet de Montagne le 23 juillet 1925.

Capitan l'accaparant

Plus d'un an s'était donc passé depuis la découverte des deux briques. Emile avait 18 ans : «Le docteur venait deux ou trois fois par semaine à Glozel avec Mme Morlet. Ils découvrirent plusieurs poteries, des tablettes gravées, un galet orné d'un renne, plusieurs petits objets en os, des restes d'ossements et des dents d'animaux».

M. Mosnier, archéologue, correspondant de la commission des Monuments historiques, accompagnait souvent les Morlet. Un jour il présenta le

Dr Morlet au Dr Capitan, illustre préhistorien. En cure à Vichy le Dr Capitan fit un saut à Glozel, que Morlet lui fit visiter. Le préhistorien déclara patelin : «Vous avez là un gisement merveilleux. Faites-moi un rapport détaillé que je communiquerai en votre nom à la commission des Monuments historiques».

Mais Morlet devait apprendre peu de temps après que Capitan avait l'intention de se faire passer pour l'inventeur du site, aussi décida-t-il de faire paraître lui-même son étude en signant de son nom et de celui d'Emile Fradin.

Et le 23 septembre 1925 sortait le fascicule I de la *Nouvelle station néolithique.*

Après cette publication, Capitan, déçu, ne s'avoua pas vaincu : Morlet n'était pas connu, tandis que lui Capitan... son nom seul suffirait pour vendre la *Nouvelle station néolothique* ! Morlet refusa son égide. Ce fut alors que commença la guerre de Glozel où l'esprit d'accaparement allait le disputer à l'esprit de rejet. Huit jour après, l'abbé Breuil, élève fameux de Capitan, se déclara convaincu sur le site même, puis devant la pugnacité de Morlet à se déclarer le seul inventeur des découvertes avec Fradin, il en arriva à nier l'authenticité même des objets.

Un peu de préhistoire

Pour mieux comprendre l'accueil qui fut réservé à ces découvertes en 1925, il faut se rappeler qu'à cette époque la préhistoire enseignait que l'âge de la pierre se divisait en deux parties : le paléolithique, caractérisé par la pierre taillée par éclats, et le néolithique, témoignant d'une nouvelle façon de tailler la pierre en la polissant. L'ultime période du paléolithique appelée le magdalénien nous a laissé le souvenir du renne, animal de chasse et dont les os servaient à faire des outils ou des objets d'ornement que l'homme gravait ou sculptait. A cette époque aussi se situent les plus belles peintures pariétales des grottes.

Puis ont succédé les hommes du néolithique qui connaissaient le tissage et la domestication des animaux.

En 1825, deux certitudes avaient pris place concernant ces deux civilisations préhistoriques : ni l'une ni l'autre ne connaissaient l'écriture, et entre les deux existait un hiatus, une période aussi longue que l'époque néolithique durant laquelle l'homme avait déserté l'Europe. Cette dernière déduction était attestée par la fréquence, lors des fouilles, d'une stratification vierge entre les deux couches correspondant aux deux époques connues.

Or Glozel tombe comme un pavé dans la mare de ces malheureux savants

qui avaient eu tant de mal à échafauder les origines de l'activité humaine. En effet il y a à Glozel des témoins du passé, gênants, voire contradictoires et discordants, telles ces images de renne empreintes d'un tel réalisme et d'un art si consommé que l'on ne peut s'empêcher de penser à l'époque magdalénienne, voisinant avec des signes épigraphiques.

Cette contemporanéité du renne et de l'écriture est tout-à-fait aberrante, et puis ces signes ne ressemblent à rien ou plutôt ressemblent à tout ce que nous connaissions en 1925 ; c'est un ramassis très éclectique d'alphabets périméditerranéens : étrusque, ombrien, osque, euganéen, latin archaïque, éolo-dorien, argien, corinthien, des Iles, ionien, grec, cadméen...

Le renne, animal dissident

Revenons à la controverse : M. Boule, professeur de paléontologie au Muséum d'histoire naturelle, écrivait à Morlet le 29 novembre 1925 après avoir reçu sa visite au Muséum : «Je vous souhaite bonne chance pour la continuation de vos très intéressantes recherches archéologiques, au succès desquelles je continuerai à applaudir de tout cœur». Morlet explique : «Il en fut tout autrement à la deuxième visite que je lui fis au Muséum au printemps 1926. J'étais encore en bas des marches de l'escalier, à l'entrée de son cabinet de travail, que M. Boule, à qui j'avais envoyé le deuxième fascicule de la *Nouvelle station néolithique*, s'écriait déjà : «Heureusement que l'animal que vous dites être un renne dans votre brochure n'en est pas un. C'est un cerf élaphe comme ceux-ci (il me montrait la reproduction des cerfs et saumons de Lorthet). Car sans cela, ce serait un faux. Vous ne me ferez jamais admettre que le renne vivait encore à l'époque néolothique !»

Voilà bien où le bât blessait : la science ne pouvait admettre qu'une découverte, faite par un amateur de surcroît, puisse détruire le beau château de conceptions élaborées depuis tant de générations.

Dès la publication du premier opuscule de Morlet, les savants se rendent à Glozel et, à l'invite du docteur, font des fouilles en des endroits qu'ils choisissent librement. Ils ne manquent pas d'être surpris de rencontrer l'image du renne dans un milieu à prédominance néolithique (céramique et pierre polie) mais fort heureusement tous ne réagissent pas comme Capitan. Et pourtant, fin juin 1926, le directeur des Beaux Arts écrit à Morlet que la commission des Monuments historiques souhaite dépêcher une délégation sur les lieux. Morlet répond que la délégation sera la bienvenue à condition que M. Capitan n'en soit pas. La commission refuse.

Or ces deux années de fouilles avaient fait sortir une foule d'objets que cite M. Tricot-Royer, maître de conférences à l'université de Louvain :

«... une quinzaine de briques avec empreintes de mains ; une véritable bibliothèque néolithique de plus de cent tablettes à caractères alphabétiformes ; des objets en pierre éclatée, d'autres en pierre polie ; une céramique curieuse tant par sa variété que par sa nature, et dont le type le plus intéressant porte un masque muet et des signes d'écriture ; les symboles sexués avec ou sans masque muet ; les galets gravés de signes avec des représentations animales, dont certaines d'un art consommé, défiant toute imitation ; des objets en verre, et enfin la série des objets en os ou en bois de cervidé, que l'on rencontre dans tous les musées de préhistoire».

Des visites célèbres

Après le refus opposé par la commission des Monuments historiques, Morlet en appelle à l'honnêteté intellectuelle de tous les savants et Léon Cote, docteur ès lettres et membre de la famille Fradin, écrit : «Certains savants devaient arriver à Glozel en sceptiques, mais sans y apporter un parti pris de malveillance, et repartir enthousiastes. D'autres condamnèrent Glozel a priori, trouvant inutile de se déplacer, puisque les trouvailles contredisaient leurs thèses, et qu'ils étaient certains de leur infaillibilité. D'autres enfin, après avoir fait le voyage et s'être convaincus de l'authenticité sur place, après avoir même affirmé par écrit cette conviction, la renieront plus tard et parleront de faux, parce que leur intérêt personnel s'est trouvé brusquement mis en jeu. Ainsi va le monde, et les sincérités successives sont de tous les temps».

Parmi les premiers venus, M. Van Gennep, ancien professeur d'ethnographie à l'université de Neufchâtel, fit un compte-rendu de ses visites et des fouilles dans le *Mercure de France*, compte-rendu qui ne ménageait pas les contradicteurs contemporains et futurs, et concluait : «Il y a mieux à faire que de discuter avec ceux qui ne veulent pas admettre les faits, ou que de faire le jeu de ceux qui veulent accaparer à leur profit les trouvailles d'autrui».

Sa diatribe devait ouvrir dans le *Mercure de France* la «chronique de Glozel» entretenue par les partisans et les détracteurs.

Puis c'est M. Salomon Reinach, membre de l'Institut, conservateur du musée de Saint-Germain-en-Laye, qui vient les 24 et 25 août 1926. Il adresse la communication suivante à l'académie des Inscriptions et Belles Lettres : «J'affirme sans hésitation, ne pouvant récuser le témoignage de mes yeux et l'évidence des découvertes faites en ma présence, que tous ces objets, si extraordinaires qu'ils paraissent, sont authentiques, non retouchés, de même provenance».

M. Espérandieu, de l'Institut, conservateur du musée de Nîmes, vient

fouiller les 9, 10, 11 septembre 1926 en choisissant les emplacements. Le 10, il est accompagné de M. Leite de Vasconcellos, conservateur du musée d'ethnographie de Lisbonne, qui précise le fait que «les trouvailles, en dehors du témoignage des savants qui les ont vues, portent en elles des caractères d'authenticité certaine».

Espérandieu, quant à lui, adresse le télégramme suivant à l'académie des Inscriptions et Belles Lettres : «Authenticité découverte à Glozel ne doit faire aucun doute. Ai vu objets et assisté aux fouilles : deux trouvailles dont une tablette, faites sous mes yeux». Il avait aussi confié à Morlet : «Quant à l'écriture, il fallut bien que quelqu'un commençât à en avoir l'idée. Est-il vraiment obligatoire qu'elle soit d'origine phénicienne ? Pourquoi ne pas admettre que des hommes assez développés intellectuellement, assez artistes pour tracer les gravures magdaléniennes et glozéliennes, auraient eu l'idée de rendre avec des signes les modulations de la parole ?»

Le 14 septembre, c'est au tour de M. Depéret, paléontologue lyonnais, membre de l'Institut, en compagnie de M. Viennot, agrégé de géologie. Il revient le 23 avec M. de Varigny, licencié ès sciences, critique scientifique au *Journal des débats* où il publie : «Ce qu'une visite de Glozel doit d'abord introduire dans l'esprit du visiteur, c'est que le gisement est en place, naturel, authentique». Le 29 septembre, M. Viennot revient. Il est frappé par la ressemblance entre la matière première des tablettes de Glozel et celle des tablettes assyriennes dont il vient de faire l'étude au cours d'une mission en Mésopotamie.

Ecoutons maintenant Emile Fradin : «J'allais oublier de parler d'une visite royale au musée, le 17 août 1926. La veille, je recevais un télégramme du Dr Morlet : «Demain, 10 heures, je viens à Glozel, devinez avec qui ? Le roi de Roumanie !» Le lendemain en effet, je voyais arriver dans la cour une magnifique voiture noire. Sa Majesté, assise à côté du Dr Morlet, était accompagnée de son médecin et de deux gardes du corps. Le roi descendit de voiture, me serra la main et me félicita. Au musée il prit plusieurs objets en main et fut très intéressé. Il voulait descendre au Champ des Morts, mais son médecin le lui déconseilla».

M. Depéret eut la chance de faire une observation qui aurait dû porter un coup fatal au scepticisme si celui-ci n'avait été empreint de hargne. Sur un emplacement qu'il avait choisi, il tomba sur une zone blanchâtre, vierge de tout objet, contrastant avec la couleur foncée de la zone archéologique. Cette observation avait déjà été faite par d'autres savants mais sans qu'ils puissent donner d'explications. M. Depéret qui avait aussi une corde de géologie à son arc put expliquer que le terrain en pente au-dessus du champ Duranthon comportait des roches blanchâtres qui s'étaient désagrégées lentement en argile fine. La présence même de ces zones blanchâtres, parmi la

couche archéologique foncée, constituait une preuve d'ancienneté du site.

A la fin de l'année, l'abbé Breuil visite le site durant 5 jours, accompagné de Joseph Loth, professeur au Collège de France et membre de l'Institut. L'abbé déclare : «C'est bien du néolithique, mais il s'agit d'une colonie orientale». Et lorsqu'il prend congé de Morlet : «Je vous remercie. Vous m'avez convaincu». Joseph Loth s'en va peu après, non sans avoir encore procédé à de nouvelles fouilles et examiné la collection des Fradin à qui il conseille de valoriser les objets et de faire payer un droit d'entrée.

Le *Mercure de France* du 1er décembre 1926 publie de lui une longue lettre ouverte au Dr Morlet se terminant ainsi : «Je tiens, mon cher docteur, à vous renouveler publiquement, ainsi qu'à M. Emile Fradin, mes chaleureuses félicitations pour les services inappréciables que vous avez rendus à la science préhistorique en général, et à la préhistoire de notre pays en particulier».

D'autres visites célèbres

1926 avait attiré beaucoup de chercheurs, 1927 allait voir beaucoup de fouilles dites de contrôle effectuées d'une façon irréprochable et qui néanmoins ne parviendront pas à modifier l'opinion des pontifes de la préhistoire.

Le 21 avril arrivent M. Mallat, membre correspondant des antiquaires de France, et le Dr Méchin. Le 5 mai, M. Labadie, l'explorateur de la grotte de Cabrerets. Le 19 mai revient Joseph Loth : «Tous les objets sont parfaitement en place, dans un terrain vierge de tout remaniement». Deux tombes sont exhumées, la première est rapidement vidée de son contenu à cause des orages, la seconde est explorée le 21 juin, devant M. Espérandieu et Auguste Audollent, doyen de la faculté des Lettres de Clermont-Ferrand, grand épigraphiste et correspondant de l'Institut. Espérandieu rédige le rapport qu'il présente le 1er juillet 1927 à l'académie des Inscriptions. Il conclut à l'authenticité et à la contemporanéité. Les deux tombes et la foule d'objets mis au jour depuis le début lui font penser à une nécropole.

Continuons à feuilleter l'éphéméride de 1927. Le 19 juillet, Salomon Reinach, Espérandieu, Chaiblan, archéologue, Mme Joseph Déchelette épouse de l'auteur du *Manuel d'archéologie,* Marc et Albert Déchelette. Le 20 juillet, Espérandieu et Reinach, Laborde, membre de l'Institut, l'ingénieur Butavand, Mosnier. Butavand rapporte : «L'authenticité de ces objets, leur qualité in situ, la virginité du terrain ambiant, ne peuvent être soupçonnées. Les mettre en doute serait nier l'évidence et faire preuve de mauvaise foi». Le 31 juillet : le doyen Depéret, le Dr Arcelin, président de l'Association régionale de paléontologie humaine et de préhistoire de Lyon, inventeur du

gisement de Solutré, M. Bjorn, conservateur du musée préhistorique de l'université d'Oslo.

Le 25 septembre 1927, M. Peyrony, conservateur du musée des Eyzies, M. Trafali, professeur d'archéologie de l'université de Jassy, directeur du musée des Antiquités, M. Solognac, chef du service géologique de Tunisie, M. Vergne, conservateur du musée de Villeneuve-sur-Lot.

Le 11 septembre 1927, M. Mendès-Corréa, professeur d'anthropologie, doyen de la faculté des Sciences de Porto, et Lucien Mayet, professeur d'anthropologie et de préhistoire de l'université de Lyon.

Ces fouilles, effectuées par une pluralité de compétences en des disciplines complémentaires, ne constituent-elles pas une preuve de l'absence de duperie ? Le simple bon sens indique que l'auteur de ce tour de passe-passe ne saurait exister... mais nous allons voir que le bon sens a souvent affaire à des raisons que la raison devrait ignorer !

Et l'abbé Breuil devait être le précurseur de la série des affirmations récusées.

Affirmations, dénégations

L'abbé Breuil, après son séjour à Glozel, avait écrit dans le *Mercure de France* : «Le pseudo-renne encore moins élan que renne, est vraisemblablement un cerf élaphe incorrect». Et dans l'*Anthropologie* : «Il en est peut-être ainsi pour le cervidé de Glozel, en tout cas ni renne ni élan, mais que l'on peut regarder comme zoologiquement incorrect, et simplement cervidé généralisé».

La réponse faite à Morlet par le directeur du musée zoologique de Bergen, en Norvège, au sujet du renne gravé sur galet, venait opposer un cinglant démenti aux affirmations de l'illustre préhistorien qu'était l'abbé Breuil : «Le renne à inscriptions du docteur Morlet était un renne type, et même un renne marchant».

L'abbé aurait dû s'incliner et admettre son erreur, mais il entra au contraire dans une «glozélophobie» irréversible, à telle enseigne qu'il déclara plus tard à Mendès-Corréa : «Vous en êtes maintenant au point où j'en étais, il y a plusieurs mois». Ce à quoi le savant portugais répondit : «Vous avez cru d'abord sur les lieux. Vous avez cessé de croire longtemps après et loin de Glozel. Moi tout d'abord, je ne croyais pas. Maintenant que je suis allé sur le terrain, je crois». Le deuxième rôle dans cette boufonnerie fut tenu par M. Peyrony, conservateur-gérant du musée des Eyzies. Sachez déjà qu'il était l'ami de l'abbé Breuil et du Dr Capitan et que lorsqu'il vint la première fois à Glozel il n'y avait pas de visiteurs.

Il écrivait à Morlet quelques jours après : «Votre découverte forme un

tout fort intéressant et, à mon humble avis, authentique». Mais lorsqu'il revint en novembre, le musée était rempli de visiteurs. Ainsi ce minable ramassis d'on ne sait pas très bien quoi, rivalisait avec Les Eyzies : «Vous en avez du monde, vous» répétait-il aux Fradin ! Mais ceci n'est pas le plus cocasse. Un peu plus tard on pouvait lire dans un journal parisien : «Il n'est pas en France que Glozel. Pour faire connaître notre véritable capitale préhistorique, qui se trouve aux Eyzies (Dordogne), la compagnie d'Orléans vient d'organiser dans les vitrines de son agence Voyageurs, 16 boulevard des Capucines, à Paris, une petite exposition. Elle y présente notamment, avec des vues pittoresques de la région des Eyzies, des silex taillés et des moulages d'authentiques objets mobiliers, utilisés par nos ancêtres à l'âge du renne».

Il faut croire que cette forme de prosélytisme n'était pas la meilleure car le Syndicat d'initiative de Vichy recevait quelques temps après dix mille cartes postales à distribuer aux touristes. Au verso de chaque carte était imprimée cette aimable invitation : «Voulez-vous percer l'énigme de Glozel ? Visitez les Eyzies, centre de toutes civilisations de l'âge de la pierre — Sites pittoresques — Circuits automobiles, du 14 juillet au 30 septembre».

Peyrony, interpellé par le directeur de la *Dépêche de Vichy* et par M. Mosnier, délégué régional des Monuments historiques, répondit : «Je ne nie pas les termes de ma lettre au docteur Morlet. Quant à la publicité que le Syndicat d'initiative des Eyzies, dont je suis le président, fait en faveur de ma région, vous et votre ami êtes les seuls à la trouver déplacée». Il devait déclarer à M. Mosnier : «Je leur coulerai leur Glozel».

Mais voici encore un trait qui achèvera l'ébauche de cet intéressant personnage :

La *Dépêche de Vichy* fut amenée à publier deux lettres que Denis Peyrony avait adressées à un collectionneur allemand, Otto Hauser, le 4 janvier 1903 et le 25 juin 1907. Je vous laisse lire ces missives, nous verrons ensuite pour quelles raisons elles furent publiées.

«Je viens de trouver, chez une personne, une belle gravure, malheureusement cassée et représentant trois magnifiques têtes de renne. C'est un morceau de bâton de commandement dont une des deux parties convexes, seul subsiste. La longueur est d'environ trente centimètres ; il est cassé en seize morceaux, s'ajustant très bien. C'est encore une belle pièce. Je vous envoie, un croquis grossier. Le propriétaire est excessivement exigeant. Il en demande 400 F. Est-il nécessaire à ce prix de lui en offrir quelque chose pour vous ? C'est une pièce rare mais cependant c'est beaucoup d'argent. Je crains bien qu'il n'en diminuera guère le prix. Si vous vouliez l'acheter, combien pourriez-vous en donner ? Si vous désirez cette pièce, dépêchez-vous à répondre (sic), je vous prie. Je vous garantis l'authenticité de la pièce

«Je pense que nous pourrons faire des fouilles fin mars ou commencement d'avril.

«Je retrouve aujourd'hui la lettre que je vous écrivais en vous adressant les objets de la Ferrassie et qu'on avait oublié de mettre à la poste. Je vous prie donc d'excuser le retard involontaire que j'ai mis à vous répondre.

«Merci des renseignements que vous me donnez sur la station de la Ferrassie. Cette fouille est bien certainement la plus importante et la plus intéressante qui soit connue à ce jour. La suite des diverses industries et leur transformation insensible lui donnent un grand intérêt. «Je vous ai adressé à peu près toutes les pièces typiques de la couche de transition».

Ainsi donc le conservateur du musée des Eyzies, lui-même, négocie avec un collectionneur étranger, la vente d'objets archéologiques découverts dans le sous-sol français ! C'est à peine croyable, et cela donne une idée de l'intégrité de l'individu !

Mais pourquoi ces deux lettres aussi compromettantes ont-elles été rendues publiques ? Parce que le Monsieur Otto Hauser, ayant mis fin à ces achats, Peyrony décréta alors la mort de l'intéressé, devenu inintéressant. Et ce, d'autant plus que le journal, *La Dépêche de Vichy*, suspectait les tractations peu reluisantes entamées par le conservateur. Malheureusement le mort ressuscita et fit publier ces deux lettres en écrivant à la rédaction de la *Dépêche de Vichy* : «Il m'a vendu, depuis 1898, pour de fortes sommes, les plus belles pièces qu'il avait recueillies... je le considérais comme simple homme privé, sans savoir qu'il était chargé par l'Etat».

Nous venons de voir les deux grands rôles de cette farce, interprétés par Breuil et Peyrony. Il nous faut encore parler de Seymour de Ricci, courtier en antiquités, et de Vayson de Pradennes, acheteur de collections. Ces deux mercantis s'employèrent tout d'abord à déconsidérer les objets afin de les acheter au moindre prix. Puis Vayson de Pradennes connut une mésaventure qui n'était pas faite pour l'inféoder à la cause glozélienne !

En effet, lorsqu'il vint à Glozel pour acheter les trouvailles, en juillet 1927, il se fit passer pour un Américain. Il partit sans avoir pu rien acheter. Il revint bientôt, muni d'une autorisation de Morlet à visiter les fouilles. En remontant du champ il déclara sans ambages qu'il venait de découvrir une énorme supercherie. Le jeune Emile Fradin, qui avait reconnu l'Américain, partit téléphoner au Dr Morlet. Ignorant ce coup de téléphone, Vayson alla rendre visite au docteur en fin d'après-midi. Mal lui en prit . «Vous avez eu le toupet de me demander, ce matin, une autorisation de visiter Glozel, alors que vous y êtes venu clandestinement, le mois dernier, en vous faisant passer pour Américain !» Ces faits furent relatés par le sénateur de l'Aveyron lors d'une séance le 20 décembre 1928, puis transcrits le lendemain au *Journal officiel.*

On peut comprendre après cela que M. Vayson de Pradennes ait hésité à rentrer dans le cercle des glozéliens. Il faut avoir lu son explication de la «supercherie glozélienne» qui tient de la mythologie appuyée sur des ratiocinations fallacieuses : «La nécessité primordiale de connaître les techniques de fabrication, afin de savoir distinguer le vrai du faux, l'insuffisance des études classiques et livresques pour un archéologue, sont également mises en évidence par la mésaventure de Glozel». Les archéologues n'ont pas une formation suffisamment livresque ! Voilà tout ce que Vayson de Pradennes oppose aux démonstrations scientifiques de l'authenticité. On ne peut être plus charitable avec ses adversaires !

La supercherie glozélienne vue par Vayson repose sur une trinité :

• L'«esprit de Glozel» fabriquant des objets d'après les documents et indications qu'on lui donnait et truquant le gisement par des procédés variables, dont deux lui étaient apparus : le truffage des fouilles par le front de taille, et la création de pseudo-tombes ; le truquage étant favorisé par la situation topographique du gisement qui rendait impossible la surveillance et la surprise.

• Le Dr Morlet, dupe obstinée, déployant un zèle, une amabilité et une force de persuasion incroyables pour recruter des adeptes ; injuriant et calomniant impudemment ceux qui n'adoptaient pas sa foi et leur interdisant à jamais le retour sur place où une discussion objective aurait pu produire la lumière.

• M. Salomon Reinach, autre dupe obstinée, trouvant dans sa situation personnelle l'argument d'autorité à opposer à tous les arguments objectifs qu'on pourrait lui fournir, gagnant à sa cause des admirateurs ou des obligés et maintenant les sceptiques en silence par respect, par amitié, ou par crainte.

Voyons maintenant le comte Bégouen qui fit publier en 1928 dans son organe de presse *Le Télégramme de Toulouse*, un article intitulé «La dépêche de Porto», selon lequel le professeur Mendès-Corréa aurait démontré par analyse chimique que les os de Glozel avaient conservé toutes leurs matières organiques et ne présentaient aucune trace de minéralisation ou de fossilisation. Dès réception de cette nouvelle, nous avons été demander à notre ami, le professeur Bégouen, ce qu'il en pensait «Je connais le fait, nous a-t-il répondu, et il ne me surprend pas». C'était lui qui avait monté cet article de toutes pièces ! Mendès-Corréa dément cette information : «Malgré toutes les intrigues, les fouilles de Glozel resteront une des grandes révélations de la science préhistorique».

Terminons cette galerie de portraits par celui d'un historien notoire de l'époque, M. Camille Jullian de l'Académie française, célèbre auteur de l'*Histoire de la Gaule*. Camille Jullian affirma qu'il s'agissait à Glozel d'un

logis de sorcière de l'époque gallo-romaine, dont les poupées d'envoûtement côtoyaient les formules magiques. Il traduisit les tablettes aux caractères alphabétiformes et même les cassures recélées par l'argile desséchée !

La commission internationale

Mais revenons en 1927, à Amsterdam, où le congrès de l'Institut international d'anthropologie, regrettant l'acuité de la controverse soulevée par les fouilles de Glozel, souhaite «qu'une commission internationale soit mise à même d'examiner impartialement tous les éléments qu'elle jugera nécessaires pour arriver à un résultat».

Il fallait donc exclure de cette commission quiconque aurait déjà pris parti pour ou contre Glozel. Malheureusement il n'en fut rien. En effet ce furent Bégouen et Capitan, secrétaires de l'office central de l'Institut d'anthropologie, qui présidèrent à la nomination des commissaires dont voici les noms : Miss Garrod, M. Hamal-Nandrin, abbé Favret, Peyrony, Pittard, Bosch-Gimpera, Forrer et Absolon qui se désista.

C'est ici que *La Dépêche de Porto* prend tout son sel : Bégouen ayant fait paraître la nouvelle de l'inauthenticité de Glozel lors de l'enquête menée par la commission, le résultat ne se fit pas attendre ; la commission publia son rapport sans même prendre connaissance des analyses qu'elle avait fait pratiquer. Pourquoi Bégouen avait-il pris la peine de publier cette «dépêche» ? Non pas pour influencer la commission bien entendu — honni soit qui mal y pense — mais pour qu'elle sache bien ce que l'on attendait d'elle !

Tout d'abord les membres de cette commission demandèrent que les fouilles se déroulent à huis-clos, mais le Dr Morlet fit tant et si bien qu'elles purent se dérouler en public. Et c'est devant le professeur Tricot-Royer, M. de Varigny, MM. Marc et Albert Déchelette, M. Mosnier, M. Labadie, que nos fouilleurs se mirent à l'œuvre.

M. Labadie écrira dans *L'Illustration* : «La moindre discontinuité de la couche archéologique aurait apparu avec la netteté d'un trait sur un tableau». Tandis que l'œil averti de M. Pittard, président de la commission, lui faisait dire : «Il me suffit de voir le site géologique pour être convaincu du truquage de ce gisement, dont la profondeur ne correspondait à aucune réalité scientifique».

Le premier jour on découvre un poinçon en bois de cervidé, enfoui profondément. Le deuxième jour un galet gravé d'une tête de cervidé qui s'avère être un renne, entouré de six lettres, puis une idole qui se brise aussitôt. L'après-midi une seconde tranchée est ouverte, et l'on y trouve une pendeloque en bois de cervidé avec rainure de suspension. Avant de quitter le champ, la commission saupoudre de plâtre les deux fronts de taille et

imprime des cachets dans l'argile en guise de contrôles.

Le troisième jour vit se dérouler ce que l'on a appelé «l'incident Miss Garrod». Le Dr Morlet a relaté le fait dans le *Cahier de Glozel* n° 1 : «Miss Garrod, M. Hamal-Nandrin, l'abbé Favret, se hâtent de descendre au champ de fouilles. Je les suis à distance pour leur ouvrir la porte d'entrée. Je suis surpris de voir les trois membres de la commission passer, sans attendre, sous les fils de fer barbelés. Ils se dirigent immédiatement vers la tranchée située à l'ouest du champ. Ils l'examinent attentivement, sans doute pour vérifier ensemble les marques de contrôle apposées la veille. Tout à coup Miss Garrod s'échappe du groupe en courant et se précipite vers la tranchée à l'est du champ. Je me dirige de son côté pour l'observer... Comme je suis placé derrière elle, elle ne s'aperçoit pas qu'elle est surveillée. Tout d'abord, elle regarde alternativement son papier et le front de taille. Puis tout à coup elle pratique dans ce front de taille un trou assez large avec le doigt. — Mademoiselle ! c'est vous qui avez fait ça ! — Non, non ! ce n'est pas moi... — Mademoiselle ! J'ai des témoins (MM. Tricot-Royer et Mallat qui avaient entendu ses premières dénégations) — Eh bien oui ! c'est moi.

Tricot-Royer écrivit dans *Neptune*, du 30 décembre 1927 : «En un mot, Miss Garrod, seule, enfouie dans la tranchée, creusait un trou au bas de la tranchée blanche, fait qu'elle nia tout d'abord, mais dont elle convint ensuite».

Miss Garrod avait tout bonnement tenté de faire croire qu'un imposteur s'était introduit durant la nuit sur le chantier pour y enfouir des objets.

Malgré quelques hésitations, le Dr Morlet laissa la commission fouiller encore ce troisième jour et vers 11 heures, une tablette gravée de signes devait être mise au jour. Cette révélation était sensationnelle. Pourtant la commission ne trace aucun schéma sur place. L'après-midi une agrafe en bois de cervidé puis un anneau de schiste avec signes de chaque côté et trois têtes d'animaux, sortent de terre. Les membres de la commission estiment alors avoir vu suffisamment et décident d'arrêter là leurs fouilles.

Il fallut attendre deux mois le rapport de cette commission. Et pourquoi deux mois ? Mais parce qu'elle souhaitait que les témoins oublient. Et pourquoi fallait-il que les témoins oublient ? Mais pour pouvoir conclure le rapport de la façon suivante : «A l'unanimité la commission conclut à la non-ancienneté des objets qu'on lui a soumis».

Ainsi la «dépêche» de Bégouen avait porté ses fruits. Cette honorable commission refusa même de procéder aux analyses que lui suggéra Morlet ! Salomon Reinach constatera : «Si la commission n'a pas bien travaillé pendant ces deux mois, on a bien travaillé la commission» ! Et Mendès-Corréa : «La commission prétendue internationale fut en majorité

ARCHIVES D'ÉCOLOGIE PRÉHISTORIQUE

une simple délégation des adversaires de Glozel, nommée suivant le bon plaisir de MM. Bégouen et Capitan. Le jugement porté par elle est un spectacle déplorable dans le monde scientifique».

Vayson de Pradenne aura cet euphémisme : «L'extrême souci de ménager les susceptibilités des glozéliens a conduit la commission à une rédaction si atténuée en ses termes que ses adversaires peuvent l'exploiter comme une marque de faiblesse».

Le comité d'études

La comédie de la commission est à peine finie que les acteurs eux-mêmes éprouvent la faiblesse de leur jeu et cherchent à s'abriter derrière le rapport d'un employé-mouleur du musée de Saint-Germain-en-Laye : M. Champion, qui se plaît à dire qu'il est antiglozélien parce que son employeur, Salomon Reinach, conservateur du musée, est glozélien ! Excellent raccommodeur d'objets au demeurant, cet homme est à peu près illettré, pourtant c'est à lui et à M. Peyrony que le directeur des Beaux-Arts confie le soin de dresser un inventaire des objets de Glozel.

M. Champion fait montre d'une probité toute relative, car malgré l'engagement formel que le Dr Morlet lui fait signer de ne publier aucun des objets inédits sans son autorisation, cet inventaire foisonne de dessins et de tentatives descriptives d'une technicité truquée. Les conclusions de Champion manquent de science et de conscience !

Devant tant de cynisme, les savants qui avaient exploré le Champ des Morts auparavant se constituent en comité d'études afin de lever toute suspicion sur le gisement. Douze membres forment ce comité : le Dr Arcelin, président de l'Association de préhistoire et de paléontologie humaine de Lyon, inventeur avec son père du gisement célèbre de Solutré ; Audollent, doyen de la faculté des Lettres de Clermont, épigraphiste et correspondant de l'Institut ; le Dr Bayet, professeur à l'université de Bruxelles, membre de l'académie de Médecine ; Depéret, doyen de la faculté des Sciences de Lyon, géologue, membre de l'académie des Sciences ; le Dr Foat, Master of Arts, épigraphiste ; Joseph Loth, professeur au Collège de France, membre de l'Institut (académie des Inscriptions et Belles-Lettres) ; W. Loth, ingénieur, physicien ; Salomon Reinach, conservateur des Musées nationaux, membre de l'Institut (académie des Inscriptions et Belles-Lettres) ; Roman, professeur de géologie à la faculté des Sciences de Lyon ; Söderman, docteur ès sciences, alors assistant au laboratoire de police de Lyon, plus tard directeur en chef de l'Institut international de police technique de Suède, et rapporteur général de la commission de police internationale siégeant à Paris ; Tricot-Royer, professeur à l'université de Louvain ; Van Gennep, ancien

professeur d'ethnographie à l'université de Neufchâtel.

D'autres savants étaient également invités, mais ils ne purent se libérer pour se rendre à Glozel. Il s'agit de MM. Mendès-Corréa, Wilke, Björn, du comte de La Vega, du Dr Mayet, professeur de préhistoire à l'université de Lyon. Monsieur Espérandieu, conservateur du musée de Nîmes, membre de l'Institut, n'assista qu'au dernier jour des fouilles.

Trois journées de fouilles méthodiques, consignées point par point, permettront des découvertes aussi importantes que celles mises au jour par la commission internationale.

Premier jour : un galet de schiste noir gravé d'un renne courant et de nombreux caractères. Deuxième jour : un pendentif en os qui se fragmente aussitôt, un fragment de brique avec inscriptions. Troisième jour : un galet de schiste carbonifère, couvert de signes, un troisième galet gravé d'un seul signe, une lampe à bec en terre cuite, un silex de type tardenoisien.

Quatre membres du comité essayèrent de reconstituer un «truffage» en introduisant une pierre après avoir retiré, puis soigneusement tassé les couches de terre. Le résultat est probant : l'introduction de l'objet est facilement décelable.

Le comité d'études rend un verdict quelque peu différent : «Les membres du comité d'études, après avoir assisté à trois journées de fouilles à Glozel, et vu sortir du sol, dans des conditions de sûreté incontestables, des objets importants, analogues à ceux des collections Morlet et Fradin, se déclarent formellement convaincus que les trouvailles faites dans le champ dit des Duranthon, se rapportent nettement au début de l'âge néolithique, sans mélange d'objets postérieurs». Ce comité fait pratiquer des analyses, ce que la commission internationale avait fait, mais sans prendre connaissance des résultats.

L'authenticité ne faisait aucun doute, la presse en parla longuement. Pourtant, il fallait nier l'évidence, et pour cela il y avait un excellent moyen. Il suffisait de rédiger un pamphlet qui tournerait en dérision les trouvailles, les savants et les Fradin.

C'est René Benjamin qui rédigea une série d'articles à l'humour cinglant. La superbe qui préside à ces lignes en est choquante. Il est simplement regrettable que cet humoriste talentueux ait mis sa plume au service d'une cause aussi peu brillante : «Ecoute bien, c'est une histoire où toute la France est engagée. L'Université, avec sa science, qui peut être déconsidérée si elle bafouille. La police et la magistrature, qui ont déjà commis des imprudences voisines de l'abjection. L'école : partout où pousse la graine de cuistre, l'instituteur syndiqué passe son nez et dit son mot. Le paysan qui, faussaire ou non, a eu son domicile violé, oui, violé. On pouvait, à propos de Glozel, soulever les campagnes, pas moins, — déchaîner tous les bavards, et il y en

a — faire penser tous les primaires, et ils sont le soutien du régime».

Nous verrons plus loin qu'un certain personnage aura quelque ennui à cause d'une déclaration faite à un journaliste et René Benjamin type à sa façon le portrait d'un journaliste : «... des journalistes, pressés toujours de jeter partout leur si sagace désordre. Quand ceux-là connaissent leur métier, s'ils sont observateurs et cyniques, la société moderne, niguedouille comme aucune autre, n'a pas d'explosifs plus redoutables. Ce sont des confesseurs, alors on se confie : mais ils trahissent le secret de la confession, alors on s'indigne ! On pousse des cris affreux. Des badauds s'attroupent. Les victimes veulent écarter la presse ; c'est le public maintenant qui leur dit : «Ah ! pardon, justifiez-vous !» et qui rappelle le journaliste. Cet innocent, de nouveau, tire son petit bloc-notes. Il murmure : «Je suis impartial comme toujours. J'écoute mieux que jamais. Si ces messieurs veulent s'expliquer...»

Comment ! C'est ce qu'ils n'ont cessé de faire, en s'aidant de tout ce qui a été créé et mis au monde pour embrouiller l'histoire humaine : spécialistes, experts, avocats. Et d'enquêtes en rapports, de rapports en commissions, l'écheveau s'embrouille. La comédie, derrière son masque, est là dans un coin, qui jubile. Elle se moque bien du vrai ! Qu'on le trouve, qu'on le laisse, elle ne se soucie que de peindre les hommes au naturel, et, en fin de compte, elle bénit le journaliste qui sait tout envenimer.

«Glozel, Station préhistorique, avec ses fouilles, ses rennes, ses galets, ses Fradin, des injures, des procès — preuve émouvante, pour tout esprit qui philosophe, qu'avec rien, un os méconnaissable, une crotte marquée d'un signe, on peut, comme avec une femme ou une guerre, faire naître ou l'amour ou la haine ! — Glozel, source de folie...»

L'auteur campe, sans ménagement, chacun des membres du comité d'études :

Le docteur Arcelin :

«On peut jurer que le fort gaillard... ne s'embarrasse pas dans le sentiment. C'est une rude et courte tête de sanglier sous un chapeau, et il porte une carnassière ! Il fait penser au Monsieur Lepic de Jules Renard, le soir où sa femme s'est jetée dans le puits. Il est de la commission ; c'est un savant pour les fouilles. Il s'appelle Arcelin».

Joseph Loth :

«C'est un solide bonhomme... qu'on se représente à table, buvant sec et ordonnant de boire, car l'œil est d'un médecin, d'un docteur de campagne rompu à tous les cas, ainsi qu'aux pires chemins, ne croyant qu'au lit, au chaud, aux frictions sur le ventre et à la bonne nature».

Audollent :

«... cette question vient de sortir du poil couleur queue de vache d'une

honnête tranquille barbe, une barbe sans orgueil, naturelle, provinciale, mélancolique. Quel malheur que ce vieux Loth ne soit pas médecin aux champs ! On se plairait à placer une si excellente barbe dans une pharmacie de petite ville, à qui il adresserait des clients. C'est une barbe à se pencher sur des bocaux et des sirops».

Depéret :

«... le complimenteur n'a d'épicier que la blouse, c'est bien certain. La tête est d'une vieille cigogne touchante et précautionneuse, que les voyages auraient instruite. Des yeux comme deux grains de mil, un nez qui joue le long bec ; on voit son nid sur une cheminée de Colmar, fait de brindilles florentines, d'herbes de Sicile séchées, et de pétales de roses de la Vallée des Rois. Tout cela bien étiqueté, pour l'instruction des petits».

Le docteur Foat :

«Le docteur Molet, je pense, il a dit que nous prendre un panier-repas ? Cette phrase charmante, dont on peut, d'une manière strictement scientifique, tirer des éléments qui se rapprochent de notre idiome français, est prononcée, avec l'accent britannique, par un homme dont le visage exprime la santé, l'honnêteté, l'appétit... Mais Molet, c'est Morlet, et Morlet c'est Glozel. Il doit s'agir de science.

«On va refouiller les fouilles.

«Pourtant les joues de l'Anglais sont d'un rose si vivace qu'il n'a pas dû passer sa vie sous une vitrine, mais dans des parcs, sur des bateaux, fouetté par tous les vents. Parfois, il rentrait boire un thé brûlant et se griller les mollets contre un poële. Et il riait, sans rien dire d'autre».

Söderman :

«Puisqu'il est Söderman, apaisons nos esprits : il est inscrit «Suédois». Seulement c'est un Suédois qui n'exerce pas en Suède. Il trifouille et farfouille dans les laboratoires de la police de Lyon. Destinée compliquée : il ne faudrait pas, bien sûr, que la police fût claire !... La seule chose, dans son cas, qui tout de suite apparaisse et se vérifie après, c'est que ce Söderman n'est pas... extrêmement beau. Qu'importe !... Quand il fouillera ! Sa bouche fait tiroir dès qu'il parle ; ses yeux se ferment quand il regarde. Disgrâce en-deça du Rhin, peut-être charme au-delà. Il est vrai qu'il n'est pas Teuton... Pour demeurer à l'aise en face de cette figure, il suffit, après tout, de n'être pas sentimental».

Le docteur Morlet :

«Mesdames, messieurs, bonjour !

«Charmant homme, qui vient d'entrer là : il a des yeux d'enfants ; et la voix, comme le reste, rayonne, donne du plaisir, aide à répondre, force les cœurs.

«C'est le docteur Morlet, l'âme de l'affaire. Les tailleurs de pierres, au

Moyen Age quand ils achevaient ou le front d'un saint ou l'aile d'un ange, devaient avoir cette candeur dans l'illumination».

Salomon Reinach :

«On l'aperçoit. Il a ... — comment le dépeindre ? — il ne semble pas, le cher homme, qu'il ait même entrevu la Terre Promise, enfin elle ne se reflète pas sur son visage, où se lit seulement l'extrême fatigue d'une très vieille race. Il est l'espoir sacré de la suprême commission».

Plus loin, l'auteur écrit :

«C'est Saïtapharnès, réincarné dans Salomon, qui s'avance, tend la main, donne son rire... Reinach s'assied et sourit, de son merveilleux sourire chargé d'hérédités, d'une laideur si puissante qu'on y lit des douleurs, des meurtres, des pardons, des gémissements, des sacrifices, des consentements, une foule d'épreuves, subies ou imposées. C'est l'Histoire Sainte entière qui s'assied sous la tente».

Ces quelques lignes suffisent à montrer le jet d'antisémitisme dirigé vers le conservateur du musée de Saint-Germain en Laye, durant tout l'ouvrage.

Van Gennep :

«Un savant va et vient. C'est un homme entre deux destinées : l'une hollandaise et l'autre belge. Il s'appelle Van Gennep... Le Vent-Gennep s'envole, et en parlant tout seul. La petite Hollandaise tend les bras vers le bonheur des découvertes ; elle a l'air d'un moulin, dans un pré, près de Dordrecht... On eût dit qu'elle tournait par le vent de ce Gennep et qu'elle était son porte-bonheur».

Madame Depéret et Madame Reinach n'échapperont pas non plus aux flèches acérées de l'auteur :

«Elles sont toutes deux charmantes. Si on devait mettre des images dans une encyclopédie qui traiterait de choses subtiles, l'effigie de Madame Reinach pourrait y représenter : Une brise d'automne dans un jardin levantin, et celle de Madame Depéret : La vertu ménagère dans la province lyonnaise».

La famille Fradin et sa demeure se verront cocher les dernières flèches :

— Distingues-tu maintenant la bicoque des Fradin ?

— Là où passe le cochon ?

— Regarde le grand-père Fradin... Il a l'air d'une bûche.

— C'est lui qui suit le cochon ?

«... le petit Fradin, Colombe-Emile, qui sourit tendrement, penche la tête sur son cou, a l'air d'aimer si fort «tous ces messieurs» ; la grand-mère avec un bonnet, des cheveux, une robe ; la mère avec une robe, des cheveux, pas de bonnet ; les filles, sans bonnet, sans cheveux, sans robes. Cinq jambons dominent le tout, pendus à une poutre, au plafond, larges, épais, bien salés, imposants...»

Voici comment René Benjamin relate la découverte du galet de schiste gravé d'un renne, le premier jour par le comité :

«... et Morlet perdant le souffle, Morlet pâmé et sans couleur, Morlet bredouille :

— C'est un galet !... un galet noir !... un merveilleux galet !... Il est couvert de terre, je ne vois rien encore ; il n'y a peut-être rien de gravé, mais la forme seule est une splendeur ! Qui est-ce qui le prend ? Est-ce vous ? Est-ce moi ? Monsieur Loth, prenez-le ! Prenez-le, Monsieur Foat ! Prenez-le, ou je le prends ! Voilà, c'est fait, je l'ai pris ! Oh ! il est admirable ! Rien qu'à tenir dans la main !... Messieurs ! Messieurs, il est gravé ! On ne distingue pas, mais je vois ! Et c'est un renne ! Et il y a des signes ! Que toute la commission s'approche ! Monsieur Reinach, c'est le plus beau ! Je n'en ai jamais eu un pareil ! Il faut le laver. Je vais le laver, là-bas, dans la mare ! Seulement, vous ne pouvez pas bouger, et je ne peux pas passer. Bon. J'ai un verre en poche. Vous allez faire la chaîne, de moi jusqu'à Madame Depéret, qui va le remplir dans la mare... C'est cela !... Merci !... Oh ! pauvre madame ! Est-elle dedans ! Grand Dieu ! comment est-ce arrivé ? Elle a glissé ? Attendez, j'accours ! Monsieur Reinach, ne bougez pas, baissez la tête, je vous enjambe. C'est fait !... Madame, donnez-moi la main, les deux mains, non, pas la jambe, les mains ! Ne criez pas ! Laissez-moi tirer... Ce n'est pas grave, pensez donc, nous n'avons jamais eu un aussi beau galet ! Là, ça y est ! Oh ! le manteau se brossera, et il redeviendra vert, mais permettez que je lave au plus vite le galet ! Ah ! Oh !... Oh ! Ah... Les membres ! Les membres ! La commission ! Monsieur Reinach, j'ai dit un renne ; il y en a deux ! Emile !... Est-il toujours là ? Emile, ce sont des rennes gravés !... N'approche pas, on te les montrera tout à l'heure... Il y a deux, trois... Il y a six pattes ! C'est inouï ! C'est fabuleux ! Et à trente centimètres du sol ! Comme cela ! Du premier coup !

«Morlet, dans ses transports, remonta la colline sans s'en apercevoir. Il tenait son galet et disait :

— Un renne ! Et quel renne ! C'est le plus beau ! Quelle allure ! Quel élan !

— Ho ! Alors, ce était un élan ! disait le docteur Foat, en essayant de le rattraper.

— Non, c'est un renne, mais gravé avec un élan !

— Ho ! Alors, il y a le renne et le élan ?

— Il y a tout ! Tout !

— Ho ! aussi un toutou ?

«Mais Morlet montait toujours.

«Seulement, une fois en haut, n'ayant que les cochons, le photographe,

les dindons, et le grand-père Fradin à qui parler, il se mit à redescendre, répétant encore :

— Quel galet ! Quelle gravure ! Quel renne ! et quel élan !»

Môssieu Dussaud

La controverse épigraphique relative aux tablettes gravées est dirigée par M. Dussaud, membre de l'académie qualifié en matière d'antiquité phénicienne, bardé de titres et de suffisance. Son ennemi préféré était justement Salomon Reinach, à l'endroit duquel il entretenait une jalousie féroce.

Il suffisait de déclarer devant lui que le vieux savant israélite valait à lui seul un institut d'archéologie pour le mettre hors de lui. Il contre-attaquait en rappelant l'affaire de la tiare de Saïtapharnès, dont la presse antisémite des années 1900 s'était emparée pour ridiculiser le conservateur de Saint-Germain-en-Laye. On reprochait à ce dernier d'avoir fait l'acquisition de cette tiare pour le musée du Louvre, alors qu'elle était fausse. Monsieur Héron de Villefosse devait déclarer dans une lettre ouverte que c'était lui le négociateur et non Salomon Reinach mais la vérité étant moins pittoresque que la calomnie, on n'y accorda aucun crédit.

Et c'est M. René Dussaud qui précisément en 1924, l'année des premières trouvailles, avait lu à l'académie des Inscriptions un mémoire soutenant la thèse selon laquelle «les phéniciens ont créé de toutes pièces un système de signes dans lequel chaque lettre se distingue à première vue de toutes les autres». La découverte de Glozel, survenant au début de la même année, infligeait à cette thèse un cinglant démenti.

Or Salomon Reinach, son rival en épigraphie, avait toujours soutenu que l'écriture loin de venir des Phéniciens, avait eu son point de départ en Occident, aux âges néolithiques.

Il n'est pas difficile d'imaginer le dépit qui ronge le membre de l'Institut en apprenant que Glozel donne raison à ce conservateur illuminé : «Salomon Reinach s'armerait volontiers du règlement (de l'académie) pour imposer la croyance à l'origine néolithique de l'alphabet phénicien». Mais il a beau tempêter, rien n'y fait. Glozel continue d'attirer l'attention de savants dont les titres valent au moins les siens. Alors M. Dussaud n'hésite pas à mettre sa plume académique au rancart pour prendre celle acérée, du polémiste et à parler de plaisanterie, de farce, de mystificateurs et de faussaires à l'endroit de Morlet et de Fradin.

Dans une brochure intitulée *Autour des inscriptions de Glozel*, parue chez Alcan, en 1927, M. Dussaud présente au public une communication faite par lui, en comité secret, à l'académie des Inscriptions et Belles-Lettres, sur l'examen des signes graphiques qu'on a donnés pour de l'écriture phénicienne, «et qui se sont trouvés fabriqués comme à point nommés pour répondre aux critiques à mesure qu'elles étaient formulées».

Il met en cause l'honnêteté du docteur et sa probité scientifique, en affirmant froidement : «La publication de M. Morlet sur la tombe explorée le 21 juin 1927, est truquée comme la fouille elle-même». Mais quand on vérifie le bien-fondé de ses reproches, on ne trouve qu'affirmations fausses, erreurs voulues, flagrantes inexactitudes.

Morlet réfute un à un les arguments de son adversaire contre l'authenticité de l'écriture glozélienne : d'abord dans la «Chronique de Glozel» du *Mercure de France*, puis dans le *Cahier de Glozel* n° 8, intitulé «Mes réponses à M. Dussaud».

Le leitmotiv des antiglozéliens est que «les signes alphabétiques ne seraient apparus à Glozel qu'après la venue de M. Clément, instituteur à La Guillermie, qui aurait montré à Emile Fradin des documents préhistoriques». Or Mlle Picandet, institutrice à Ferrières, qui, la première, a visité le gisement, a clairement établi, dans une lettre publiée au *Mercure de France*, que plusieurs des objets trouvés par Emile Fradin, lors des premières fouilles, portaient des signes gravés. Il suffit de se rappeler que ces fouilles datent de mars 1924, et que M. Clément vint à Glozel pour la première fois, le 9 juillet suivant.

Ces deux faits sont clairs, contrôlables. Dès maintenant les accusations apparaissent inconsistantes. Bien plus, outrés par la mauvaise foi des agresseurs, quarante-trois témoins ont voulu certifier, d'abord par écrit, plus tard devant le juge d'instruction, que, dès le mois de mars pour les uns, en avril et mai pour les autres, ils avaient vu des signes alphabétiques sur les trouvailles de Glozel, et notamment sur des tablettes.

Il devenait vain de poursuivre sur ce terrain extrêmement difficultueux pour Dussaud, mais rien n'arrêtera ce personnage peu scrupuleux.

Et Morlet de constater que l'épigraphie peut conduire à la «falsigraphie». Ses procédés consistent tout simplement à affirmer l'existence de signes qui n'existent pas, tel le B qui est absent des alphabets ibériques archaïques, comme l'a judicieusement souligné Salomon Reinach. Cette lettre est aussi absente des tablettes de Glozel. Dussaud affirme lui qu'elle y est contenue ! Deliramenta ! Il écrira aussi à propos des os que la preuve est faite qu'aucun cadavre ne fut enseveli ou incinéré au Champ des Morts de Glozel. Quelle preuve voulez-vous encore puisque c'est M. Dussaud qui vous l'affirme ?

Nous avons vu que Camille Jullian avait traduit quelques tablettes. De la même veine que Dussaud il disait volontiers : «Ce qui est authentique, je le traduis ; ce que je ne peux traduire est donc faux». Cette logique est poussée dans ses derniers retranchements par Dussaud : «Les traductions de Mon-

sieur Jullian ne sont que billevesées. Puisqu'il déclare fausses les dernières tablettes qu'il ne peut traduire, c'est que les premières qu'il a traduites sont également fausses». Qui trouverait à renchérir, sinon un autre Dussaud ?

Mais le mauvais sort va s'acharner sur ce malheureux membre de l'Institut car on découvre à Alvaô, au Portugal, une écriture semblable à celle de Glozel, ainsi que dans la grotte de Puyravel à quelques kilomètres du Champ des Morts.

Il devient difficile de prétendre que Fradin est allé enfouir les produits de son industrie au Portugal. Qu'à cela ne tienne : «De même que Glozel est une mystification, ainsi ce tesson récemment trouvé à Alvaô au Portugal, revêtu de signes glozéliens fort différents de ceux qui furent relevés sur les premières trouvailles portugaises, est l'œuvre d'un mystificateur». Voilà un imposteur doué pour le moins d'omniprésence. C'est *hénaurme* ! aurait dit Flaubert. Mais vous allez voir que nous sommes encore loin d'avoir vidé la querelle entretenue par M. Dussaud qui, je le rappelle, était membre de l'Institut et épigraphiste de grande renommée... Voici ce que Dussaud écrira un beau jour : «Ah ! si les tablettes de Glozel avaient révélé la plus ancienne écriture phénicienne, celle d'Ahiram, par exemple, alors que le Dr Morlet et son entourage ignoraient cette écriture, nous eussions été vraiment impressionnés, et il nous aurait fallu nous demander comment l'écriture d'Ahiram pouvait se rattacher sans aucune évolution à celle du glozélien».

En clair voici ce que veut dire Dussaud : Morlet n'a comparé le glozélien qu'avec le phénicien récent, celui d'Eshmounazar ; mais s'il avait comparé avec le phénicien d'Ahiram, là, Dussaud aurait pu se pencher sur ce problème.

Pourquoi l'écriture ancienne aurait-elle pu accrocher l'attention de notre grand épigraphiste ? Mais parce qu'à l'époque, les études faites sur celle-ci n'étaient pas encore publiées et que notre brave Morlet ne la connaissait pas ! Dès lors Dussaud pouvait en parler *seul* ! Ici le moyen utilisé pour attaquer Glozel est basé sur l'ignorance des interlocuteurs. Le comble est que l'on s'apercevra que beaucoup de signes de l'alphabet d'Ahiram ont été publiés dans les fascicules de Morlet, bien avant le début de ses philippiques avec Dussaud ! Nous atteignons maintenant au paroxysme dans la folie de Dussaud à vouloir saccager une partie du domaine qui a échappé à son contrôle. Pour faire abandonner la défense de Glozel à un critique scientifique, M. de Varigny, M. Dussaud — faut-il vous préciser ses titres ? — lui adressera rien de moins qu'une lettre anonyme, rédigée en ces termes :

«Paris, le 3 septembre 1927

«Monsieur,

«Permettez à un lecteur qui a beaucoup apprécié l'objectivité de vos articles sur Glozel, de vous signaler, tout en gardant provisoirement l'anonymat, qu'il ne suffit pas, dans la critique de ces découvertes, d'opposer M. Jullian à M. Salomon Reinach, et vice-versa.

«Vous avez relevé le point faible de l'argumentation de M. Bégouen. Mais ce point rectifié, son argumentation marque un pas décisif dans la bonne voie. En effet, si vous y ajoutez la démonstration de M. Vayson de Pradennes (*Bulletin de la Société préhistorique française*, n° 6, 1927), qui a pris le jeune Fradin «la main dans le sac», il n'est plus contestable que les faux abondent dans le bric-à-brac de Glozel. Cela a été l'opinion du Dr Capitan, à qui on a interdit l'accès de la fouille, aussi de M. Seymour de Ricci, d'autres encore.

«Dès que ce point sera acquis pour la majorité des spécialistes, c'est-à-dire bientôt à ce qu'il semble, je me propose d'intervenir pour démontrer que, au premier rang des faux, se placent les inscriptions, toutes les inscriptions. M. Jullian avait laissé espérer qu'il nous apporterait la clé de ces textes ; malheureusement il n'y a qu'une voix chez les spécialistes de la cursive latine pour reconnaître que, qu'elle qu'en soit l'ingéniosité, et précisément à cause des prodiges d'ingéniosité qu'il nécessite, son déchiffrement est inopérant.

«Je suis dès maintenant en état de démontrer comment les fraudeurs — je dis *les* pour ne faire de tort à personne — s'y sont pris pour constituer cet alphabet invraisemblable. Cette fumisterie est d'une rare bêtise ; mais on peut tout se permettre quand on spécule sur la sottise humaine, qui a le mieux donné à Renan l'idée de l'infini.

«Agréez, Monsieur...

«Un lecteur assidu».

A côté de cette lettre anonyme, on a pu lire aussi cette carte dont un exemplaire fut adressé le 13 janvier à MM. Espérandieu et Reinach, pour ne citer qu'eux :

Ateliers Fradin et Cie
Société à Responsabilité très limitée
Reproduction d'ancien
Spécialité de Préhistorique Paléo-
Néolithique

Céramique avec ou sans inscriptions
Gravures en tous genres, Pierre et Os
Cupules, signes rupestres, plaques, Bâton
de Commandement etc, etc.

Organisation de Fouilles
Création de Stations et de Fonds de Cabanes
Installation d'Abris et de Grottes
Mise au Point
Glozel Allier

Une perquisition sans règle

Après avoir écrit sans ambages : «La tablette est signée : Fradin, élève à l'école primaire», Dussaud se vit poursuivi par l'élève pour diffamation.

Monsieur Guittet-Vauquelin, rédacteur en chef du journal *Le Matin*, reçut la visite de notre inénarrable compère qui souhaitait arrêter la plainte en diffamation malencontreusement déposée contre lui. Le refus que M. Guittet-Vauquelin lui opposa, le fit partir en maugréant : «Puisque vous ne voulez pas arrêter l'affaire, nous l'arrêterons autrement».

Il lance dans la bataille la Société préhistorique française qui ne demandait pas mieux. Vayson de Pradenne quant à lui, essuyait mal le refus des Fradin de vendre leur collection et l'algarade de Morlet. Il attendait que le moment soit venu pour frapper.

Mais écoutons le récit qu'en a fait Léon Cote dans son livre *30 ans après* : «Sous l'inspiration de Vayson de Pradenne, le 25 février 1928, la Société préhistorique appelle la police à la rescousse, sous prétexte qu'un de ses membres a payé 4 F pour visiter le musée de Glozel. En son nom, Me Maurice Garçon dépose au Parquet de Moulins une plainte en escroquerie contre inconnu. Cette plainte vise «l'entreprise pécunaire», c'est-à-dire le modique droit d'entrée qu'on paye pour voir «les produits d'une mystification». Mais ce qui est plus beau, ce qui est une géniale bouffonnerie, c'est qu'on met sur le compte des Fradin, afin de prouver l'escroquerie, «les tentatives faites pour vendre la collection» alors qu'en réalité, ces tentatives ont été entreprises en sens inverse, pour acheter et non pour vendre. Les plaignants estimaient que la fabrication des objets devait se faire à peu de distance du champ, à l'aide de galets des cours d'eau voisins, et concluaient qu'il fallait chercher d'abord à Glozel. C'est ainsi que la brigade mobile de Clermont-Ferrand vint perquisitionner chez les Fradin, sous la conduite du président de la société, le Dr Félix Regnault. Les choses se passèrent sans douceur, et

même avec une brutalité dont le scénario avait été soigneusement préparé. Il fallait mettre les gêneurs hors de combat en les déshonorant».

Toute la presse parla de la perquisition policière et l'on peut dire que ce coup de théâtre provoqua de l'étonnement, sinon de la stupeur, dans tous les milieux qui suivaient cette querelle aux péripéties sans cesse rebondissantes. Les policiers se présentèrent à Glozel vers 15 h 30, au nombre de huit. A ce moment, trois visiteurs étaient dans le musée, qui furent invités sans douceur à vider les lieux :

— Fichez le camp ! Votre place n'est pas ici.

Le commissaire Hennet, montrant son écharpe à Emile Fradin :

— Nous venons perquisitionner chez vous, dit-il.

Et l'un de ses hommes — détail significatif — s'enquit tout de suite de la grange, déclarant qu'on devait commencer par là. Pendant que le gros de la troupe fouille la grange et l'étable, le commissaire entraîne Emile au grenier et lui fait retourner la paille sans y rien découvrir. Apercevant de vieilles casseroles jetées là au rebut, il en choisit une pour l'emporter, ainsi qu'un morceau de fer et les débris rouillés d'une dent de herse.

Pendant ce temps, le Dr Regnault et les policiers, aussitôt entrés dans l'étable vont droit au fond. L'un d'eux prend une de ces grandes caisses à claire-voie qui servent à emmener les petits porcs à la foire, l'applique au mur, monte dessus et atteint un petit trou dans la maçonnerie. Il en retire un objet :

— En voilà un ! s'écrie-t-il.

Et s'adressant au grand-père : «Ce n'est pas moi qui l'ai mis celui-là. Et je ne l'avais pas non plus dans mes poches».

Mais il refusa de montrer l'objet. Puis on déplaça l'établi non sans annoncer, comme une certitude, qu'il y aurait bien quelque chose dessous. Quelques morceaux de schiste s'y trouvaient.

Il y avait là des outils à travailler le bois, dont le père Fradin se servait pour fabriquer ses instruments agricoles. Un des policiers, avisant une mèche, déclare, péremptoire :

— Voilà l'instrument qui sert à percer les anneaux.

Le vieux haussa les épaules : «Essayez voir de percer une pierre avec ça ! Vous ne voyez pas que c'est une mèche à bois !»

Même comédie à propos de limes. Il fallut leur expliquer que c'était pour affûter les scies.

— C'est peut-être bien pour autre chose ! dit un des hommes d'un air soupçonneux.

Tout le monde revint à la cuisine, non sans avoir exploré le four. Le commissaire dit au docteur de choisir les objets qu'il jugeait bon d'emporter. Celui-ci explorait le musée à la lueur d'une lampe et déposait sur la table ses

prélèvements. Emile demandant un double de la liste des objets emportés, reçut cette réponse étonnante : «Ça n'est pas ton affaire». Et comme il insistait, le commaissaire le menaça d'une giffle. On emporta même des débris d'assiettes, de bols et de verres, trouvés dans la cour.

Bien d'autres détails rapportés par la presse, et qui ne furent pas démentis, prouvent que la perquisition fut pratiquée sans douceur. Certes les policiers prennent rarement des gants pour exécuter leurs mandats ; mais si l'on en juge par les détails tout chauds donnés par le jeune homme aux journalistes, la rudesse de leurs propos et de leurs gestes terrorisa les Fradin, au point qu'ils crurent avoir affaire à des cambrioleurs déguisés en policiers.

Etait-il nécessaire au succès de leur mission d'empêcher la grand-mère de sortir pour aller chercher de l'eau ? ou d'interpeller une des filles de la maison, comme une adolescente qui rentre chez elle à la nuit, délinquante prise en flagrant délit ?

Le commissaire et ses acolytes agirent, ce jour-là, en exécuteurs des basses œuvres de la conjuration antiglozélienne, exécuteurs bien stylés, qui, sans souci de civilité, traitèrent ces paysans comme des malfaiteurs, tout simplement parce qu'on le leur avait dit. Epousant les rancunes et la hargne de leurs employeurs, ils envahissent en force une maison d'honnêtes gens, comme on vient cueillir des condamnés qui se cachent. Et cela sur la simple affirmation d'un plaignant que son outrance même rend suspect, car les motifs de la plainte n'ont pas grand-chose à voir avec la science, mais relèvent plutôt d'une vanité blessée.

Il faut également relever ce détail étrange et qui fait réfléchir : pour commencer leurs recherches, les inspecteurs vont droit à la grange, à l'étable, et, dans un trou du mur ignoré de tout le monde, mais bien catalogué dans leur esprit, dénichent des galets nettement gravés et manifestement faux.

Qui donc les avait renseignés avec tant de précision ?

Bien mieux, le président de la société s'enferme seul dans le musée, pendant plus d'une heure, après avoir fait expulser tous les membres de la famille, qu'on rassemble dans une autre pièce sous la garde vigilante des policiers. Tout se passe comme si cet homme avait pleins pouvoirs et commandait l'expédition. Le lendemain, cet humoriste qui s'ignore déclarera sans vergogne aux journalistes que la perquisition fut «régulière, circonspecte et prudente». C'est ainsi que la Société préhistorique de France entendait maintenir le débat sur le terrain scientifique.

Pourquoi une perquisition ?

La perquisition machinée par les antiglozéliens avait donc été minutieusement préparée. Ils s'en rendirent si bien compte qu'aucun des galets miraculeusement découverts dans le trou du mur ne fut soumis aux expertises de M. Bayle, et que nul d'entre eux n'osa plus en reparler.

Mais la hâte insolite des agresseurs à frapper un grand coup se comprend beaucoup mieux, si l'on sait que, deux jours auparavant, les Fradin, dans une lettre publiée le 23 février par le *Matin*, avaient demandé qu'une expertise complète fût entreprise en présence des deux parties. Or cette perspective était inacceptable pour la Société préhistorique, mais surtout pour ceux dont elle était le truchement. La lettre disait : «Nous sommes complètement à la disposition des savants et spécialistes que le tribunal voudra nommer. Bien plus, nous demandons instamment, puisque nos détracteurs prétendent que certains objets sont fabriqués avec des os frais, qu'ils viennent eux-mêmes indiquer aux experts du tribunal les objets qu'ils disent récents. Il ne suffit pas de taxer les gens de faussaires ; il faut au moins qu'on ait le courage d'accepter les expertises. Enfin pourquoi le tribunal ne procèderait-il pas à une enquête complète dans le pays ?»

Or, au lieu de cette expertise faite en pleine lumière, on put voir une chose effarante : la partie civile s'installant toute seule dans le musée, pour y besogner sans témoin.

Les policiers partirent avec les caisses : la première fut transportée au Parquet de Moulins ; la seconde, confiée pour analyse à M. Bayle, chef du service de l'Identité judiciaire.

L'admirable, en cette folle histoire, est que les conjurés aient pu faire écrire, avec une impudence rare, par le correspondant du *Journal*, que «les méthodes de polémique violente du Dr Morlet avaient dû impatienter ses adversaires». Admirons l'euphémisme. Ainsi le vrai coupable, c'était lui ! Quand la passion antiglozélienne de l'académicien Dussaud se manifeste par une lettre anonyme, la faute en est à Morlet. Quand le comte Bégouen lance un faux télégramme pour influer sur les délibérations de la commission dite internationale, la faute en est à Morlet. Quand Miss Garrod est prise en flagrant délit de truquage sur le terrain des fouilles, haro encore sur ce gêneur de Morlet.

Peu après la perquisition, Me José Théry, avocat du journal *Le Matin*, a pu écrire dans le *Mercure de France* : «Toutes les circonstances paraissent démontrer que l'opération faite à Glozel était décidée et organisée avant le dépôt de la plainte».

Revoyons le scénario : Les Fradin demandent une expertise judiciaire. Leur avocat rédige les conclusions tendant à cette demande. Cette expertise se serait déroulée en présence de toutes les parties et personne n'ignorait qu'elle servirait la bonne foi des Fradin. Ce qui, bien évidemment, peut paraître gênant pour certains !

Alors, que faire, sinon empêcher cette expertise ? Or donc, la veille de

l'audience où l'avocat devait présenter ses conclusions devant la douzième chambre correctionnelle, la Société préhistorique fait ouvrir une instruction en déposant plainte contre X pour un droit d'entrée que le visiteur a payé de plein gré tout de même, et non sous la menace ! Assez bizarrement, non seulement le Parquet de Moulins considère la plainte, mais encore, il ordonne incontinent cette affreuse perquisition, comme s'il s'était agi d'un crime crapuleux. Autre chose aurait dû modérer le Parquet, c'est le fait que la plainte était dirigée contre X et non nommément contre les Fradin. Bien entendu il s'agissait là d'une astuce, la plainte en étant déposée contre X, interdisait aux Fradin d'intervenir. Ils ne pouvaient pas se défendre puisqu'ils n'étaient pas mis au ban ! Inénarrable Justice...

Et Me Théry de conclure : «L'on put venir au domicile de citoyens français, qui n'étaient pas inculpés, qui jouissaient dans leur pays de l'estime universelle ; on put les placer sous la surveillance de policiers, tandis que des inspecteurs, guidés par le plaignant, fouillaient la maison, vidaient les tiroirs, compulsaient correspondance et papiers domestiques : tout cela parce qu'un monsieur, arrivé de Paris peu auparavant, et que les magistrats de Moulins ne connaissaient pas — ils l'ont affirmé — prétendait avoir indûment versé la somme de quatre francs. Vraiment, le Parquet de Moulins fait bon marché des droits de ses justiciables ! S'ils peuvent agir ainsi impunément, que deviennent la sécurité, l'honneur, la liberté des justiciables ?»

Réactions suscitées par la perquisition

Rappelons-nous que les Fradin avaient déposé une plainte en diffamation contre M. Dussaud. Ce procès se trouva immédiatement suspendu après la perquisition car la loi veut qu'en matière de poursuite en diffamation, si une instruction est ouverte, le tribunal doit surseoir. La veille du jour où le tribunal devait accorder l'expertise aux Fradin, le Parquet de Moulins met sa perquisition en scène dans le plus grand empressement. Il fallait donc qu'au Parquet de Moulins siègent des gens qui avaient intérêt à ne pas voir cette expertise se dérouler...

En effet ! Ecoutons plutôt ce qu'en dit Me Campinchi, conseil des Fradin à la suite de la plainte déposée par la Société préhistorique, dans une interview du journal *L'Intransigeant* (29 février 1928).

— Une question préliminaire, Maître : Y avait-il là élément d'escroquerie ?

Maître Campinchi ouvre le Code, et nous désigne l'article 405.

— Tous les hommes du Palais connaissent cet article et ce qui peut constituer l'élément d'une escroquerie... Manœuvres frauduleuses ? Où sont-elles ici ? Les Fradin se sont bornés à dire : Nous avons un champ, nous y avons

découvert des choses, ces choses sont là. Cela ne suffit pas : il faut qu'une espérance chimérique en soit le résultat... selon le terme du Code. Enfin, il faut avoir escroqué ou tenté d'escroquer tout ou partie de la fortune d'autrui. Et il s'agit ici de 4 F d'entrée dans un musée où vient qui veut.

— Alors ?

— Alors, il y a de quoi pouffer de rire, parce que rien ne permet ici d'établir une plainte en escroquerie.

— Mais comment expliquez-vous que le Parquet a marché ?

— Ah ! Tout le secret est là, précisément. Je plaidais, il y a quelques jours, dans une affaire d'assassinat à Moulins. Là, je fis la connaissance du sympathique procureur Viple. Vous connaissez ?

— Assez bien. Il a été l'un des premiers à s'occuper de Glozel. On lui doit même, je crois, d'avoir saccagé la première tombe qui fut découverte.

— Je croyais trouver un juriste. C'est un préhistorien qui s'est dressé devant moi.

Maître Campinchi réfléchit derrière son binocle, hésite :

— Eh bien ! oui, je suis en défiance

— ?...

— Pourquoi ?... Le Parquet de Moulins a accueilli une plainte qui serait valable si le chef de ce Parquet n'avait pas d'idée préconçue ou, pour être moins tendancieux, s'il n'avait pas d'idée tout arrêtée sur la question.

— Mais que ferez-vous, Maître, de ce fait que les policiers ont été... disons accompagnés par le plaignant lui-même, Monsieur Regnault, président de la Société préhistorique de France ?

— Un mot d'abord ! Il est drôle, ce plaignant qui a subi le préjudice de 4 F volontairement donnés. Il a, pour 4 F, acheté le droit de faire perquisitionner la famille Fradin. Avouez que c'est pour rien. Mais une perquisition est chose grave. On jette le discrédit sur les gens, surtout en province... Ce discrédit, au fait, c'est ce qu'on cherchait, c'est ce qu'on cherche dans cette affaire.

— Que va devenir maintenant le procès de Paris, la plainte en diffamation des Fradin ?

— Le procès suit son cours. Nous allons demander fixation en mai.

— Alors, le procès de Moulins ?

— Je vous fais le pari que le Parquet de Moulins va faire toute diligence pour «griller» celui de Paris. La petite affaire sera en état dans quinze jours... Le Parquet de Moulins a besoin de lauriers. Eh bien ! il les aura. Je vous assure, cette affaire est «hénaurme».

— Croyez-vous que la question d'authenticité puisse être résolue par cette prétendue escroquerie, et par les résultats mêmes de la perquisition ?

— Vous tombez à pic. Tenez ! voici pour conclure, le dernier document

que je viens de recevoir. C'est une lettre de Monsieur P. Viennot, ancien normalien, chef des travaux de géologie appliquée, à la faculté des Sciences de Paris :

«J'ai fait personnellement des fouilles à Glozel, où j'ai passé deux matinées en septembre 1926. La première fois, j'étais en compagnie de Messieurs Depéret et Morlet ; la seconde, avec Monsieur Morlet seul. A chacune de ces visites, j'ai extrait de la tourbe archéologique une brique à caractères alphabétiformes.

«Je n'ai pas jusqu'ici publié mes observations personnelles :

1) par déférence pour Monsieur Depéret, qui m'avait invité à l'accompagner ;

2) à cause de la tournure extra-scientifique qu'a pris assez vite la discussion.

«Mes observations, quoique fragmentaires, m'ont laissé la conviction absolue que le gisement est authentique et le terrain non remanié, ainsi qu'il était dit dans la lettre lue à l'académie des Inscriptions et signée de Monsieur Depéret et de moi-même. Avec le docteur Morlet, j'ai extrait du gisement une brique à inscriptions, qui se trouvait dans des conditions absolument incompatibles avec toute hypothèse d'introduction récente dans le terrain.

«J'ai pris de cette brique, dégagée mais encore en place dans la tranchée, une photographie stéréoscopique que je viens de faire agrandir : la régularité de la séparation entre la terre arable et la couche archéologique, ainsi que l'existence visible de racines sur la verticale et en avant de la brique, prouvent que celle-ci n'a pas pu être introduite verticalement, (contrairement à l'explication fournie par la commission internationale pour sa propre brique) ni horizontalement.

«Je vous soumettrai bien volontiers ce document photographique, dont l'interprétation me semble probante. Et j'accepterai, si vous le jugez utile, d'être cité comme témoin, pour dire sur quelles données est étayée ma conviction de l'authenticité. L'hypothèse du faux ancien, à la rigueur compatible avec mes observations, apparaît tout-à-fait invraisemblable à de nombreux points de vue».»

De son côté, le Conseil municipal de Ferrières-sur-Sichon voulut adresser au ministre une attestation sans réserve de la parfaite honorabilité de ses compatriotes :

«Le Conseil municipal de Ferrières-sur-Sichon, réuni en séance ordinaire le 9 juin, croit de son devoir d'affirmer que toute la famille Fradin, de Glozel, a toujours joui de la plus complète estime, due à sa parfaite honorabilité en toute circonstance. Interprète de toute la population de Ferrières, il se permet, Monsieur le Ministre, d'appeler respectueusement votre attention sur les brimades de tous genres, dont cette famille si honorable est victime

depuis quatre ans, sans les mériter en quoi que ce soit, certain qu'il suffit de vous signaler ce fait pour que votre haute justice y trouve une solution».

Le président de la Ligue des droits de l'homme de l'époque, M. Victor Basch, adressa une longue lettre au ministre de la Justice, dans laquelle il retrace le déroulement de la perquisition et s'étonne des agissements des magistrats.

Un sénateur, M. Massabuau, dépose au Sénat la proposition suivante : «Le Sénat invite le gouvernement à faire une enquête administrative sur l'instruction ouverte par le Parquet de Moulins dans l'affaire de Glozel». Car, devait-il préciser, il convient de rechercher la responsabilité professionnelle de M. le procureur Viple, qui nous la baille belle, en affirmant que, par discrétion, il s'est récusé et a fait marcher son substitut. Effectivement Me Maurice Garçon dira lui-même que c'est «avec frénésie» que le procureur accepta la plainte en escroquerie contre X. M. Viple se contredit même dans les déclarations qu'il fait à la presse. Le 28 février, au journaliste du *Matin*, il dit : «J'ai voulu absolument éviter d'en connaître, et j'ai prié mon substitut au correctionnel de suivre en toute exclusivité». Le 4 mars, au journaliste du *Journal* : «Les inspecteurs que j'ai chargés de la perquisition...»

Tout le monde connaît les lenteurs de l'appareil judiciaire. Dans le cas qui nous occupe cette lenteur a cédé le pas à une célérité trop impressionnante pour être honnête. Jugez vous-même. Le plaignant arrive le vendredi en fin de soirée. Le procureur le reçoit sans attendre. Ce dernier, homme intègre s'il en est, passe l'affaire à son substitut, présent bien entendu. Le substitut établit le réquisitoire d'ouverture d'instruction. Et comme le juge d'instruction passe justement à ce moment-là, il entame la procédure. Le plaignant court au greffe, qui comme chacun sait, reste ouvert très tard le vendredi, il y verse sa caution. Le lendemain matin un commissaire de Clermont et six inspecteurs sont à Glozel, avertis par une prescience que l'on ne rencontre que chez ces gens entièrement dévoués aux justes causes... Le Parquet de Moulins aurait prévu qu'il recevrait une déposition de plainte, qu'il n'aurait pas agi avec plus d'empressement...

Expertise refusée

La «guerre des briques» devait s'assortir d'une bataille juridique. Quatre jours après la descente de police à Glozel, devant le tribunal correctionnel, 12ème chambre à Paris, devait avoir lieu le débat qui fixerait la date du procès relatif à la plainte en diffamation déposée par Emile Fradin contre M. Dussaud. Mais en fait ce débat ne porta que sur la demande d'expertise réclamée par les Fradin. Mais quel débat !

Me José Théry demande la nomination d'experts qui procèderaient à un examen physique et chimique :

— Nous disons aux archéologues : Eloignez-vous ! Les passions qui vous animent pourraient nuire à la vérité... Je présume que cette mesure acceptable pour les deux parties sera l'une des étapes indispensables vers la vérité et que la partie civile se trouvera d'accord avec nous. La parole est maintenant à M. Dussaud.

C'est le substitut du procureur de la République qui lui répond :

— Le ministère public n'est pour rien dans les poursuites. Si je n'écoutais que la curiosité je serais d'accord avec vous. Mais je dois me placer au point de vue juridique ; la preuve n'est pas admise, et la bonne foi de M. Dussaud n'est pas en cause. L'expertise est donc inutile.

Maître Campinchi :

— Alors c'est l'acquittement ?

— La bonne foi ne supprime pas le délit. L'expertise n'est pas recevable.

Me Théry :

— Elle est nécessaire pour connaître les circonstances du délit.

Me Campinchi :

— Je m'incline devant les conclusions. M. Dussaud ne peut qu'être satisfait des conclusions du *Matin* : elles sont un moyen de parvenir à la vérité. Quant à la Société préhistorique, elle a trouvé le moyen d'entrer dans la notoriété.

Maurice Garçon qui défend Dussaud :

— Pas de preuve à faire, la loi de 1881 est formelle. Les Fradin sollicitaient une enquête judiciaire : j'ai couru à Moulins pour qu'elle fût ouverte. Un expert ? Depuis hier soir, M. Bayle est chargé de l'expertise.

Maître Campinchi :

— La perquisition a été régulière ! Qu'en savez-vous puisque vous n'y étiez pas ? C'est une manœuvre oblique : vous avez omis d'avertir les avocats de la partie adverse. Tout, dans cette affaire est étrange. Il y a un plaignant, M. Regnault, président de la Société préhistorique de France, qui s'offre à être victime, moyennant une somme de quatre francs que personne ne lui réclamait, et qu'il a versée pour avoir le droit d'être partie civile...

Me Garçon :

— J'étais parti pour Moulins sans inquiétude, j'en reviens complètement rassuré.

Me José Théry :

— Maître Garçon ne veut pas d'expertise à Paris, mais il en veut une à Moulins. C'est la première fois que je vois un diffamateur refuser qu'on fasse toute lumière autour de ses allégations. Pourtant c'est une belle occasion offerte à M. Dussaud de faire la preuve indiscutable de ses dires, par le

moyen d'une expertise qui serait au-dessus de tout soupçon. D'ordinaire, un diffamateur la sollicite, cette lumière, il l'exige. M. Dussaud, lui, s'abrite sous l'éteignoir.

La demande d'expertise formulée par les Fradin fut rejetée par la 12ème chambre correctionnelle de Paris parce qu'elle risquait de faire double-emploi avec celle qui avait été ordonnée à Moulins.

Requêtes au garde des Sceaux

De son côté, le Dr Morlet écrivait lui aussi au garde des Sceaux afin de mettre en lumière la brutalité des policiers, le fait que les enquêteurs se soient saisis d'objets situés à des endroits qui laissaient supposer une connaissance des lieux. Le ministre demanda un rapport au Parquet de Moulins sur les conditions dans lesquelles la perquisition s'était déroulée. A propos du refus opposé par M. Dussaud à une expertise bilatérale, le docteur écrivit encore, le 3 mars 1928, au garde des Sceaux :

«Que ce soit le diffamateur qui refuse la preuve, cela ne s'est encore jamais vu dans la justice française.

«La plainte en escroquerie, déposée à Moulins par M. Regnault, et la perquisition qu'il a faite lui-même dès le lendemain, ne sont que des prétextes pour éviter l'expertise, complète et loyale, réclamée par MM. Fradin, et lui en substituer une autre, préparée et réalisée par les plaignants eux-mêmes.

«Pouvons-nous, dans ces conditions, être assurés que les objets venant soi-disant du musée de Glozel, sont bien ceux exhumés du champ des fouilles ? Rappelez-vous que M. Regnault est resté seul plus d'une demi-heure dans le musée, pendant que les policiers exploraient d'autres pièces, et qu'ensuite il en a interdit l'entrée aux membres de la famille Fradin, prélevant et apportant lui-même les objets en vrac dans deux caisses déposées à la cuisine. Un policier agissant de concert, avait mis sa chaise à côté de la porte du musée, qu'il ouvrait et refermait sur les va-et-vient du plaignant. Et M. Regnault s'est toujours refusé à laisser voir à MM. Fradin les objets qu'il empilait pêle-mêle.

«Aucun cachet n'a été apposé sur aucun d'eux. Si bien qu'à l'heure actuelle, la partie civile peut impunément faire annoncer par une certaine presse, contre toute vérité, qu'on a trouvé des galets gravés dans la chambre de M. Emile Fradin.

«Est-il légal, Monsieur le Ministre, qu'un plaignant non seulement dirige une perquisition mais l'opère lui-même, exigeant l'éloignement des intéressés ?

«Quelles garanties peuvent actuellement nous donner des analyses et des

examens, faits avec la science qu'on voudra, si nous ne savons pas sur quels objets ils sont exécutés ?

«Je vous demande instamment, Monsieur le Ministre, d'ordonner qu'une expertise soit faite, complète et loyale, sur des objets mis à jour dans le gisement par les experts eux-mêmes en présence des deux parties.

Dents longues et dents courtes

Arrêtons-nous un instant et faisons le voyage de retour Paris-Glozel avec Emile Fradin :

«Je rentre à Glozel le lendemain du procès. Dans la soirée du même jour, nouveau coup de théâtre. Vers 16 heures, un visiteur très grossier voulait s'introduire de force dans le musée. Comme mon grand-père, âgé de 72 ans, voulait l'en empêcher, cet homme se précipita sur lui, le terrassa et à l'aide semble-t-il d'une pierre qu'il dissimulait dans sa main, lui fendit la lèvre et le blessa grièvemènt au maxillaire inférieur, lui cassant deux dents. L'agresseur prit alors la fuite mais je parvenais à l'arrêter avant qu'il ne monte dans sa voiture laissée sur la route. Là je l'obligeais à me donner ses papiers. Il s'agissait de M. de Verdelon, sous-lieutenant de spahis, habitant le château de Torciac dans la Haute-Loire.

«Mon grand-père déposa une plainte à la gendarmerie du Mayet de Montagne. Nous voici au 26 avril, nous sommes convoqués mon grand-père et moi au tribunal de Moulins pour l'épilogue judiciaire de cette rixe dans laquelle mon grand-père avait perdu les deux dernières dents qui lui restaient.

«Il devait y avoir bien longtemps qu'une audience correctionnelle n'avait provoqué une telle affluence et bien longtemps aussi que l'on n'avait assisté à des débats aussi passionnés. Et puis ce qui popularisa certainement les débats, ce fut pour les glozéliens et Me Campinchi, notre avocat, le souvenir du rôle joué par le Parquet de Moulins dans la perquisition qui souleva tant de protestations. Tout de suite lorsque l'huissier appela l'affaire de Verdelon, l'atmosphère se chargea d'orage.

«De Verdelon, assisté par son avocat, Me Monicat, retraça la scène qui l'amenait sur les bancs. Il affirme avoir été frappé d'un grand coup de bâton par mon grand-père. Celui-ci affirme le contraire... Me Campinchi ne tarde pas à prendre un réel avantage. L'ayant pris, il ironisera au détriment du Parquet de Moulins.

«Le lieutenant de Verdelon sera condamné à payer 600 F de dommages et intérêts à mon grand-père et 1 000 F d'amende.

«La guerre de Glozel n'est pas finie pour autant. Voilà maintenant que nos voisins les Genest se mettent à interdire aux automobiles d'entrer dans le

hameau pour arriver jusqu'au musée. Ils ferment le passage avec des barbelés. Nous sommes donc obligés d'intenter une action devant le juge de paix du Mayet de Montagne. Cette affaire dura un an. Pendant ce temps les voisins crèvent les pneus de voiture. La grand-mère alla même jusqu'à se coucher sur le chemin devant les autos. C'est incroyable !

«Le juge de paix après avoir entendu Me Mallat que j'avais chargé de nos intérêts et Me Epinat, avocat de Genest, donne le permis de citer et demande une descente sur les lieux.

«Genest fut condamné à 600 F de dommages et intérêts et aux dépens, et le public put enfin circuler sur le chemin pour se rendre au musée».

La justice et l'humour

A côté de cet humour grinçant folâtrait la caricature, et Glozel n'échappa pas à la verve des chansonniers de l'époque. Les échotiers chantaient : «A Moulins, à Moulins, on va vite. A Moulins, à Moulins, on va fort».

On vit paraître dans l'*Echo de Paris* du 8 mars 1928, sous la signature de «Prosper» :

«Une perquisition au musée du Louvre.

«Escroquerait-on le public en faisant payer 2 F d'entrée ?

«Une plainte de la Société des amis des vieux tableaux.

«Les toiles du Louvre sont-elles authentiques ?

«La police, au cours d'une descente, emporte de nombreuses pièces à conviction.

«On sait qu'une violente polémique s'est engagée depuis quelques semaines entre louvriens et antilouvriens, les uns prétendant que les toiles du musée sont authentiques, les autres affirmant qu'on ne montre au public que de pâles copies des grands chefs-d'œuvre.

«Hier après-midi, les événements se sont précipités.

«A une heure, la Société des amis des vieux tableaux déposait une plainte en escroquerie contre les conservateurs du musée. A deux heures, une perquisition était décidée et, vers trois heures moins le quart, une douzaine de policiers faisaient brusquement irruption dans les galeries, sous la direction de la société plaignante, M. Dussac lui-même.

«Malgré les protestations des gardiens et des conservateurs accourus à la hâte, les policiers firent une abondante moisson de pièces à conviction, que leur désignait d'un doigt vengeur, M. Dussac tout frémissant : la Joconde, les Noces de Cana, la Nativité, et une cinquantaine d'autres toiles furent jetées pêle-mêle dans des sacs qui furent ensuite dûment scellés.

«Au cours de la perquisition, quelques statues renversées par mégarde,

furent légèrement endommagées : le torse de la Victoire de Samothrace, notamment, est en miettes.

«Après l'opération, nous avons pu joindre M. Dussac qui s'est déclaré ravi :

— Je réserve pour mon avocat, nous a-t-il dit, certaines déclarations qui confondront définitivement les louvriens. Laissez-moi signaler seulement que nous avons trouvé des boîtes de peintures dans le bureau des conservateurs, et que nous avons surpris, dans une salle de primitifs, deux Anglaises, assises devant des chevalets, au moment même où elles avaient l'imprudence de commencer des faux.

«Nous tiendrons nos lecteurs au courant».

Un code de la Fouille en huit articles à l'usage des parlementaires qui auraient à intervenir dans l'affaire de Glozel fut publié dans *Cyrano*, le 11 mars 1928, sous la plume de Marcel Arnac :

«Article 1 — Les fouilles sont libres, sans formalités ni impôts — sauf ce qui suit...

«Article 2 — Tout individu désireux de pratiquer des fouilles devra en faire la demande au service des Mines, Grottes et Catacombes, sur papier timbré à 1,25 F, en centuple exemplaire, et joindre à chaque exemplaire : son certificat de naissance, son permis de conduire, sa carte d'électeur, ses diplômes universitaires, la photographie du Dr Regnault, sa dernière quittance de loyer, un bulletin de santé délivré par la mairie de son arrondissement, une attestation de bonne vie et mœurs, et 115,90 F en mandat, bon, timbre ou chèque postal.

«Article 3 — Tout individu ayant satisfait aux conditions ci-dessus, pourra retirer au service néolithique contre la somme de 8 786,75 F, plus le timbre, un permis de fouiller qu'il devra présenter à toute réquisition.

«Article 4 — Muni de ce permis de fouiller, l'individu en question peut procéder à des fouilles. Mais il doit le faire sans avoir recours à l'emploi d'instruments contondants. En outre, il devra se faire assister de Me Maurice Garçon (pour les galets), et du Dr Paul (pour les os).

«Article 5 — A ces conditions, il pourra faire des trous partout, sauf à demander l'autorisation au ministère de la Guerre, s'il s'agit de cavernes, et à M. Bader, s'il s'agit de galeries. Il ne pourra pénétrer dans les grottes qu'avec deux feux blancs à l'avant et un feu rouge au derrière, l'échappement libre demeurant toujours interdit. Il devra toujours tenir sa droite, corner dans les virages, et céder le pas aux fouilleurs qui déboucheraient à sa gauche.

«Article 6 — Il ne devra s'approprier, ni toucher, ni enlever, ni photographier, ni contempler les objets : vases, statues, ustensiles etc... qui pourraient se trouver dans les lieux découverts, restant entendu que :

«a) le contenu appartient de droit au Fisc

«b) le contenant, au ministère des Beaux-Arts

«c) le reste, au susdit individu.

«Article 7 — Il est défendu, sous peine d'amende, de buriner le long des murs. De même, tous hiéroglyphes tracés sur des galets de l'âge de pierre, pour affirmer que «Gînette vous aime pour la vie» ou souhaiter aux vaches un trépas prématuré, peuvent valoir à l'auteur, des poursuites judiciaires, la Société préhistorique française se portant partie civile.

«Article 8 — Si les objets découverts ne datent pas exactement de l'âge de pierre, le fouilleur est passible des peines suivantes :

«Retrait de la carte de fouilles.

«Une brique néolithique à chaque repas.

«Il ne reste plus qu'à souhaiter bonne chance aux intrépides fouilleurs (s'il en reste) et faire une prière à saint Fisc pour que notre distingué ministre des Finances, fort de cette loi récente, n'opère pas trop de fouilles... dans nos fouilles».

M. Bayle, expert ès duperies

Nous allons rencontrer maintenant un des personnages les plus remarquables de cette farce ignominieuse. Il s'agit de M. Bayle, chef de l'Identité judiciaire de Paris.

Pour vous donner une idée du personnage, examinons d'abord M. Bayle confronté avec la justice belge. Cela se passait en juin 1929, aux Assises d'Anvers, entre deux experts belges et M. Bayle appelés à déterminer un crime.

Les traces de métal de la panne droite du marteau trouvé chez l'un des assassins, sont imprimées dans l'os du crâne. Une griffe de trois stries, appelée patte d'oie par les experts, est reproduite dans l'os. Les experts belges déposent : «Il y a identification entre le marteau et son action de percussion ; identification également entre le jeu de stries qui se voit sur l'os et la panne droite du marteau. Chacune des identifications est suffisante et corrobore l'autre. Nous pouvons dire qu'aucun doute n'est possible. De même des images de micro-photographie du crâne, tirées sur papier, s'identifient absolument avec celles du marteau».

M. Bayle d'un ton préremptoire : «La coadaptation de la panne droite du marteau avec le crâne, peut être produite par la panne gauche, ou par un autre objet de pierre ou de fer à angle droit. Vous pourriez obtenir le résultat avec n'importe quel objet en métal, que vous avez en poche. Vous aurez des rayures identiques».

Et M. Bayle de tracer seize stries sur un morceau de papier et d'affirmer qu'elles sont en concordance...

On pourra lire dans le *XXème siècle*, journal belge : «L'impression générale, après cette audience, était nettement défavorable pour l'expert que la défense avait requis. Celle-ci, semble-t-il, a vu disparaître son meilleur atout. Il lui en coûte 50 000 F, disait-on au Palais».

En guise de dénouement, les deux accusés furent condamnés sévèrement, malgré la savante démonstration d'un expert coûteux qui n'avait pu opposer qu'une «affirmation fausse» selon l'expression du ministère public. M. Bayle n'était prophète qu'en son pays ! Cette affirmation ne fut d'ailleurs pas la seule à être fausse car en prêtant serment, Monsieur Bayle avait déclaré être docteur ès sciences alors qu'il était licencié.

Encore un trait pittoresque de ce personnage. Il commença sa déposition en déclarant qu'il avait relevé une telle accumulation d'erreurs dans le rapport de l'un des experts, qu'en conscience il ne pouvait pas ne pas venir. C'était une de ces consciences tellement remarquables, qu'elles se monnaient chèrement...

Dans l'affaire Almazoff, il affirma que le sang des taches relevées sur un vêtement et le sang de l'accusé Rigaudin se comportaient de la même façon face à la réaction de Bordet-Wasserman (recherche de la syphilis) et face à des bacilles typhiques et paratyphiques A et B. Plusieurs médecins protestent ; ces réactions ne peuvent être étudiées que sur du sang vivant. M. Bayle répondra qu'il est «certain que n'importe quel sang desséché de n'importe quel individu humain se comportera de la même façon, vis-à-vis de la réaction de Bordet-Wasserman, justement parce qu'elle ne donnera aucun résultat». M. Bayle ou l'art de flouer... Et vous n'avez pas lu le plus sensationnel de cette affaire. En effet, ces fameuses taches de sang étaient composées de matières fécales !

Toute histoire a sa morale et celle de M. Bayle devait mal se terminer, du moins pour lui. Il dut payer de sa vie son intervention en tant qu'expert dans une autre affaire judiciaire.

Un propriétaire, Dichamp, se voit accusé par son locataire, Philipponet, d'avoir surchargé les chiffres du bail, mettant 12 000 F au lieu de 30 000, de peur d'être pris en flagrant délit de spéculation illicite. Le tribunal désigne l'expert Vigneron qui conclut : «Les chiffres ont été repiqués. J'ai vu très lisiblement apparaître, sous les chiffres en rouge, la silhouette des chiffres formant la somme initialement portée. Chacun peut le constater avec une loupe puissante».

Dichamp inculpé demande à Bayle une contre-expertise. A grand renfort de mots scientifiquement ronflants, Bayle déclare le contraire de Vigneron sur 47 pages au lieu de 9 pour ce dernier. Mais avec tout cet étalage de

science technique, il ne reste plus rien du document qui fait l'objet du litige. Hé oui Monsieur Bayle l'a détruit en procédant à ses expériences ! Le tribunal prononce un non-lieu.

Philipponet, fou de rage, tuera l'expert de l'Identité judiciaire. Le pauvre expert Vigneron fut révoqué afin de constituer un témoin à charge de moindre importance au procès Philipponet. La solidarité à l'égard de ses sbires est plus importante aux yeux de la Justice que la justice elle-même.

A ce procès, plusieurs dépositions ont confondu la mémoire de cet expert cauteleux : «M. Bayle gagnait officiellement 60 000 F par an, dont 40 000 d'appointements et 20 000 pour ses expertises. Or d'après sa première femme, il en gagnait 400 000. A côté de son laboratoire officiel de l'Identité judiciaire, il en avait créé un autre, où il s'occupait de tout autre chose, et dont il tirait toutes sortes de profits». Faut-il ajouter que ces faits furent confirmés lors de la liquidation de sa succession familiale ?

Donc, après la perquisition «en règle», les caisses remplies d'objets furent confiées aux soins compétents de l'expert Bayle de l'Identité judiciaire.

M. Bayle avait voulu s'entourer de toutes garanties, du moins pouvons-nous le penser puisqu'il ne remit son rapport au juge d'instruction de Moulins que quatorze mois après avoir reçu les caisses, soit en mai 1929. Et ce n'était que la première partie qui ne comprenait pas moins de 150 pages dactylographiées et 50 planches photographiques et relative uniquement aux tablettes.

Durant ces quatorze mois l'expert donna tout renseignement à la presse, chaque fois qu'elle l'interrogeait, bien que ce travail soit destiné à la justice et dès lors confidentiel. La campagne de dénigrement que mena la Société préhistorique durant ces mois se trouva ainsi alimentée régulièrement par des résultats d'observations faites par nos experts judiciaires. Au bout d'un an pas une seule page n'avait été rédigée.

Le 6 octobre 1928 le Dr Morlet lui adressa la lettre ouverte suivante :

«Vichy, le 6 octobre 1928

«Monsieur,

«Dans les nombreuses interviews que vous donnez, vous insistez sur le fait que vous n'êtes ni glozélien ni antiglozélien, que vous ne voulez rien connaître de «l'affaire de Glozel».

«S'il en avait été ainsi, vous auriez attendu, pour en parler, d'avoir terminé votre rapport et surtout, chef de l'Identité judiciaire, vous n'en auriez jamais fait connaître le contenu avant de l'avoir déposé entre les mains du juge d'instruction.

«En agissant autrement, vous avez fait œuvre de partisan.

«D'ailleurs, dès le 10 juin, un journal du soir n'a-t-il pas pu publier :

«Depuis près d'un mois, nous connaissons le résultat des analyses de Monsieur Bayle : il est nettement défavorable à l'authenticité de Glozel», alors que dans les interviews données le lendemain vous reconnaissiez que vos travaux étaient loin d'être terminés ? Votre opinion aurait-elle donc devancé vos recherches ?

«Et si, après avoir tant attendu, vous vous hâtez maintenant de la faire connaître, avant d'avoir déposé votre rapport, n'est-ce point parce que le procès en diffamation intenté à M. Dussaud revient prochainement ?

«Nous discuterons vos déductions quand vous les aurez nettement et clairement exposées dans votre rapport.

«Mais dès aujourd'hui, quelles garanties offrent à vos yeux, même vos propres recherches puisque vous ne savez pas sur quels objets vous les avez exécutées. Vous n'ignorez pas, en effet, qu'ils ont été prélevés par le plaignant lui-même, s'enfermant, pour cela, seul dans le musée. Comme l'écrivit alors *Le progrès civique* : «Monsieur Fradin avait-il été autorisé à le fouiller, avant ce M. Regnault ?»

«Qu'on le veuille ou non, Glozel est un problème scientifique et on ne peut le résoudre que par l'étude de toutes ses données. La vraie science, d'ailleurs, ne tient-elle pas à embrasser sans limite toute la question posée ; à rechercher les preuves d'authenticité de la même façon qu'elle s'efforce de déceler la fraude ? Et les preuves qu'on avait crues contraires — racine pliée en épingle à cheveux, laine coloriée à l'aniline — s'expliqueront peut-être le plus simplement du monde s'il s'agit bien d'objets provenant du musée. En effet, ceux qui ont assisté aux fouilles de Glozel savent que, lorsqu'en le retirant, on brise un objet en argile cuite, redevenue malléable au cours des millénaires, on en ressoude exactement les morceaux en les réappliquant l'un contre l'autre : mais entre les bords peut se plier une racine perforante ou tomber un filament de laine coloriée. D'ailleurs, comme l'argile est cuite, la racine que vous considérez comme vivante aurait été également cuite avec l'objet si elle y avait été introduite au cours de sa fabrication.

«Aussi bien, est-il fort regrettable, que vous n'ayez pas cru bon de répondre à ma demande instante de vous voir effectuer vous-même les prélèvements dans nos collections et dans le champ des fouilles (deuxième lettre ouverte au garde des Sceaux).

«Vous avez préféré travailler avec des œillères.

«Vous n'êtes pas allé à Glozel ? vous a-t-on demandé — Non, et je ne veux pas y aller !

«Craindriez-vous d'y voir des os parfaitement fossilisés (analyses de Lyon, de Porto, d'Oslo) ; des sculptures que de très grands artistes ont qualifiées de chefs-d'œuvre ; des os de renne gravés ; des tablettes inscrites recouvertes de vitrifications anciennes ; des ossements humains avec des

particularités anatomiques inconnues de nos jours, etc... ?

«Quoi qu'on fasse, Monsieur, la vérité prévaudra. L'existence de l'homme quaternaire fut repoussée, au nom de la science, par un savant tel que Cuvier. L'ingénieur Edouard Harlé prouva scientifiquement que les peintures préhistoriques d'Altamira étaient l'œuvre moderne des petits pâtres espagnols !

«Ainsi de Glozel... C'est même à cela, a-t-on pu écrire, que se reconnaît l'importance d'une découverte.

«Veuillez agréer...»

Comme le procès en diffamation Fradin/Dussaud est retardé, Bayle déclare que ses expertises sont loin d'être terminées.

Enfin le procès doit avoir lieu en juin 1929, le pauvre M. Bayle passe alors quatre nuits blanches pour sortir un embryon de rapport qui semble suffire au juge d'instruction de Moulins puisque sur cette base, Emile Fradin est inculpé d'escroquerie ; cela juste la veille du jour où le procès en diffamation calomnieuse passe devant la 12ème chambre du tribunal de la Seine, le 5 juin 1929.

Nouvelle lettre ouverte de Morlet à Bayle :

«Vichy, le 11 mai 1929

«Monsieur,

«Chacun sait que l'incroyable perquisition de Glozel ne fut machinée que pour sauver M. Dussaud du délit de diffamation. Si vous venez de passer «quatre nuits blanches» (quelle précipitation soudaine !) c'est encore parce que le procès en diffamation Fradin contre Dussaud doit venir le 5 juin devant les juges parisiens. Il faut à tout prix donner le pas au tribunal de Moulins !

«Mais que penser du procédé qui consiste à divulguer bruyamment des résultats pour impressionner la foule et à se retrancher derrière le secret professionnel lorsqu'il s'agit de publier les analyses dont on sent soi-même la carence ?

«D'ailleurs, vos conclusions contre l'authenticité ont toujours été infiniment plus pressées que vos travaux.

«Au mois d'octobre, elles les ont devancés de sept mois. Quelle prescience !

«Mais vous ne doutiez pas alors que la vérité serait pour la foule ce qu'il vous plairait de la faire.

«Hélas ! l'authenticité de Glozel n'a jamais eu pour vous le moindre intérêt ! Il fallait à votre gloire policière un délinquant !

«Vous avez eu tort, Monsieur, de méconnaître ce que la vérité porte en elle de force invincible.

«Vous avez étayé toutes vos observations sur le prétendu fait que les tablettes de Glozel n'ont été soumises qu'à «un essai de cuisson», puisque «la terre dont elles sont composées est extrêmement friable». Il ne faut pas, en effet, pour votre démonstration, qu'elles aient été cuites à plus de 150°, car les débris végétaux — que vous dites y trouver — auraient été détruits.

«Or M. Bruet, vice-président de la Société géologique de France, a prouvé scientifiquement que nos tablettes, trouvées en effet ramollies dans le sol, comme les tablettes égéo-crétoises et mésopotamiennes, ont été cuites à plus de 500°. D'ailleurs, en cuisant de l'argile du gisement qui a servi à les confectionner — comme l'a encore démontré M. Bruet — elle ne prend la teinte des tablettes de Glozel qu'à partir de 500°. Mais, une fois cuite, elle ne se ramollit, ni ne se délite plus dans l'eau. Pour qu'elle récupère à nouveau sa malléabilité tout en conservant sa coloration rougeâtre, il faut simplement des milliers d'années !

«Je vous mets au défi de reproduire expérimentalement ce phénomène. Avec M. Bruet, M. le professeur Halle, du musée national d'histoire naturelle de Suède, et M. Söderman, professeur de technique policière à la faculté de Droit de Stockholm, ont décelé dans nos tablettes à inscription la présence de racines fossiles qui n'ont pu les pénétrer qu'après cuisson, puisqu'elles ont vécu à l'intérieur, comme le prouve la couronne de limon sans phyllites qui les entoure. Enfin, quelques tablettes portent des inscriptions qui ont, en quelque sorte, été, dès l'origine, mises sous scellés par des écoulements vitreux dont la patine irisée établit sans conteste la haute antiquité.

«L'authenticité de Glozel, Monsieur, est actuellement bien prouvée pour les savants de bonne foi et pour les générations à venir qui n'auront pas été compromises dans la lutte.

«Quant aux autres, nous n'avons que faire de leur approbation.

«Veuillez agréer...»

Le rapport de M. bayle

Le rapport Bayle porte sur l'étude de trois points principaux :
— les tablettes et les poteries
— les objets en roches diverses
— les objets en os

Tablettes et poteries

M. Bayle prétendait que les tablettes n'étaient pas cuites malgré leur couleur rouge, alors que l'argile du gisement de Glozel est jaune. Il faut faire

cuire cette argile à 450° C pour obtenir cette rutilance, ce qui suppose un matériel que M. Fradin a bien caché puisqu'on ne l'a pas retrouvé. De plus à cette température la tablette est dure et ne se délite pas dans l'eau, or celles retrouvées sont très malléables et se désagrègent rapidement au contact de l'eau. Le rapport comprenait de nombreuses photographies montrant la dissolution dans l'eau d'un fragment de tablette en une minute vingt secondes. Comment alors ces tablettes ont-elles pu parvenir jusqu'à nous ? Mais simplement parce que le milieu enveloppant dans lequel elles étaient enfouies était de même densité et assurait leur pérennité.

Pour obtenir une tablette glozélienne il faut la chauffer à 450° C, elle sera alors rouge et puis patienter quelques milliers d'années pour obtenir son ramollissement et sa faculté de se désagréger dans l'eau. Pour faire croire que l'argile de Glozel chauffée à moins de 150° prend la coloration des tablettes, Monsieur Bayle avait mis au point un subterfuge que le docteur Morlet a décrit :

«Aux visiteurs qu'il attirait dans les laboratoires de l'Identité judiciaire, Bayle présentait un morceau de tablette anépigraphique. Ce fragment, trouvé ramolli dans le sol, comme beaucoup de nos tablettes et de nos poteries, porte encore d'un côté les traces du linge dans lequel on l'avait remonté à la ferme, et quelques traits de signes alphabétiformes. On peut en outre se rendre compte sur des reproductions photographiques : 1) qu'il s'agit bien d'une plaque d'argile comme les tablettes, avec brisures nettes des bords. 2) que ce fragment de tablette porte encore, dans un angle, deux signes alphabétiformes, l'un entier, l'autre en partie coupé par la cassure franche de la tablette à ce niveau.

«Lors de mes dépositions, poursuit Morlet, j'ai obligé le juge d'instruction de Moulins à faire ces constatations sur la photo 44, jointe au rapport. Nous sommes loin de la «simple motte de terre informe» dont parlent les experts et qui leur servit à faire tant de dupes. Car Bayle, et c'est là une supercherie qui paraîtrait incroyable si l'on ne connaissait la vie de cet expert, Bayle présentait cette tablette glozélienne, informe et redevenue malléable, comme un «morceau de terre plastique» douce et crue. Puis la chauffant ostensiblement à 120°, il montrait qu'elle avait bien la même couleur que l'argile rougeâtre des tablettes. Donc, les tablettes de Glozel n'étaient pas cuites à plus de 120°. Cette prétendue terre plastique était cuite depuis des millénaires puisqu'il s'agissait d'une tablette en partie anépigraphique trouvée dans le gisement. Elle avait donc la même teinte que l'argile des tablettes à inscriptions et il était superflu de la chauffer. Mais ce tour de passe-passe bernait tout le monde.

«Monsieur Bayle qui avait envoyé quelqu'un prendre clandestinement de l'argile dans le gisement de Glozel se gardait bien d'effectuer avec elle sa

démonstration des teintes semblables : teinte de l'argile crue chauffée à 120° et teinte rougeâtre des tablettes. Il savait qu'elle échouerait. Aussi ce double phénomène (malléabilité, persistant avec la couleur rougeâtre) qui ne peut être reproduit de nos jours, est-il pour les tablettes glozéliennes, une preuve indiscutable de haute antiquité, donc d'authenticité.

«Quant au phénomène de déliquescence, celui-ci avait été observé sur des tablettes égéo-crétoises, qu'une simple pluie anéantit, lorsqu'elles sont retirées du sol où elles étaient demeurées intactes durant des millénaires.

«L'effritement et la malléabilité des tablettes de Glozel constituent une preuve formelle d'authenticité puisqu'il s'agit en fait d'un retour à l'état argileux ancestral par réhydratation au cours des millénaires».

M. Bayle, qui n'a pas les yeux dans sa poche, a trouvé dans ces tablettes des fragments de végétaux chlorophylliens. Voilà une preuve écrasante de la frauduleuse entreprise de Fradin ! D'autant plus qu'à l'aide d'innombrables schémas et courbes de comparaison avec des plantes d'herbier, les débris végétaux découverts se sont avérés avoir moins de cinq ans. (Nous sommes en mai 1929, et c'est le 1 mars 1924, tout juste cinq ans auparavant que Glozel émerge — Mais bon sang c'est bien sûr, dirait de nos jours le commissaire Bourrel !)

Nous qui ne sommes pas expert judiciaire, examinons simplement les faits qui nous sont proposés : les tablettes sortent de terre dans un état de malléabilité telle qu'elles sont très fragiles, elles se cassent très facilement durant la phase d'extraction, on recolle les morceaux par simple pression des doigts. Des doigts qui ont fouillé le sol, pas des doits aseptisés, des doits qui peuvent transporter des brins végétaux. Ces tablettes, recollées, ou extraites sans dommage, sont déposées sur l'herbe au bord de la tranchée pour être ensuite portées à la ferme où elles seront mises à sécher sur un lit de foin sur une surface plane.

Des mains sales, de l'herbe, du foin ; comment ces tablettes *humides* pourraient-elles ne pas accrocher l'un ou l'autre des éléments avec lesquels elles entrent en contact ?

Et même s'il y avait de la chlorophylle dans les tablettes : l'académie des Sciences devait publier le 2 avril 1930 que la chlorophylle, une fois soustraite à l'action de l'oxygène, peut se conserver inchangée pendant des milliers d'années.

Notre ami Bayle, lui, avait réussi à détruire la chlorophylle à 150°, mais à l'air libre. Il s'agit là d'une nuance qui ne pouvait arrêter l'essor de notre Sherlock Holmes... en herbe !

Des grains de pollen ont aussi retenu son attention. Il est regrettable que M. Bayle ait ignoré la présence de pollen dans des sites d'époque glaciaire, cela lui eût épargné une nuit blanche !

Mais que sont tous ces arguments face aux racines fossilisées retrouvées pénétrant les tablettes cuites ?

La présence de fibres teintes à l'aniline a beaucoup préoccupé notre expert qui n'a «malheureusement pu effectuer que des observations d'ordre optique» et a constaté que la coloration de ces fibres avait subi une altération très sensible durant le temps qu'elles avaient passé dans ses laboratoires alors qu'elles avaient des teintes très pures en y entrant. Notre observateur reconnut après la sortie de son rapport que ces filaments avaient pu être véhiculés par l'air...

Objets en roches diverses

Le laboratoire d'expertise de l'Identité judiciaire, en examinant les objets en roches diverses, semble avoir confondu la patine géologique vieille d'un nombre incommensurable d'années avec la patine archéologique des gravures figurant sur ces roches. Du moins M. Bayle souhaite-t-il que ces patines soient identiques pour pouvoir authentifier le site. Même si les objets gravés avaient été laissés à l'air libre, jamais la patine archéologique ne parviendrait à s'identifier à la patine géologique. De toute façon, nous nous trouvons vraisemblablement en présence d'objets votifs qui furent ensevelis sitôt travaillés et donc soustraits à l'action des agents atmosphériques.

Cette patine archéologique prouve bien que M. Fradin a buriné les cailloux de son champ durant les longues soirées de l'hiver précédent. Il s'agit d'un raisonnement simpliste mais tout-à-fait logique. M. Bayle est tout de même inconséquent, car les galets gravés ramassés dans la remise par la police judiciaire et qui étaient l'œuvre incontestée d'un faussaire, présentaient une patine de fabrication identique à la patine géologique. Ces galets correspondaient pourtant au postulat de M. Bayle qui ne les a néanmoins pas pris en considération.

Objets en os

Autre exemple de faux diagnostic à allure scientifique portant sur un peigne à quatre dents au sujet duquel M. Bayle a écrit : «Quant à la matière intersticielle, elle est parfaitement intacte. Pour rendre ce fait particulièrement sensible, nous avons décalcifié une seule dent du peigne, en la plongeant dans un tube à essai rempli d'une solution diluée d'acide chlorhydrique. Au bout de 48 heures, nous avons constaté que cette dent était devenue molle et flexible, sans avoir rien perdu de sa forme, qui était demeurée absolument intacte».

Le Dr Morlet répondit à cette affirmation dans le *Mercure de France* du 1er janvier 1932 : «Or, comme l'a souligné un constat d'huissier, comme ont pu s'en rendre compte les témoins nombreux qui assistaient à l'inventaire, comme ont pu le voir les lecteurs de l'*Oeuvre* du 6 décembre 1931, qui a reproduit la photographie du peigne au moment de sa restitution, la dent

plongée dans la solution d'acide chlorhydrique a été presque entièrement dissoute. Il ne reste d'elle qu'une simple pellicule mince et transparente. Donc, contrairement aux affirmations des experts policiers, cette dent de peigne était fortement minéralisée, c'est-à-dire fossilisée, puisque presque toute sa substance s'est dissoute en milieu chlorhydrique».

Mais là encore, la démonstration n'est pas terminée. Elle prend toute son amplitude lorsqu'on apprend que ce peigne n'est pas en os... mais en ivoire. Il en va de même pour le harpon symétrique, le grand hameçon et les aiguillettes qui eux aussi n'ont pas plus de quelques années et qui ne sont pas en os comme a pu l'affirmer le laboratoire de l'Identité judiciaire, mais en bois de cervidé !

Quel esprit malin nous agite donc ? M. Bayle a dit que ces objets étaient récents, n'allons pas le taquiner avec ces quelques petites différences concernant la matière et non l'âge qui fait le sujet de ce rapport.

Le Dr Morlet, lui qui, ne l'oublions pas, était pris à partie dans cette affaire, concluait : «Après tout, prendre de l'ivoire pour de l'os frais n'est pas pire que prendre des matières fécales pour du sang. Et c'est moins dangereux pour l'inculpé. D'ailleurs, de tels détails insignifiants à leurs yeux, ne pouvaient troubler le sommeil des experts de l'Identité judiciaire, puisque, pour le public, la vérité était ce qu'ils la faisaient».

L'assassin et le «faussaire»

Mais savez-vous qu'Emile Fradin reçut la visite de Philiponnet ?

«Le 17 septembre, alors que j'étais en pèlerinage à Lourdes, j'appris par les journaux l'assassinat de M. Bayle, le chef de l'Identité judiciaire.

«Le meurtrier était un nommé Emile Philiponnet. Depuis plus de deux ans, il était en procès avec son propriétaire au sujet d'un acte sous-seing privé qui contenait certaines clauses relatives à un bail avec mobilier évalué je crois à 3 500 F.

«Philiponnet avait à ce sujet déposé une plainte au mois de janvier 1926, et un expert, M. Vigneron, avait été commis pour fournir un rapport, lequel donna satisfaction à Philiponnet. Mais par suite d'une omission dans la procédure, il fallut faire une seconde expertise, et ce fut Bayle qui fut chargé d'examiner les pièces.

«Les constatations du directeur de la police judiciaire à ce sujet, furent très différentes de celles de M. Vigneron. Ce dernier avait aperçu à la loupe des traces d'anciens chiffres. Philiponnet estima qu'il avait été lésé par le nouvel expert et jura alors de se venger.

«Quinze jours après environ, j'eus la visite de M. Philiponnet qui me dit

qu'il venait visiter le musée de Glozel et voulait par là se rendre compte si les découvertes étaient authentiques ou non.

«Je me souviens encore de ces paroles, lorsqu'il quitta le musée : «Ecoutez, M. Fradin, je suis très heureux. Je me rends compte de l'authenticité de Glozel. Monsieur Bayle est un bandit. Dans quinze jours, trois semaines, vous verrez sans doute ma photo dans les journaux ; je ne vous en dis pas plus».

«En effet, quinze jours à peine après cette entrevue, j'ai vu dans les journaux la photo de l'homme qui m'avait rendu visite à Glozel. J'ai très bien reconnu M. Philiponnet. Il avait mis son projet à exécution, à savoir se venger de M. Bayle».

La société préhistorique deboutée

Selon une nouvelle loi, le tribunal de Cusset dont dépend Glozel doit être rétabli le 1er octobre 1929. Mais cette loi précise que les affaires dont l'instruction est terminée, resteront auprès du tribunal qui les a instruites. L'affaire restera donc à Moulins et plus précisément entre les mains du procureur Viple, archéologue à ses heures et aux premières heures de Glozel.

Les avocats d'Emile Fradin vont tout mettre en œuvre pour empêcher la fin de l'instruction avant le 1er octobre. Ils lancent un déclinatoire d'incompétence. Ainsi le jugement de la chambre des mises en accusation ne sera rendu que le 30 septembre. Le lendemain le tribunal de Cusset entre en fonction. Et M. Viple est dessaisi de l'affaire, à son grand dam !

Le tribunal de Cusset dirigé par M. Besson, ne réunit que des magistrats étrangers à la cabale, et ce procureur de la République prononcera le 25 juin 1931, son réquisitoire de non-lieu en insistant sur le fait que «des savants notoires ont repris et réfuté tous les arguments invoqués» contre l'authenticité.

Devant ce cinglant échec, Me Maurice Garçon, avocat de la Société préhistorique, annonce que sa cliente interjettera appel de la décision et qu'il déposera un mémoire lourd de faits accablants pour Fradin, devant la chambre des mises en accusation de Riom. Ce mémoire n'était qu'une redite de nombreux épisodes, telles la commission internationale et les expertises de Bayle. Rien n'y fera. Le 30 juillet 1931, la cour d'appel de Riom confirmera en tous points l'ordonnance de non-lieu et condamnera la Société préhistorique à un franc de dommages et intérêts et aux dépens.

«La justice a beau marcher *pede claudo*, un jour vient où elle confond la calomnie» (S. Reinach).

Morlet ne joue pas sur les mots

Poursuivons le cours de cette justice aux innombrables méandres avec laquelle Glozel aura eu tant à en découdre.

Nous avons donc vu que le 10 janvier 1928, les Fradin assignent Dussaud en diffamation devant la 12ème chambre correctionnelle du tribunal de la Seine. Ils demandent une expertise contradictoire afin qu'une discussion loyale et fructueuse mette fin à ces joutes stériles. C'est alors que la Société préhistorique dépose plainte entre les mains du procureur de la République de Moulins qui tout-à-fait fortuitement est un antiglozélien ayant pris part à la controverse et qui déclenche incontinent la perquisition que l'on sait. Le juge d'instruction de Moulins remet ensuite à l'expert Bayle le tas d'objets ramassés pêle-mêle par le président de la Société préhistorique, à la fois plaignant et surveillant de la perquisition (paradoxe on ne peut plus malencontreux dans la défense des intérêts de cette partie civile dont l'omniprésence constitue à tout le moins un vice de forme). Mais l'information ayant été ouverte contre X, les Fradin auront tout juste le droit de se taire. Et si la cour d'appel de Riom donne raison aux Fradin contre la Société préhistorique, lors de son arrêt rendu le 30 juillet 1931, par contre Dussaud s'évertuera à retarder l'échéance du procès en diffamation qui ne se déroulera qu'en 1932.

Mais nous ne sommes pas encore là et vous allez voir qu'il n'y a pas qu'Emile Fradin à jouer les plaideurs.

Le Dr Morlet n'apprécia pas du tout l'expression «manœuvres frauduleuses» attribuée à ses propres campagnes de défense, qu'il découvrit dans le *Journal des débats* du 13 mai 1929, et il assigna sans plus attendre et le journal et la Société préhistorique qui était responsable de cette publication, devant le tribunal de Clermont.

Le 18 octobre 1929, se déroula l'audience qui prit la forme d'une joute oratoire entre Me Audollent défenseur de Morlet et Me Maurice Garçon, défenseur de la Société préhistorique et du *Journal des débats*. Me Audollent conclut qu'il était temps de faire cesser le scandale de ces diffamations systématiques, périodiquement reprises pour empoisonner la vie d'honnêtes gens dont le seul tort est de n'avoir pas demandé l'estampille officielle. Me Maurice Garçon, malgré ses effets de manches et de dialectique, ne réussira pas à convaincre le tribunal que Glozel n'est qu'une farce ridicule, dont le scénario a porté à la science française un sérieux préjudice. Le tribunal de Clermont rendra son jugement le 26 octobre 1929, un jugement dont les attendus sont assez inattendus. Et pour cause : la Science demande à la Justice de trancher la question de principe par voie de condamnation, mais la Justice pour cela doit en référer à la Science.

Voyez plutôt :

«Attendu que l'on ne saurait considérer ce membre de phrase comme une expression malheureuse ayant échappé à la plume de son auteur : l'auteur, en effet, n'ayant pas écrit : les publications de Morlet, ou les brochures de Morlet, mais bien : «Les libelles de Morlet» ; attendu que si le terme «libelles» a pour étymologie *libellus*, diminutif de *liber*, et signifie petit livre, il n'est jamais plus employé dans ce sens, mais bien dans celui que lui donne Littré : «Ecrit ordinairement de peu d'étendue, satirique, injurieux, diffamatoire» ; attendu qu'il n'est pas douteux pour le tribunal qu'il a bien été employé par l'auteur de l'article dans ce sens péjoratif ; attendu d'autre part, qu'en donnant à la phrase son sens grammatical, les libelles de Morlet doivent être considérés comme constituant des manœuvres frauduleuses ; qu'il en résulte que, pour le lecteur moyen, et à plus forte raison pour les lecteurs du *Journal des débats*, la seconde phrase critiquée contient une allégation diffamatoire à l'égard de Morlet... Attendu que, si la diffamation existe, il y a lieu de tenir compte de ce qu'aucun préjudice ne paraît avoir été causé à Morlet en tant que médecin, et de ce que c'est plutôt son amour-propre de préhistorien qui paraît avoir eu à souffrir de l'article incriminé que sa qualité d'honnête homme, à laquelle tout le monde, en dehors de la Société préhistorique de France, s'est toujours plu à rendre hommage...»

En conséquence, le président de la société et le gérant du *Journal des débats* furent condamnés à 16 F d'amende avec sursis et à 1 000 F de dommages et intérêts, ainsi qu'à l'insertion du jugement dans cinq journaux aux frais des prévenus.

La Société préhistorique et le *Journal des débats* interjettèrent appel devant la cour d'appel de Riom, le 28 février 1930. La cour ne fera que confirmer la décision du tribunal de première instance, en réduisant toutefois les dommages et intérêts à 1 F. Les prévenus essayèrent de soutenir qu'ils n'avaient pas voulu prendre Morlet comme cible mais plutôt le guêpier tendu par les Fradin aux naïfs tel que Morlet !

La cour déclara que les prévenus étaient trop avertis des nuances de la langue française pour que cette explication soit plausible et qu'ils avaient, au contraire, rédigé l'article d'une manière équivoque qui constituait une diffamation à l'égard du Dr Morlet.

Dussaud dépose

Rappelez-vous que la 12ème chambre correctionnelle de la Seine avait décidé de subordonner sa décision à celle du tribunal de Moulins, du fait de la litispendance. Mais il fallut pourtant bien arriver à fixer un jour cette audience.

TRIBUNAL DE MOULINS

CHAMBRE D'INSTRUCTION

AVERTISSEMENT

Le Juge d'instruction près le Tribunal de Moulins invite le nommé Fradin Emile 19 ans, demeurant chez ses parents, à Glozel Cne de Ferrières s/ Sichon à se présenter à son cabinet au Palais de Justice, à Moulins, le Mardi 4 Juin 1929, à 10 heures du matin, pour être interrogé sur les faits qui lui sont imputés, lui déclarant que, faute de comparaître sans excuse légitime, il sera décerné contre lui, mandat de comparution ou d'amener.

Moulins le 1er Juin 1929

Le Juge d'Instruction

fac-similé de la première convocation envoyée à Emile Fradin

Voyons en détail la déposition de M. Dussaud consignée in extenso par un témoin assermenté :

«Le président commence par l'interrogatoire de M. Dussaud, conservateur du musée du Louvre, prévenu d'avoir injurié les Fradin, en les traitant de faussaires et de mystificateurs, et d'avoir fait porter sur eux des imputations diffamatoires, en disant qu'ils avaient fabriqué du vieux neuf historique (sic).

«M. Dussaud explique alors sa position. S'il s'est occupé de Glozel, c'est à cause de ses fonctions au musée du Louvre. Quand le Dr Morlet, en novembre 1925, lui apporta des tablettes sur lesquelles il croyait reconnaître des caractères phéniciens, ces inscriptions parurent au savant épigraphiste un ramassis de signes quelconques.

«Dans une communication à l'académie réunie en comité secret, le 16 septembre 1927, il conclut, au point de vue épigraphique, au rejet des inscriptions. Ces pièces étaient radicalement fausses. Cela lui valut des injures. Des plaintes contre lui furent même portées en haut lieu sans résultat. Il dut, naturellement, recevoir beaucoup de journalistes et craignit de leur avoir trop fait confiance, surtout en ce qui concerne l'envoyé du *Matin*, dont l'article devait provoquer la plainte en diffamation des Fradin.

«M. Dussaud aura cet aveu : j'ai toujours prétendu que c'était Emile Fradin qui avait falsifié les objets. Mais Emile Fradin a parfaitement le droit de fabriquer toutes les céramiques qui lui plaisent, et en disant qu'il l'a fait, je n'ai fait que confirmer son droit. Il n'y a pas là d'insulte, ni de termes qui puissent le blesser. En tout cas, comme c'est lui seul qui a sorti ces objets, si ce n'est pas lui qui les a faits, qu'il nous dise qui les a faits !»

Les glozéliens à la barre

Le docteur Morlet est appelé comme témoin ainsi que Salomon Reinach qui déclare :

«Il n'y eut jamais d'objets faux trouvés dans les fouilles régulières de Glozel. Au moment de l'enquête faite par la police, on a conduit les policiers à un endroit de l'étable que je connais bien, et où, une main inconnue — qui a bien fait de rester inconnue — avait déposé quelques misérables imitations des objets gravés de Glozel.

«J'en ai vu deux. Ce sont des copies, de mauvaises copies, qui ne peuvent prêter à aucune espèce d'investigation, tellement la fausseté est apparente. Tout le reste est absolument authentique ; attribuer ces choses à un modeste paysan, comme était alors et comme est encore Emile Fradin, c'est vraiment s'insurger contre le sens commun.

«Au point de vue moral, Emile Fradin est incapable d'avoir fait un faux.

Au point de vue intellectuel, les tablettes présentent une écriture nouvelle, qui n'est copiée sur rien, qui n'a d'analogies étroites nulle part. Comment un garçon qui n'a fait que des études primaires, aurait-il imaginé ces choses ?

«Pourtant on le diffamait ; or il ne méritait ni cet excès d'honneur ni cette indignité.

«J'ai vu les objets sortir de l'argile et entendu M. Depéret me dire : Il n'y a pas le moindre doute ; cette argile est intacte. Si l'on avait introduit des objets, cela se serait vu ; cela se verrait même au bout de dix ans. Après de telles affirmations, je n'avais aucune raison d'entendre les objections qui, la plupart, venaient de gens n'ayant jamais été aux fouilles».

Le témoignage des glozéliens se poursuit par la déposition de M. Loth : «Il est impossible qu'on fabrique deux mille objets et qu'on les enfouisse dans un champ de proportions limitées, sans qu'un seul paysan puisse s'en apercevoir...

«Même en supposant l'impossible, que personne ne se soit aperçu de ce que les Fradin fabriquaient, enfouissaient en terre, quelqu'un s'en serait aperçu : le Dr Morlet qui fouilla côte à côte avec eux pendant au moins deux ans, et dont personne ne conteste la remarquable intelligence et l'esprit des plus critiques...

«Et puis il faudrait supposer qu'Emile ait réuni en sa personne les qualités les plus extradordinaires : graveur, dessinateur merveilleux, épigraphiste comme je n'en connais pas, anatomiste très averti, car dans les idoles bisexuées ou monosexuées, il y a des particularités que seul un anatomiste comme le Dr Morlet pouvait apercevoir.

«M. Bayle avait déclaré que les tablettes à inscriptions de Glozel étaient modernes parce que, mises à l'eau, elles se dissolvaient. Je priai M. Viennot, chef des travaux de laboratoire de géologie appliquée à la Sorbonne, de faire l'expérience sur une tablette sumérobabylonienne datant de 1 400 ans avant notre ère, déchiffrée et traduite. M. Viennot fit l'expérience et m'écrivit, ainsi qu'au Dr Morlet, qui a publié sa lettre. La tablette s'était dissoute immédiatement dans l'eau. J'en ai conclu que les expériences de M. Bayle n'étaient nullement démonstratives. Voilà tout».

Il y aura encore M. Roman qui parlera d'un galet identique à ceux de Glozel, découvert dans la grotte de Puyravel. M. Bourbon-Busset, M. Desforges conservateur du musée de la Société académique du Nivernais qui, moins méfiant que Morlet, avait envoyé 60 parmi les plus belles pièces de sa collection de silex, à M. Capitan qui ne lui en retourna qu'une vingtaine, les 40 autres ayant disparu comme par enchantement !

Les antiglozéliens et l'avocat

Les antiglozéliens viennent à la barre, Vayson de Pradennes en tête. Ingénieur des Mines, ancien président de la Société préhistorique, il discernera immédiatement la fraude et l'auteur de la fraude. Quant à ce naïf de Morlet : «J'ai trouvé en lui une foi absolue. J'étais comme devant un mur où l'on est obligé de s'arrêter. Je l'ai trouvé insensible à toute objection». Il s'agit moins pour lui d'établir une conviction scientifique que d'accabler une famille rendue méfiante justement par ses procédés. Il expliquera «le procédé classique du faussaire selon lequel Emile Fradin réglait sa fabrication suivant le désir de ses dupes ou les critiques qui lui étaient adressées».

Mais l'avocat des Fradin va lui rappeler ses «procédés de détective américain qu'il avait employés pour se faire une conviction scientifique».

— Nous avons affaire à un témoin qui prétend apporter ici la vérité scientifique, à un témoin qui s'exprimait tout à l'heure sur un ton si péremptoire, avec un contentement de lui si évident ! à un témoin qui se fait une réputation pour avoir qualifié de fausses les collections qu'il veut d'abord acheter ; à un témoin qui, par la suite, publie des travaux sur des collections — fausses peut-être parce qu'on les lui a refusées — et qui auraient été des collections vraies, si on les lui avait cédées.

L'avocat poursuit :

— Monsieur, vous êtes un savant. Or nous venons d'entendre des savants, dont M. Reinach qui a dit : «Je suis allé à Glozel dans telles conditions ; j'ai vu de mes yeux vu ; j'étais avec M. Depéret, avec M. Loth, des savants. Nous nous sommes présentés». Vous, Monsieurs, vous jouez à cache-cache et, permettez-moi de le dire, il y a je ne sais quelle prévention derrière votre témoignage, qui commence par une dissimulation d'identité. Car sur le registre (des signatures) à Glozel, vous mettez un paraphe Pradenne-Lozé, et vous vous présentez aujourd'hui comme Vayson de Pradenne... Seulement, je récuse ces garanties de compétence, je récuse le scrupule de probité scientifique et de moralité d'un témoin qui commence par mentir au Dr Morlet, et qui manifeste pour la première fois sa présence à Glozel par une signature et un paraphe qui ne sont pas de lui.

Puis succèdera M. Champion au sujet duquel les avocats feront remarquer qu'il avait signé un engagement formel de ne pas publier ce qu'il avait constaté et ce sur ordre du ministre ; en effet le ministre avait écrit au Dr Morlet le 3 février 1928 une lettre où il déclarait que la publication n'avait pas été autorisée et s'excusait de n'avoir pu l'interdire.

Me de Molènes précise : «L'honorable témoin ne dépose dans cette affaire, n'a écrit dans cette affaire, qu'en violation de son secret professionnel».

Avertissement à Inculpé

Le Juge d'Instruction près le Tribunal de Moulins invite le nommé Fradin Emile, 42 ans, cultivateur demeurant à Glozel Cne de Ferrières s/ Sichon à se présenter à son cabinet, au Palais de Justice à Moulins, le Jeudi 25 Juillet 1929 à 10 heures du matin, comme inculpé de escroquerie

A Moulins, le 18 - 7 - 29

Le Juge d'Instruction,

NOTA. — Le présent avertissement est remis au prévenu pour lui éviter les frais d'une citation par ministère d'huissier.

Le Dr Regnault, président de la Société préhistorique va relater la perquisition, étant bien placé pour savoir comment elle se déroula ! Puis très cynique : «Les Fradin n'avaient pas l'air de songer que je leur faisais la plus belle réclame pour gagner de l'argent dans l'avenir». Emile Fradin riposte : «On nous a mis à la porte, et M. Regnault a pris les objets lui-même. Je ne sais pas ce qu'il a pris. Nous avons signé de force. Monsieur Hennet, le commissaire de police, m'a jeté un livre à la figure. Je lui avais demandé de ne pas l'emporter : c'était le livre de mon petit frère qui allait en classe. Il m'a menacé de gifles, quand je lui demandais un inventaire des objets, et M. Regnault a pris les objets lui-même».

Me Maurice Garçon, avocat de la partie adverse, va prétendre que ce sont les Fradin eux-mêmes qui ont cassé un tas d'objets, pour ennuyer ce pauvre Dr Regnault !

Puis viendront témoigner l'abbé Favret qui s'est trouvé «en présence de faux en général», MM. Randoin et Maheu, nommés experts adjoints à M. Bayle par le juge d'instruction de Moulins, qui prétendent que le Dr Morlet est devenu «un peu insolent avec les témoins».

Analyse de la glozélite

Me de Molènes va apporter la preuve judiciaire de deux faits : d'abord l'impossibilité absolue des faux de Glozel... et la démonstration de l'habitude diffamatoire chez les ennemis de Glozel et en particulier chez le plus distingué d'entre eux, leur chef, M. Dussaud.

Il va souligner le paradoxe de ce procès, à savoir qu'il revient à la partie civile de se laver des accusations portées depuis quatre ans contre elle.

Il ne s'agit là que de la conséquence des écrits de M. Dussaud, en vérité peu animé de l'esprit scientifique qui se doit d'être impartial. Car enfin, le champ de fouilles est exposé à tous les regards, la grange dénommée atelier du faussaire, sert à la réparation des outils. Monsieur Hennet, le commissaire de police qui a dirigé la perquisition l'a déclaré : «Les outils que nous avons trouvés chez les Fradin, nous les aurions trouvés aussi bien chez n'importe quel propriétaire, surtout dans les hameaux isolés».

Si Glozel était faux, le voisinage serait complice. Or nous savons que pour faire respecter une servitude ancienne, les Fradin ont dû ester en justice pour que leurs voisins, jaloux de leur notoriété toute neuve, ne barrent plus le chemin. Il est bien évident que si le moindre soupçon de preuve avait pu naître dans l'esprit de ces voisins envieux, au sujet des activités louches des Fradin, ils n'auraient pas manqué d'en parler. Allons donc !

La pétition du Conseil municipal, voilà encore une preuve, car qui connaît un peu l'esprit rural, sait qu'une réputation est vite faite à la campagne.

Et les habitants de proclamer le génie de cet homme d'élite qui connaît la faune préhistorique, l'art de dessiner, les écritures orientales. A 18 ans, avec un certificat d'études primaires ! C'est aussi merveilleux qu'un conte de fées ! Jacques-Emile Blanche sera tout ému devant les œuvres de cet autre maître qu'est Emile Fradin ! Et toutes ces constatations qui ne font appel qu'au bon sens, n'ont pas arrêté M. Dussaud dans sa volonté de nuire.

Et tout cela parce qu'on sait (de source sûre ?) qu'à l'ère paléolithique, il n'y a ni poterie ni céramique et parce que M. Dussaud sait ; il le sait mieux que personne puisque c'est lui qui a, non pas affirmé, mais érigé en dogme, que l'écriture vient d'Orient. Ce n'est tout de même pas un simple petit paysan du fin fond de la France qui va bouleverser les connaissances humaines sans autre mérite que celui d'avoir un bœuf qui tombe un beau jour dans un trou !

Et avec l'aide de M. Vayson de Pradenne, richissime ingénieur qui n'est ni géologue, ni savant, ni professeur, mais qui est riche, ce qui constitue une qualité de premier ordre aux yeux des sots, mais ce qui ne va pourtant pas aveugler l'abbé Breuil qui dira : «Le travail de M. Vayson, outre qu'il traite avec trop de légèreté l'œuvre admirable et originale du savant Picard, témoigne, en bien des détails, d'une réflexion très insuffisamment mûrie sur ces problèmes». Avec Vayson de Pradenne, dis-je, Dussaud va se dresser contre ce trou bêtement mis au jour.

Il n'y a pas que Dussaud qui soit allergique au bon sens : la commission internationale, quand elle vient fouiller, convient avec Morlet de faire part de ses soupçons si elle en a, et de s'expliquer contradictoirement à huis-clos. Trois journées de fouilles ; pas un mot plus haut que l'autre (ne parlons pas de l'incident Miss Garrod). Et le rapport est truffé du faux caractéristique et le plus déshonorant pour ceux qui l'ont commis. Il s'agit d'un dessin que M. Dussaud affirma être croqué sur le vif par M. Tricot-Royer, lequel nia en ces termes : «Conclusion excessivement grave, découlant d'une affirmation radicalement fausse, elle donne une pénible idée des méthodes scientifiques et de leurs auteurs».

Mais oui, c'est M. René Dussaud, illusionniste patenté à ses heures, académicien aussi. Pourquoi pas ?

René Dussaud ne démontrera pas — quel besoin avez-vous donc de toujours vouloir tout démontrer, comme si le fait que ce soit M. René Dussaud qui vous le dise, ne suffisait pas ? — qu'Emile Fradin est le faussaire. C'est un postulat. Il n'y a rien à dire à cela, en tout cas rien à démontrer. Le 2 mars 1924 une brique gravée est mise au jour ; 43 témoins dont un huissier nient la supercherie ? M. Dussaud déclare que ces signes ont vu le jour en 1925 ! Il n'a pas assisté à cette mise au jour, mais il est académicien, lui, ce qui n'est pas le cas de tout le monde, n'est-ce pas Monsieur Fradin ?

Et M. Dussaud, imperturbable, va écrire : «On constate, à un certain moment, l'arrêt complet de l'activité épigraphique à Glozel. Celle-ci ne reprendra qu'en avril 1925, lorsque l'association Morlet-Fradin ouvrira la perspective de quelque gain».

Le ridicule n'a pas tué M. Dussaud

Ah, il est bien regrettable que nous qui écrivons en 1978, n'ayons pas pu assister à ce procès en 1932 ! Jugez-en plutôt par les lignes qui suivent.

Dans sa brochure *Autour des inscriptions de Glozel*, René Dussaud avait écrit page 45 :

«Que dire de la femme néolithique de Glozel ? Cette beauté est d'une grâce un peu sévère, ayant adopté la mode vraiment particulière de se croiser les seins l'un sur l'autre. Ces inventions de mythomanes doivent suivre, comme toutes celles que nous avons rencontrées jusqu'ici, les conversations échevelées où elles s'élaborent».

Me de Molènes va enfourcher ce cheval de bataille pour accabler le malheureux auteur de ces lignes hilarantes :

«Je me suis dit : Si vraiment on trouve cela à Glozel, une personne qui croise ses charmes l'un sur l'autre, le détail a beau être néolithique, c'est curieux. Puis quand j'ai demandé des renseignements, j'ai appris qu'il n'y avait pas du tout de femmes à Glozel, qu'on n'avait jamais trouvé un dessin de femme, ni une statue de femme, ni une reproduction de femme. Rien du tout, à Glozel, ne rappelle la femme».

Et voilà comment on édifie une polémique glozélienne : on entasse les faits, sans vérifier les sources, l'important est qu'ils soient tels qu'on les souhaite. Et on discute ces faits ! Avouons que sans les Dussaud et commensaux, l'histoire serait rébarbative !

Laissons Me de Molènes poursuivre sa harangue : «... Dans ces attaques prétendues scientifiques il y a une arrière-pensée, un parti-pris de partialité et d'inobjectivité, une volonté de nuire et de détruire coûte que coûte. Votre histoire de la femme néolithique, elle est charmante, pleine d'esprit ; elle a beaucoup amusé, mais elle est fausse. Votre histoire de l'équation primaire de Fradin est également pleine d'esprit, mais elle est fausse. Votre histoire des B majuscules, celle des ossements humains, celle de l'âge d'Emile Fradin, sont fausses. Votre histoire se rapportant à la fouille de la deuxième tombe, tout cela est plein d'esprit, mais c'est faux. Cela n'existe pas. Cela n'a jamais existé que dans votre imagination fervente d'antiglozélien».

Me de Molènes demandera au Tribunal de punir cet homme éminent, déguisé en vulgaire diffamateur.

Me José Théry, avocat du journal *Le Matin*, va tenter d'obtenir l'acquit-

tement de son client sur la base du fait qu'il ne suffit pas que la personne visée soit atteinte dans son honneur et sa considération ; encore est-il nécessaire, et c'est la Cour de cassation qui le précisait, que «cette diffamation ait lieu avec mauvaise foi et intention de nuire ; qu'à la vérité, cette intention résulte en principe de l'inspiration entachant l'honneur ou la considération, mais que cette présomption disparaît en présence de faits suffisants pour faire admettre la bonne foi et le défaut d'intention de nuire».

Le journal n'avait fait que remplir son office de tribune en publiant le 29 décembre 1927 une conversation avec M. Dussaud qui accusait Fradin d'être un faussaire.

Magistralement magistrat

Ecoutons Léon Cote qui a dépeint magistralement le célèbre avocat que fut Me Maurice Garçon et qu'il surnomme «l'illusionniste» :

«Avocat célèbre et redouté, historien des sorcières et des abbesses diaboliques, membre de l'Académie française, Me Maurice Garçon est un homme heureux, fier de sa réussite éclatante. En suivant les étapes de sa course aux honneurs, on découvre l'une après l'autre les mille et une formes de la vanité humaine.

«C'est l'homme sûr de soi, d'une sécurité totale, qui méprise le doute comme une faiblesse, et qui énonce des certitudes péremptoires sur des thèmes incertains ou fragiles. C'est l'orateur brillant, qu'on écoute avidement dès qu'il prend la parole, car sa voix semble offrir l'accent tout vif d'une parole vraie.

«Il s'impose, et très vite il fatigue.

«On va se laisser prendre à sa dialectique, et soudain son rire sarcastique vous déconcerte, car il a l'esprit sec et l'ironie féroce. Lui tendez-vous les mains, il raille votre naïveté ; il vous tient sur le qui-vive, et l'on doute que ses démonstrations soient des paroles d'homme.

«C'est un illusionniste qui écoute, apparaît, disparaît, comme ces magiciennes dont il a conté les aventures exécrables. Il entre chez vous sans s'annoncer, vous manœuvre, joue avec vous comme un chat avec une souris, escamote vos atouts avant de vous escamoter vous-même. Il est très fier de son esprit subtil, de l'aisance avec laquelle fonctionnent ses démonstrations d'avocat très habile. Mais il confond la rhétorique et l'action, et son ironie corrosive l'a toujours empêché d'atteindre l'âpre sommet de la grandeur humaine.

«Nous connaissons tous des orateurs, des politiques, des moralistes, qui vont avec rigueur jusqu'au bout de leur pensée, car ils ont le goût de la vérité.

«Lui, il n'a que le goût du succès».

C'est le paradoxe qui lui assure ce succès qui l'enivre, et dans le débat qui nous occupe au sujet de la lettre accusant Emile Fradin, de faux et d'usage de faux, Me Maurice Garçon va assurer péremptoirement que cette question n'intéresse personne, puis après avoir renversé la vapeur et posé Dussaud en victime, il s'écriera avec l'accent qui vous prend à la gorge : «C'est seulement avec des invectives, et combien grossières, que M. Dussaud s'est vu accueilli. J'en demeure confondu».

N'a-t-il pas fait sourire en disant qu'il ne faut jamais être assuré de soi au point qu'on puisse croire, en tout, échapper à l'erreur. Savez-vous comment il appelle tous ces empêcheurs d'antiglozer en rond ? Des maniaques. Oui ceux qui mettent en doute la probité de Champion ou les observations scientifiques de Vayson de Pradenne ou encore le procédé de perquisition, tous ces rouspéteurs sont des maniaques !

Doué de clairvoyance — en plus ! — notre célèbre avocat commence son exposé en disant à propos de la découverte le 1er mars 1924 :

«Si vous voulez mon sentiment — mais je n'affirme rien — le jeune homme a cru être en présence de quelque trésor du temps des seigneurs. N'est-ce point la première pensée qui vient à tout paysan auquel, pendant les veillées, on a conté les légendes des châteaux en ruines et des souterrains du Moyen Age ?»

Et voilà peint notre héros, pauvre bougre à l'imagination puérile, sur qui tombe la condescendance de ses adversaires.

Le prestidigitateur poursuit en parlant des interventions de l'instituteur Clément et des signes gravés qui n'apparaissent qu'après dix mois — petite affirmation erronée en passant :

«Un écolier a voulu mystifier son maître innocemment, et, en manière de plaisanterie, a gravé une première fois, avec son couteau, dans une pierre, des signes dont ce maître lui avait fourni le modèle. Puis la plaisanterie ayant réussi, il a récidivé. D'autres gens sont venus ; il a fallu continuer ; sot est qui se dédit. Ensuite l'Institut est venu, les savants ont bataillé ; il a fallu persévérer, sous peine de voir découvrir la farce initiale. Ainsi, contre son gré, le mystificateur est condamné à toujours produire davantage. Et je présume qu'il doit subir comme une lourde chaîne la nécessité d'opérer, chaque jour, à contre-cœur, de nouvelles découvertes, pour ne point se démentir».

La démonstration de l'opération est irréprochable. Cela répond à une suite rigoureusement logique et aussi... à une réalité rigoureusement difficile à respecter. Me Maurice Garçon aura sans doute oublié cet aspect de la question. Nous n'allons pas nous arrêter à ce détail, d'ailleurs l'avocat parle maintenant des 43 témoins, pas des faux-témoins bien sûr (risquerait-on de recevoir des tomates bien mûres dans les palais de justice ?) mais des

témoins complaisants : «Tel qui refuserait d'envoyer injustement au bagne un innocent, ne se soustrait pas à l'amicale sollicitation d'un voisin, pour une attestation sans importance».

Parmi les témoins, le curé de Ferrières a l'honneur de retenir l'attention du Maître qui lui adresse une impertinence avant de parler sur le mode romanesque de la «jonction Morlet-Fradin». Capitan, Dussaud, Seymour de Ricci, Vayson de Pradenne, Peyrony... autant de vases d'érudition en face de cerveaux sclérosés, de préhistoriens contestables «dont aucune évidence ne peut dessiller les yeux».

A la façon d'Alexandre Dumas, Glozel revit sous la voûte du palais, grâce à la faconde inimitable de notre conteur. Ce sont les Fradin qui ont saccagé les objets après le départ des policiers pour faire croire à une perquisition irrégulière. Ayons une pensée émue pour feu M. Bayle, cet expert dont la compétence n'a pu être mise en doute que par les gens de mauvaise foi et dont les collaborateurs «ont apporté des précautions infinies avec une ingéniosité extraordinaire», à servir la vérité. Morlet le naïf, dépourvu d'esprit critique, est un des «partisans de Glozel qui ont recueilli et publié les outrages les plus bas». «La farce de Glozel a dépassé les bornes du mauvais goût, pour atteindre à l'odieux».

Sa conclusion mérite un redoublement d'attention. En tant que diffamé, Fradin doit se reprocher d'être l'auteur de la diffamation, car c'est avec sa conscience professionnelle que Dussaud a participé à la polémique : «La science française lui doit des remerciements pour la manière courageuse dont, sans intérêt personnel, il s'est mis dans une bataille où la malveillance intéressée des contradicteurs ne lui réservait qu'injures et coups à recevoir». Lecteurs, ne réprimez pas plus longtemps vos sanglots !

Notre magistrat, très sérieux, oppose la manière courtoise de ce membre de l'Institut (l'auriez-vous oublié ?) à la grossièreté de ce paysan qu'il a tenté de déshonorer — pour le bien de la science, cela va de soi — et qui ose le faire comparaître devant un tribunal.

A brillante dialectique, humble réquisitoire

Le magma romanesque dans lequel Me Maurice Garçon a voulu enliser le procès afin d'éviter les évidences trop tranchantes, trop nettes, trop précises, qui pourraient être préjudiciables à son client, va laisser place à un rationalisme plus en rapport avec les faits, par la voix du substitut Hurlaux.

«C'est à l'inculpé, dit-il, c'est-à-dire, en l'espèce, au représentant du *Matin* et à M. Dussaud, qu'il appartient d'administrer la preuve de leur bonne foi. Mais qu'est la preuve de cette bonne foi ? La cour de cassation estimait naguère que la connaissance de la possibilité de nuire égalait l'intention frauduleuse de façon en quelque sorte automatique. En 1932, un inculpé de diffamation peut établir qu'il a obéi à des intérêts supérieurs, ou qu'il a rempli un devoir, ou qu'il a exercé une profession et que, de ce fait, puisqu'il n'y eut point malignité de sa part, il n'a pas commis de délit».

Sur base de ce principe, le cas du journal *Le Matin* semble ne pas devoir retenir l'attention du ministère public représenté par le substitut Hurlaux. En effet, un journal est une tribune où chacun peut dire ou écrire ce qu'il pense et le *Matin* a publié ce qui peut retenir l'attention du lecteur.

Par contre, en ce qui concerne M. Dussaud, la situation est quelque peu différente. Ses propos tenus à un journaliste et la lettre qu'il lui a envoyée peuvent difficilement passer pour confidentiels. Il est difficile de prétendre que l'on s'adresse à un journaliste qui ne fait pas partie de votre cercle d'amis dans un autre but que celui de voir publier ses dires. L'absence d'intention frauduleuse dans le cas du *Matin*, n'existe pas chez Dussaud. En clair, l'intention frauduleuse chez Dussaud ne fait pas de doute.

Effectivement, en traitant de mystificateur il ne faisait que déconsidérer, mais il ne prouvait pas la fausseté du site. S'il avait pu établir l'inauthenticité, il aurait alors agi dans l'intérêt public, en préservant les collections nationales.

Le substitut du procureur de la république est dubitatif et il confie dans son réquisitoire :

«J'ai écouté passionnément les témoins, les experts, les explications des deux parties, et je fais l'aveu que non seulement j'ai été ce brave homme qui croit le dernier qui parle, mais encore qu'à plusieurs reprises j'ai été convaincu de façons contradictoires par plusieurs de ceux qui ont parlé. Et alors j'arrive à ce résultat qui ferait pâlir un mathématicien : c'est qu'additionnant une certitude avec une autre certitude, j'arrive à un doute. Eux, les savants, ils savent. Ils ont des opinions aussi définitives que contradictoires. Et moi, qui ne sais rien, je viendrais comme si je détenais la vérité objective, vous dire : ceux-là se sont trompés ; ceux-ci ont dit la vérité ! (...)

«Les magistrats de Riom ne donnent pas l'impression d'aimer la boutade ou le paradoxe. Eh bien ! ils sont les premiers à indiquer que les visiteurs venus à Glozel, pour y voir des objets faux ou discutés, en ont eu pour leur argent, précisément parce que ces objets étaient faux ou discutés (...)

«Sans Dussaud et ses amis, il n'y aurait pas eu de discussion, mais le silence... Un musée dont on ne parle pas, personne jamais n'ira le voir, ne serait-ce que parce qu'on n'en connaîtrait guère l'existence... M. Dussaud peut se faire à lui-même ce reproche : J'ai peut-être voulu leur nuire, mais je les ai vraiment servis. Et ce reproche sera peut-être sa véritable punition...

«Messieurs, si vous me donniez, au moment de m'asseoir, non pas même

une promesse, mais quelque espoir de réconciliation, vous me rendriez un très grand service, en me donnant l'impression que j'eus quelque utilité».

Cet appel parut sans doute trop paternaliste et peu en rapport avec la science dont se prévalait notre académicien, membre de l'Institut, qui n'estima pas devoir se signaler à cet instant.

Les attendus

Rappelez-vous : le tribunal de Cusset avait ordonné un non-lieu, le 26 juin 1931, à la plainte en escroquerie déposée par la Société préhistorique contre Emile Fradin. Le 30 juillet 1931, un arrêt de la chambre des mises en accusation, à la cour d'appel de Riom, confirme le non-lieu.

Dans notre affaire de plainte en diffamation, déposée par Emile Fradin contre René Dussaud, le jugement rendu le 23 mars 1932 par le tribunal correctionnel de la Seine retient comme injurieuses et diffamatoires les invectives de M. Dussaud à l'égard des Fradin, et le condamne à 1 F de dommages et intérêts.

Le tribunal «rejette comme mal fondées les conclusions de Dussaud, condamne Serpin, gérant du journal *Le Matin* et Dussaud, *in solidum*, aux dépens qui comprennent les assignations délivrées entre le 26 février 1928 et le 30 juillet 1931, rend la société du journal *Le Matin*, civilement responsable des condamnations contre Serpin son gérant, fixe au minimum la durée d'emprisonnement par corps, si elle doit être exercée».

Les attendus précisent : «Le tribunal n'a pas à se prononcer sur l'authenticité des objets trouvés dans les fouilles à Glozel, mais uniquement sur le point de savoir, si, les imputations diffamatoires étant réputées de droit faites avec intention de nuire, cette présomption est détruite par des faits justificatifs suffisants pour faire admettre la bonne foi».

La déclaration faite aux journalistes avait pour but «d'apporter, dans l'intérêt de la science, aux yeux du monde savant et du public, les éléments d'une conviction personnelle, basée sur une compétence archéologique incontestable».

D'après le tribunal, M. Dussaud a confondu sa conviction personnelle avec l'intention de nuire :

«Dussaud prend à partie le jeune Fradin et l'accuse finalement, sans apporter d'autre preuve que son affirmation, d'être avec Claude Fradin l'auteur ou le complice de la mystification de Glozel, affirmation d'autant plus téméraire que, depuis la publication de l'article incriminé, Emile Fradin, inculpé d'escroquerie, sur la plainte de la Société préhistorique de France, a bénéficié, le 26 juin 1931, d'une ordonnance de non-lieu, rendue par le magistrat instructeur du tribunal de Cusset, et confirmée le 30 juillet

suivant par arrêt de la chambre des mises en accusation de la cour d'appel de Riom».

Dès lors Dussaud est punissable d'avoir, consciemment, porté atteinte à l'honneur des Fradin : «Il doit en conséquence à la partie civile la réparation du préjudice par elle sollicitée».

Voilà comment deux jugements ont mis fin aux philippiques les plus virulentes et les plus nombreuses que l'archéologie ait connues.

Le paysan

Il est vrai que si Emile Fradin avait été un homme d'éducation bourgeoise, cultivé, brillant causeur, la polémique n'aurait vraisemblablement pas débordé la clôture du champ Duranthon.

Mais justement c'était un paysan avec ses manières rustres et son dialecte incompréhensible à l'homme de la ville. Et à cause du préjugé qu'a l'homme des villes à l'égard de l'homme des champs, le paysan qu'était Emile Fradin ne pouvait pas empiéter sur le terrain de la science, exclusivement réservé aux gens de bien que sont les gens riches vivant dans les cités. Personne n'ignore cette ségrégation sociale qui veut que seul l'homme riche peut s'instruire et personne n'ignore que le paysan — du moins au début du XXème siècle — possède moins de moyens d'enrichissement, matériel s'entend.

Ce que l'on a trop facilement oublié dans cette affaire, c'est que si l'homme n'est pas instruit, du moins pétille-t-il d'intelligence. La culture étant ce qui reste lorsqu'on a tout oublié, les Dussaud et consorts ont commis une erreur qui leur fut fatale en minimisant les possibilités de l'adversaire.

Bien sûr, les antiglozéliens auraient pu tomber sur un de ces paysans passifs et mornes, dépendants de cette terre qui leur apparaît toujours ingrate, un de ces êtres désespérés n'attendant qu'un lendemain sans surprise. Ils sont hélas tombés sur un paysan — ils s'en sont tenus à cette qualité et n'ont pas cherché à connaître l'individu — dynamique, persévérant, sachant tirer profit de sa terre et la faire valoir. De plus Emile Fradin est justement de ces hommes dont le regard brille d'une intelligence très vive, doué d'un esprit de répartie hors du commun. Ses détracteurs auraient dû se méfier de cet adversaire, dès le premier abord. Les petits yeux scrutateurs, la langue bien pendue, auraient dû les inciter à réfléchir avant de se lancer dans la bataille. Mais lorsqu'ils sont allés à Glozel — ceux qui y sont allés ! — l'ont-ils regardé ? Non, ils l'ont à peine vu. Ils ont fait avec Fradin comme avec ses débris de vaisselle entassés dans son musée de quatre sous : ils ont à peine jeté un œil sur l'homme et sur ses vieilleries. Fallait-il qu'ils soient moins intelligents que ce jeune paysan, qui avec son seul bon sens, son esprit

ouvert, s'était arrêté à quelque morceau de céramique terne et avait posé des questions, ces questions qui feraient couler tant d'encre !

Glozel vrai

Il n'y a pas que le personnage même du paysan qu'est Emile Fradin pour surprendre dans cette soi-disant fumisterie. Les faits qui forcent l'évidence sont plus nombreux qu'à leur tour.

Voyons quelques exemples frappants.

Au début, il n'y a pas encore de savants, donc pas encore de partisans. Le grand-père raconte qu'à la fin du siècle précédent, les ouvriers engagés pour arracher les souches d'un taillis destiné à devenir terre arable, avaient découvert des poteries qu'ils avaient jetées aussitôt. Or le grand-père se rappelait que le terrain sonnait creux.

Après la venue de Mademoiselle Picandet, l'institutrice de Ferrières, qui signale le fait à l'inspecteur d'académie et qui engage à poursuivre les fouilles, pourquoi ces gens ne se mettent-ils pas à creuser avec ardeur dans ce sol qu'ils savent rempli d'objets qui pourraient peut-être constituer une source de revenus à un moindre effort que cette terre dure ?

La Société d'émulation refuse de s'intéresser à ces objets insolites. On se remet donc à la terre.

Plus tard apparaîtra l'égyptologue Seymour de Ricci qui parlera d'un faussaire. L'accusation est gratuite, aucune preuve pour l'étayer. Nous l'avons déjà dit, nous le répétons : cultivateur, 18 ans, certificat d'études primaires, pas un atome de connaissance en archéologie et en préhistoire ; des dessins d'un art inégalé, une écriture toute neuve, des poteries, des colliers, des harpons. Bref trois mille objets ! On peut dire ce qu'on veut, mais si Fradin n'a peut-être pas l'air fûté aux yeux de certains, c'est en tout cas pour le moins un homme industrieux... tout en continuant les travaux de la ferme ! Pas un seul voisin n'a remarqué le manège, et les couches de terre sont bien en place. A mon avis, il a une méthode d'enfouissement dont il n'a pas encore divulgué le secret !

De plus, il joue les modestes. Il faut le voir, quand le monde entier connaît son nom, il est toujours aux champs, dirigeant l'attelage de bœufs lorsqu'un savant ou un journaliste vient poser des questions. Il ne tire aucune gloire de la découverte qui n'a même pas eu le don de suspendre le cours de la vie à la ferme, tandis que d'autres brûlent du désir d'acquérir ces objets.

Il est bien connu qu'un faussaire n'invente pas, il copie. Voyez-vous à Glozel, 1 500 objets ont été inventés de toutes pièces par Emile Fradin. Cela laisse rêveur.

Et puis après avoir passé un temps incommensurable à la fabrication, le grand-père et le petit fils seraient allés en catimini, les nuits sans lune, enfouir le produit de leur géniale industrie dans le champ, sans bouleverser les couches géologiques selon une méthode qui reste encore à découvrir ; parce que bien entendu ils avaient de sérieuses notions de géologie. Sans oublier que tous ces efforts étaient fournis parce qu'ils savaient, doués qu'ils étaient de double-vue, que des savants de toutes nationalités viendraient voir leur œuvre.

De plus, cette industrie laissait derrière elle des débris, des déchets. Où sont-ils ?

Emile Fradin répond aux visiteurs avec l'ironie dont il ne s'est jamais départi : «Si nous avons fabriqué tout ça, sans que personne l'ait remarqué, nous sommes aussi forts que le diable. Où donc est-il notre atelier ? On ne dira tout de même pas que c'est avec les vieux outils du grand-père, dans un coin de la grange ou derrière la cuisine que j'ai gravé les pierres et tourné les poteries. Et si les objets ont été façonnés quelque part hors de Glozel, à qui fera-t-on croire que nous aurions pu les mettre en place sans éveiller l'attention des voisins ? Et que nous aurions pu trafiquer la terre sans mélanger les couches géologiques, comme ils disent. Et qu'on ne nous aurait pas traités de farceurs dès le début ?»

Glozel au pluriel

Durant les quatre années que dura la «guerre des briques» et au cours de laquelle Dussaud épuisa toutes les manœuvres dilatoires visant à repousser le procès devant la 12ème chambre correctionnelle de la Seine, d'autres Glozel avaient fleuri sous la forme de gisements très ressemblants. Notamment aux alentours de Glozel, où des découvertes furent faites à Chez-Guerrier, à Puy-Ravel, au Moulin-Piat et au Rez de Glozel.

Ces découvertes n'ont fait qu'apporter de l'eau au moulin de Glozel. Et le doyen Depéret, professeur à la faculté de Lyon, écrivait dans le bulletin de l'Association de paléontologie et de préhistoire de Lyon :

«L'authenticité de Glozel s'affirme maintenant par des découvertes similaires, faites en-dehors de Glozel. La controverse finira comme ont fini les contestations semblables des silex taillés d'Abbeville, des sépultures paléolithiques de Solutré, et des peintures magdaléniennes d'Altamira... Les grands gisements de Puy-Ravel et de Chez-Guerrier sont des lieux d'habitation de l'époque de Glozel et constituent une éclatante confirmation de l'authenticité et de l'âge néolithique ancien de ce dernier gisement. La situation de la grotte artificielle de Puy-Ravel est à l'abri de toute critique, l'orifice étant bouché par un épais terre-plein d'éboulis anciens et n'ayant jamais

été visité avant les fouilles. L'existence, sous le plancher compact de cette grotte, de plusieurs pièces avec écriture de Glozel, en particulier le galet avec dessin de cheval et écriture glozélienne, est à notre sens tout-à-fait décisive. De même à Chez-Guerrier, la présence de galets roulés, étrangers à la région, couverts de signes glozéliens, est également significative. Il convient d'insister sur une gravure de renne, analogue à celle de Glozel et comportant la conclusion d'un âge très ancien dans le néolithique».

A propos de la découverte de Chez-Guerrier, faite par le cultivateur Claude Mercier, le Dr Morlet rendit visite à ce dernier qui confia : «Je veux bien vous montrer mon caillou, Monsieur, mais je ne voudrais pas qu'on en parle. S'il nous arrivait tous les ennuis de chez Fradin...»

A Puy-Ravel on retrouvait l'habitat des derniers chasseurs de rennes de l'époque néolithique qui avaient enseveli leurs objets cultuels à Glozel. Au Moulin-Piat, M. Gattefossé découvrit des polissoirs ou aiguisoirs, un anneau en pierre dure, jaune-brunâtre, portant treize signes alphabétiformes sur une face, et deux sur l'autre. Au Rez de Glozel habitait la famille Geneste qui, étant en froid avec les Fradin, refusa systématiquement de livrer son trésor. Seul le Dr Moinet eut le privilège d'être le confident : «On me parle d'un renne gravé sur un galet et de signes identiques à ceux du Champ des Morts. Mais ces objets restent cachés au fond d'un tiroir».

Mais il n'y a pas que dans le Bourbonnais que des découvertes aussi surprenantes qu'à Glozel surgissent. Nous avons déjà cité Alvaô au Portugal. Il y eut aussi Bagnères de Bigorre, El Pendo en Espagne. M. Mendès-Corréa, doyen de la faculté des Sciences de Porto, écrivit «que la ressemblance frappante des signes alphabétiformes d'Alvaô avec ceux de Glozel constitue en ce moment, un argument de premier ordre en faveur des objets trouvés à Glozel. Car il est difficile d'admettre que le faussaire supposé de Glozel, un paysan du centre de la France, ait si bien connu non seulement les lettres décrites dans *Portugalia*, qui est une revue rare en-dehors des grandes bibliothèques d'érudition, mais encore celle qu'on vient de découvrir. Sinon sa faculté divinatoire serait prodigieuse. Le témoignage d'Alvaô, inconnu de MM. Morlet et Fradin, il y a quelques mois encore, est d'une éloquence formidable».

Après les découvertes des vallées du Vareille et du Sichon, Alvaô aura été pour Glozel ce que furent les peintures de la Mouthe pour Altamira et les galets peints de Carcassonne pour ceux du Mas d'Azil.

Glozel et les esthètes

Faut-il ajouter les preuves d'ordre esthétique à toutes celles dont ces pages sont remplies ?

Jacques-Emile Blanche : «C'est la vie même. L'artiste semble avoir suivi l'animal dans sa course. Les dessins que j'ai vus sont prodigieux. Je ne connais aujourd'hui que deux hommes qui pourraient les faire : Picasso et Bourdelle».

Detilleux, peintre et statuaire : «Je reste émerveillé devant certains objets de Glozel. Ces galets peuvent être considérés comme des œuvres d'art du plus haut intérêt... Il est incontestable que tout cela est fait d'après nature».

André Cybal, critique d'art : «Il est impossible d'analyser avec plus d'intelligence les gestes des animaux. Rodin lui-même n'a pas mis plus de frissons à la surface de la matière morte».

Lacaze-Duthiers : «Envisagée au point de vue esthétique, l'authenticité de Glozel ne fait aucun doute... La place que Glozel tient dans l'histoire de l'art est capitale. On peut trouver des pièces semblables au musée de Saint-Germain-en-Laye et aux Eyzies, on n'en trouvera point de plus belles».

Paul Jouve, artiste animalier : «Remarquez l'implantation des bois, on sent le poids de la ramure. Et en même temps, quelle légèreté dans la démarche. Le mouvement est rendu par des raccourcis étonnants dans le dessin des membres... Tant de vérité ne peut s'imaginer. Nous conclurons avec Charles de Saint-Cyr : «Si l'on admettait le faux, Fradin, artiste et savant, pourrait cueillir au jardin de la science et de l'art la double fleur que cueillit Léonard de Vinci aux jours de la Renaissance».»

Glozel, 50 ans après

Ainsi que Morlet en a formulé le vœu dans son testament, le calme est revenu au Champ des Morts. Plus aucune fouille n'a été pratiquée après cette polémique décennale afin que disparaisse le caractère passionnel de cette affaire. Ce n'est qu'en 1972 que des analyses par thermoluminescence furent effectuées à l'initiative de MM. Hugh Mc Kerrell (National Museum of Antiquities of Scotland), Vagn Mejdhal (Danish Atomic Energy Commission of Risö), Henri François et Guy Portal (Centre d'études nucléaires de Fontenay-aux-Roses). Les résultats furent publiés par la revue *Antiquity* en décembre 1974 et attestent de manière irréfragable de l'authenticité du site.

Seul le clapotis du Vareille murmure son témoignage imperturbable et le promeneur se prend à penser, comme Paul Valéry : «Nous autres civilisations, nous savons maintenant que nous sommes mortelles. Nous avions entendu parler de mondes disparus tout entiers, d'empires coulés à pic, avec tous leurs hommes, et tous leurs engins, descendus au fond inexplorable des siècles, avec leurs dieux et leurs lois... Nous apercevions à travers l'épaisseur de l'Histoire, les fantômes d'immenses navires qui furent chargés de

richesse et d'esprit. Mais ces naufrages, après tout, n'étaient pas notre affaire. Elam, Ninive, Babylone, étaient de beaux noms vagues, et la ruine totale de ces mondes avait aussi peu de signification pour nous que leur existence même. Mais France, Angleterre, Russie, ce seraient aussi de beaux noms. Lusitania aussi est un beau nom... Et nous voyons maintenant que l'abîme de l'Histoire est assez grand pour tout le monde».

DEUXIEME PARTIE
L'ECRITURE DE GLOZEL

par

Patrick Ferryn

NOTRE OPTION

Faut-il le préciser, on a beaucoup écrit au sujet des inscriptions de Glozel ; le matériel épigraphique scrupuleusement inventorié par l'infatigable Dr Morlet a fait l'objet d'une abondante littérature au travers de laquelle se sont exprimés les avis les plus divers. Les partisans de Glozel s'étaient fait une certaine opinion de cette écriture inconnue : le gisement appartenant à des temps préhistoriques, les signes alphabétiformes qui en provenaient constituaient par conséquent la preuve que l'écriture était une invention de l'Occident. Pour les adversaires, le problème se réduisait simplement à ceci : Glozel était faux et, partant de là, il était donc impensable que ces «gribouillis», comme les appelait Vayson de Pradennes, remettent en question les théories relatives à la naissance de l'écriture. Tout bonnement. Pour d'autres, à l'avis plus nuancé, qui admettaient l'authenticité conditionnelle de certaines pièces, les inscriptions n'avaient absolument rien de mystérieux, bien au contraire ; ils reconnaissaient là des caractères d'écritures relativement récentes, comme par exemple du latin. Ceci était donc la preuve que les hypothèses avancées par Morlet étaient erronées et que les trouvailles n'étaient pas aussi anciennes qu'il voulait le faire croire. Et puisque ces signes leur étaient familiers, ils se firent un devoir de les traduire... Hélas, et nous le verrons plus loin, leurs interprétations furent — c'est le moins qu'on puisse dire ! — assez boiteuses, et ne constituèrent pas l'argument irréfutable que d'aucuns escomptaient.

Un demi-siècle plus tard, il faut le reconnaître, nous en sommes toujours pour ainsi dire au même point si ce n'est, bien sûr, que nous savons aujourd'hui que les objets récemment analysés sont absolument authenti-

ques. Mais nous ignorons toujours le sens, l'origine et l'identité des inscriptions qu'ils portent. En cinquante ans le génie d'un Champollion ne s'est pas manifesté pour l'écriture glozélienne.

Le présent ouvrage ayant pour but de restituer au lecteur les événements de cette étonnante affaire de Glozel, j'ai choisi de relater ici les faits les plus saillants qui concernent cette écriture ainsi que les hypothèses dignes d'intérêt formulées depuis 1924. Mais, me dira-t-on, est-ce là chose bien utile car, les dernières datations venant de fixer des frontières temporelles, quelques unes de ces théories émises alors sont à présent dépourvues de sens ? Sans doute. Cependant, la troisième partie de ce livre va nous exposer ce qu'il faut penser de ces datations, et pose une nouvelle série de points d'interrogation. D'autre part, un expert anglais, le philologue B.S.I. Isserlin, de l'université de Leeds, est actuellement en train d'étudier les inscriptions de Glozel et, à l'heure où ces lignes sont écrites, seules ses premières constatations sont connues : elles furent publiées en janvier 1976 dans l'excellente *Revue archéologique du Centre.* Je crains qu'il ne faille encore patienter un certain temps avant de lire ses conclusions, mais d'ores et déjà son rapport provisoire est fort intéressant et justifie, me semble-t-il, de revoir les anciennes et diverses hypothèses des antagonistes de l'affaire. En effet, il apparaît curieusement que les représentants des trois principales attitudes adoptées face à l'énigme des inscriptions de Glozel, et dont je parlais plus haut, ont tous, partiellement, à la fois tort... et raison ! On rend hommage aujourd'hui aux recherches auxquelles s'est livré le Dr Morlet ; peut-être l'avenir nous démontrera-t-il qu'il s'est avancé quelque peu hâtivement dans ce domaine en tentant de faire de Glozel l'écriture princeps, mais on s'accorde à trouver ses travaux extrêmement pertinents en regard du matériel dont disposait l'épigraphie à cette époque. Et ainsi que l'exprima un éminent archéologue anglais en 1971, «les efforts de Morlet méritent au moins une étude complaisante et soignée».

Du côté des anti-glozéliens, il apparaît que les compétences en matière d'écritures anciennes de l'un de leur chef de file, René Dussaud lui-même, soient à remettre en question ainsi que les contre-argumentations qu'il opposa au Dr Morlet ; bien que, finalement, il ait pressenti — et peut-être avec raison — que Glozel n'avait aucun rapport avec le phénicien. Quant au grand historien des Gaules, Camille Jullian, digne représentant de la troisième tendance, il se peut qu'il ait vu juste sur un point, mais dans ce cas, il semble que ce ne fut pas pour les raisons qu'il avança à l'époque !

Voilà donc où nous en sommes actuellement ; une meilleure connaissance de l'épigraphie nous permet de nuancer les avis que partisans et adversaires de Glozel formulèrent alors, mais les inscriptions gardent toujours leur secret.

Jean-Pierre Adam, auteur de *L'archéologie devant l'imposture* (Laffont, 1975), nous avait un jour confié, au cours d'un déjeuner-débat à Bruxelles, qu'il connaissait le fin mot de l'histoire de Glozel, mais qu'il ne pouvait le révéler, et que, le jour où cela serait rendu public, il y aurait de quoi rire !... Il est étonnant de voir (et Jean-Pierre Adam ne s'est jamais rendu à Glozel) que les spécialistes actuels, eux, sont loin de l'avoir, le fin mot de l'histoire ! Quant à moi, je pense humblement que l'attitude de l'honnête homme — que nous nous efforçons de toujours adopter — conseille de ne pas écarter a priori que des signes de Glozel appartiennent à une écriture fort ancienne et que, peut-être, à la fois Morlet, Dussaud et Jullian détenaient des bribes de la solution. Si la preuve nous vient du professeur Isserlin ou d'autres chercheurs qu'il en est autrement, et bien, nous nous serons trompés ; mais d'ici là, j'estime qu'on ne peut ignorer ce qui fut avancé jadis. C'est pourquoi j'ai choisi d'en parler en détail dans les pages qui suivent.

«Qui possède la moyenne ? Qu'il paraisse et qu'il le prouve», disait Pascal !

LES SUPPORTS DE L'ECRITURE DE GLOZEL

Si les célèbres tablettes d'argile de Glozel sont les témoins par excellence de cette écriture si controversée, une multitude d'autres objets divers portent également ces mystérieuses inscriptions, tantôt brèves, tantôt longues. Le visiteur constatera de lui-même, en se penchant sur les vitrines du petit musée, que les scribes glozéliens gravèrent leurs signes non seulement dans l'argile, mais aussi dans la pierre, l'os ou le bois de cervidé. Avant de dresser un bref inventaire des différents supports de l'écriture de Glozel, je rappellerai que les quelque 3 000 objets de la collection ne sont bien sûr pas tous décorés ; beaucoup ne portent aucune gravure ni inscription ; d'autres ne sont ornés que de gravures animalières ; d'autres que de caractères d'écriture ; d'autres encore montrent à la fois des gravures et des inscriptions.

Les inscriptions sur pierre

Celles-ci sont visibles sur de simples petits galets, généralement en diorite, en basalte dur ou en schiste poli ; il en subsiste actuellement une soixantaine dans le musée d'Emile Fradin. Le plus souvent, ils sont de petite taille, quelques centimètres de longueur, mais certains sont plus grands, allant jusqu'à une douzaine ou une quinzaine de centimètres. Beaucoup de ces galets sont plats et circulaires ou triangulaires, mais d'autres sont aussi cylindriques ou ovoïdes. Il en existe qui sont perforés et qui servaient peut-être de pendeloque, ou qui appartenaient à un collier. Les inscriptions généralement bien nettes mais peu profondes, ont vraisemblablement été faites à l'aide de fines

pointes de silex ou de burins de quartz blanc cristallisé, dont on a d'ailleurs retrouvé deux exemplaires. Le Dr Morlet signalait que les signes gravés sur la pierre accusaient des angles plus aigus, la matière première se prêtant moins bien aux formes graphiques arrondies. Les inscriptions des galets ne comportent, pour la plupart, qu'un nombre limité de signes, ou même qu'un seul, mais quelques galets de schiste, particulièrement plats et bien plus grands, portent de très nombreux caractères. D'après Morlet, les signes figurant en petit nombre, ou figurant seuls sur les galets, seraient des idéogrammes. Quant aux traits parallèles qui accompagnent plusieurs inscriptions, il suppose qu'il s'agit de marques de numération.

Bien qu'une multitude de caractères variés figurent sur les galets, il faut remarquer une très nette prédominance des signes en forme de Y, X, V, T, C, ou H, disposés dans tous les sens.

Enfin, certains galets sont gravés, en plus des inscriptions, d'une représentation animale : loup, renne, cerf ou autre bouquetin.

Des signes glozéliens ornent aussi des galets plus gros taillés en forme de haches, probablement votives. Une de ces haches, en diorite, mesure 11 cm × 7 cm et est couverte de caractères. Certains de ceux-ci ne se retrouvant pas sur les tablettes d'argile, à l'instar de la majorité des autres signes, Morlet songea à des marques de propriété comme c'était l'usage chez les paléolithiques.

Il y a un troisième type d'objets en pierre avec inscriptions : ce sont les petits anneaux de schiste d'environ 5 à 6 cm de diamètre extérieur. La plupart ne sont couverts de signes que sur une seule face, l'autre étant unie, mais on en a trouvé qui étaient soit gravés des deux côtés, soit portant au revers des fines incisions parallèles ou en dents de scie. Sur un des anneaux de schiste, outre les inscriptions, on peut voir trois minuscules têtes de capridés ou de cervidés. Il faut enfin signaler la présence d'anneaux dépourvus de toute gravure mais qui ne sont peut-être que des pièces inachevées.

Les inscriptions sur os et sur bois de cervidés

De même qu'ils l'ont fait sur des galets, les Glozéliens ont inscrit leur écriture sur différents objets en os ou en bois de cervidés, tels que : harpons, hameçons, aiguilles, poinçons, spatules, lissoirs, pendeloques, rondelles perforées, fusaïoles, bobines, pesons etc. Egalement de simples ossements, sans destination utilitaire précise, ont fait l'affaire et sont couverts d'inscriptions et/ou de figurations animales, comme des fragments de côtes, un os coxal qui offrait une large surface plane, une deuxième phalange ou un astragale de renne. Quelquefois, tout comme pour les galets, nous ne rencontrons qu'un nombre réduit de caractères, mais quelquefois aussi, nous

sommes là en présence de véritables pages d'écritures. Etant donné l'association, sur différents objets, de signes alphabétiformes et de figurations animales (comme pour certains galets), on est en droit de supposer que l'inscription est liée plus ou moins étroitement à l'animal représenté, ou du moins, concerne peut-être la chasse ou une préoccupation similaire dans laquelle le motif gravé joue un rôle. Cette hypothèse n'est bien entendu valable qu'à la condition que l'écriture de Glozel soit bel et bien «lisible» et ait une réelle signification, ce qui reste à prouver. Quoi qu'il en soit, on peut ainsi voir des inscriptions en avant d'une tête de cervidé sur une sorte de sagaie, au-dessus d'une tête de cheval sur un peigne, au-dessous d'un cheval sur une omoplate creusée en forme de récipient, en arrière d'une tête de bovidé, sur le revers d'une sculpture de capridé, sur un lissoir où figure un bouquetin bondissant, à côté d'un renne mort, sur une pendeloque à contours découpés en forme d'ours stylisé, au-dessous d'un animal pris au piège, entre deux rennes affrontés, entre les cornes d'un bovidé ou encore sur les deux faces d'une frise de loups sculptés sur une pendeloque, etc. Comme le précise le Dr Morlet, sans doute s'agit-il là de véritables «légendes» des scènes représentées ?

Enfin, signalons que les signes gravés sur ces objets d'os ou de bois de cervidés, le sont plus profondément, en raison évidemment de la résistance moins grande qu'offraient ces matériaux.

Les inscriptions sur vases

Les vases en céramique de Glozel peuvent être classés en quatre catégories : la poterie unie, la poterie à décor incisé, la poterie ornée du masque néolithique et la poterie inscrite. Certains vases cependant sont le résultat de la combinaison de deux ou trois de ces quatre catégories citées : en effet, sur quelques vases, le décor incisé est associé à la fois au masque néolithique et aux inscriptions. Avant de décrire les vases inscrits et leur texte, il faut signaler qu'il existe en outre des poteries seulement ornées d'un signe alphabétiforme, mais alors plus grand et qui semble avoir tenu le rôle de pure ornementation ; c'est ainsi qu'un vase porte à l'avant une sorte de M à six branches, et à l'arrière le signe composé de deux traits parallèles, si fréquent dans l'écriture de Glozel. Mais les inscriptions proprement dites des vases sont à coup sûr plus intéressantes.

Quelques-unes sont brèves et ne comportent que quatre, cinq ou six caractères, mais d'autres sont plus longues, allant jusqu'à une quarantaine de signes. Ceux-ci, faut-il le dire, tout comme ceux des tablettes, sont inscrits dans l'argile d'une manière bien plus nette et plus profonde, que les signes gravés dans les autres matériaux. A propos des inscriptions elles-mêmes, on

peut remarquer qu'elles sont linéaires et que des coupures peuvent parfois se voir dans les textes, alors que ceux des tablettes sont ininterrompus. Le début et la fin de ce que l'on pourrait appeler des «phrases», constitueront peut-être, un jour, des éléments importants si l'écriture s'avère traduisible. Le Dr Morlet songeait également, tout comme il l'avait envisagé pour les inscriptions accompagnant des figurations animales, que la destination même des poteries fournirait des «supports», c'est-à-dire, des circonstances extérieures au texte permettant, disait-il, de jeter quelque lueur sur la signification de celui-ci. Effectivement, les vases inscrits de Glozel faisaient partie de ce qu'il considérait comme étant du mobilier funéraire. C'est donc dans cette optique qu'il y aurait peut-être lieu d'orienter les interprétations possibles.

Outre les vases entiers qui furent exhumés, de nombreux tessons de poteries comportent également des inscriptions.

Les tablettes d'argile

Si le Dr Morlet mentionne dans son *Corpus des inscriptions de Glozel*, à la page 84, que plusieurs centaines de tablettes furent recueillies au Champ des Morts, je n'ai hélas pu en connaître le nombre exact ; et nulle part dans la littérature publiée je n'ai pu trouver cette information. Dans sa première brochure parue en 1926 (*Nouvelle station néolithique*), Morlet parle, à la page 12, de vingt et une tablettes découvertes jusqu'alors. Dans le numéro 673 du *Mercure de France* du 1.7.1926, il dit : «Depuis la reprise de nos fouilles, nous avions mis au jour cinq nouvelles tablettes à inscriptions. Leur nombre est actuellement de trente cinq pour la station». Lorsque Joseph Loth présenta les quatre fascicules *Nouvelle station néolithique* de Morlet et Fradin à l'académie des Inscriptions et Belles-Lettres, le 27 mai 1927, il parla «d'une centaine de tablettes d'argile couvertes d'inscriptions...» (*Mercure de France*, Nr 696, 15.6.1927). Enfin, A. Van Gennep déplore dans un de ses articles que Morlet n'ait pas publié toutes les tablettes de Glozel alors que, ajoute-t-il, «on en a déjà trouvé, je crois, cent cinquante...» (*Mercure de France*, Nr 743, 1.6.1929).

De cent cinquante à plusieurs centaines de tablettes, il y a une certaine marge, mais il faut rappeler qu'un grand nombre de céramiques furent abîmées lors de leurs manipulations et que beaucoup furent détruites lors de l'incroyable perquisition de 1928, ou emportées sans jamais plus être rendues. Et là, on ignore le nombre exact. Quoi qu'il en soit, il ne reste aujourd'hui que quatre vingts tablettes entières dans le musée de Glozel, et d'innombrables fragments. Les tablettes inscrites furent gravées avant cuisson et avaient deux types de finition : avec ou sans enduit argileux brunâtre.

Celles qui en sont ainsi recouvertes ont les gravures des caractères obstruées par une espèce de bouillie d'argile plus colorée et plus fine. Les textes en sont par cet effet mis en valeur et paraissent plus nets. Quant aux autres tablettes dépourvues de cet enduit, la gravure en est plus profonde et il est possible de voir, sur certains spécimens, les traces du stylet ainsi que le sens dans lequel celui-ci a œuvré entre les doigts du scribe qui les a inscrites.

A l'exception de deux, toutes les tablettes ne sont recouvertes de signes que sur une seule face. En général elles sont carrées ou rectangulaires ; leurs angles sont arrondis et leurs côtés sont irréguliers. Voici, à titre d'exemple, la description que fit le Dr Morlet de la première tablette à signes alphabétiformes : «... elle se trouvait dans la terre rouge à briques, amoncelée à l'extérieur des murs, à une profondeur approximative de 0,20 m, à 0,50 m environ de la fosse (côté ouest). Les signes, parfois assez superficiels, semblent tracés sur l'argile à l'aide d'un instrument pointu avant qu'elle ait été soumise à l'action du feu, mais après dessiccation au soleil, car les traits n'ont subi aucune déformation, à la cuisson. Cette brique, donnant assez l'impression d'un carreau de dallage mesure environ 13 cm × 15,5 cm sur 3,5 cm d'épaisseur. Le revers, sans aucun signe, présente la même coloration jaune pâle que les grandes briques du fond de la fosse. Du côté de l'inscription, on voit certaines portions comme usées par le frottement alors que d'autres parties de la brique sont revêtues d'une patine brunâtre qui s'étend jusqu'au fond des caractères. Parmi ceux-ci, on peut relever un certain nombre de barres parallèles ou légèrement incurvées, des motifs cruciformes, un cercle, des points alignés, un triangle, enfin plusieurs signes se rapprochant de caractères alphabétiques comme A, H, O, L, M, N, X». (in *Nouvelle station néolithique*).

Les deux plus grandes tablettes mesurent 38 cm × 33 cm et 35 cm × 25,5 cm ; la plus petite mesure 6,2 cm × 5,7 cm. Les dimensions des autres tablettes avoisinent celles données par Morlet dans la description ci-dessus, mais elles sont toutes différentes et il n'en existe pas deux qui aient exactement le même aspect ou les mêmes mesures.

Certaines sont dans un état encore excellent et parfaitement intact tandis que d'autres sont très endommagées et leurs signes sont quasi effacés.

Du sens des inscriptions

Une des questions que s'était immédiatement posées le Dr Morlet était de savoir dans quel sens il convenait de tenir les tablettes d'argile, dans l'optique où celles-ci avaient une signification. La réponse est peut-être fournie par les inscriptions ornant les vases et celles qui accompagnent les représentations animales. En effet, les vases nous donnent, en toute logique, le haut et le bas du texte, de même que les gravures d'animaux. Voici ce qui nous

permettrait de ne pas tenir ces vénérables pages d'écritures à l'envers. Quant au sens de lecture — ou tout au moins, quant au sens de gravure — Morlet remarqua que sur les tablettes, le caractère était tracé en commençant par la gauche ainsi que le révéla l'examen des sillons laissés par le stylet. De plus, les signes figurant à gauche sont généralement plus grands que ceux terminant les lignes, à droite. Il nous est tous arrivé d'écrire avec application (et en poussant la langue !) un nom ou un titre en lettres de grand format ; et alors que nous avions pris une marge élégante et confortable, à gauche de notre feuille, de nous rendre compte avec effroi que nous n'aurions plus assez de place pour y faire tenir le mot tout entier ! C'est un peu ce que semblent montrer certaines tablettes : les caractères de droite étant plus ou moins grands, en fonction de la place restante. Parfois aussi, ils débordent sur la tranche de la tablette. J'ajouterai que les quelques objets perforés qui seraient des pendeloques, donnent sans doute également le haut et le bas de l'inscription.

GLOZEL ET L'ORIGINE DES ECRITURES

Toutes les inscriptions figurant sur la collection exhumée du Champ des Morts furent consciencieusement répertoriées et recopiées aussi fidèlement que possible par le Dr Morlet. Elles sont reproduites dans ses nombreux ouvrages et principalement mises en évidence et regroupées dans le *Corpus des inscriptions de Glozel*, son ultime publication.

Un premier inventaire de 81 signes distincts, avec leurs variantes, mais orientés différemment (de haut en bas ou de bas en haut ; de gauche à droite ou inversement, etc.) fut publié en 1926 dans le second fascicule de la série *Nouvelle station néolithique* sous le titre *Alphabet idéographique de Glozel*. Ce premier relevé avait été établi sur la base des vingt et une tablettes découvertes jusqu'alors, ainsi que des outils gravés. Plus tard, lorsque de nouvelles fouilles vinrent enrichir la collection, cet inventaire fut mis à jour et s'arrêta définitivement en 1932 dans le tome I de *Glozel*, avec un nombre total de 111 signes ainsi que leurs variantes, qui constituent ce que Morlet appela le syllabaire de Glozel (voir ci-contre).

Par la suite, il tenta de dégager de ce relevé général des signes, ceux qui avaient pu former une écriture courante. Pour ce faire, il ne considéra que les trois plus grandes tablettes qui totalisent à elles seules quelque 280 caractères, desquels il en isola une quarantaine qu'il supposa d'un emploi courant. C'est ce que représente le tableau suivant où figure dans la colonne de droite la fréquence comparée de leurs apparitions dans l'ensemble des inscriptions de Glozel (voir page 94).

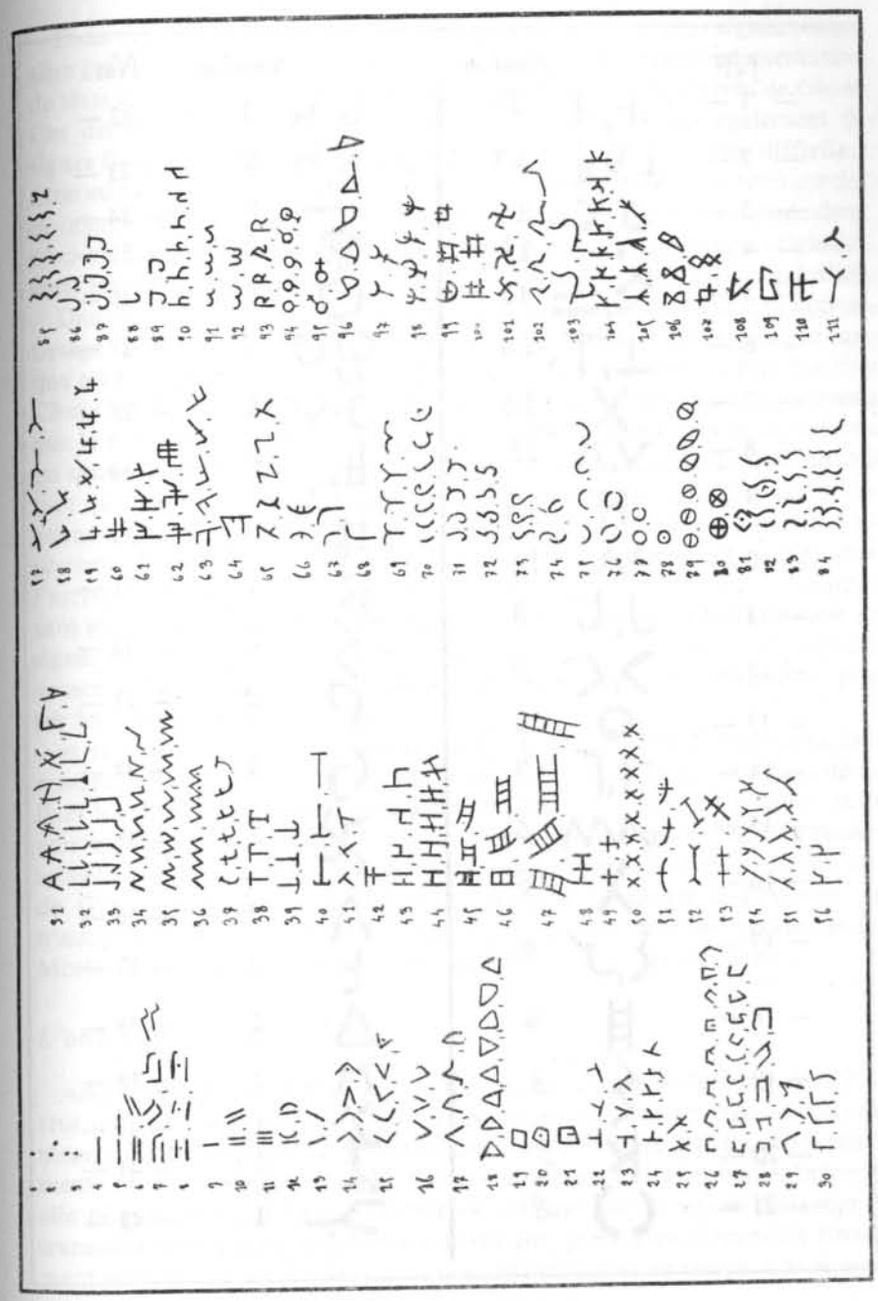

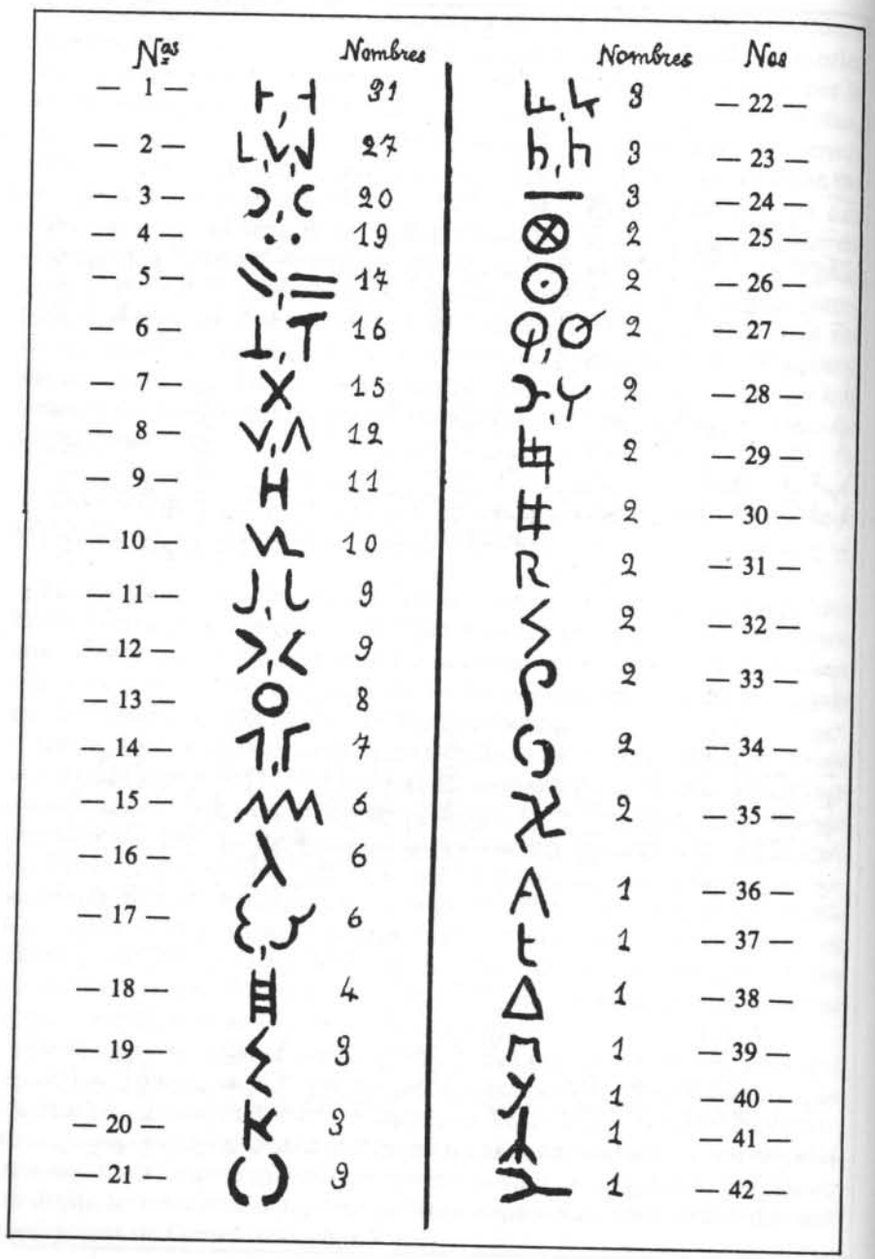

Dans ces deux tableaux ne figurent cependant pas certains signes composites gravés seulement sur quelques galets isolés, ni de petites représentations de têtes d'animaux que l'on trouve parfois mêlées aux caractères de Glozel. Ces dernières laissent supposer que l'écriture comprenait également des signes figuratifs idéographiques. Morlet précise en outre qu'il fut difficile de déterminer si deux signes conjugués (comme par exemple deux demi-cercles) devaient être considérés comme formant un seul caractère, ou comme deux. Ceci s'applique aussi aux signes composites qui sont peut-être originaux, mais peut-être tout simplement, de la même manière, des signes agglutinés.

Dans ce corpus, Morlet avance que les Glozéliens avaient fait leur apprentissage de l'écriture sur la pierre, l'os, l'ivoire et le bois de cervidé, et note que tel est d'ailleurs le cas pour d'autres sites des environs, à Puy-Ravel et Chez-Guerrier où il n'y a pas, pour une même écriture, d'autres supports que la pierre et l'os. Ces inscriptions ne comportent que peu de caractères, ou souvent un seul. Ceci laisserait à penser qu'il ne s'agirait là que d'un seul mot qui serait donc un idéogramme. Quant aux barres parallèles accompagnant quelquefois les inscriptions sur galets, elles seraient les témoins d'un système de numération. Ce ne serait que plus tard, poursuit Morlet, que l'arrivée d'une tribu néolithique apporterait avec elle la céramique, élargissant ainsi le champ de l'écriture. Les idéogrammes se seraient alors mués en signes linéaires syllabiques, et les caractères figuratifs auraient été définitivement délaissés par la même occasion (le fait est qu'on ne les retrouve plus sur les tablettes et les poteries).

A ce stade, et avant de nous pencher sur les différentes interprétations auxquelles donna lieu l'écriture de Glozel, il ne me paraît pas inutile, afin de fixer les idées, de faire une brève incursion dans l'histoire de l'écriture, et de voir quelle fut son évolution. Il est bien entendu impossible de préciser actuellement dans laquelle de ces séquences doivent se situer les inscriptions de Glozel, mais peut-être un jour faudra-t-il y songer à nouveau. Je n'accomplis pas cette démarche dans le but de cautionner les théories du Dr Morlet, mais uniquement dans celui de «laisser la porte ouverte»...

L'origine des écritures

«Au commencement était la parole, étincelle divine du langage ordonnateur qui éleva sans conteste l'homme au-dessus de tous les êtres vivants du monde. Elle lui permit de communiquer à ses frères ses pensées et ses sentiments intimes, elle créa la communauté humaine. Mais la parole, même si elle pouvait être portée sous forme de message sur de vastes distances et transmise sous forme de loi aux générations ultérieures, demeurait finalement enfermée, dans les étroites limites de l'espace et du temps. Car le mes-

sage et la loi étaient soumis au libre arbitre de celui qui les transmettait et rien ne pouvait garantir la conservation fidèle de la parole initialement prononcée. Ce but ne fut atteint qu'avec l'écriture» (Franz Miltner, *Wesen und Geburt der Schrift*).

Le genèse de cette sublime invention qui marque un tournant capital dans l'histoire de l'humanité, et tous les moments où le miracle s'est produit — car il s'est répété en bien des endroits différents — sont des choses malheureusement absentes de nos livres d'école ou de nos premiers cours d'histoire. Je le déplore, car il s'agit là d'un sujet ô combien passionnant et enrichissant à la fois. Mais avant de plonger dans le passé, je rappellerai quelques notions d'ordre général.

A ce jour, environ 400 écritures différentes ont été recensées ; on admet qu'il y a «écriture» lorsque deux conditions sont remplies : tout d'abord lorsqu'il y a dessin, dans son sens le plus vaste, et ensuite, lorsque celui qui en est l'auteur a pour but de communiquer avec les autres, ou simplement se destine le message à lui-même sous forme, par exemple, d'aide-mémoire. Si cet objectif est atteint par d'autres moyens, en dehors de tout dessin, on parle alors d'écriture dite «mnémotechnique». Les exemples en sont nombreux : pratiquement toutes les peuplades primitives, à toutes les époques et encore actuellement, possédaient divers objets recouverts d'entailles indiquant un certain nombre de jours, de mois, d'années, bref une sorte de calendrier, ou encore précisant les biens d'un individu, tel le nombre de têtes de bétail. Ces indications étaient donc purement numériques et elles se retrouvent chez tous les peuples ne possédant pas l'écriture telle que nous l'entendons. Un autre procédé mnémotechnique est illustré par les «bâtons de messagers» que l'on connaissait en Europe, en Australie ou en Chine. Ces instruments couverts d'incisions avaient pour but de rappeler à celui qui le portait le nombre de ses missions, tout comme le nœud qu'il nous arrive encore de faire dans un mouchoir ! Sous une forme plus perfectionnée, les encoches allaient même jusqu'à faire songer à un message bien particulier. Une variante de ces écritures «pense-bête» nous est donnée par les Indiens du Pérou qui lisaient le message à transmettre sur le *quipu*, sorte de cordelette de fils de couleurs et à nœuds. Ce moyen fut également utilisé par les Polynésiens, les Chinois, les Perses et bien d'autres.

Mais je parlais de dessin, et nous allons maintenant y venir en abordant les premières écritures «figuratives» qui correspondent sûrement, dans l'histoire de son évolution, au moment où l'homme s'est dit qu'un petit dessin valait mieux qu'un long discours ! Ces traces, il nous faut aller les chercher dans l'histoire de l'art où nous découvrons les peintures rupestres et leurs mystérieux messages laissés par des hommes qui ont dessiné des sujets rappelant des faits qu'ils voulaient consigner, telles les scènes de chasses des

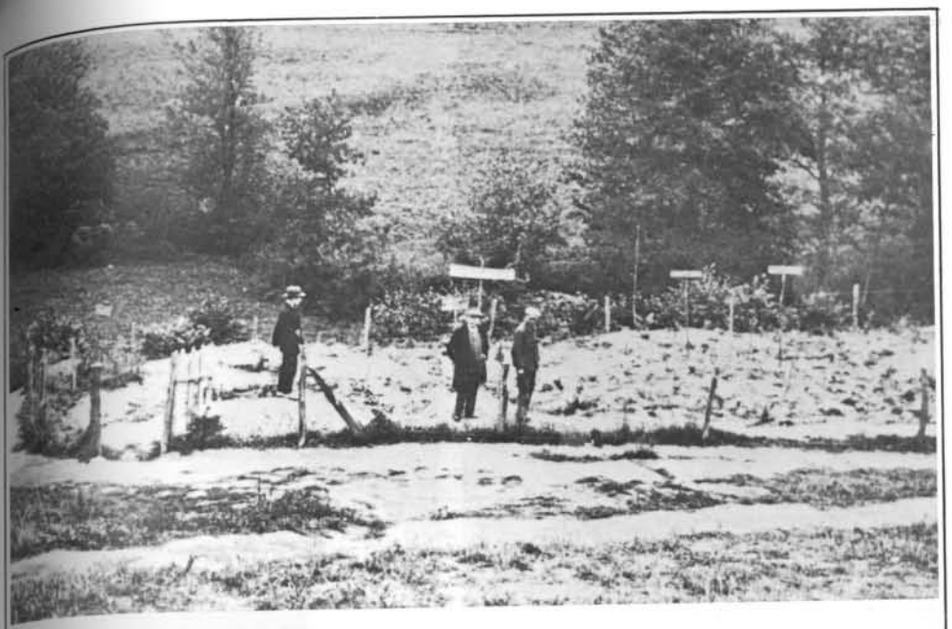

. En haut : le Champ des Morts à l'époque de la guerre des Briques.
. Ci-contre : la fosse ovalaire.
. Ci-dessous : le Dr Morlet au Champ des Morts, en 1929. (Archives E. Fradin).

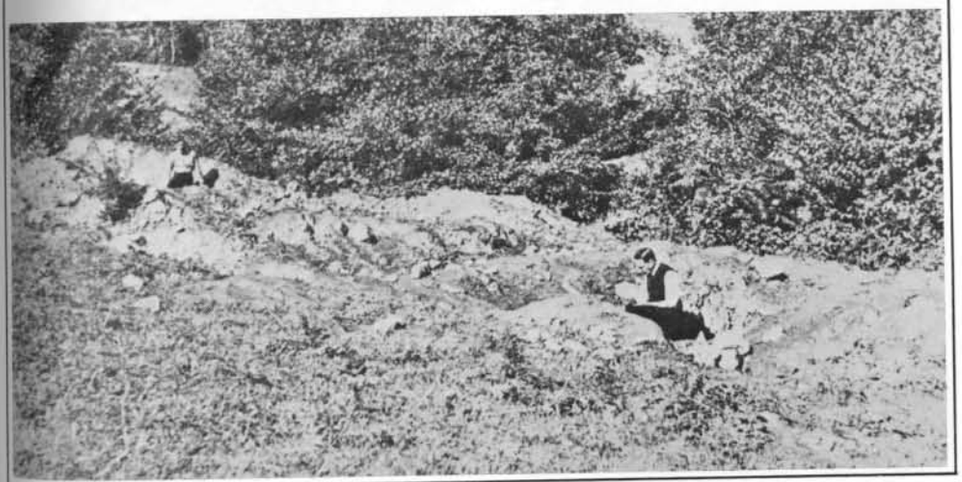

Le Dr Morlet au Champ des Morts.
Ci-dessous le dégagement d'une tablette. Derrière lui, Emile Fradin (archives E. Fradin).

1

2

Novembre 1928 : la Commission internationale. 1 : Miss Garrod (premier plan), Tricot-Royer (au fond, prenant des notes) ; 2 : l'abbé Favret et MM Hamal-Nandrin, Pittard et Bosch-Gimpera.
13 avril 1928 : le Comité d'études (premier plan). 3 : Deperet (en blouse blanche), Tricot-Royer (à sa gauche). 4 : Salomon Reinach entouré de journalistes (Archives E. Fradin).

3

4

1

2

3

4

5

1 : Miss Garrod (2ème à droite) dénoncée par le Dr Morlet. 2 : Salomon Reinach se faisant conduire aux fouilles. 3 : La grange où eut lieu la perquisition. 4 : Panneaux qui avaient été plantés à l'entrée du chemin d'accès à Glozel (archives E. Fradin). 5 : La «grand-place» de Glozel, de nos jours (à droite le musée).

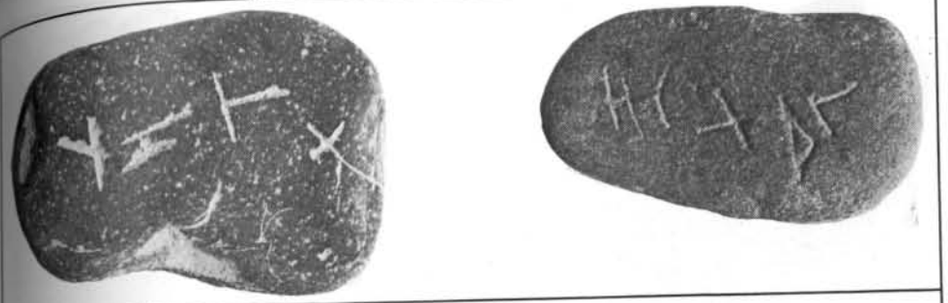

1 et 2 : petits galets inscrits.
3 et 4 : anneaux de schiste avec inscriptions et têtes d'animaux.
5 et 6 : poteries à masque néolithique et inscriptions (hauteur : environ 30 cm).

1

2

3

4

5

6

1 et 2 : os plats couverts d'inscriptions.
3 : la première tablette découverte à Glozel ; à l'avant-dernière ligne en bas : «l'équation de Dussaud» (document A. Morlet).
4 : tablette particulièrement bien conservée.
5 et 6 : tablettes avec swastika (hauteur moyenne : 20 cm).

1

2

3

4

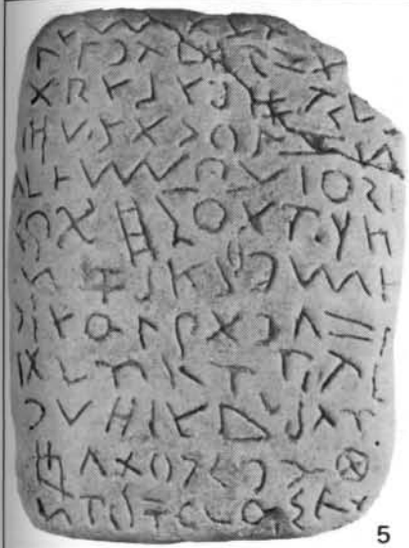

5

6

1 et 2 : petites tablettes avec enduit argileux ; les signes apparaissent moins nettement.
3 et 4 : fragments de tablettes.
5 et 6 : les deux plus grandes tablettes (environ 38 cm de hauteur) ; c'est sur celle de gauche que Camille Jullian lisait à la dernière ligne du bas : CLOZET.

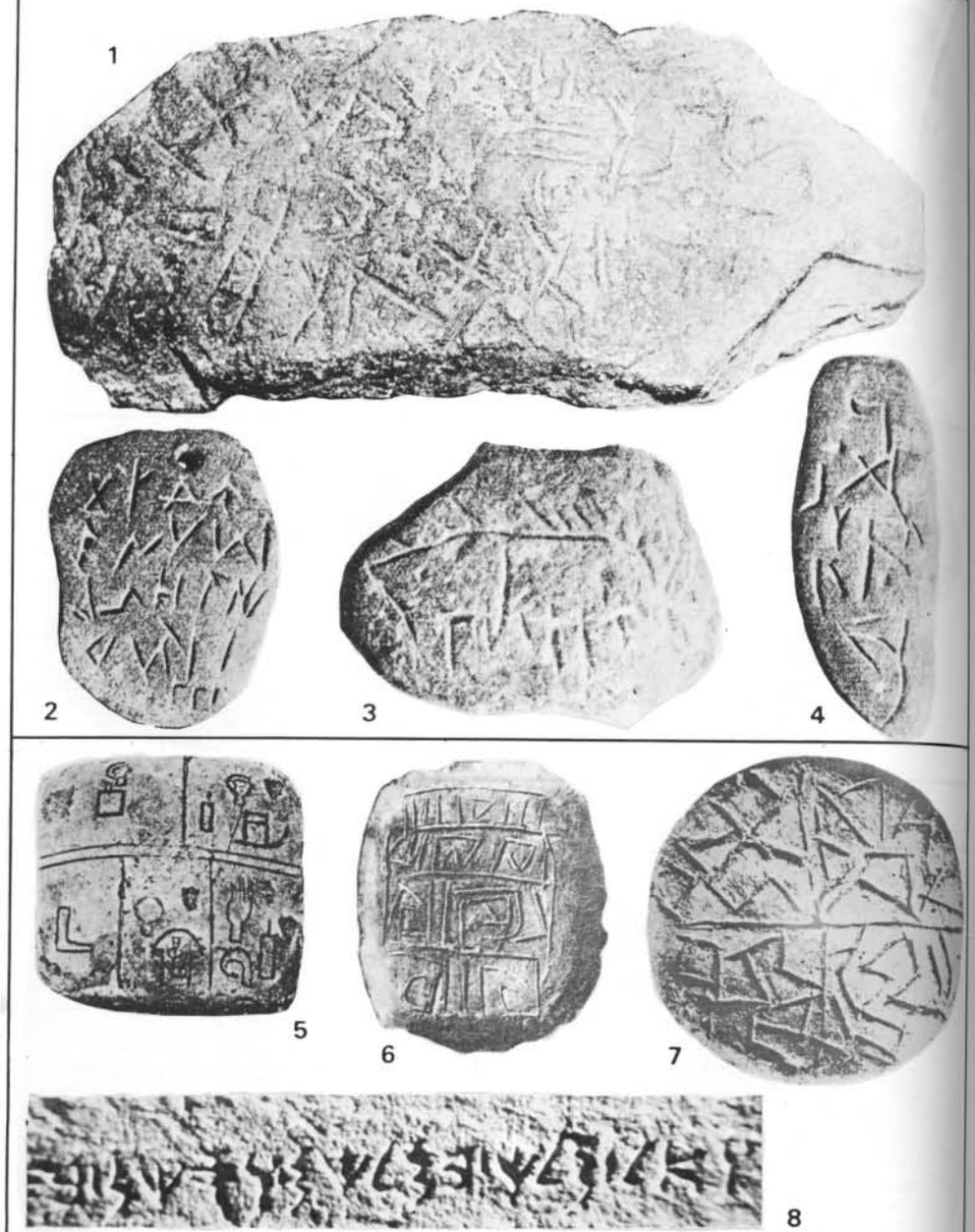

Les inscriptions d'Alvaô au Portugal, découvertes en 1894 :
1 : fragment de céramique ;
2, 3 et 4 : galets gravés (doc. R.P. José Brenha).
5 : tablette de Kish (doc. Ashmolean Museum) ;
6 et 7 : tablette de Gradechnitcha et sceau de Karanovo (doc. Stephan Christov) ;
8 : fragment de l'inscription d'Ahiram.

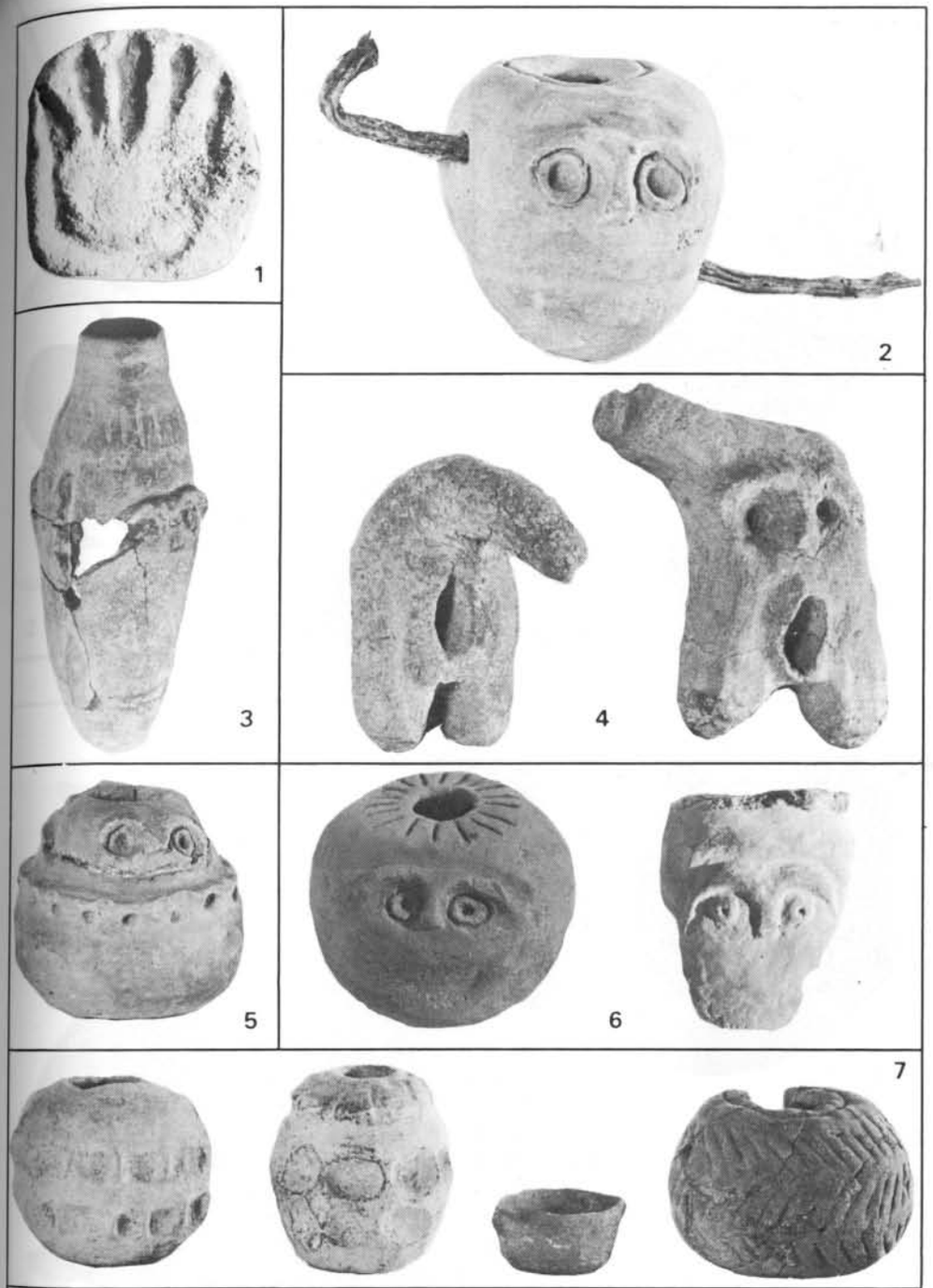

1 : empreinte de main ; 2 : vase transpercé d'une racine ; 3 : vase à deux visages ; 4 : idoles bisexuées ; 5 : la «soucoupe volante» de Charroux ! ; 6 : vases à masque ; 7 : vases utilitaires.

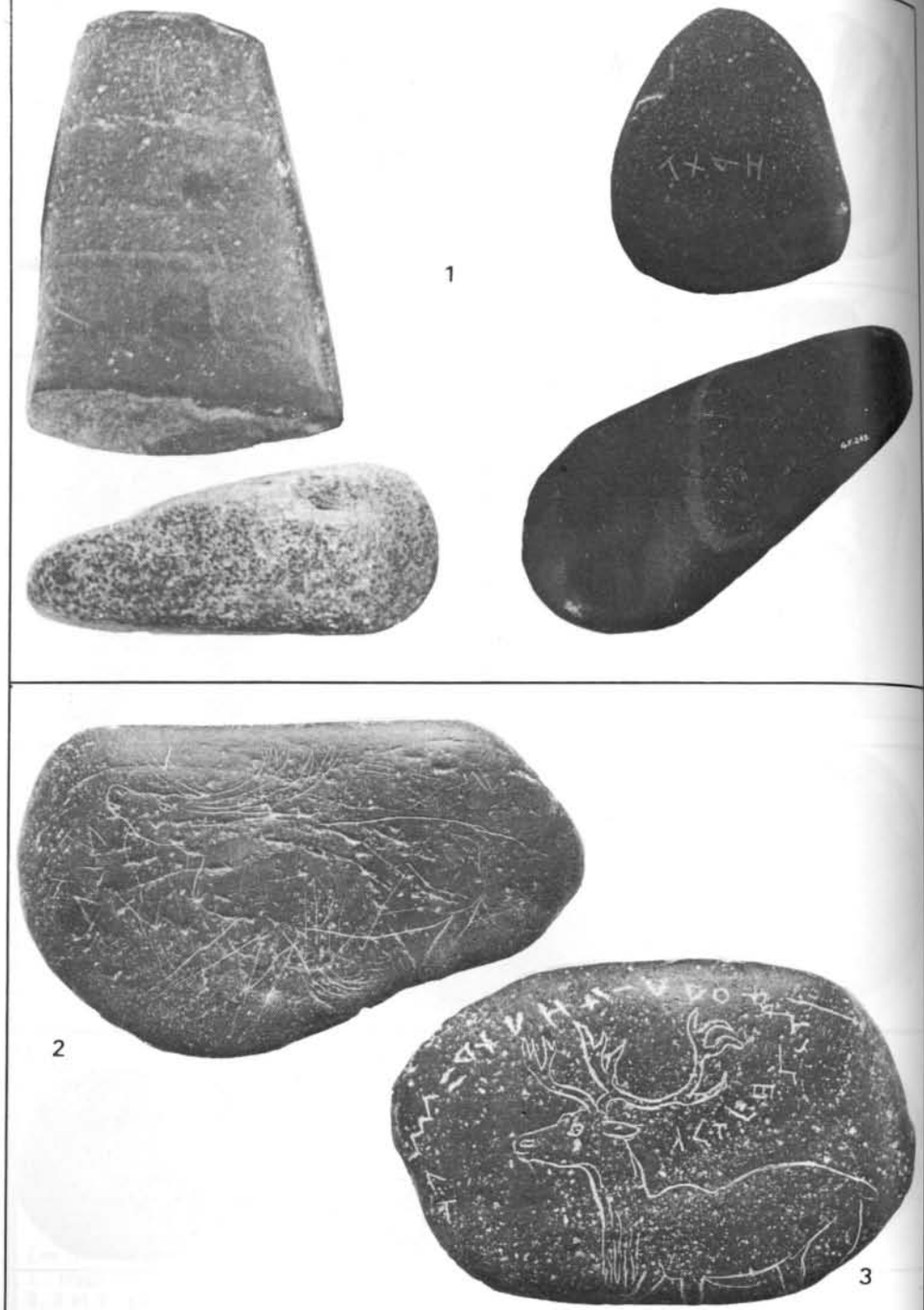

1 : haches de pierre dont une avec signes alphabétiformes ; 2 : renne brâmant ; 3 : renne marchant.

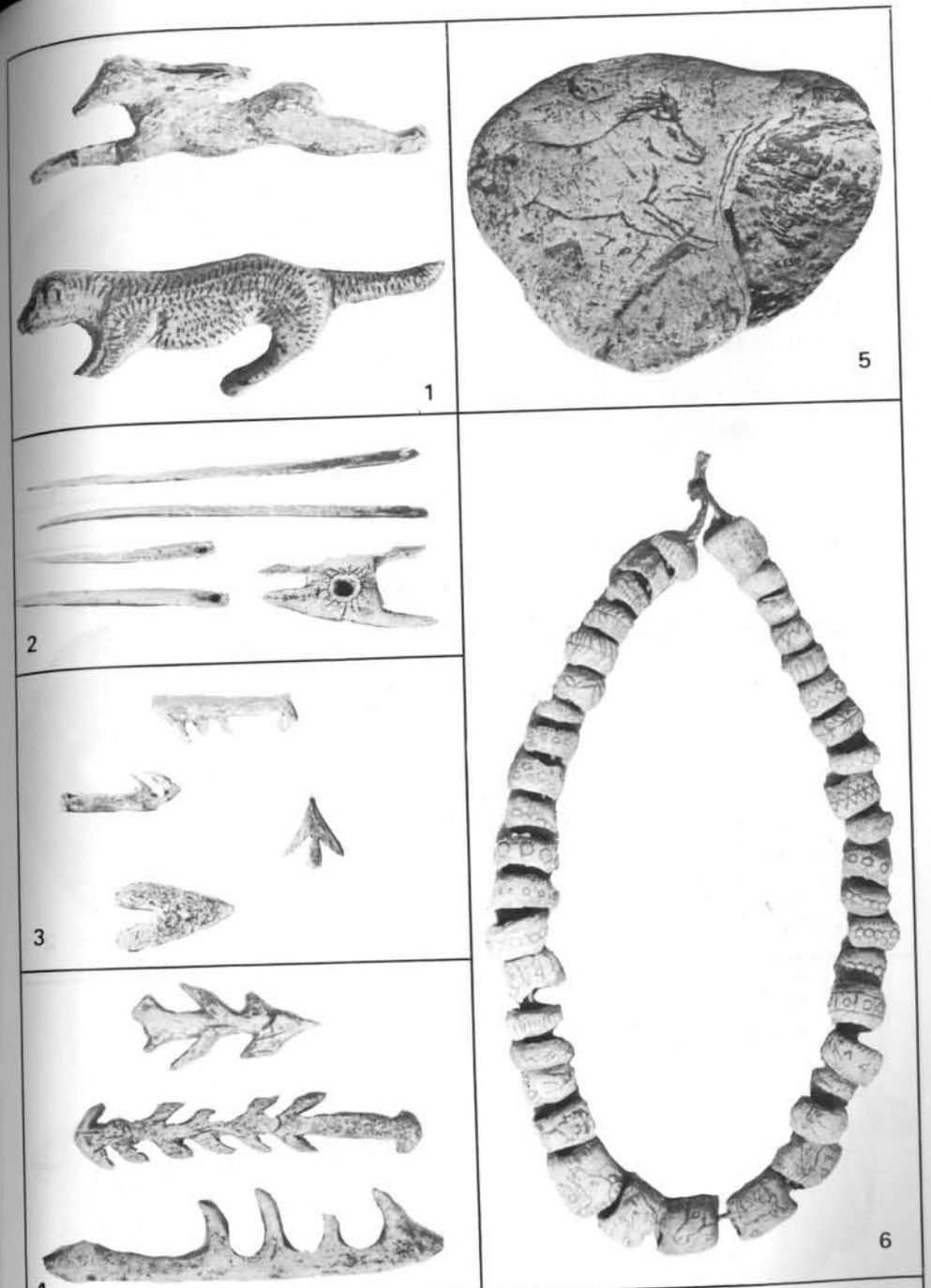

1 : figurines en ronde-bosse (lièvre et panthère) ; 2 : aiguilles et navette ; 3 : hameçons et têtes de flèche ; 4 : harpons ; 5 : os gravé d'un cheval au galop ; 6 : collier de rondelles d'os gravés.

1

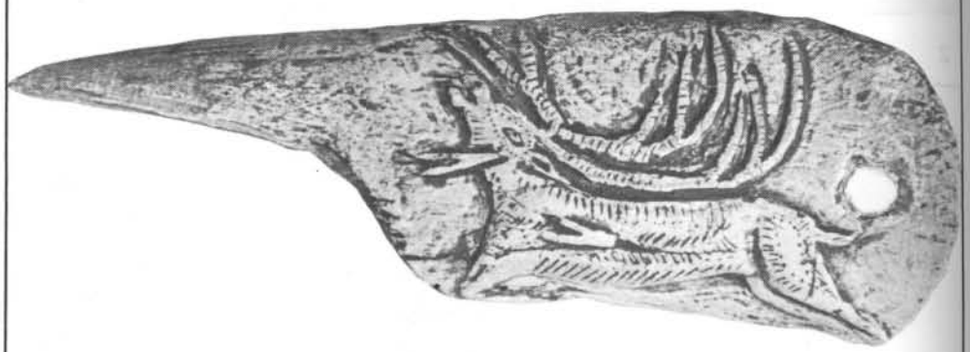

2

3

1 : renne se léchant la patte ; 2 : renne blessé ; 3 : frise de loups.

1

2

3

1 : burin emmanché d'une courte lame en silex, avec gravure d'une chèvre et ses petits ; 2 : le chasseur ; 3 : têtes d'homme et de femme.

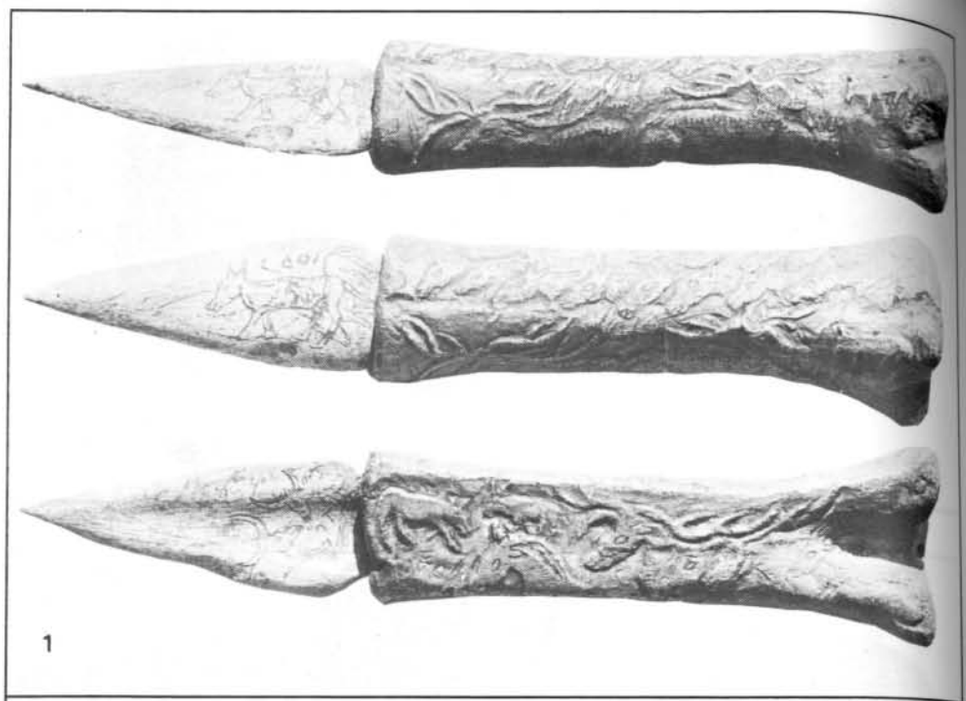

1

2

1 : poignard en os avec 31 figurations animales et avec caractères alphabétiformes ; c'est l'objet le plus décoré découvert à Glozel ; 2 : hache ornée de gravures et de sculptures animales.

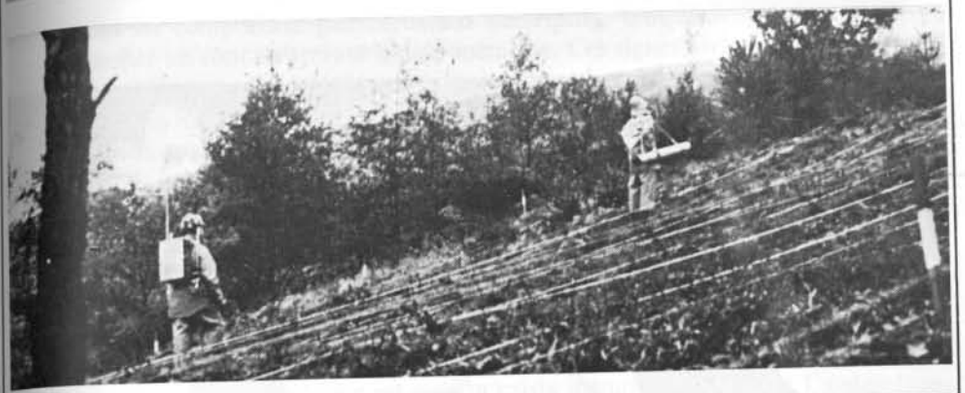

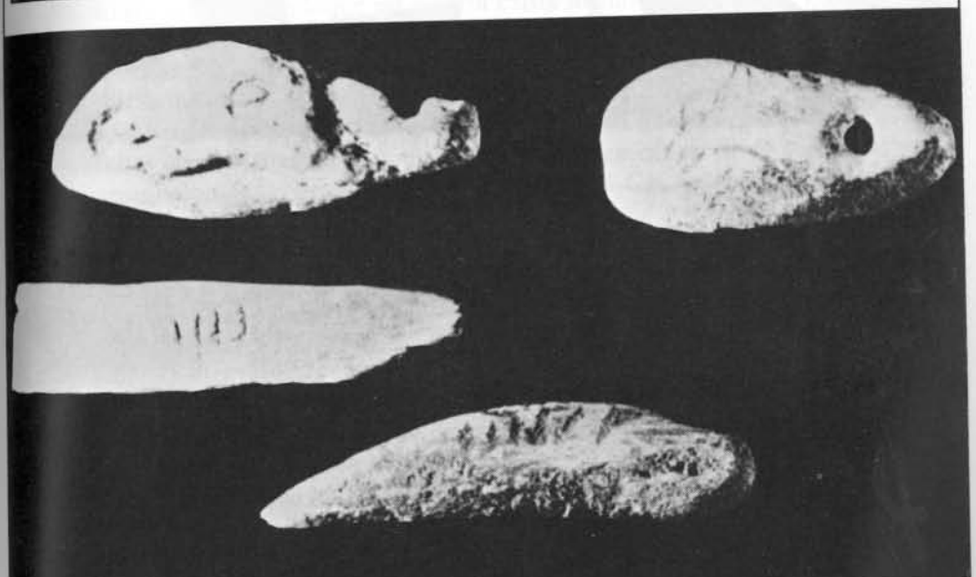

Emile Fradin au Champ des Morts, 50 ans après... Prospection magnétique par une équipe du laboratoire de magnétométrie du Centre d'études nucléaires de Grenoble, en octobre 1974 au Champ des morts (archives E. Fradin).
Les ossements gravés datés de 17 000 ans avant J.-C. (doc. National Museum of Antiquities of Scotland).

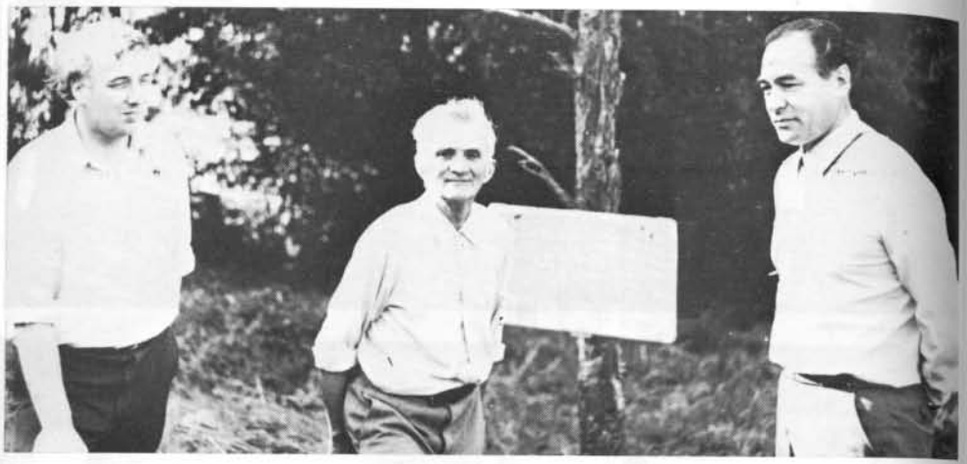

Les vitrines du petit musée ;
Hugh Mc Kerrell, Emile Fradin et Vagn Mejdahl (Archives E. Fradin) ;
Emile Fradin et Henri François (archives E. Fradin) ;
Emile Fradin tenant un fragment d'une grande tablette (photo A. Pirson).

grottes de Lascaux et d'Altamira, les fresques du Tassili etc. Certaines de ces gravures sont appelées «inscriptions symboliques» comme ce dessin rupestre de la grotte de Pasiega en Espagne, étudié par l'abbé Breuil, à propos duquel il devait déclarer : «L'inscription est certaine, mais elle ne dira jamais son secret».

Nous en arrivons ensuite à un stade plus évolué : l'écriture figurative «restreinte» ou «pictographique». Il y a pictogramme lorsque l'image ne signifie rien d'autre que l'objet qu'elle représente. Elle suppose une série de signaux ne comportant pas de détails descriptifs, uniquement destinés à déclencher un récit en servant d'aide-mémoire. Ces signes archaïques à partir desquels se serait développée l'écriture, correspondaient aux besoins des peuples qui les ont inventés dans le but de marquer une propriété, d'attirer l'attention sur un fait important ou encore d'indiquer une route etc.

L'étape suivante, plus importante, est atteinte grâce à l'écriture «synthétique» ou «idéographique», marquant un net progrès par rapport à l'écriture figurative. En effet, le pictogramme devient un idéogramme lorsque le signe ne représente plus l'objet concret, mais un concept associé à cet objet. Un cercle entouré d'une couronne de petits traits pourrait être, en pictographie, la représentation du soleil ; mais le même signe, en idéographie, symbolisera par exemple la chaleur. La caractéristique de toute écriture figurative pictographique ou idéographique est qu'il n'existe aucun rapport entre l'image graphique et le son, le langage parlé. L'avantage est certes intéressant, car un tel message peut être reçu et compris par n'importe quel individu quelle que soit sa langue ; mais d'un autre côté, ce mode d'expression est limité car il ne peut signifier que des choses concrètes ou tout au plus quelques idées abstraites élémentaires, et ne pourrait que difficilement servir de support à la transmission des sciences ou d'une philosophie. Ces embryons de l'écriture se sont néanmoins largement répandus et furent longuement utilisés. On les retrouve dans toutes les civilisations anciennes, aux quatre coins du monde. Les énigmatiques «bois parlants» de l'île de Pâques, les *kohao rongo rongo*, en sont un type représentatif bien connu.

Il y a de cela peu, l'histoire commençait à Sumer. Aujourd'hui, elle débute peut-être dans les Balkans : c'est de là que nous proviennent (jusqu'à ce qu'on en trouve de plus vieilles ailleurs !) les plus anciennes de ces écritures. En mars 1970, on découvrait dans le site néolithique de Gradechnitcha, en Bulgarie, plusieurs objets d'une civilisation totalement inconnue, parmi lesquels de petites tablettes recouvertes de pictogrammes. Ces briquettes d'argile posent un problème : elles sont datées d'environ 5 500 ans avant notre ère alors que les premières écritures pictographiques sumériennes, encore considérées comme les plus anciennes, datent elles de 3 500 ans avant notre ère, comme en témoignent les tablettes de calcaire de Kish, en

Mésopotamie. Non loin de Gradechnitcha, dans la même région, on avait déjà exhumé en 1968, à Karanovo, un sceau en argile provenant d'un tumulus daté au carbone 14 et remontant aux environs de —5 000. Et pourtant, dans tous les musées du monde, les petits écoliers peuvent apprendre que l'écriture est née quelque part entre le Tigre et l'Euphrate !

Cependant, les Sumériens ne sont pas les seuls à revendiquer cette invention, car à peu près au même moment, les Egyptiens se mirent à l'ouvrage et les premiers hiéroglyphes connus firent leur apparition. Il est curieux de noter cette simultanéité ainsi que les différences énormes entre les deux systèmes d'écriture, alors que ces deux peuples semblent avoir eu d'étroits contacts. Leur écriture a évolué parallèlement du pictogramme à l'idéogramme pour en arriver ensuite à la phonétisation, mais tout en conservant la figuration du concept, ce qui est un pas important vers un système plus efficace. A Sumer cependant, l'image originelle s'écarte rapidement de sa représentation graphique et un nouveau signe schématisé naît, réduit à quelques traits. Cette écriture nouvelle, où chaque syllabe est représentée par un signe abstrait, s'inscrit dans l'argile à la pointe d'un roseau taillé. Elle se présente sous la forme d'un réseau serré de petites incisions ressemblant à des clous. Nous sommes à la fin du troisième millénaire : l'écriture dite «cunéiforme» était née.

Elle connut un succès énorme, témoins les quelque cent mille tablettes portant des lois, des calculs, du commerce, de l'astrologie, et cet admirable chef-d'œuvre qu'est l'épopée de Gilgamesh. Bientôt les Babyloniens, les Assyriens, puis les Hittites et les Perses adapteront cette écriture à leur langue.

A la recherche de l'alphabet

Malgré le développement considérable que connut l'écriture cunéiforme, les premiers écrivains de l'histoire songèrent bientôt à une forme moins complexe et surtout plus rapide. En effet, durant les deuxième et premier millénaires avant notre ère, les écritures cunéiformes syllabiques ou hiéroglyphiques ne répondaient plus aux besoins du commerce et de la diplomatie. Il devint indispensable de simplifier.

Sans savoir si ce but fut réellement atteint, un peuple de la mer Egée réussit à réduire le nombre des signes utilisés dans ses écrits : ce sont les Mycéniens, héritiers des Crétois, dont Sir Arthur Evans découvrit au début de ce siècle les tablettes d'argile à Cnossos, qu'il divisa en écriture linéaire A et B. Le linéaire A (environ 1750 avant notre ère), toujours non déchiffré jusqu'ici, comprend près de 85 signes et bon nombre d'idéogrammes. Quant

au linéaire B, les patients travaux de l'Anglais Michael Ventris devaient en donner la clé en 1952.

Toujours est-il que dans leur course à la rationalisation, les nombreuses petites cités-Etats en arrivèrent à la constitution d'une écriture phonographique basée sur l'analyse des mots en leurs plus petits éléments, ce qui déboucha sur un nombre restreint de «signes-sons», une vingtaine en tout : les lettres. En général, les auteurs spécialisés s'accordent à dire que le premier «alphabet» apparaît sur une tablette de la bibliothèque d'Ugarit, trouvée lors des fouilles de Ras-Shamra en 1948 et datée du XVème siècle avant notre ère. Il comporte trente signes, mais est toujours cunéiforme. Et puis, soudain, c'est le miracle phénicien...

D'un coup de baguette magique surgit un alphabet intégralement consonantique (les voyelles n'étaient pas ignorées, mais elles n'étaient pas notées) qui se distingue de celui d'Ugarit par la forme de ses lettres qui seraient à l'origine des nôtres.

Arrivée à cette étape cruciale, l'archéologie s'empresse de tourner la page pour nous dire que cet alphabet qui comporte vingt deux signes linéaires s'est répandu dans telle région, pour y être perfectionné par tel peuple, pour ensuite tomber entre les mains des Grecs qui ajoutèrent les voyelles et en firent, vers le IVème siècle, l'alphabet classique dont l'orientation est enfin de gauche à droite, puis aboutit grâce aux Etrusques à l'alphabet latin de vingt trois lettres vers le Ier siècle avant notre ère.

Cette innovation phénicienne — dont le témoignage le plus ancien est l'épitaphe que porte le sarcophage d'Ahiram, roi de Byblos, découvert en 1924 par M. Montet, et remontant au XIIIème siècle avant notre ère — est peut-être issue d'une écriture dite «proto-sinaïtique» originaire du Sinaï, datée elle entre 1800 et 1500 avant notre ère, mais les avis sont partagés à ce sujet. Quoi qu'il en soit, on ignore toujours ce qui permit la transformation de l'alphabet cunéiforme de 30 signes d'Ugarit en cet alphabet dont les quelque 22 lettres nous deviendront plus tard familières et qu'inventèrent les Phéniciens...

Ces Phéniciens donc, puisqu'ils eurent cette géniale inspiration — ou puisqu'on les a génialement inspirés, diront certains ! — étaient un peuple remuant, répandant leur commerce dans toutes les directions. Edmond Piette, le grand préhistorien français, après sa découverte des galets peints du Mas d'Azil en 1896, écrivait à leur propos : «Ils ont pris partout, et notamment dans le voisinage des Pyrénées, les signes graphiques qui leur semblaient les plus commodes pour traiter et correspondre. Ces signes ont changé de valeur entre leurs mains, mais non de forme». Piette, décédé en 1906, ne pouvait pas connaître les importantes fouilles de Byblos et de Ras-Shamra, mais peut-être n'avait-il pas tort. Le fait est que l'on retrouve dans

notre monde occidental une multitude d'inscriptions alphabétiformes (ce qui n'implique pas un alphabet !) ; les exemples en sont très nombreux en France, et il en sera question plus loin.

Mais dès à présent, vous vous en doutez, l'ombre de Glozel se profile et va revendiquer une certaine priorité...

C'est dans cette voie que s'orientèrent les recherches du Dr Morlet et des partisans de Glozel. Ce qui n'allait pas se faire sans mal, vous vous en doutez également, puisqu'en 1924 précisément (moins de quinze jours après la découverte d'Emile Fradin !) l'éminent épigraphiste qu'était René Dussaud, l'un des pères de la prédominance de l'écriture phénicienne, faisait devant l'académie des Inscriptions et Belles-Lettres la déclaration suivante, reprenant et développant la thèse de Genesius : «Il faut rendre aux Phéniciens ce qui décidément leur appartient. Ils ont été les auteurs d'une des plus grandes inventions de l'humanité, le jour où ils ont rompu délibérément avec les écritures si compliquées qui étaient alors en usage, où ils ont démêlé vingt-deux sons simples permettant de noter les diverses articulations consonantiques de leur langue et où ils ont créé de toutes pièces un système de signes dans lequel chaque lettre se distingue à première vue de toutes les autres».

LES THEORIES DU DOCTEUR MORLET

«L'Occident n'est-il pas, pour l'écriture princeps, comme une fille-mère qui aurait honte de sa fille ?» (Dr A. Morlet).

Lors de la première publication ayant trait aux découvertes du Champ des Morts (*Nouvelle station néolithique*), le Dr Morlet posait déjà les jalons de ce qui serait sa théorie : «En se laissant guider par l'analogie frappante de certains caractères, on pourrait peut-être voir dans les signes alphabétiformes de Ferrières des fragments de l'écriture primitive du monde Egéen, dont la clef ne nous est pas encore connue. Selon certains préhistoriens, la civilisation égéenne aurait exercé son influence, dès la plus haute antiquité, dans tout le bassin méditerranéen. Mais sans doute, est-ce se laisser leurrer par le «mirage oriental» (S. Reinach) et les inscriptions des briques de Ferrières remontent-elles à une époque beaucoup plus reculée comme nous allons le voir...»

Travaillant sans répit, notre médecin-archéologue en vint très rapidement à développer sa thèse de Glozel, berceau de l'écriture alphabétiforme, et publia celle-ci dans une série d'articles du célèbre *Mercure de France*. Son premier texte portait en titre : «L'alphabet néolithique de Glozel et ses ascendances» (Nr 673, 1.7.1926). En voici quelques extraits significatifs et qui concernent tout d'abord des marques de numération visibles sur certains objets :

«Nous avons également recueilli plusieurs galets portant des inscriptions sans aucune trace d'utilisation comme instruments, si ce n'est parfois un peu d'usure comme s'ils avaient servi d'aiguisoirs. Sur l'un d'eux nous relevons, au-dessous d'une inscription, sept barres alignées, comme s'il s'agissait d'une méthode de numération».

«Nous avons déjà eu l'occasion de noter que les Glozéliens ne paraissaient avoir compté qu'en alignant des unités. C'est ainsi que nous voyons : six traits sur le revers d'un grand aiguisoir en forme de hache, avec début de perforation ; neuf petits trous gravés à la suite les uns des autres, sur un galet allongé, du côté opposé à une inscription ; neuf barres sur un grattoir burin ; six traits au-dessus de la représentation de deux animaux indéterminés, dont le dessin s'enroule autour d'un galet».

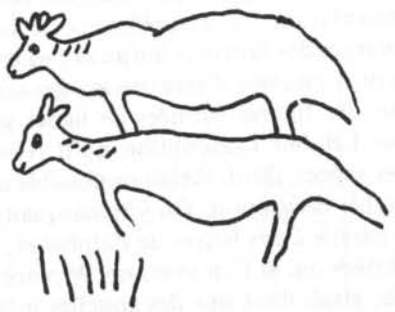

«Cette méthode de numération est comparable à celle que Piette signale chez les Aziliens en la rapprochant du système égyptien : «Les unités, dit-il, sont chez les deux peuples, des rangées de traits verticaux, disposés sur une seule ligne par les Aziliens, sur deux lignes superposées, à partir du nombre quatre, par les Egyptiens...»».

«Comme nous y avons insisté à maintes reprises, nous ne considérons pas l'alphabet de Glozel, tel que nous l'avons donné, comme définitivement fixé. Des caractères mis sous des numéros différents ne sont peut-être que de simples variantes. Il est probable aussi que des signes alignés comme variantes sont des signes alphabétiformes différents. Sans doute on a pu s'étonner de nous voir mettre séparément des signes qui ont entre eux une ressemblance évidente. C'est que ces caractères se trouvent parfois sur une même ligne et ne peuvent ainsi tenir à une facture personnelle différente ou à la disposition boustrophède. La synthèse après coup des caractères de l'alphabet de Glozel, consistant à les ramener à un plus petit nombre, est assurément facile. Mais répond-elle à une réalité ; autrement dit, avait-elle déjà été soulignée par les Glozéliens eux-mêmes ? Ce serait bien osé de le prétendre...»

Plus loin, au sujet des ascendances de l'alphabet de Glozel, Morlet écrit :

«Nous avons indiqué dans une autre étude que si les tribus néolithiques de Glozel avaient, les premières, constitué un véritable alphabet, elles n'en avaient pas moins utilisé les signes mnémoniques paléolithiques, tels que nous les montrent les os gravés de l'époque magdalénienne. Ce sont ces ascendances de l'alphabet néolithique que nous allons maintenant rechercher, comme nous avons établi précédemment sa diffusion dans les écritures péri-méditerranéennes...»

«Nous croyons tout d'abord devoir mettre à part l'écriture hiéroglyphique de Piette et représentée par les trouvailles de Lourdes et d'Arudy. On ne peut trouver la moindre ressemblance entre nos signes linéaires et les «cercles avec saillie centrale», les spirales et même les «losanges» que Piette rattache à la plus ancienne écriture glyptique, mais qui peuvent bien n'être que des gravures d'ornementation. Nous préférons de beaucoup sa seconde hypothèse sur la formation des écritures linéaires : «Les caractères sont choses de convention, écrit-il ; au lieu d'être des images simplifiées, ils peuvent avoir été dès le début des figures formées de lignes géométriques». C'est bien ainsi que semble l'établir l'inscription qu'il recueillit à Gourdan en 1872 : «Dès le premier aspect, dit-il, il était impossible de ne pas reconnaître qu'elle était une véritable inscription. On y remarquait, avec des caractères inconnus, des signes pareils à des lettres de l'alphabet, notamment un A et un M aux jambes écartées ou, si l'on veut, un W placé le haut en bas. Elle était en bois de renne, gisait dans une des couches inférieures de l'assise à

Rochebertier	Glozel	La Madeleine	Glozel	Signes isolés	
				Azilien de Breuil	Glozel
				Lorthet	Glozel
				Laugerie	Glozel

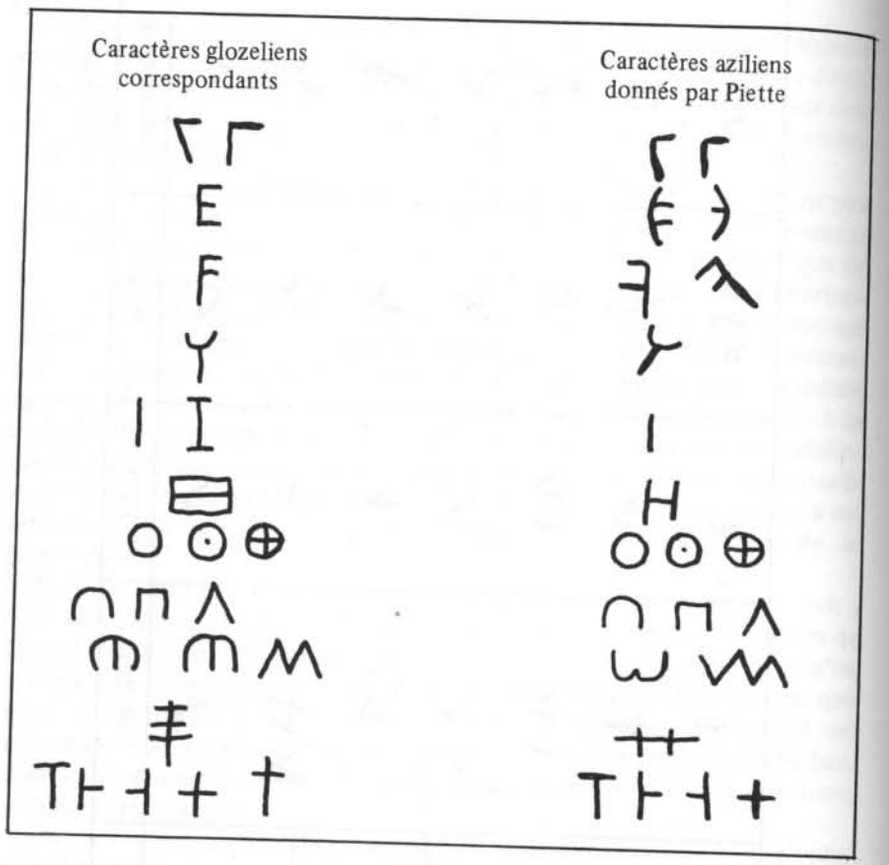

gravures simples». Malheureusement, il ne put l'extraire qu'en fragments et la plupart lui furent volés lorsqu'on cambriola sa collection. Il ne lui en resta qu'un seul morceau, celui qu'il publia dans *Les galets coloriés du Mas d'Azil* et qui contenait le A et un signe en forme de S. Ces deux caractères sont certainement d'une ressemblance frappante avec les signes analogues de l'alphabet de Glozel et peuvent figurer parmi ses ascendances».

«Vient ensuite l'inscription de Rochebertier «recueillie, nous dit Piette, dans les sédiments à gravures simples» et présentant des caractères linéaires qui se rapprochent également beaucoup de certains de nos signes alphabétiformes. L'étude de leur concordance peut s'étendre à tous les caractères de

l'inscription. Il en est de même de la plus nette des inscriptions de La Madeleine, trouvée par Lartet et Christy sur des fragments d'os de renne et reproduites dans les *Reliquae aquitanicae* (pl. XXVI). Ici, la plupart des signes se présentent sous forme de lignes se coupant à angle aigu et manquant de véritables caractéristiques...»

«Notre tableau des ascendances comprend enfin divers symboles isolés, gravés à côté de représentations animales : 1) deux signes en forme de X allongés, sur os de renne, provenant du Mas d'Azil et publiés par Breuil ; l'extrémité d'une des barres présente un petit trait horizontal que nous retrouvons fréquemment sur nos X de Glozel ; 2) deux losanges centrés par une petite ligne verticale, figurant avec des cerfs et des saumons autour d'un andouiller de cerf, provenant de la grotte de Lorthet ; 3) le signe, en forme de H combiné avec un F, qui se voit à côté de la gravure d'un bison, provenant de Laugerie et publiée par Boule, dans *L'Anthropologie* (XXVIII, 1916).

«Nous reconnaissons volontiers qu'il se dégage de ce tableau une certaine ressemblance. Mais il nous paraît impossible d'y retrouver une véritable similitude, une identité de caractères telle que nous devions considérer l'alphabet de Glozel comme magdalénien. Tout au plus, peut-on y voir l'ascendance de quelques caractères néolithiques qui ne comprennent pas moins de 90 types différents. Nous dressons à part un tableau simplement comparatif avec les signes aziliens relevés par Piette, sur les galets coloriés, sans y chercher les ascendances de l'alphabet linéaire de Glozel».

«C'est qu'en effet la période glozélienne avec son industrie microlithique de silex, ses aiguilles d'os, ses dents perforées, ses harpons sans perforation et à encoches profondes, ses gravures animales, débute, plus tôt, sur le versant paléolithique, que le stade azilien. Les Glozéliens ne faisaient que commencer à étendre à quelques galets le polissage que les Magdaléniens avaient appliqué à l'os et à l'ivoire. Comme y insiste Piette, «la persistance de l'industrie magdalénienne du silex... la transformation du harpon quand le renne devint rare, prouvent que les familles glyptiques survécurent à la révolution climatique qui signala le début des temps modernes». Mais alors que les Aziliens avaient des burins et ne gravaient plus, les Glozéliens, plus près de la civilisation paléolithique, continuaient à dessiner des animaux en même temps qu'ils traçaient des inscriptions» (voir l'exemple p. 106).

«Cependant ces deux civilisations, azilienne et glozélienne, furent nécessairement contemporaines à un moment donné, et les points de ressemblance restent nombreux. Mais vouloir faire dériver de la civilisation azilienne la culture glozélienne qui, tout en finissant plus tard (hache polie), commence plus tôt (gravures d'animaux) serait non seulement faire entrer le tout dans une partie, mais encore faire instruire les ancêtres par leurs des-

cendants. Commençant sur le versant paléolithique de la période de transition, elle fait immédiatement suite au magdalénien pour atteindre et comprendre la phase de la hache polie à l'aide de galets roulés...»

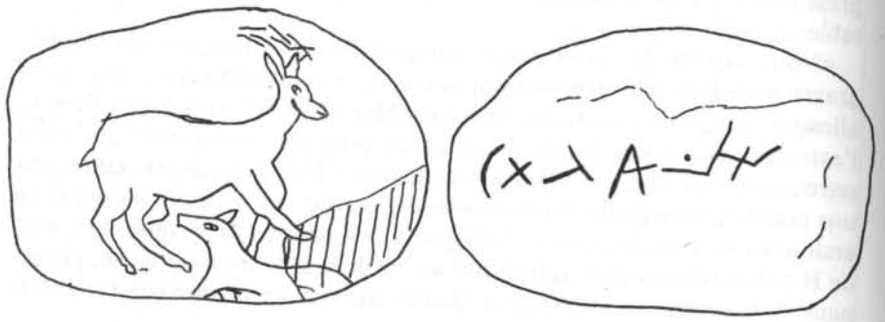

Une des idées maîtresses du Docteur Morlet était, en outre, que l'hypothèse d'une origine hiéroglyphique des écritures avait été calquée beaucoup trop théoriquement sur le modèle égyptien : «Si les écritures idéographiques orientales ne furent créées qu'après l'établissement de dynasties conquérantes, les caractères linéaires occidentaux datent des temps paléolithiques», disait-il en 1919.

Cette antériorité d'une écriture linéaire primitive sur les systèmes idéographiques était pressentie par plusieurs autres chercheurs ; pour l'illustre Joseph Déchelette, par exemple «c'est l'art qui a donné naissance à l'écriture. Or, reconnaissait-il, on cherche vainement dans les vestiges de la civilisation quaternaire, les inscriptions en pictographes figuratifs d'où seraient dérivés ces prétendus signes alphabétiques» (*Manuel d'archéologie*, tome I, p. 236).

De même que Flinders Petrie le supposait pour l'Egypte, Arthur Evans pensait : «Une écriture linéaire très ancienne a précédé l'importation de l'écriture minoenne à Chypre et en Crète».

Ce processus avait même séduit le grand philosophe Bergson qui déclara un jour : «Cette affaire de Glozel m'intéresse beaucoup. Si l'on démontrait que les signes glozéliens sont authentiques et qu'ils ne sont pas idéographiques, cela pourrait établir, contre la thèse couramment reçue et que j'ai professée longtemps, que l'écriture est partie de l'abstrait au lieu d'être allée du concret à l'abstrait, de l'idéogramme à l'alphabétique».

C'est ce thème que développa le Dr Morlet dans un autre de ses importants articles, publié par le *Mercure de France*, et que nous reproduisons ici, car il me semble que les analogies qu'il y releva méritent d'être rappelées («Origine néolithique des alphabets méditerranéens», Nr 684, 15.12.1926) :

«A la preuve archéologique tirée des industries associées, ornées de caractères alphabétiformes, sur lesquelles nous avons basé notre classement chronologique de la station de Glozel, viennent s'ajouter de nombreux arguments d'ordre linguistique. Si, en effet, l'alphabet de Glozel, avec une centaine de signes, constitua le fond commun où les peuples de souche néolithique puisèrent selon leur génie propre, nous devons retrouver en lui les prototypes des lettres les plus caractéristiques des autres alphabets.

«Tout d'abord ce n'est qu'à un examen superficiel qu'on pourrait se demander si cet alphabet n'a pas puisé dans les langues méditerranéennes au lieu de les alimenter. Non seulement il existe dans l'alphabet de Glozel de nombreux signes qui lui sont propres, mais, beaucoup plus riche en caractères, il pouvait en donner une vingtaine à chaque écriture, alors que pour atteindre au total des siens, il lui eût fallu absorber tous les alphabets méditerranéens. Et comme la similitude des formes linéaires est trop grande pour qu'il n'y ait pas eu filiation, cette simple constatation numérique indique déjà que la diffusion n'a pu s'effectuer que du plus riche aux plus pauvres, de Glozel à la Méditerranée.

«Mais voyons les différentes théories qui, jusqu'à ce jour, se sont disputé l'explication de l'origine du premier alphabet.

«Dans la théorie de Rougé, on fait dériver le phénicien du hiératique égyptien. Mais, comme on a pu le voir par l'examen du tableau comparatif que nous en avons donné, cette démonstration de la filiation est tellement laborieuse qu'en réalité, comme le dit M. Flinders Petrie «il n'y a que deux lettres sur 22 pour lesquelles cette hypothèse paraît plausible».

«Plus tard, Deecke voulut rechercher l'origine de l'alphabet phénicien dans les cunéiformes. Mais comme il dut, pour soutenir sa thèse, emprunter ses exemples à des écritures d'époques et de lieux très différents, ses rapprochements perdent de leur valeur (Dr Contenau). La théorie d'Evans veut établir pour le phénicien une origine crétoise, en partant du monde égéen, à éléments communs. Mais cette théorie laisse la question en état, puisque l'alphabet prototype d'où seraient nées ces écritures égéennes reste à trouver.

«La théorie de Gardiner réclame pour l'alphabet une origine sinaïtique. Mais la plus ancienne inscription phénicienne, celle d'Ahiram, montre, comme le dit le Dr Contenau (*La civilisation phénicienne*, Payot, 1926) que «pour les lettres où la différence est notable entre le Sinaï et la stèle de Mesa qui a servi à la comparaison, on ne trouve pas l'intermédiaire dans Ahiram».

«Il semble donc bien impossible de trouver l'origine de l'alphabet phénicien dans le hiératique égyptien, les cunéiformes, les écritures du monde égéen, les inscriptions de la presqu'île du Sinaï. Voyons maintenant si l'on

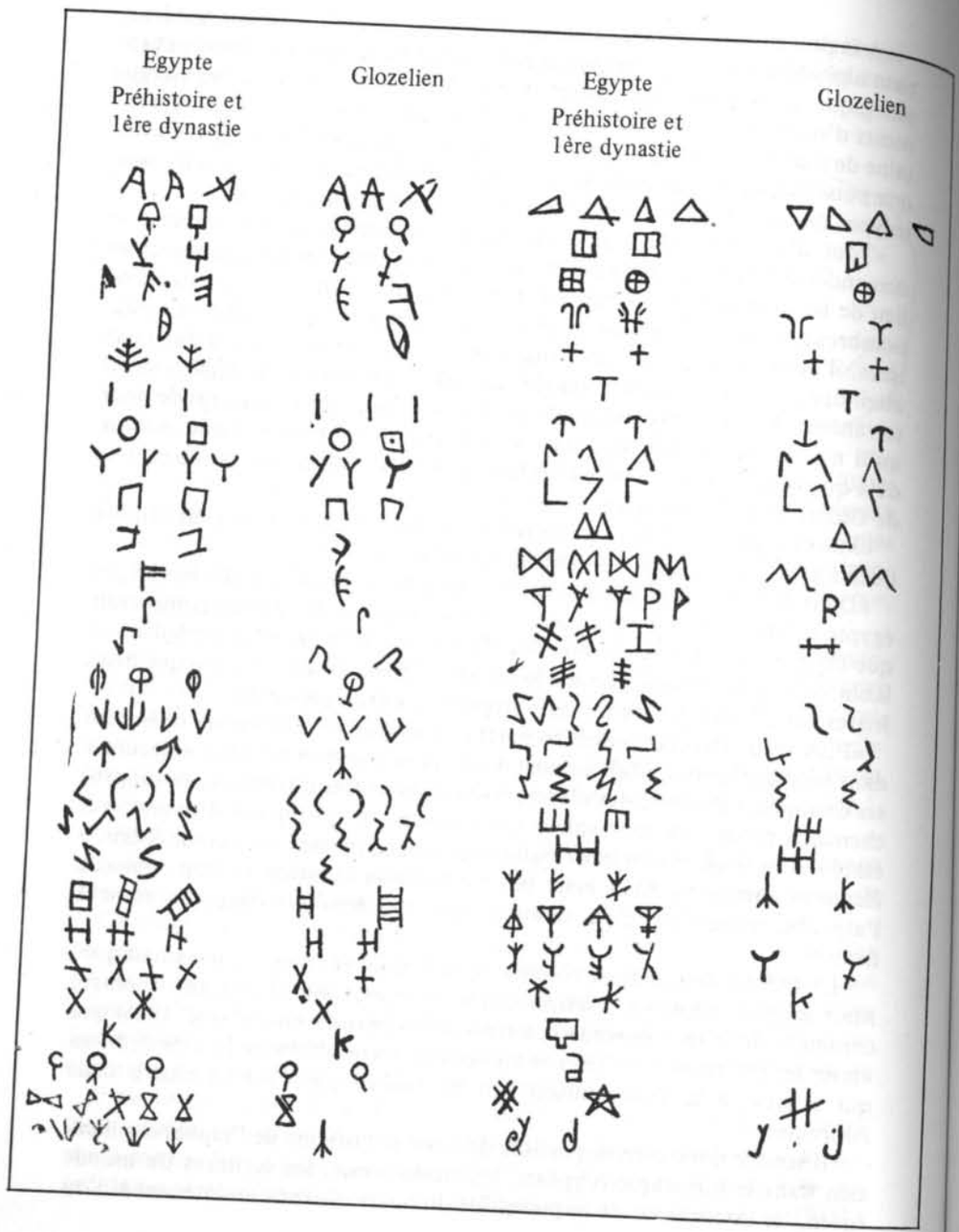

peut considérer le phénicien comme la source des alphabets méditerranéens.

«Dans un important ouvrage de linguistique, *The formation of the alphabet*, M. Flinders Petrie dit qu'«il est impossible que le court alphabet phénicien, ou tout autre fonds semblable, ait été le point de départ de tous les systèmes d'écritures connus». Il considère que l'origine des alphabets ne peut être trouvée que dans un corps de signes très étendu (*wide-spread body of signs*). «Nous ne sommes, ajoute-t-il, qu'au début de ce grand problème et un jour viendra où un plein panier de tessons trouvés dans quelque ville inconnue de l'Asie Mineure ou de la Mésopotamie ouvrira un nouveau chapitre». Ce chapitre qu'entrevoyait M. Flinders Petrie, nous l'avons ouvert au mois d'avril dernier en publiant l'alphabet de Glozel... non d'après des trouvailles effectuées en Asie Mineure ou en Mésopotamie, mais d'après celles que nous avons faites au centre même de la France.

«Avec l'alphabet néolithique de Glozel, nous avons découvert les prototypes communs d'où sont issus les alphabets méditerranéens. Et la grande diffusion de signes semblables dans les contrées les plus lointaines constitue la preuve indéniable d'une même origine aux époques les plus reculées.

«Comme le fait remarquer M. Flinders Petrie, «ce sont en effet des signes et non des peintures qui constituent le système primitif». Même en Egypte, bien avant l'adoption des hiéroglyphes, «dès la première civilisation préhistorique», il existait une écriture linéaire très proche des caractères de l'Ouest.

«M. Flinders Petrie a pu relever de nombreux signes sur des poteries remontant à cette époque. D'autres, datant de la 1ère dynastie, se trouvaient mélangés à des hiéroglyphes. Cependant, comme il n'y en avait jamais plus de deux assemblés, M. Flinders Petrie ne les considère que comme des marques de propriétaires (*in the stage of owner's marks*), alors que l'on peut regarder les tablettes inscrites de Glozel comme les premiers monuments de l'alphabet en tant que système. Nous allons voir, maintenant, que si la démonstration de la filiation égyptienne des signes phéniciens avait paru si laborieuse dans la théorie de Rougé, elle ne souffre plus aucune difficulté avec les signes néolithiques de Glozel.

«Il est même à noter que, si nous faisons intervenir des signes phéniciens plus anciens que ceux qui avaient servi de base à Rougé, ceux par exemple de l'inscription d'Ahiram (1250) au lieu de ceux d'Eshmunazar (500), la correspondance est encore plus complète avec les signes de Glozel, et devient de plus en plus problématique avec le hiératique égyptien.

«De même, il est impossible de voir dans le phénicien la source de tous les alphabets méditerranéens, puisqu'ils contiennent des caractères qui ne sont pas sémites. Si les alphabets ibériques, par exemple, comme le dit Berger dans son *Histoire de l'écriture*, étaient nés directement du phénicien, il fau-

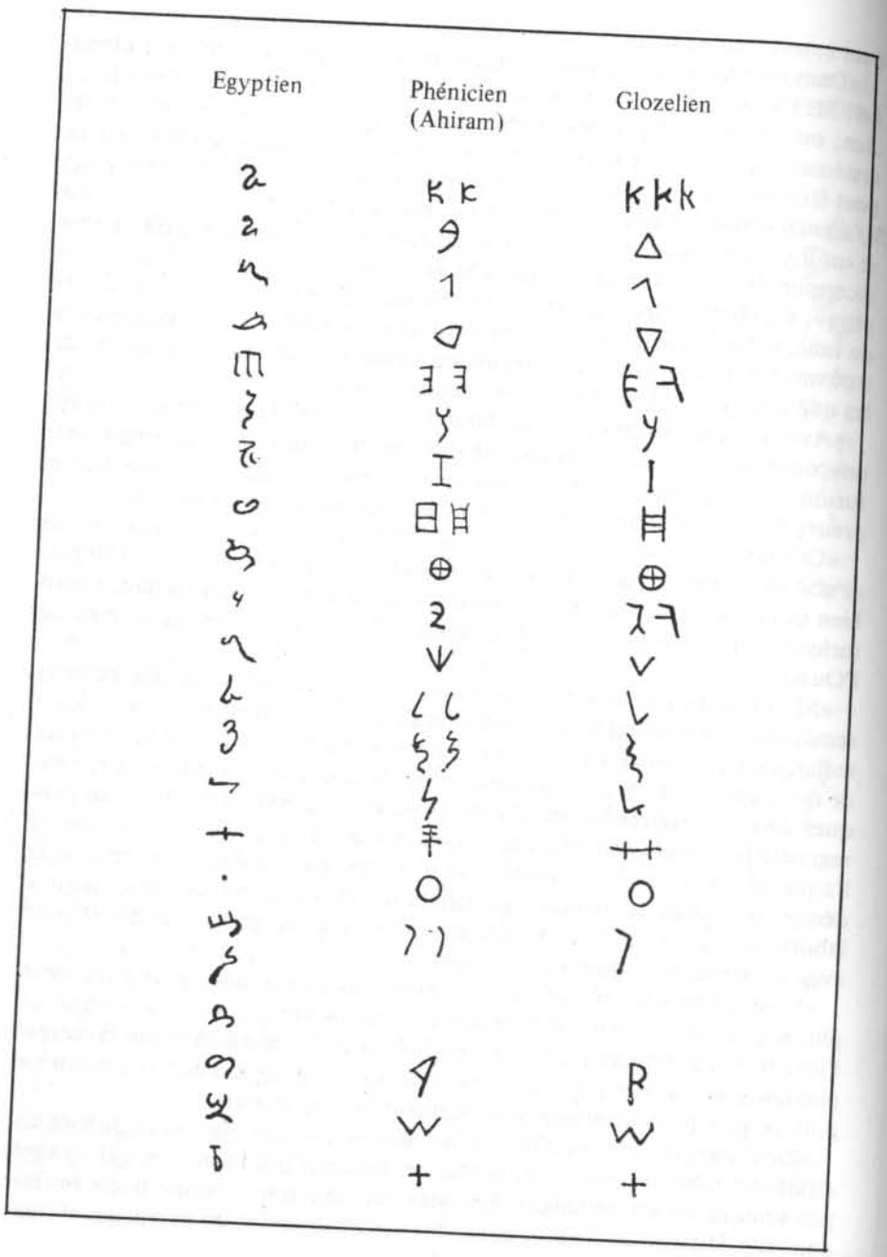

drait admettre que c'est à une époque très reculée et qu'ils n'ont plus varié depuis, puisque c'est aux anciennes formes phéniciennes qu'ils ressemblent. D'ailleurs ils possèdent des caractères qui leur sont propres et dont on ne retrouve les prototypes que dans le fonds néolithique de Glozel. Cette source unique d'une grande richesse de caractères et d'une époque très reculée peut seule nous expliquer la présence de signes semblables dans les alphabets aussi éloignés que ceux de l'Espagne et de la Carie.

«Nous observons également que, dans le monde égéen, où un système d'écriture linéaire précéda la pictographie, les formes les plus caractéristiques de chaque idiome ont leurs prototypes sur nos tablettes d'argile.

«Il n'est pas jusqu'aux runes qui, contrairement à ce qu'on avait cru, ne soient une branche des alphabets méditerranéens issus de la source néolithique. Car, «tout ce qu'elles ont de commun avec le grec et le latin, nous dit M. Flinders Petrie, elles l'ont également avec les autres alphabets et elles ont des signes semblables à ceux de l'Espagne, de la Carie et de Chypre qui ne se retrouvent pas dans le grec et le latin». La seule conclusion logique est que les runes dérivent en partie du vieux fonds commun préhistorique, comme nous l'avons montré dans une étude précédente («Invention et diffusion de l'alphabet néolithique», *Mercure de France*, 1.4.1926) pour les alphabets pré-helléniques influencés plus tard par le phénicien et les alphabets italiques qui deviendront tributaires du grec. Aussi bien, à la théorie d'un alphabet primitif phénicien d'où seraient venus tous les autres, nous opposons la notion d'alphabets méditerranéens dérivés d'un prototype néolithique où les peuplades de même souche avaient puisé la forme de leurs lettres.

«Enfin, si nous établissons à part un tableau comparatif avec le libyen, c'est qu'il est probable, comme le dit Flinders Petrie, que les Tifinars modernes en descendent et qu'un jour on pourra peut-être y retrouver certains éléments d'interprétation de nos signes.

«Cependant il ne faut pas oublier qu'il ne peut s'agir ici, comme dans les autres tableaux comparatifs, que de la morphologie des caractères alphabétiformes. Et quoique les écritures méditerranéennes aient puisé dans les signes néolithiques de Glozel la forme de leurs lettres, elles ne peuvent nous en faire retrouver la signification, puisqu'elles ne leur ont pas conservé leurs premières valeurs idéographiques ou syllabiques».

Poursuivant sur sa lancée, le Dr Morlet devait développer par la suite sa théorie en affirmant sa conviction que l'évolution de l'écriture de Glozel s'était accomplie dans le gisement même. C'est ce qu'il exposa dans «Formation indigène de l'alphabet de Glozel» (*Mercure de France*, Nr 692, 15.4.1927). Il y explique que la preuve la plus convaincante de cette formation autochtone de l'écriture provient précisément de la station elle-même où les signes alphabétiformes sont gravés en compagnie d'un renne, par

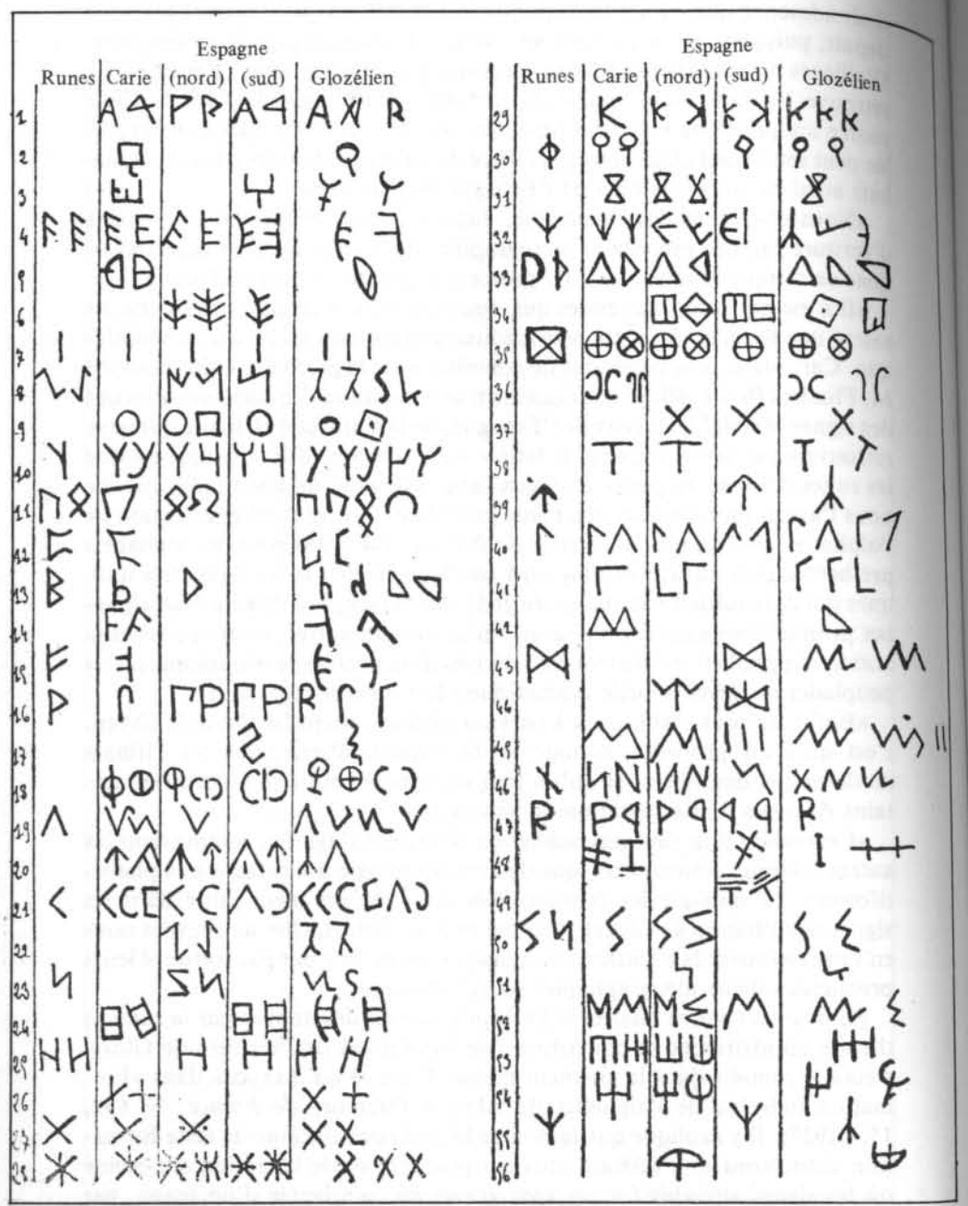
Espagne
Runes
Carie
(nord)
(sud)
Glozélien
Espagne
Runes
Carie
(nord)
(sud)
Glozélien

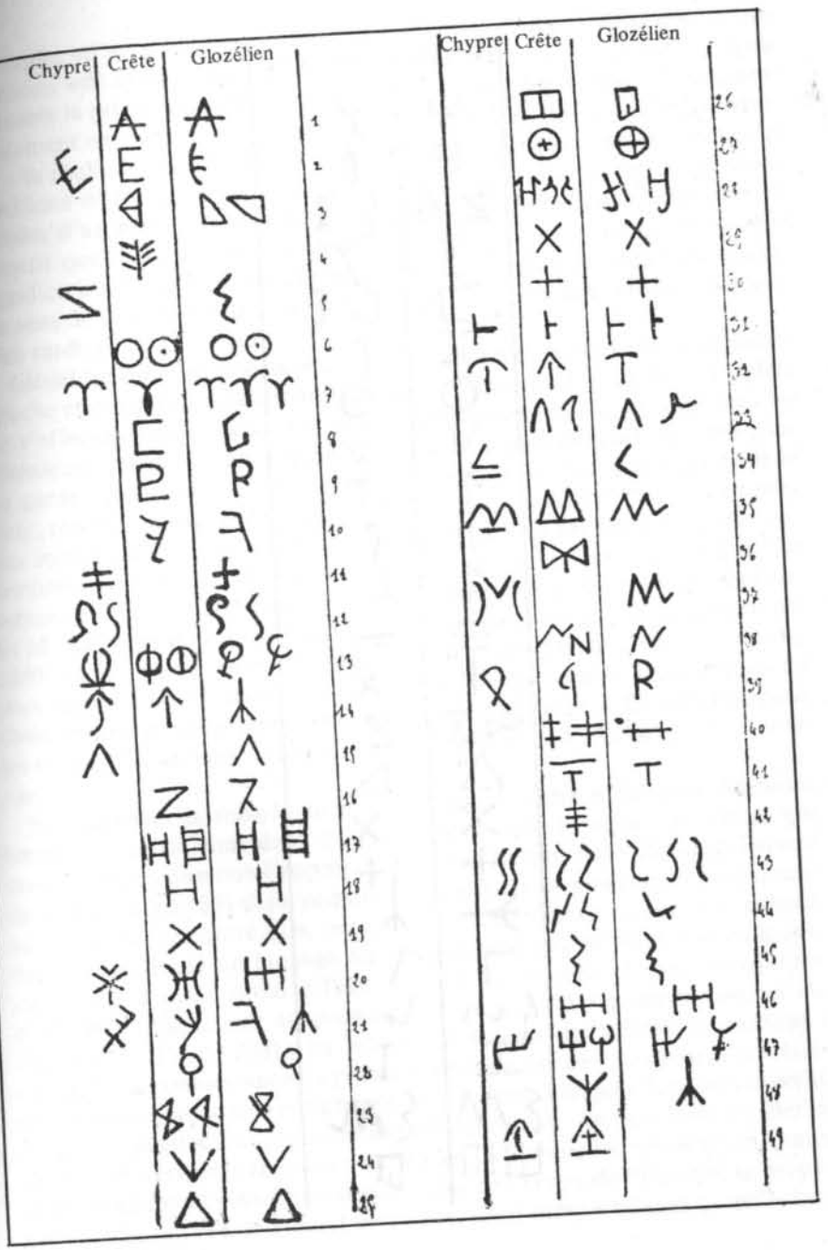
Chypre
Crête
Glozélien
Chypre
Crête
Glozélien

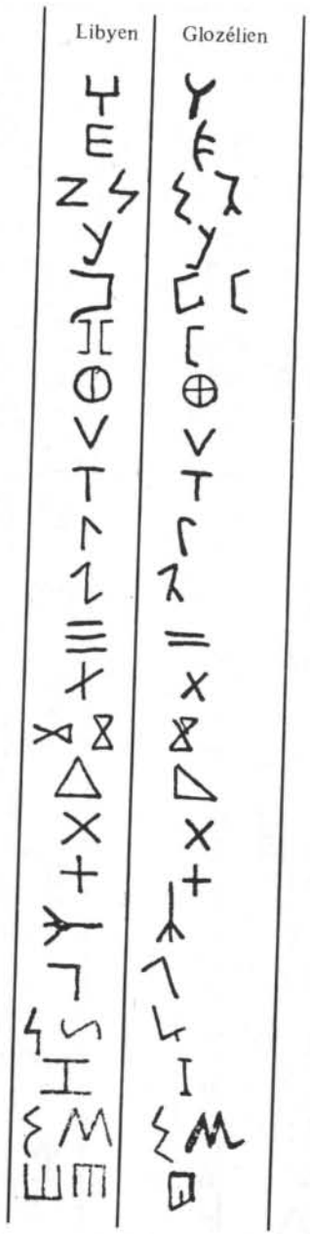

exemple, «d'un naturalisme digne de l'art magdalénien», ainsi que sur des harpons «de réminiscence paléolithique indéniable», ce qui établit «sans conteste la priorité de l'alphabet de Glozel sur tous les autres». Témoignent également en faveur de l'ancienneté des inscriptions de Glozel, selon Morlet : la multitude de caractères et le fait que certains signes y occupent des positions différentes. Flinders Petrie avait déjà traité de ces orientations variées d'un même signe dans ses études sur la formation des écritures et pensait que tout comme dans l'esprit des enfants, qui n'accordent aucune signification à l'orientation des lettres, seule comptait la forme des signes. Le sens de la direction des caractères aurait donc été une notion beaucoup plus tardive.

Glozel fut donc, pour Morlet, le «fonds commun où les peuples de même souche continuèrent à puiser au cours des millénaires. L'évolution complète ne s'effectuera que lorsque les peuples méditerranéens, en premier lieu les Phéniciens, faisant une heureuse sélection des graphismes occidentaux pour ne garder que les signes indispensables aux modulations primordiales de la voix, répandront partout l'usage d'une écriture simplifiée. Mais il n'en reste pas moins que les Glozéliens furent les premiers à fixer par des signes conventionnels, pour eux d'une entière clarté, ce qui leur avait paru digne de mémoire dans la course fugitive des jours et dans le cercle de leur propre vie. Et M. Salomon Reinach, reprenant pour le compléter ce qu'il avait écrit dès 1893 sur le «mirage oriental» peut justement se féliciter d'avoir eu raison, plus même qu'il ne pouvait l'espérer : «De sorte que le vieux dicton *Ex Oriente lux*, reste vrai pour la période après 1500 avant J.-C. mais non pour les temps plus anciens. Pour ceux-ci nous dirons : *Ex Occidente ars et litterae*».

En reprenant la théorie du mirage oriental, chère à Salomon Reinach, Morlet abondait ainsi dans le sens de toute une école de chercheurs qui remettaient en question l'apport culturel de l'Orient, tel le portugais Estacio de Veiga, qui en 1891 déjà, commentant un tesson avec signes linéaires, écrivait : «Il est démontré que, pendant le dernier âge de la pierre, il existait dans la Péninsule un langage écrit, figuré par des caractères graphiques, identiques à ceux d'outre-Tage à l'âge du bronze et des inscriptions d'Algarve appartenant au premier âge du fer» (*Antig. monumentaes do Algarve*, T. IV, p. 298) ; tel Hübner, à propos des mêmes découvertes : «C'est à ma connaissance, la première affirmation de l'existence d'une écriture néolithique, source indigène de ces écritures ibériques dont on a cherché à tort d'admettre l'origine phénicienne» (*Monum. linguae ibericae*, Berlin 1893) ; tel aussi le préhistorien G. Wilke : «Comme les écritures orientales sont notablement plus récentes que celles de l'Ouest de l'Europe, la propagation a dû se faire de l'Ouest vers l'Est. C'est donc à l'Ouest qu'est le ber-

ceau primitif de toute civilisation intellectuelle de l'Europe» (*Vom Ursprung der Schrift*, Rochlitz, 1914) ; ou encore comme le professeur Glotz : «Non plus ici qu'ailleurs, les Phéniciens n'ont eu le don d'invention. Le plus simple est d'admettre, non seulement que les Phéniciens puisèrent à la source crétoise aussi bien qu'à l'égyptienne, mais que les Crétois et les Egyptiens puisèrent également à la source primitive des écritures néolithiques» (*La civilisation égéenne*, p. 425, 1923).

Le Dr Morlet fut longtemps persuadé qu'il serait impossible de jamais décrypter le message de Glozel, puisque la quantité des signes en faisait une écriture syllabique, traduisant un idiome inconnu. Cependant, vers la fin de sa vie, il reconsidéra la chose à la lumière de travaux qui furent réalisés dans un domaine connexe, précisément à propos de la traduction d'écritures syllabiques comme le cypriote ou l'écriture dite «pseudo-hiéroglyphique» de Byblos où l'on s'était appuyé pour ce faire sur des textes alphabétiques connus : le grec pour le cypriote, et le phénicien pour Byblos. Morlet eut la sagesse de ne pas tenter l'expérience, mais il nous quitta en 1965 avec l'espoir qu'un jour les inscriptions de Glozel livreraient leur secret. C'est dans ce but qu'il les avait réunies dans son corpus, lequel, souhaitait-il, constituerait un outil de travail pour les générations futures. Je lui emprunte un dernier extrait (page 94) :

«Mais comme on ne peut malheureusement pas espérer trouver une pierre de Rosette pour une écriture ainsi que cela s'est produit pour le cypriote avec des bilingues grecques, il ne reste pour l'interpréter et peut-être la déchiffrer que les deux méthodes classiques, la méthode combinatoire et la méthode comparative. Ici, les deux méthodes se complètent et offrent de grandes possibilités. La méthode combinatoire travaillera à l'intérieur même du glozélien, s'exerçant à une comparaison des textes qui doivent être le reflet de pratiques ou de rites connus par l'étude archéologique des objets découverts. La méthode comparative cherchera à déchiffrer le glozélien grâce à des langues alphabétiques connues qui en sont issues, comme le phénicien ou le grec archaïques qui ont servi à traduire les inscriptions pseudo-hiéroglyphiques de Byblos et l'écriture également syllabique cypriote».

On le comprend aisément, les théories de Morlet déclenchèrent la riposte vive de plus d'un, et en particulier de René Dussaud alors conservateur au musée du Louvre, et ce dès 1927. Mais avant d'y venir, il nous faut dire quelques mots du Glozel gallo-romain de Camille Jullian.

CAMILLE JULLIAN DECHIFFRE LES TABLETTES DE GLOZEL

Camille Jullian, le célèbre historien des Gaules, s'était intéressé à Glozel dès le début. En août 1926, Henry de Varigny, dont la compétence en

anthropologie et en préhistoire était bien connue des spécialistes de l'époque, fit un compte-rendu des trois premiers fascicules de Morlet et Fradin dans *L'Echo de Paris*. Il y exposait en détail l'opinion de Morlet quant à l'invention par l'Occident du premier alphabet. Quelques jours plus tard, Camille Jullian adressait une lettre à M. de Varigny, qui fut ensuite publiée dans *Débats* :

«Cet alphabet n'a absolument rien de néolithique. C'est de l'écriture cursive du temps des empereurs romains, et ce qu'il y a de tracé sur les briques représente des formules magiques, paroles d'incantation ou d'envoûtement, comme nous en possédons déjà un grand nombre. La découverte est assez curieuse au point de vue archéologique, mais elle rentre dans le domaine banal de la sorcellerie classique...»

«Et, ajoutait plus loin Camille Jullian, voilà du beau travail pour M. Audollent qui est sur place...»

Puis une lettre plus détaillée parvint à l'académie des Inscriptions et Belles-Lettres, où elle fut lue lors de la séance du 3 septembre 1926 ; Jullian y affirme sa théorie du «bric-à-brac» de sorcière et précise qu'il y a des tablettes apocryphes : celles qu'il ne parvient pas à traduire !

«Le bruit extraordinaire fait autour des fouilles de Glozel (Allier) m'oblige à intervenir, surtout après la communication faite à la dernière séance de notre compagnie.

«Les objets dits trouvés à Glozel sont de deux sortes : les uns ne sont pas authentiques ; les autres le sont. Je ne m'occupe que de ces derniers, pour le moment.

«Ceux-ci proviennent tous d'une *officina feralis*, d'un logis de sorcière attenant à quelque sanctuaire rural, de source ou de forêt. Il n'importe qu'il y ait parmi ces objets des fragments d'instruments en silex ou des têtes de hache en pierre polie : c'était une chose banale, dans ces sanctuaires, de recueillir tous les objets que nous appelons préhistoriques. Le sanctuaire d'où proviennent les objets de Glozel est de l'époque des empereurs romains, Antonius ou Sévère. Les figurines où l'on croit voir des idoles sont de ces poupées d'envoûtement si communes chez les sorciers. Quant aux briques à inscriptions, ce sont des *laminae litteratae* dont parle Apulée, les tablettes où on inscrivait les formules magiques, d'incantation, d'envoûtement, de recettes, etc. Les formules inscrites sur les briques dites de Glozel se réfèrent surtout à la chasse, à la pêche, à la vie rurale ou à l'amour. Elles sont gravées en cursive latine, soit par lettres isolées, soit par des lettres liées.

«Je ne parle, je le répète, que des briques authentiques. De toutes manières, il faut exclure absolument l'époque néolithique ou préhistorique...»

Jullian, il faut le signaler, ne s'est jamais rendu à Glozel ; il n'en a vu que des photographies.

Trouvant ses conclusions quelque peu hâtives, Morlet lui adressa les objections suivantes, qui furent publiées dans le *Moniteur du Puy-de-Dôme et du Centre* : Précisant qu'il a «pour l'œuvre considérable de M. Jullian la plus profonde admiration», Morlet s'enquiert de savoir comment il lui est possible de nier l'authenticité de certains objets, et du même coup croire à l'authenticité des autres. Il lui demande en outre où se trouvent les «ligatures» entre les caractères des tablettes, car dit-il, «malgré toute ma bonne volonté, je n'ai jamais pu en trouver aucune».

Et aussi : «Comment M. Jullian peut-il ramener aux 22 lettres latines, auxquelles doivent nécessairement correspondre les signes gnostiques des tablettes magiques, les 90 types de signes (ce n'est que plus tard que Morlet en compta 111), alphabétiformes relevés sur nos tablettes d'argile ? Et puisqu'il en existe plusieurs inédits, comment M. Jullian a-t-il pu trouver leur équivalence, alors qu'il les ignore ?»

Finalement, Morlet lance le défi : «Enfin, si M. Jullian a trouvé la clé de l'alphabet de Glozel, il doit pouvoir traduire toutes nos tablettes d'argile et tous les galets gravés que nous avons publiés...»

Camille Jullian ne se fit pas prier d'avantage, et se mit à traduire les inscriptions de Glozel, mais, emporté par un zèle peu commun, le vieux maître traduisit même les cassures qu'il voyait dans l'argile, les confondant avec des signes ! Il ne ratait pas une séance à l'académie pour y lire ses scabreuses traductions qui, comme le dit Léon Cote, eurent un franc succès d'hilarité, détendant l'atmosphère sombre et passionnée du conflit !

Déchiffrer le glozélien devint bientôt un aimable passe-temps auquel s'attelèrent plus d'un, mais qui n'eut jamais que des résultats aussi catastrophiques que les tentatives de Camille Jullian. Encore récemment, un Français du nom de Megret devait extraire d'un galet de Glozel portant quelques signes, le récit complet de l'engloutissement du continent de Mû...

J'ajouterai que depuis que nous nous sommes intéressés à cette affaire de Glozel, nous avons été informés de trois nouvelles tentatives de traduction, chacun de leur auteur assurant bien entendu qu'il s'agissait là, enfin, du véritable sens des inscriptions...

Quant au doyen Audollent, de la faculté de Clermont, qui était à l'époque la plus grande autorité en épigraphie magique, il étudia les textes de Glozel ainsi que le lui avait suggéré Jullian. Hélas, «au risque de le contrister», comme il le lui écrivit en décembre 1927, il ne reconnut là ni cursive, ni latin, ni quoi que ce fût de romain...

Mais Camille Jullian n'en démordit pas ; il précisa encore, lors d'une séance à l'académie : «Le tout est facile à dater. C'est au temps des empe-

reurs romains, et postérieur à 250 de notre ère ; mettons vers 300 après J.-C. Comme preuves : la lettre X, sur les inscriptions, remplaçant la lettre S ; la correspondance absolue des formules magiques avec celle des papyrus (surtout ceux d'Oslo) et des tablettes du dieu Seth, ... la forme particulière de certaines lettres, le B et le C...»

Camille Jullian montra ensuite, au tableau noir, comment il avait déchiffré quelques inscriptions :

«Il y a deux catégories d'objets gravés : inscriptions sur galets, qui sont des abréviations de noms de démons ou des exclamations : STA (arrête-toi), sur le cervidé ; PTOAX (mot grec : bête d'épouvante), sous un monstre, etc. Et enfin, et surtout, inscriptions sur briques, beaucoup plus longues ; celles-ci, toutes et sans exception, sont des formules magiques correspondant à des formules déjà connues par des tablettes de plomb ou par des papyrus. Exemple : LIGA OXUM, qui équivalait à «nouer les aiguillettes». OXUM est un mot connu signifiant os (le singulier d'ossa) ; appels à la biche magique ; indications pour se faire aimer ; ordre de «sauter l'échelle» (HUNC XALI) et représentation de l'échelle, le saut étant un des procédés de divination les plus usités ; invocation du démon Tychon «démon aphrodisiaque de la pire espèce», disent les savants et de sa femelle Tyché...» (*Mercure de France*, Nr 683, 1.12.1926).

Il n'y eut plus moyen d'arrêter Jullian ! En juin 1927, il fit remarquer qu'il avait identifié, sur la plus grande des tablettes de Glozel, à la dernière ligne du bas, quelque chose comme «GLOZET» ou «GLOSEL» ! Ce qui fit dire au Dr Morlet : «M. Jullian ferait peut-être bien de venir enfin à Glozel !»

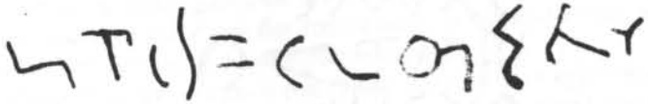

Non seulement Camille Jullian interprétait les cassures des tablettes, ou y voyait des signes qui n'y figuraient pas — comme la fameuse lettre B dont il parlait plus haut et qui ne se trouve sur aucun des objets de Glozel ! — mais encore ses retranscriptions étaient-elles quelque peu «altérées» ainsi que le montre l'exemple de la page 120 extrait de toute une série d'autres, relevés par Morlet dans le *Mercure de France* (Nr 696, 15.6.1927).

Il n'est pas surprenant, dans ces conditions, qu'une des tablettes fut ainsi transcrite : *Tali(ter) nob(is) l(oquitur) Ax... ut opitulare(tis) amare, s(ic) n(ova) l(una) c(irca) cal(endas) april(is) adite Sux(onem) lavatim.* Ce qui donne, selon Jullian : «Ainsi nous parle AX... Afin que vous vous aidiez à

Relevé de C. Jullian (remarquez la réunion de 2 caractères appartenant à deux lignes différentes).

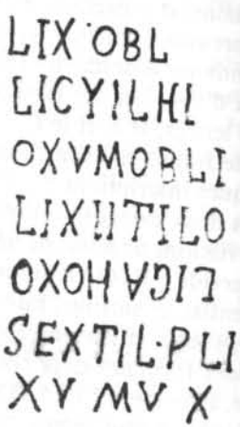

Transcription de C. Jullian.

Relevé exact des signes par le Dr. Morlet (les deux signes réunis par C. Jullian sont nettement distincts).

aimer, faites ainsi à la nouvelle lune, autour des calendes d'avril : allez au Sichon prendre des bains...»

Le Dr Morlet — dois-je vous le préciser ! — n'abonda que très peu dans le sens des lectures du grand maître ! Mais les partisans de ce Glozel gallo-romain lui opposèrent alors : «Vous ne voudriez tout de même pas que M. Jullian puisse se tromper de la sorte !».

Signalons encore, au même moment, parmi les émules de Jullian, et pour la petite histoire, le colonel de Saint-Hillier qui publia une *Petite grammaire glozélienne à l'usage de tout le monde* ! L'auteur avait appris quelques rudiments d'arabe et étudia le phénico-libyen (sic !) ; bref, il traduisit ainsi une des tablettes : «Le jour des noces. Abondamment il déjeuna. Il fait des saletés. Il fait du mal et brise les meubles. Cachez, ne maudissez pas. Ils sont mariés. Et elle, et lui...».

F. Butavand, lui, combinait le berbère au phénicien et à l'hébreu, et découvrit même de vieux mots égyptiens ; cela donna ceci, pour une autre tablette : «Livre des Morts ; septième caveau ; de Lalla Tiret, épouse de Mas-Agmama (nom propre d'homme, littéralement : frère, fils de la mère) ; chapitre des Morts ; Deuxième Mastaba...».

Et enfin, citons le théologien hollandais Daniel Voelter qui reconnut des signes identiques à ceux trouvés au Sinaï et qui lut : «Si la poële (ou coupe) est brisée, il faut y fixer du cuivre (ou bronze) ; il renforce la surface de la cithare, le tamis, la cruche, le glaive, la lance...». Etc., *ad nauseam !*

RENE DUSSAUD ET GLOZEL

René Dussaud, conservateur du musée du Louvre et épigraphiste de grande renommée, venait donc de lire son important mémoire sur les écritures phéniciennes à l'académie des Inscriptions et Belles-Lettres, le 14 mars 1924, treize jours après la découverte de Glozel.

«Les Phéniciens, ayant appris par l'usage de l'écriture égyptienne à dégager les consonnes, ont, d'eux-mêmes et suivant un principe linéaire entièrement original créé les formes de leurs lettres», y disait-il en substance. Puis vint Morlet et ses théories dont on faisait grand cas dans les milieux concernés...

La première rencontre entre Morlet et Dussaud eut lieu au Louvre, à Paris en novembre 1925, sur l'invitation d'A. Van Gennep. Dussaud, à qui le médecin vichyssois montra quelques tablettes inscrites et des poteries, devait lui affirmer que les textes qu'on pouvait y voir n'étaient ni du phénicien, ni de l'égéen. Il exprima en outre des doutes sur l'authenticité de ces pièces et alla même jusqu'à dire qu'on y reconnaissait des chiffres romains.

Nous ne pouvons reprocher à Dussaud de ne pas avoir partagé l'opinion

de Morlet ; c'était là son droit. Mais il est regrettable, même dans ce cas, qu'il n'y ait pas eu de coopération. Je suis persuadé que sa compétence aurait pu être d'un grand secours dans l'étude des inscriptions de Glozel. Hélas il en fut autrement, nous l'avons vu précédemment. Aux efforts de Morlet il n'opposa qu'une navrante mauvaise foi, et sa contre-argumentation qui aurait pu être constructive s'écarta rapidement du champ de la recherche épigraphique, pour s'engager sur les chemins de la polémique la plus vive.

Les critiques qu'il adressa à Morlet quittèrent bien vite le domaine où il excellait : seules sept pages de sa brochure *Autour des inscriptions de Glozel*, qui en compte 57 au total, concernent réellement la partie épigraphique. Et encore ! Il n'est nullement question d'analyse ou de quoi que ce soit que l'on serait en droit d'attendre de ce genre d'étude ; non, Dussaud n'y traite surtout que d'une chose qui le tracasse énormément : la preuve flagrante de la fraude réside, selon lui, dans le fait que les plus anciens caractères alphabétiques phéniciens (ceux d'Ahiram) n'apparaissent pas dès le début, sur les premières trouvailles, mais bien après la publication de *La civilisation phénicienne* du Docteur Contenau, en 1926... Or, par manque de chance pour Dussaud, plusieurs de ces signes, en particulier l'aleph et le M d'Ahiram, ou la circonférence entourant une croix droite, avaient déjà été reproduits par Morlet dans son second fascicule paru en mars 1926 ; donc, bien avant l'ouvrage du Docteur Contenau...

Quant aux autres arguments de Dussaud, ils furent tous aussi inconsistants et Morlet n'eut d'ailleurs aucune peine à les réfuter preuves à l'appui. Mais cela nous entraînerait très loin que de les exposer ici en détails.

En plus de ses tentatives pour brouiller les pistes, Dussaud n'hésita pas à déformer les textes de certaines inscriptions glozéliennes qu'il reproduisit. Citons l'exemple suivant : en décembre 1927 il écrivit dans le quotidien *Le Matin* : «En janvier 1925, il (Emile Fradin) apporta, triomphalement, une tablette gravée de chiffres plus ou moins déformés, des 3 renversés, des 4 ancien modèle, un 5, douze 7, des 7 retournés, voire même une véritable équation». La «falsigraphie» était née, devait en dire Morlet ! Voici en effet l'inscription que montrait Dussaud :

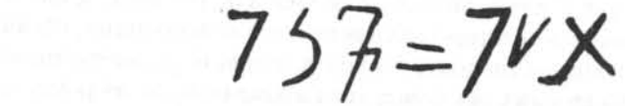

Et en voilà la retranscription exacte :

Ces signes figurent sur la première tablette découverte.

IL N'Y A PAS QUE GLOZEL

Rochebertier, la Madeleine, le Mas d'Azil, Alvaô... Des lieux dont vous avez rencontré les noms au cours des chapitres précédents.

Et s'il en fut question, c'est parce que des inscriptions, souvent alphabétiformes, y furent découvertes. Edmond Piette fut le premier à attirer l'attention du monde savant sur ces signes, et ce, bien avant l'affaire de Glozel ; mais on lui rit au nez... D'autres furent trouvées durant le premier quart de notre siècle, d'autres encore, plus tard, après Glozel. Certaines aussi furent redécouvertes, car on avait oublié qu'elles dormaient dans l'un ou l'autre musée.

En général, elles ornaient des habitats préhistoriques ou le mobilier qu'on y avait exhumé. Ce sont des signes paléolithiques ; beaucoup datent de la période magdalénienne ; ce sont d'incontestables pré-écritures.

Et c'est ici que transparaît et vient se greffer sur le sujet qui nous occupe, un bien embarrassant problème. Ouvrez un ouvrage de vulgarisation, un de ceux que tout un chacun peut aisément se procurer, un de ceux que l'homme de la rue, un tant soit peu curieux de ces choses, consultera et d'après lequel il se forgera une opinion (j'en ai d'ailleurs un sous les yeux : *Le miracle de l'écriture*, dans la célèbre collection Time-Life, publié en 1974) ; vous y trouverez que la naissance de l'écriture nous reporte à Sumer. Comme nous l'avons déjà vu, nous sommes alors aux alentours de la moitié du IVème millénaire avant notre ère. Il n'est fait aucune allusion aux tablettes de Gradechnitcha ou de Karanovo, que les datations nous présentent comme antérieures, et plus grave encore, rien n'est dit des pré-écritures dont je voudrais vous entretenir.

Je dois cependant rendre grâce aux auteurs de cet ouvrage d'avoir consacré un paragraphe aux récents travaux d'Alexander Marshack, qui portent sur des os gravés du paléolithique supérieur : ces ossements recouverts d'entailles ou de pointillés plus ou moins réguliers semblent vouloir nous montrer qu'il y a 30 000 ans d'ici, l'homme possédait un calendrier, et comptait au moyen de ces marques les jours du cycle lunaire. Nous serions donc là en présence des toutes premières proto-écritures, mais ne se manifes-

tant qu'au stade d'une série de petits traits taillés sur un os d'animal. Nous n'en dirons rien de plus car ceci est une autre histoire...

Le Dr Morlet avait regroupé dans un petit opuscule aujourd'hui épuisé (*Origines de l'écriture*) les exemples de pré-écritures qu'il retrouva ou qui lui furent signalées. Lorsque j'en pris connaissance, j'eus l'intention de voir s'il n'en existait d'autres encore, et principalement celles de type alphabétiforme. J'ignorais alors qu'un chercheur s'y était déjà attaché, depuis fort longtemps semble-t-il, et y avait même consacré un livre. Cet ouvrage, que je trouvai par hasard à Paris l'an dernier, est un complément, en quelque sorte, de celui de Morlet. Son auteur consacre d'ailleurs un important chapitre à Glozel qu'il connaît fort bien, pour en avoir suivi toutes les péripéties depuis le début de l'affaire. J'aimerais donc rendre hommage à ce travail, et M. Maxime Gorce, puisqu'il s'agit de lui, ne m'en voudra pas trop j'espère de reprendre ici quelques unes des inscriptions qu'il publia en 1974 dans *Les pré-écritures et l'origine des civilisations*, dont je recommande vivement la lecture à ceux qui souhaiteraient en savoir plus.

Cette liste qui va suivre n'est certes pas exhaustive, mais a tout simplement pour but d'attirer votre attention sur des inscriptions qu'on a trop coutume de discrètement passer sous silence. Et s'il est un jour établi que l'écriture de Glozel n'est pas aussi ancienne que Morlet l'avait supposé, il restera toujours à résoudre le problème celles qui figurent ci-après.

*Fragment de bois de renne découvert en 1863 par Ed. Lartet et H. Christy, dans la grotte de La Madeleine en Dordogne (*Reliquiae aquitanicae, *pl. B, XXVI, 1875).*

Deux autres inscriptions de même provenance, découvertes par D. Peyrony et le Dr Capitan ; la première se trouve sur une lame d'ivoire, la seconde sur une lampe creusée dans une pierre calcaire.

A propos de ces inscriptions, D. Peyrony écrivait : «Dans les fouilles que j'ai pratiquées à La Madeleine, j'ai recueilli plusieurs fragments d'os et d'ivoire portant des signes alphabétiformes... Que pouvaient bien être ces signes, sinon une sorte d'écriture employée par les troglodytes ?» (*La Madeleine. Son gisement. Son industrie. Ses œuvres d'art*).

Signes sur poteries et fusaïoles de Troie, Hissarlik.

Le professeur A. Sayce disait à leur sujet, en 1885, dans *L'Ilios* : «De tous les résultats des fouilles d'Hissarlik, un des plus considérables est la découverte à la pointe N.O. de l'Asie mineure d'une écriture certainement très antérieure à l'introduction de l'alphabet phénicien ou grec dans cette région» (*Ephémérides de Glozel*, page 4).

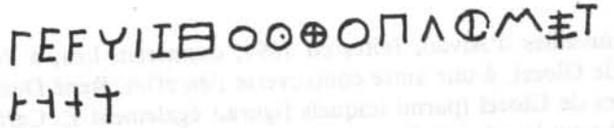

*Signes apparaissant sur quelques uns des 300 galets peints du Mas d'Azil (Ariège) exhumés par Edmond Piette en 1896. On les cru d'abord faux, mais on fut ensuite obligé de reconnaître leur authenticité, lorsqu'on s'aperçut qu'il en existait d'autres oubliés depuis longtemps au musée de Carcassonne ! (*L'Anthropologie, *page 385, 1896).*

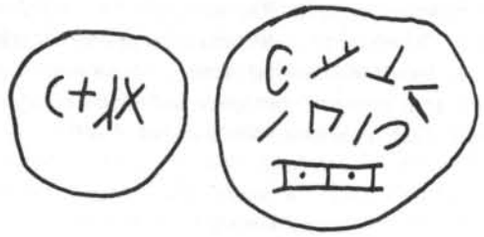

*Deux exemplaires d'écriture trouvés par Sir Arthur Evans en Crète et qu'il croyait appartenir à une écriture linéaire très ancienne précédant l'écriture minoenne (*Journ. Hell. Stud., *1894).*

Inscriptions sur galets et plaques de schiste, retirés par les R.P. José Brenha et Raphael Rodriguez du plancher d'une chambre dolménique de Carrazedo et des alentours d'un dolmen de Capeludos, au site d'Alvaô (province de Traz-os-Montes, Portugal).

Ces trouvailles d'Alvaô, faites en 1894, donnèrent lieu, à l'époque de l'affaire de Glozel, à une autre controverse ; en effet, René Dussaud et les adversaires de Glozel (parmi lesquels figurait également E. Cartailhac qui avait déjà tenu le même raisonnement à propos des fresques d'Altamira !) en contestèrent l'authenticité. Celle-ci n'est cependant plus mise en doute, mais ainsi que le précisait avec prudence l'archéologue portugais Mendès-Corréa, on ne peut savoir avec certitude si les objets sont, ou ne sont pas, contemporains des monuments mégalithiques. Et à propos des inscriptions,

il ajoutait : «Quoi qu'il en soit, l'alphabet ibérique d'Alvaô, comme éventuellement celui de Glozel, d'où il dériverait, est très différent de l'alphabet phénicien. Lui est-il antérieur ou postérieur ? On ne peut le dire avec certitude ; mais je le croirais antérieur parce que les signes d'Alvaô sont sensiblement plus nombreux que les signes de l'alphabet phénicien, plus synthétiques, et je tendrais à croire que les Phéniciens ont puisé leur écriture dans l'alphabet occidental primitif, et n'ont eu que le mérite de le perfectionner et peut-être de le diffuser...» (***Mercure de France***, Nr 723, 1.8.1928).

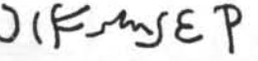

*Caractères gravés au revers d'une pendeloque provenant de Saint-Marcel dans l'Indre, au sujet de laquelle l'abbé Breuil écrivit : «Il me semble impossible de n'y voir qu'un simple griffonage sans signification et de nier qu'on soit en présence d'une sorte d'inscription...» (*Anthropologie, *page 154, 1902).*

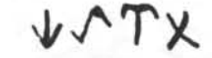

Dans le Bulletin de la Société préhistorique française *(page 507, 1917), Fr. Péroi publia cette inscription gravée sur un morceau de schiste noir de l'atelier de bracelets de Malbruno à Montcombroux, dans l'Allier.*

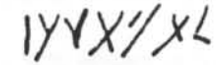

*Caractères relevés par J. Cazadessus et le Dr Capitan sur la paroi à dessins magdaléniens de la caverne de Montespan-Ganties (Haute-Garonne) (*Mercure de France, *15.2.1932).*

Inscriptions sur bois de renne recueillies par Piette en 1872 à Gourdan-Polignan, Haute-Garonne (d'après Morlet).

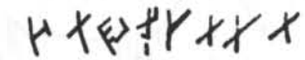

Egalement trouvée par Piette : l'inscription de la grotte du Placard, Rochebertier, Charente (d'après Morlet).

ARCHIVES D'ÉCOLOGIE PRÉHISTORIQUE

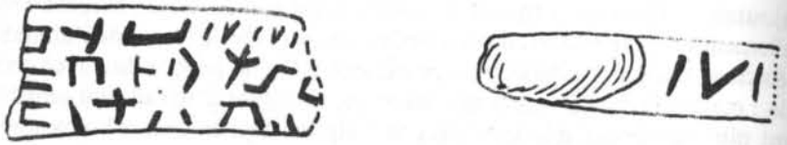

Même provenance, mais le fragment d'os se trouvait depuis 1909 au musée de Saint-Germain, et le second, au musée d'Angoulême (d'après Morlet).

Deux pièces provenant des travaux du Dr Garrigou à la grotte de la Vache, près de Tarascon, en 1866 (d'après Morlet).

Gravure d'un petit cornillon de renne, de la caverne d'Isturiz dans les Basses-Pyrénées (d'après Morlet).

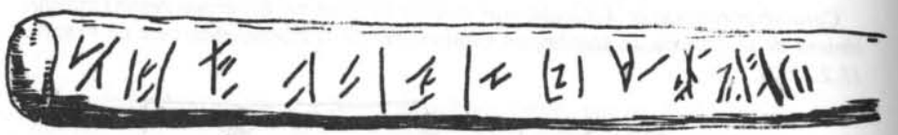

Bois de renne des grottes de la Cave dans le Lot (d'après Morlet).

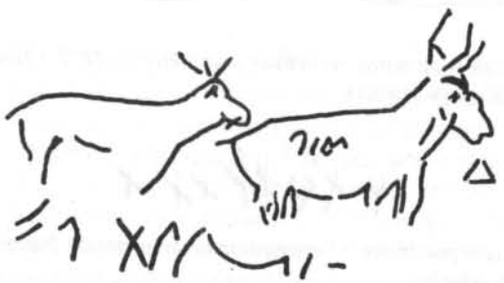

Inscriptions de la grotte des Combarelles ; «Aux Combarelles, écrivait Peyrony, le Dr Capitan, l'abbé Breuil et moi avons relevé des caractères de cette nature (signes alphabétiformes) sur le flanc d'un animal» (d'après Morlet).

*Galets du Puy-de-Lacan (Corrèze) découverts, en milieu paléolithique supérieur, par les archéologues américains L. et H. Kidder en 1930 (*Revue archéologique, *janvier-avril 1932).*

Signes gravés sur des haches polies, provenant de la région du Havre, décrites par

M.A. Dubus. Ces haches portant quelques signes alphabétiformes, ne sont pas en silex mais, curieusement, comme à Glozel, en diorite (Revue préhistorique, *n° 3, 1908).*

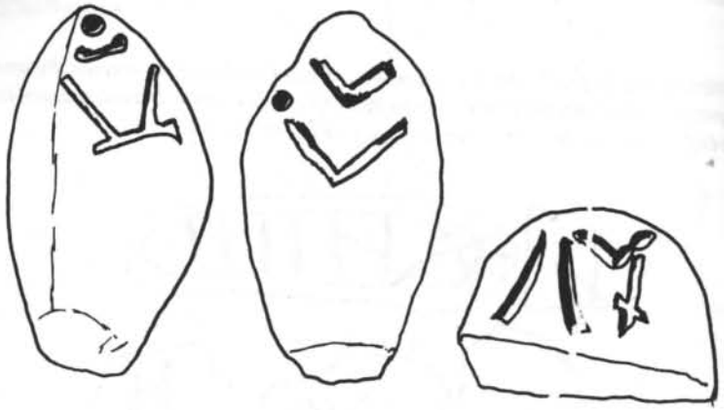

Les galets gravés de Pionsat (Puy-de-Dôme) figurant dans un mémoire de 1873 à l'académie de Clermont (d'après Morlet).

Nodule de schiste de Montmarault (Allier) (Bull. Soc. Em. bourb., *juillet 1908).*

Fragment d'anneau en schiste de la station préhistorique de Canne-ville (Oise), publié par M. Debruge en 1904 (Mercure de France, *1.11.1926).*

Tesson de poterie provenant de la grotte sépulcrale du massif de la Cape, entre Béziers et Narbonne. Il fut trouvé en 1928.

Cet autre tesson fut découvert en 1913 dans le même massif de la Cape, mais près d'Armisson, et serait du premier âge du bronze (Mercure de France, *1.7.1928).*

Signes linéaires provenant des souterrains de Palissard et du Cluzel, non loin de Glozel (Mercure de France, *1.8.1929).*

Inscription sur un tesson de l'âge du bronze provenant de la grotte de la Poujade, près de Millau (Mercure de France, *1.1.1929).*

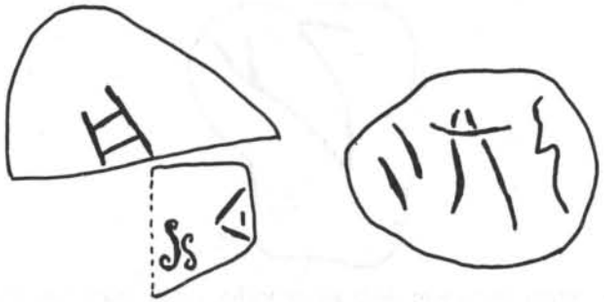

*Pierres gravées de Lauris (Vaucluse) trouvée en 1930 par M. Roubert (*Mercure de France, *1.7.1932).*

*Galet peint du trou du Blaireau (Foiches, Ardennes), caverne sépulcrale néolithique. Les fouilles sont du Dr Alfred Bastin et datent de 1929 (*Revue des musées, *Nr 34, 1931).*

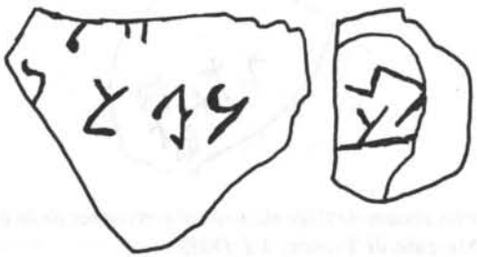

Inscriptions sur tessons et plaques de schiste mise au jour au cours de travaux de drainage dans la région de Sens, Yonne (d'après Morlet).

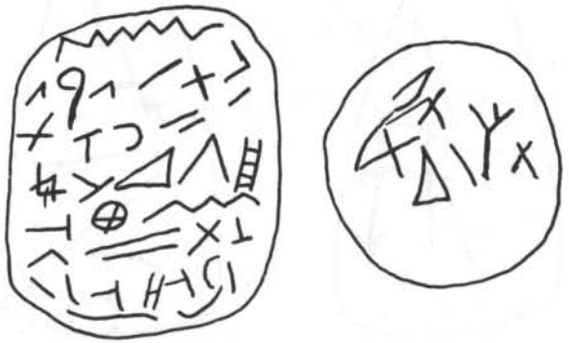

Inscriptions sur galets et nodule de schiste trouvés à Puy-Ravel, à 3 km de Glozel (d'après Morlet).

Le galet avec tête de cheval et signes glozéliens de Chez-Guerrier, autre station proche du gisement de Glozel (d'après Morlet).

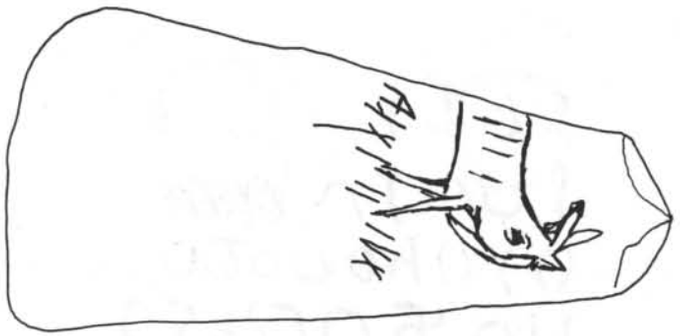

*Signes alphabétiformes de Roumanie, décrits par le professeur O. Trafali : tessons de Cosesti, bas-relief sur pierres calcaires de Bunesti, hache de Radaceni (*Revue archéologique, *janvier-avril 1931).*

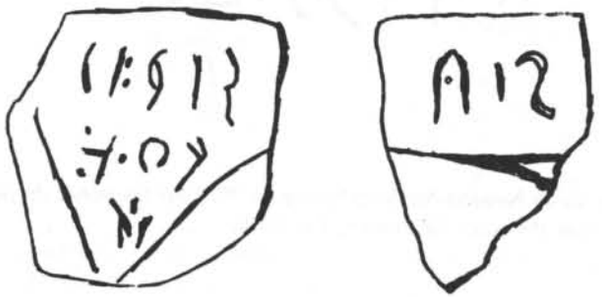

*Deux tessons de poterie néolithique de Seltsch dans le nord de la Bohème (*Mercure de France, *15.9.1929).*

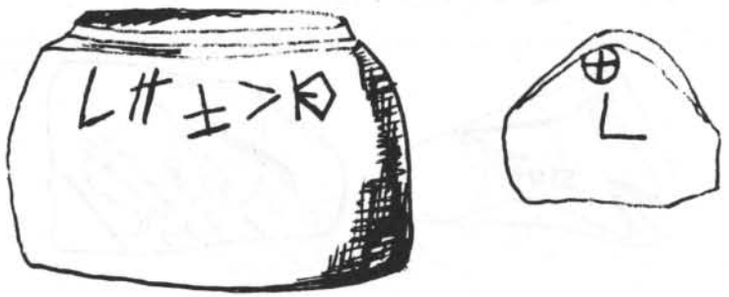

*Signes alphabétiformes gravés avant cuisson sur un vase d'argile trouvé avant 1914 à l'est de Bautzen en Lusace saxonne (*Mercure de France, *1.7.1930).*

*Inscription ornant le bâton de commandement fait dans un petit andouiller de cerf, découvert en 1926 dans la caverne de Pendo et conservé au musée de préhistoire de Santander en Espagne (*Mercure de France, *15.8.1930).*

*Inscription découverte en Sardaigne par von Landau et publiée par lui en 1900 (*Mercure de France, *15.11.1931).*

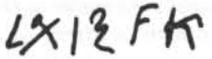

*Signes gravés sur un tibia d'équidé provenant du gisement de Caubeta, célèbre par l'industrie magdalénienne de la grotte d'Aurensan (*Mercure de France, *15.2.1932).*

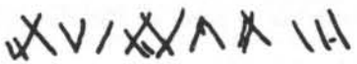

*Signes alphabétiformes sur un poinçon en os du niveau supérieur du magdalénien, de la grotte de Balmori (Oviedo, Espagne) (*Mercure de France, *15.2.1929).*

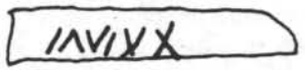

*Fragment d'os provenant des fouilles du Dr Girod à Laugerie-Basse en Dordogne (*Mercure de France, *15.2.1929).*

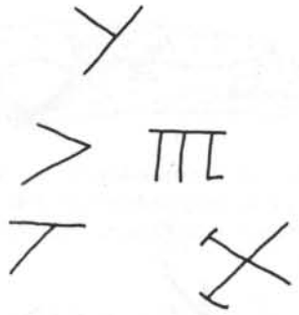

Signes gravés sur les voûtes des caves d'Ambrosi à Beaume-de-Venise dans le Vaucluse (d'après Maxime Gorce).

Inscription figurant sur une sculpture appelée la Dame de Coizard, à l'entrée d'une des sept cavernes de Petit-Morin dans la Marne (d'après M. Gorce).

Inscription linéaire gravée sur la paroi de l'abri de Jean-Blancs en Dordogne (d'après M. Gorce).

Signes peints au-dessus d'un cerf de Lascaux (d'après M. Gorce).

Signes alphabétiformes du bois de renne magdalénien de la grotte de Lorthet, Hautes-Pyrénées (d'après M. Gorce).

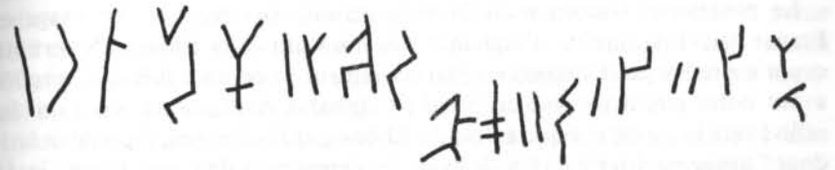

Inscription de la grotte du Petit-Schulerloch en Bavière (d'après M. Gorce).

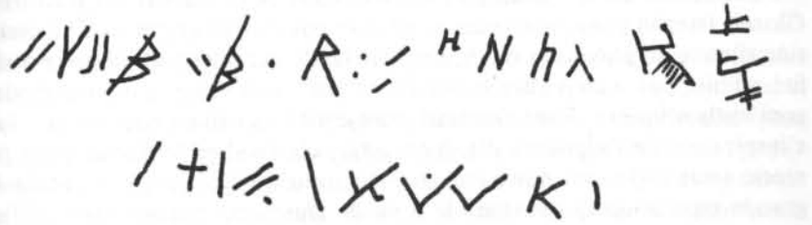

Inscription de la Roche du Trupt dans les Vosges (d'après M. Gorce).

EN GUISE DE CONCLUSION

Que conclure de ce gigantesque puzzle encore trop incomplet ? Le problème est assurément complexe et ce n'est qu'avec prudence que l'on peut s'y aventurer. Rappelons-en les pièces maîtresses : les premiers balbutiements de l'écriture et les inscriptions alphabétiformes dont nous venons de voir quelques représentants ; l'apparition de l'alphabet chez les Phéniciens ; et enfin, les inscriptions de Glozel, difficilement classables. Notre rôle n'est d'ailleurs pas de résoudre cette énigme, des spécialistes s'en occupent actuellement. J'avais dit au début de ce chapitre que le professeur Isserlin s'était mis à l'étude de l'écriture de Glozel (*Revue archéologique du Centre*).

Qu'en dit-il : tout d'abord, qu'étant donné dans l'Antiquité l'isolement de Glozel, perdu au fond d'un massif forestier loin de tout centre de civilisation, il ne serait pas surprenant d'être en présence d'inscriptions inintelligi-

bles, truffées de signes inversés et de barbarismes. Ce qui revient à dire que, peut-être, l'*Homo glozeliensis* avait fait usage de signes sans les comprendre et que les textes ne correspondent à rien de réellement lisible. J'ajouterai que le cas s'est effectivement déjà présenté ailleurs ; on connaît par exemple une peuplade iranienne, totalement analphabète, qui a recopié des inscriptions islamiques sans aucune signification pour elle, dans le seul but de décorer des poteries.

Le professeur Isserlin nous informe ensuite des écritures en usage en France dans l'Antiquité : l'alphabet grec qui s'implanta à Marseille vers 600 avant notre ère pour s'étendre progressivement ; l'écriture ibérique vers 300 avant notre ère, mais plus au Nord ; l'alphabet étrusque du Nord qui fut utilisé vers la même époque à l'est du Rhône ; et finalement, l'alphabet latin dont l'usage est attesté en Gaule avant les campagnes de César et principalement durant la période impériale. Quant au phénicien, ou à sa ramification punique, on n'en retrouve aucun témoignage en France.

Pour ce qui est des analogies relevées entre le phénicien et l'écriture de Glozel, Isserlin pense que celles-ci ne sont pas satisfaisantes : «Une dérivation directe du phénicien ou du punique (cette dernière n'étant une possibilité admise par aucun chercheur) est en soi improbable si ces inscriptions sont authentiques». René Dussaud avait émis l'idée que les signes de Glozel s'inspiraient de l'alphabet d'Eshmunazar, c'est-à-dire le phénicien le plus récent (vers 500 avant notre ère). Isserlin nous dit à ce propos : «Malgré la grande réputation qui entoure le nom de Dussaud, il semble très difficile d'accepter comme il l'a fait que le modèle de Glozel soit l'inscription d'Eshmunazar...» Il précise en outre plus loin : «Non seulement il manque des lettres phéniciennes qui permettraient de se rapprocher des signes de Glozel les plus fréquents, mais encore de nombreuses lettres caractéristiques de l'alphabet d'Eshmunazar ne peuvent être comparées à celles de Glozel... En effet, le caractère global de l'inscription d'Eshmunazar, sa succession de hastées, dépassant en haut ou en bas la partie principale des lignes serrées de signes obliques est tout-à-fait différente de l'impression de la suite de «majuscules» que donnent les textes de Glozel. Il est difficile, en fait, de comprendre comment Dussaud a pu reconnaître un tel alphabet dans l'écriture de la tablette de Glozel...»

Quant à la tentative de Morlet d'établir des similitudes entre les signes de Glozel et des lettres phéniciennes illustrées dans le tableau de Rougé, Isserlin estime qu'elle n'est pas plus probante. Cependant, il admet ceci : «On trouve davantage de similitudes avec des inscriptions phéniciennes plus anciennes comme celles d'Ahiram ; mais dans ce cas, comme l'a remarqué Dussaud, seuls 12 signes sont convenablement identifiables à des signes de la liste de Glozel».

Les rapports avec les alphabets grecs ou étrusques ne présentent, toujours selon Isserlin, qu'un nombre limité d'analogies. Celles-ci sont plus étroites avec les alphabets ibériques, et de préférence ceux du Sud-Est ibérique que ceux du Nord, mais ceci ne vaut que pour une partie des signes.

Enfin, il reste la ressemblance avec les lettres latines, chère à Camille Jullian. Là également, il faut remarquer que l'analogie n'est que partielle, ne concernant qu'une faible quantité de signes qui font songer à des majuscules latines, mais le restant est très différent. Pour en terminer, Isserlin pense qu'il est néanmoins possible, ainsi que le proposait Jullian, que certains des caractères de Glozel soient des signes magiques comme la swastika qui apparaît plusieurs fois sur les tablettes, les ossements ou les galets.

Vous le constaterez, un demi-siècle plus tard, nous n'en savons pas tellement plus ; et Isserlin conclut qu'on ne peut décider «si tous les signes de Glozel sont réellement alphabétiques, ou s'il est possible qu'ils soient syllabiques, idéographiques ou numéraux. Il est impossible de proposer des lectures intelligibles ou d'identifier le langage, s'il existe, dans lequel les textes auraient pu être écrits».

Je relèverai cependant une chose : Dussaud refusait les théories de Morlet car les inscriptions de Glozel n'avaient aucun rapport avec le phénicien, et Isserlin dit à un moment donné dans son rapport, nous l'avons vu plus haut, qu'une dérivation directe du phénicien... est en soi improbable si ces inscriptions sont authentiques ; je m'avance peut-être, mais l'erreur ne résiderait-elle pas justement là, dans le fait de ne pas trouver de rapport ? Morlet n'a jamais dit que Glozel dérivait du phénicien, au contraire !

Mettons que Glozel ne soit pas aussi ancien qu'on l'avait envisagé ; il subsiste toujours le problème des inscriptions magdaléniennes, entre autres, dont beaucoup sont alphabétiformes. Tout ce matériel est de loin bien antérieur aux Phéniciens. Il ne me paraît donc pas du tout déraisonnable de songer que c'est parmi ces signes simples existant un peu partout, nous l'avons vu, que les Phéniciens puisèrent pour remplacer leurs caractères cunéiformes plus compliqués. Si tel est le cas, il ne serait par conséquent pas étonnant de ne pas découvrir de dérivation probante puisqu'il est possible que les Phéniciens les aient transformés et adaptés. Seuls des travaux ultérieurs nous diront si Glozel est à ranger parmi ces écritures. Quoi qu'il en soit, je partage l'avis de Maxime Gorce qui disait que l'homme d'avant l'écriture savait écrire !

Pour citer un exemple, il me paraît difficilement concevable que les bâtisseurs de mégalithes, dont on commence à percevoir le génie au travers des connaissances architecturales, géométriques ou astronomiques qu'ils inscrivirent dans des sites tels que Stonehenge (voir notamment à ce sujet *Soleil sur Stonehenge*, de Gerald S. Hawkins, collection Réalisme fantastique)

New Grange ou Carnac (dont nous parlons fréquemment dans notre revue *Kadath*), n'aient pas connu l'écriture... Et là aussi, il semble que nous soyons en des temps bien antérieurs à l'apparition du premier alphabet phénicien ; c'est ce que vient de montrer la seconde révolution du radiocarbone qui tendrait à prouver que l'Europe fut bel et bien, à l'encontre de l'avis des diffusionnistes, le berceau d'une civilisation originale et très ancienne...

TROISIEME PARTIE
LE CASSE-TETE GLOZELIEN

par

Jacques Gossart

Glozel, ce petit hameau du Bourbonnais qui, voici plus de cinquante ans, connut une célébrité mondiale par les étonnantes découvertes archéologiques qui y furent faites, occupe à l'heure actuelle une place importante dans le domaine de la recherche archéologique. Le site constitue en effet, pour les archéo-physiciens, le banc d'essai, l'«épreuve-vérité» de cette nouvelle méthode de datation qu'est la thermoluminescence.

Contrairement à ce que l'on pourrait croire, l'authentification du site glozélien n'a pas mis fin aux controverses qui opposent les archéologues depuis si longtemps. Car si les travaux des archéo-physiciens ont établi, une bonne fois pour toutes, l'authenticité du trésor d'Emile Fradin, ils ont du même coup donné naissance à de graves problèmes d'interprétation du site. En effet, si le Dr Morlet, tout en ne parvenant pas à déchiffrer l'écriture de Glozel, avait réussi à échafauder une théorie d'ensemble plus ou moins cohérente, les dates avancées par Mejdahl, Mac Kerrell, François et Portal nous plongent dans un abîme de perplexité, en détruisant complètement les schémas élaborés par Morlet.

Pour me résumer, je dirai que, si le Glozel de Morlet était acceptable, à condition de revoir certaines théories (entre autres le diffusionnisme oriental), le Glozel des archéo-physiciens devient totalement incompréhensible et même franchement absurde, ainsi que nous le verrons par la suite. Mais avant d'en arriver là, je vous propose de faire plus ample connaissance avec le site lui-même, et avec les objets qui y furent découverts.

Une visite au Champ des Morts

«Musée de Glozel»... Un discret panneau indicateur, planté au bord de la petite route qui mène à Ferrières-sur-Sichon, un chemin plus ou moins carossable, juste assez large pour une voiture, quelques fermes en fin : vous y êtes ! L'endroit surprend d'abord, qui n'a rien à voir avec l'idée que l'on se fait généralement d'un musée ; c'est une ferme comme les autres, avec ses poules, son clapier, son banc devant la porte.

C'est derrière le jardin que s'amorce le sentier qui mène au Champ des Morts, que nous atteindrons après un long cheminement à travers prés. Le site se trouve au fond de la vallée du Vareille, qui coule à quelques pas. Du champ de fouilles, il ne reste pratiquement rien : en un demi-siècle, les terres, entraînées par les eaux de ruissellement, se sont tassées, le végétation s'est développée, recouvrant les tranchées et les fosses. Le Dr Morlet, dans une des publications qu'il fit paraître à l'époque des fouilles, notait que «la station de Glozel ne présente qu'une seule et même couche archéologique, sans distinction stratigraphique possible. La couche archéologique est une, et ne se distingue de la terre glaise située au-dessus et au-dessous que par les débris charbonneux et les objets préhistoriques qu'elle contient». Notons que cette couche archéologique fertile commence à 0,50 m de profondeur, et que son épaisseur varie de 25 à 30 cm. Quelques objets furent pourtant découverts bien plus profondément, soit à 1,50 m de la surface du sol. Par la suite cependant, l'étude géologique du terrain par Charles Depéret permit de mettre en évidence trois couches bien distinctes soit, de haut en bas : une terre végétale grise ou noire, la couche archéologique formée d'argile jaune, enfin une couche d'argile différente de la précédente, caractérisée par sa couleur plus claire, sa consistance plus compacte.

Charles Depéret écrit, dans son rapport sur l'étude géologique du gisement de Glozel : «La couche végétale est tout naturellement perméable ; la couche archéologique, contrairement à ce qui a été affirmé à tort à diverses reprises, est très peu perméable comme toutes les argiles sableuses fines ; enfin la couche argileuse inférieure est tout-à-fait imperméable. Aucune nappe d'eau ne s'est formée sur toute la hauteur de la coupe, ce qui confirme l'imperméabilité générale du gisement (...) Cette imperméabilité permet, comme le savent tous les géologues, d'expliquer la conservation indéfinie des ossements et des dents fossiles dans ce terrain, ainsi que le faible développement de la patine de tous les objets qui y sont enfouis».

A propos de la couche archéologique, qui nous intéresse directement, il faut encore noter que l'argile qui la compose contient différents minéraux dont nous aurons l'occasion de reparler à propos des analyses par thermoluminescence, et qui sont des feldspath, du quartz, de la limonite (nom courant de l'hydroxyde de fer), de la magnétite (minerai de fer au magnétisme important qui, sous forme de grains noirs, se retrouve souvent dans les sables de nos plages), du zircon enfin (variété de silicate présente en très petites quantités dans de nombreuses roches).

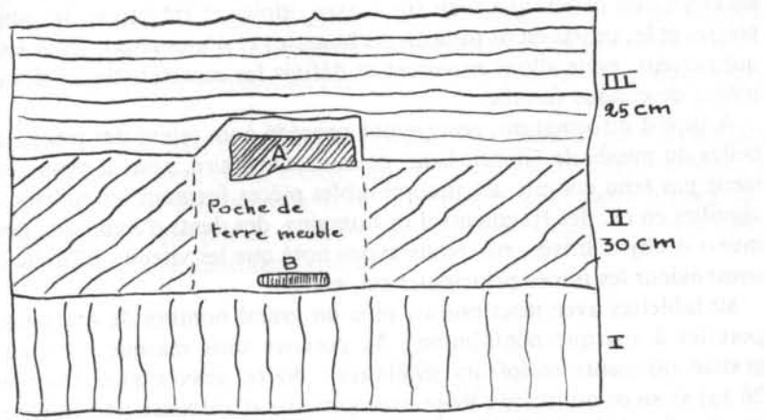

Coupe du terrain, effectuée par la commission internationale, lors de la découverte d'un objet. On distingue les trois couches superposées (d'après A. Morlet : Petit historique de l'affaire de Glozel*).*

La salle du trésor

Le musée de Glozel a été aménagé dans une pièce de la ferme des Fradin, dès les premières découvertes. En 1928 cependant, on construisit entre la grange et le corps du logis un local spécialement réservé à l'exposition des objets, qui n'en ont plus bougé depuis lors. Lorsqu'on pénètre dans cette salle basse de plafond, chichement éclairée par deux petites fenêtres, on est surpris par l'abondance des vitrines, qui garnissent entièrement les murs, envahissent le local, ne laissant au visiteur guère de place pour se mouvoir.

C'est que la collection du musée comprend environ trois mille pièces, chiffre énorme lorsqu'on sait que le Champ des Morts n'a sans doute livré qu'une partie de ses richesses. Il faut se rappeler également qu'un nombre important d'objets furent, soit expédiés ou «empruntés» aux fins d'analyses, soit détruits aux heures chaudes de l'affaire. Il faut signaler enfin, pour avoir un recensement complet, la collection particulière du Dr Morlet, qui comprend un riche échantillonnage des objets les plus typiques.

Notre étude se limitera principalement aux seuls objets du musée. Encore

faut-il préciser qu'il n'entre nullement dans mes intentions de faire l'inventaire de toutes les pièces ; donner les grandes caractéristiques signalétiques, décrire succinctement les analyses effectuées pour chaque famille d'objets, tirer si possible des conclusions : voilà les trois buts que nous nous fixerons.

La collection d'Emile Fradin comprend trois grandes familles d'objets : les objets en céramique bien sûr (vases, idoles et tablettes), les objets en pierre, et les objets en os (ossements humains et d'animaux). Dans les pages qui suivent, nous allons examiner et définir les caractéristiques des constituants de chaque famille.

A titre d'information, nous avons procédé à un relevé des pièces les plus belles du musée de Glozel. Dans ce mini-inventaire, nous n'avons évidemment pas tenu compte des innombrables pièces formant les colliers, ni des aiguilles en os, des fragments d'os humains, des dents d'animaux, des fragments d'objets brisés, etc. Nous avons noté que les vitrines d'Emile Fradin contenaient les pièces principales suivantes :

80 tablettes avec inscriptions, plus un grand nombre de fragments ; 36 poteries à masque néolithique ; 32 poteries sans masque ; 50 lampes à graisse ou petits récipients similaires ; 40 os gravés avec inscriptions ; 26 sujets en os ou ivoire ; 99 os avec gravures d'animaux ; 64 galets et pierres gravés ; 41 haches ; 29 pointes de flèche et de harpons. (Relevé effectué en septembre 1977).

Les objets en céramique

La première fouille au champ Duranthon mit au jour une fosse composée d'un dallage et de deux murs latéraux. Orientée dans l'axe Nord-Sud, cette fosse avait une forme ovalaire, le grand axe mesurant approximativement 2,80 m, le petit axe 0,90 m ; la hauteur de la construction était de 0,40 m. Les murs, dont le sommet était situé à une profondeur de 20 cm, ne se rejoignaient pas aux extrémités ; à cet endroit, leur écartement minimum était de 0,35 m, et l'intervalle était bouché par deux grosses pierres non taillées, posées sur un caillou préalablement cassé en deux. Ces murs étaient formés d'un mélange de gros galets et de petites briques à cupules (celles-ci assurant une meilleure cohésion à l'ensemble), encastrées dans la terre argileuse qui constituait le seul ciment de l'ensemble. Quant au fond de la fosse, le Dr Morlet et Emile Fradin la décrivent, dans le fascicule *Nouvelle station néolithique* qu'ils publièrent en 1925, de la façon suivante : «Le fond de la fosse comprenait, en partant de la profondeur où l'on retrouvait la terre argileuse du champ : 1) de la terre à briques non agglomérée ; 2) une rangée de gros cailloux de rivière, ayant souvent la forme aplatie ; 3) un sol battu de 7 cm à 8 cm d'épaisseur, en terre à briques, cuite sur place et présentant à

sa surface une pellicule blanchâtre de calcination ; 4) un dallage incomplet mais régulier, composé de 16 grandes dalles cuites, mesurant en moyenne 27 cm × 17 cm sur 5 cm d'épaisseur, d'une coloration jaune pâle, façonnées à la main, et portant encore de nombreuses empreintes digitales. Les espaces vides étaient comblés avec de la terre rouge à briques, non agglomérée ou fusée. L'une des dalles, située dans le milieu de la fosse portait l'empreinte profonde d'une main droite, semblable à celles que nous trouverons sur de plus petites briques, au nombre de huit, éparses dans le sol avoisinant».

Pour en finir avec cette description, il faut encore signaler que tous les éléments de la fosse étaient cuits, c'est-à-dire que, non seulement les briques à cupules et le dallage, mais aussi la terre de ciment et le sol battu supportant le dallage, avaient été portés à haute température. Quant aux murs, ils étaient couverts d'une substance vitreuse.

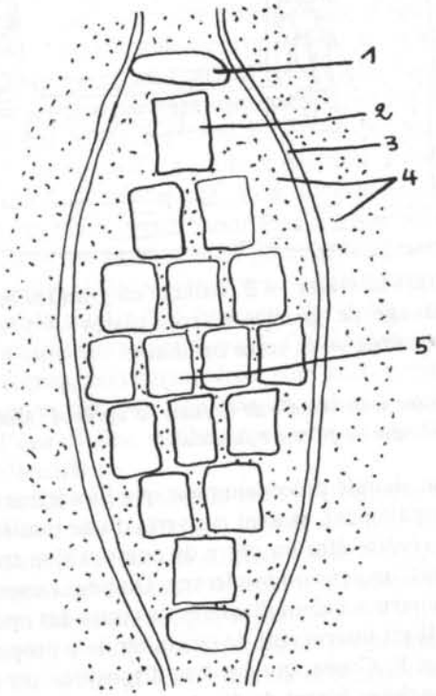

1. grosses pierres de fermeture
2. grandes briques de dallage
3. murs latéraux
4. terre à briques non agglomérée
5. grande brique de dallage avec empreinte de main

Plan de la fosse, vue du dessus (d'après A. Morlet et E. Fradin : Nouvelle station néolithique, *premier fascicule).*

Très vite, on pensa que cette fosse était une tombe. C'est d'ailleurs sous cette appellation qu'est encore actuellement présenté le plan de la construction qui est affiché au musée. Si, réellement, cette fosse était une tombe, les cailloux fendus situés sous les grosses pierres de fermeture pourraient être considérés comme des «témoins» de mise en place. Cependant, l'absence totale d'ossements, ainsi que les différentes traces de chauffage dont nous allons parler nous font penser qu'il s'agit là d'un des fours dans lesquels furent cuites les céramiques. Les poteries à cuire étaient vraisemblablement posées sur les grandes briques de dallage du fond. A l'intérieur de la construction, on n'a décelé aucune trace de foyer. A l'extérieur par contre, la terre des contreforts des murs a visiblement subi l'action du feu. On peut en conclure que, dans ce type de four, le chauffage se faisait par l'extérieur (ce qui, d'ailleurs, n'a rien d'exceptionnel).

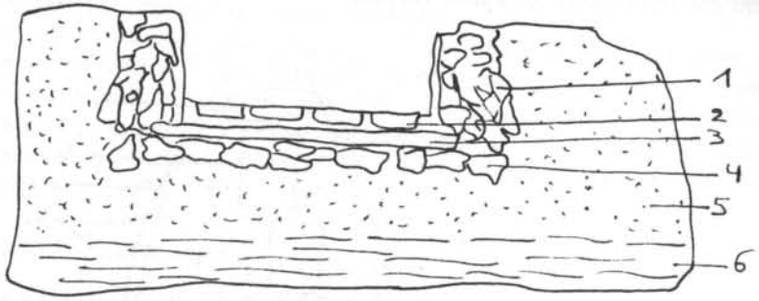

1. murs latéraux — 2. dallage en grandes briques — 3. sol en terre cuite — 4. pavage de grosses pierres plates — 5. couche de terre à briques non agglomérée — 6. terre ordinaire

Coupe transversale de la fosse (d'après A. Morlet et E. Fradin : Nouvelle station néolithique — *premier fascicule).*

J'ai signalé précédemment que l'intérieur de la construction, et les murs principalement, étaient couverts d'une matière vitreuse. A l'analyse, celle-ci s'est révélée être un verre de composition très différente de tous les verres connus, anciens ou modernes. On peut raisonnablement penser que ce verre est apparu accidentellement, au cours des opérations de chauffage des poteries. Il est intéressant de consulter à ce propos le rapport d'analyse du professeur F. Croze, qui eut à sa disposition un certain nombre d'échantillons. Les analyses furent de deux types : l'une, spectroscopique, permit de mettre en évidence les éléments contenus dans le verre glozélien, à savoir : du silicium, de l'aluminium, du potassium, du magnésium, du calcium et du

sodium, pour ne citer que les principaux ; l'autre, chimique, détermina les proportions respectives de ces divers éléments : il apparut que le verre de Glozel était caractérisé par une très forte teneur en alumine et en bases alcalines, et par une teneur assez faible en silice. De tout ceci on peut conclure que, de par sa composition même, le verre glozélien a un point de fusion relativement peu élevé (de l'ordre de 800° C) par rapport aux verres modernes. Cela veut dire que la température atteinte à l'intérieur du four était au moins de 800° C. D'autre part, et toujours de par sa composition, le verre glozélien est très différent des verres modernes et même anciens ; par exemple, les verres fabriqués au Moyen Age ont une teneur en silice beaucoup plus élevée. Il n'est donc pas question de confondre, ainsi qu'auraient parfois tendance à le faire certains, le verre «accidentel» des Glozéliens et la production de verriers venus s'installer dans la région à diverses époques beaucoup plus tardives.

Nous ne terminerons pas cette courte description du four sans parler de cette mystérieuse empreinte de main, imprimée dans l'argile d'une grande dalle de fond. Rappelons tout d'abord que, contrairement à ce que l'on croit généralement, cette empreinte n'est pas unique. Nous avons vu précédemment que huit moulages semblables avaient été découverts dans les environs immédiats de la fosse, à une distance de 1 m à 1,50 m. Si l'empreinte de la fosse est moulée dans la terre cuite, la plupart des autres spécimens sont simplement imprimés dans de la terre molle. «Ces différentes empreintes qui représentent toujours la main droite, sont loin d'avoir les mêmes dimensions, précise le Dr Morlet. Et parfois, elles paraissent agrandies par glissement de la main sur l'argile. Elles sont souvent assez profondément tracées pour figurer, en creux, la moitié de l'épaisseur des doigts, mais sur certaines briques, la main n'a que légèrement appuyé. Des empreintes, trouvées au milieu de la terre à briques, non agglomérée, sont encore malléables et n'ont aucune patine ; d'autres ont subi une cuisson qui en a légèrement coloré les contours ; enfin, l'une d'elles, malheureusement cassée, est revêtue d'une forte patine gris-blanchâtre».

N'abordons pas le problème du symbolisme de cette pratique (ne serait-ce pas une façon de signer la construction, ainsi que font de nos jours les architectes qui gravent leur nom dans la façade des édifices construits par eux ?), mais remarquons que les empreintes de mains se retrouvent associées à bon nombre de peintures rupestres du paléolithique supérieur.

Il nous faut à présent aborder l'étude des céramiques proprement dites. Dans cette étude, j'engloberai à la fois la description et la fonction supposée de ce type d'objet, ainsi que les principales analyses qui furent réalisées à l'époque des fouilles sur les céramiques glozéliennes, bien que ces analyses aient déjà été évoquées, dans la plupart des cas, dans la première partie de ce

livre. Je traiterai bien entendu également des analyses par thermoluminescence, qui ont fait rebondir de manière si spectaculaire cette affaire de Glozel que l'on croyait définitivement enterrée.

QUELQUES GENERALITES

Nous remarquerons d'abord que les figurines, les vases et les tablettes de Glozel ne peuvent être considérées, si on les examine superficiellement, comme de véritables céramiques. En effet, la fabrication de la poterie comporte une transformation chimique des matériaux employés : le silicate d'alumine, un des principaux éléments de l'argile, étant chauffé à une température suffisamment élevée, se déshydrate, et ce qui demeure est une substance dure dont les propriétés sont différentes de celles de la terre primitive. Or les poteries de Glozel sont malléables et se délitent facilement dans l'eau, bien qu'ayant pour la plupart été chauffées à une température supérieure à 600° C (cette indication nous est donnée par l'analyse au microscope polarisant, mettant en évidence une modification des caractères optiques du feldspath contenu dans l'argile glozélienne). D'autre part, nous avons vu que les vitrifications accidentelles qui se sont formées sur les parois du four décrit précédemment ont nécessité une température au moins égale à 800° C. Dès lors, et nous pouvons considérer notre fosse ovalaire, comme étant le four qui a servi à cuire les céramiques glozéliennes (je crois avoir, sinon démontré définitivement la chose, du moins convaincu le lecteur du bien-fondé de ce qui n'est, je le précise, qu'une théorie).

Le problème de la température de cuisson étant ainsi résolu, nous devons savoir que l'argile jaune du sol de Glozel a exactement la même composition minéralogique que l'argile rouge des poteries. Cette affirmation se base sur le résultat d'analyses qui furent faites à l'époque des fouilles et, ainsi que nous le verrons par la suite, lors des travaux préalables aux datations par thermoluminescence. Ceci permet de croire que les potiers glozéliens ont pris la matière au Champ des Morts même, ou aux environs immédiats. Il eût d'ailleurs été surprenant que ces artisans se fussent fatigués à rechercher et à transporter un matériau de qualité qui se trouvait en abondance autour de leur four... bien que, parfois, les actes des peuples préhistoriques dépassent notre entendement d'hommes modernes. C'est ainsi que les constructeurs de mégalithes ont bien souvent transporté des tonnes de pierre brute, sur des distances parfois énormes, pour le simple «plaisir» de rendre la construction plus difficile. Parfois aussi, le mode d'érection du monument est tel que les bâtisseurs se sont volontairement compliqué la tâche, alors qu'il eût été infiniment plus simple de procéder autrement. Nous ne pouvons à vrai dire comprendre pareille dépense gratuite d'énergie. C'est que notre éduca-

tion, nos habitudes, pour tout dire notre civilisation nous ont appris à envisager les choses d'une certaine manière, à la gloire d'une déesse «Raison» qui n'a pas que des vertus. J'ai eu très souvent l'occasion de constater que les motivations, la forme de penser de l'homme préhistorique étaient sans doute radicalement différentes de tout ce que nous connaissons à l'heure actuelle. Oserais-je le préciser : une grande partie de ces motivations avait sans doute un caractère bien plus spirituel (le mot est vague, mais comment définir ce que l'on ne connaît pas ?) que ce qui guide généralement nos activités quotidienne. J'arrêterai là cette digression qui peut paraître inutile, mais qui n'est cependant pas sans intérêt pour la suite de notre visite au musée d'Emile Fradin : nous devrons en effet toujours avoir présent à l'esprit que l'homme de Glozel n'a pas forcément agi comme nous l'aurions fait à sa place.

Revenons-en donc à nos observations sur l'argile glozélienne et, nantis de tous les renseignements nécessaires, procédons à une expérience relativement simple mais significative. Prenons un peu d'argile jaune et malléable du sol de Glozel, et chauffons-la. A une température de 450° C environ, elle vire au rouge, perdant du même coup sa malléabilité. Cette argile ainsi traitée ne pourra retrouver sa plasticité que par une réhydratation extrêmement lente, s'étalant sur plusieurs millénaires. Les céramiques de Glozel étant rougeâtres et malléables, on en conclut forcément qu'elles furent cuites à une température de 450° C, mais certainement pas dans la cuisine des Fradin. Cette démonstration fut, en son temps, développée par les défenseurs du site, et spécialement par le Dr Morlet. Les anti-glozéliens bien sûr n'en tinrent aucun compte, répétant inlassablement que les céramiques étaient mal cuites et certainement modernes. Bayle, dans le fameux rapport qui porte son nom, et dont il a été question dans la première partie de cet ouvrage, qualifiait l'ensemble des tablettes de mottes informes de terre plastique (donc, non cuites), passant évidemment sous silence la différence de couleur entre l'argile jaune du sol et les tons rougeâtres des tablettes.

Les types de céramiques

Nous l'avons vu au début de ce chapitre, les objets en céramique sont de trois types principaux : les «idoles», les vases à masque néolithique et les tablettes. A côté de ces objets typiques, on trouve une poterie moins caractéristique, mais néanmoins d'un grand intérêt archéologique.

Les idoles (donnons-leur ce nom qui est passé dans le langage des spécialistes glozéliens, bien qu'on ne soit pas absolument certain de leur fonction véritable) sont dites bisexuées. Dans un type «pur», le sexe féminin est figuré par ce qui semble être la fente vulvaire, à savoir un trou d'ouverture

triangulaire, la pointe du triangle étant dirigée vers le haut. Il faut à ce propos mentionner que ce fameux triangle fut, lors des grandes querelles des années 20, l'objet de discussions passionnées. Les anti-glozéliens en effet voyaient dans cette représentation, non la fente vulvaire, mais le mont de Vénus, lequel se présente comme un triangle à base supérieure. Et les anti-glozéliens de s'esclaffer sur l'innocence du faussaire, si ignorant de l'anatomie féminine qu'il avait représenté le mont de Vénus à l'envers.

Le sexe masculin est, lui, représenté par un phallus en semi-érection et des bourses scrotales asymétriques, c'est-à-dire anatomiquement correctes. Le symbolisme de ces idoles n'a pu être déterminé avec certitude. On peut penser cependant qu'il s'agit là d'un symbole de vie. L'explication, pour simple qu'elle soit, n'en demeure pas moins très plausible dans le contexte du symbolisme glozélien, ainsi que nous allons le voir.

Il nous faut encore signaler, toujours dans le groupe des idoles bisexuées, un type que je qualifierai «de transition» ; transition entre le type pur décrit ci-dessus et les vases à masque néolithique dont nous allons parler, ce type d'idole peut faire penser à un visage. On y retrouve en effet ce qui pourrait être des yeux, la bouche se confondant alors avec la fente vulvaire. Les symboles masculins ne sont pas altérés, et se présentent toujours sous la forme d'un phallus et de deux bourses scrotales. Mais il existe aussi — contrairement à la croyance générale — des idoles à caractère exclusivement masculin. Ainsi en est-il d'une idole qui combine le type viril avec le type «de transition» décrit ci-avant, qui fut découverte à l'entrée de la fosse ovalaire. Morlet note qu'elle est «façonnée en terre noirâtre, revêtue d'une mince couche de terre à briques jaune, elle a 12 cm de longueur, 5,5 cm de largeur et 3,5 cm d'épaisseur. De grands yeux ronds sous les arcades sourcilières qui tiennent lieu de front, reproduisant assez bien le type dit de la chouette qu'on retrouvera plus tard sur les idoles égéennes. Entre les yeux, le nez rectiligne se dessine nettement. La bouche fait défaut. A l'extrémité inférieure, pendent les deux témoins de la virilité. Séparés par un sillon — qui, se continuant en arrière, indique nettement qu'il ne s'agit point de la figuration des seins d'une idole féminine — les deux témoins ne sont pas situés sur le même plan. En accord avec les lois de l'anatomie plastique, le droit descend plus bas que le gauche. Au-dessus de l'œil droit émerge le prolongement phallique. Aucune protubérence ne se voit du côté gauche où la couche d'argile est lisse et n'en a jamais supporté. Enfin, il est à noter que toute l'idole était recouverte de poudre d'ocre jaune».

Il est possible que les trois types d'idole s'inscrivent dans le cadre d'une évolution, comme cela arrive très souvent. Etant donné que ces objets n'ont pu être datés, jusqu'à présent du moins, par thermoluminescence (ce travail serait intéressant à faire, mais l'étude du site n'en est encore qu'aux constatations les plus élémentaires), j'en suis réduit à ne proposer au lecteur que des hypothèses sans réel fondement. On pourrait supposer par exemple que le plus vieux type d'idole est le type viril ; il aurait donné naissance au type de transition, le dernier maillon de la chaîne étant représenté par l'idole bisexuée de type pur. Il est fort possible aussi que le type pur soit le plus ancien.

A vrai dire, dans ce genre d'investigation, c'est la personnalité du chercheur qui «donne le ton» à l'interprétation. Il me suffit en effet de considérer que le type pur est le plus beau pour imaginer aussitôt qu'il est l'aboutissement — et donc le dernier — de la famille. Tout ce que l'on peut dire, avec une certaine réserve toutefois, c'est qu'il y a incontestablement un air de famille entre les trois types, et que ces derniers correspondent sans doute aux différentes étapes d'une évolution dont nous ne pouvons déterminer la chronologie des enchaînements.

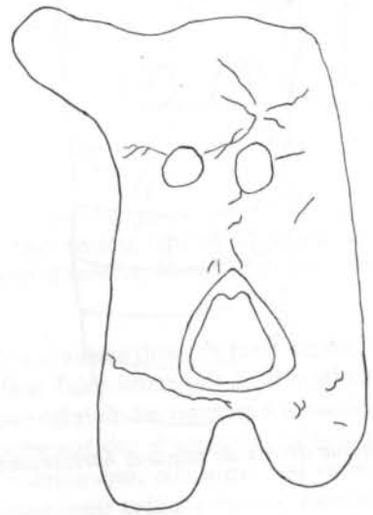

Idole bisexuée de type «de transition» (d'après A. Morlet et E. Fradin : Nouvelle Station Néolithique *— troisième fascicule).*

Les vases à masque néolithique sont certainement parmi les manifestations artistiques les plus connues de l'art glozélien. A vrai dire, le masque glozélien est sans nul doute ce qui frappe en premier lieu le visiteur du musée. La forme du récipient, les motifs qui le décorent, sont très variés. Les composants du masque eux-mêmes ne sont pas toujours tous présents. Parfois, la représentation du visage se limite à l'essentiel : seuls les grands

yeux ronds, déprimés en leur centre pour figurer la pupille, ont été représentés. Souvent, les yeux sont surmontés des arcades sourcilières, qui se rejoignent généralement pour former le nez qui est court ou même simplement esquissé. Quant à la bouche, elle est toujours absente. La forme, elle non plus, n'est pas constante : certains vases sont trapus, d'aspect globuleux ; d'autres au contraire ont une forme très allongée, et leur base étroite témoigne de la grande habileté de l'artisan. Hormis le masque lui-même, qui se présente toujours sur un fond uni, les poteries sont souvent décorées de motifs divers : profondes rainures horizontales délimitant des bourrelets jusqu'à mi-hauteur, incisions rayonnant à partir de l'ouverture, pointillés en creux en anneau se rencontrent fréquemment.

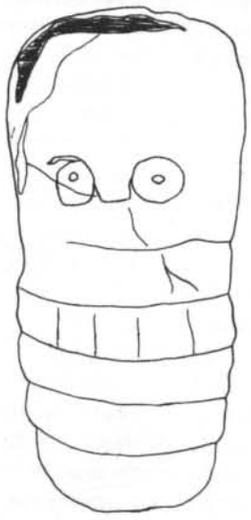

Vase à masque néolithique décoré de rainures horizontales (d'après A. Morlet : Glozel — *Tome II).*

Vraisemblablement, les vases à masque néolithique peuvent être considérés comme des symboles de mort. Tout, en effet, donne à penser que le vase est une représentation à peine stylisée du visage du défunt. La forme arrondie de la partie supérieure du récipient rappelle celle du crâne ; l'ouverture, toujours assez étroite, pourrait faire penser aux trépanations rituelles fort en usage chez les peuples préhistoriques ; le nez court est une bonne représentation du faciès du mort, chez qui ne subsiste que l'ossature nasale, le cartilage ayant disparu. Pour la partie symbolique, nous noterons l'absence de bouche qui figure le mutisme du défunt. J'ai pu constater d'autre part

que, dans beaucoup de cas examinés, les yeux étaient dirigés, l'un légèrement vers le bas (c'est-à-dire vers la terre où le corps est enfoui), l'autre légèrement vers le haut (c'est-à-dire vers le ciel, séjour traditionnel de l'âme).

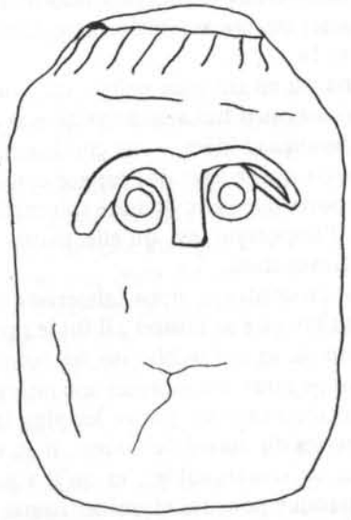

Motif d'incisions rayonnant à partir de l'ouverture ; masque néolithique classique : grands yeux ronds décalés, arcades sourcilières se rejoignant pour former le nez court, pas de bouche (d'après A. Morlet : Nouvelle station néolithique — *quatrième fascicule).*

Il existe bien entendu d'autres théories pour expliquer le masque néolithique. C'est ici qu'il faut faire intervenir le spécialiste des extraterrestres : Robert Charroux. Pour celui-ci, les poteries à masque de Glozel ne sont rien d'autres que des représentations d'astronautes venus du fond du cosmos dans leur soucoupe volante qui, elle aussi, est représentée sous la forme d'une poterie globuleuse (voir cahier-photos). Commenter cette hypothèse ne nous avancerait guère : il s'agit, dans le cas de Charroux et de ses disciples, d'une prise de position fondamentale, préalable à toute discussion. Que le lecteur sache simplement que, si nous ne rejetons jamais une théorie a priori, si farfelue soit-elle, nous refusons d'entrer dans un système où toutes les difficultés sont aisément surmontées grâce au remède-miracle qu'est l'intervention d'êtres supérieurs extraterrestres et même extragalactiques. Pour tout dire, nous n'avons pas la foi qui anime le prophète et ses fidèles. Car c'est bien d'un acte de foi qu'il s'agit ! A ce propos, il me revient à l'esprit l'intervention d'une auditrice alors que, lors d'une émission radio-

phonique «en direct», nous discutions gravement des mystères de l'archéologie en général, et des problèmes de Glozel en particulier. Les auditeurs ayant été invités à participer par téléphone au débat, cette auditrice nous déclara sans préambule : «Mais enfin, pourquoi diable perdez-vous votre temps à discuter de toutes ces choses ? Monsieur Charroux a pourtant tout expliqué dans ses livres !»

Une nouvelle religion est en train de naître, qui comble le vide laissé par les anciennes croyances aujourd'hui anachroniques et désuètes. Dans un siècle où tout — objets, besoins et idées — est conditionné par le progrès technologique, l'extraterrestre qui se joue de l'espace et du temps est un idéal, et donc un dieu. Peut importe que cette divinité soit meilleure ou moins bonne que les précédentes : l'important est qu'elle existe, puisqu'il paraît que l'homme ne peut vivre sans dieu.

Indépendamment de ce contexte, nous laisserons à Robert Charroux la place qu'il mérite dans l'histoire de Glozel : il fut le premier de notre génération à attirer l'attention du grand public sur les trouvailles du Champ des Morts. Et même si nous ne pouvons accepter son interprétation du site, c'est sans hésitation que nous le rangeons parmi les plus fervents glozéliens.

Parmi toutes les poteries du musée de Glozel, il en est quelques-unes que nous pouvons qualifier de remarquables, et qu'il vous faudra absolument voir si le temps vous manque pour les examiner toutes (voir cahier-photos). Ainsi en est-il de ce que j'appelle la «soucoupe volante», et dont je viens de parler. Un autre vase remarquable présente la caractéristique d'être apode. La forme arrondie de son extrémité inférieure oblige à le poser sur un support. La décoration, très simple, se résume au masque néolithique : les yeux sont particulièrement grands ; leur orientation, l'un vers le haut, l'autre vers le bas, est nettement visible. Les arcades sourcilières sont peu marquées. Le nez est court et bien droit. Un profond sillon entoure l'ouverture étroite, légèrement évasée. Enfin, une racine fossilisée, dont nous aurons d'ailleurs l'occasion de reparler, transperce l'objet de part en part.

Un autre vase présente une particularité unique à Glozel : il possède en effet deux masques funéraires semblables et symétriques par rapport au plan frontal du vase. Le récipient lui-même est d'une grande finesse ; la partie supérieure, très allongée, fait penser à un chapeau. Une partie du vase est malheureusement cassée, défigurant un des masques. Enfin, la dernière poterie que je signalerai à l'attention du lecteur pressé est gravée des signes glozéliens, juste à l'emplacement de la bouche. Allongé et cependant massif, le vase est orné d'un masque au nez très court.

On peut se demander si les vases à masque néolithique, si caractéristiques de la culture glozélienne, sont vraiment uniques en leur genre, ou si des objets similaires, sinon semblables, ont été découverts dans d'autres sites.

On ne peut évidemment affirmer que les quelques spécimens retrouvés ici et là, dérivent tous d'une même culture. Nous savons en effet que, outre les célèbres vases à masque mis au jour dans les ruines de Troie, des objets comparables furent découverts dans des pays aussi divers et parfois lointains que l'Espagne, la Grande-Bretagne, le Danemark, l'Argentine...

Certes, la ressemblance n'est pas toujours parfaite ; tout ce que nous pouvons dire, c'est qu'il y a incontestablement un «air de famille». Mais l'on ne peut en tout cas prétendre que les habitants de Glozel et ceux du Rio Jurupucu au Brésil se rendaient visite tous les week-ends, ou que les potiers argentins effectuaient des voyages d'étude dans le Bourbonnais. Nous laissons ce genre de «preuve» à une certaine littérature. Sans vouloir à tout prix tirer des conclusions, nous devons au moins savoir que les vases à masque néolithique ne se trouvent pas qu'à Glozel ; peut-être cette constatation sera-t-elle le *missing link* d'une étude ultérieure. Pour l'instant, elle fait partie de ces éléments divers que nous répertorions, classons, comme la pièce d'un gigantesque puzzle dont on ne peut encore déterminer l'emplacement.

Nous le savons déjà, la production des potiers glozéliens ne s'est pas limitée aux vases à masque néolithique. Un grand nombre de poteries de formes et d'usages divers ont été recueillies lors des fouilles. Compte tenu de l'intérêt en quelque sorte secondaire des poteries sans masque par rapport à l'ensemble des objets de Glozel, j'ai préféré illustrer ce chapitre par de nombreux dessins, qui permettront au lecteur de découvrir ces objets que, justement, on ne voit jamais.

Nous diviserons le grand groupe des céramiques sans masque, en familles, suivant leur usage présumé.

Une première famille regroupe les supports de vase, nécessaires puisqu'un certain nombre de vases sont apodes. Le support de vase dont nous reproduisons ici le dessin présente une partie supérieure concave de 7 cm de diamètre destinée à recevoir le bout arrondi du vase apode. La partie inférieure plane est élargie, afin d'assurer une bonne stabilité à l'ensemble. L'objet est fait d'une terre rougeâtre, grossière mais bien cuite.

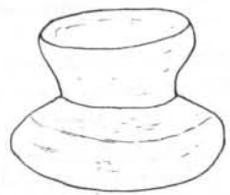

Support de vase (d'après A. Morlet et E. Fradin : Nouvelle station néolithique — *premier fascicule).*

Parfois, le support possède son écuelle appropriée, dont le fond plat s'adapte si bien au pied que, lorsque les deux objets sont réunis, ils semblent ne former qu'un seul bloc.

Ecuelle sur son support (d'après A. Morlet et E. Fradin : Nouvelle station néolithique *— premier fascicule).*

La deuxième famille comprend les récipients, puisqu'il faut supposer pour ces vases une utilisation pratique. Je crois devoir insister sur ce fait : si la plupart des objets glozéliens ont une fonction uniquement votive, il en est un certain nombre — et nos récipients en sont les premiers exemples — qui ont sans doute servi à la vie de tous les jours. On doit en conclure que, si le site du Champ des Morts était probablement un endroit consacré et donc inhabité, une population assez importante vu le nombre d'objets découverts, devait résider dans ses environs immédiats. Notre étude des objets de Glozel nous permettra par la suite de préciser l'habitat probable de cette population.

Les récipients peuvent être ou non décorés. Les poteries sans décor sont d'un travail assez grossier : la cuisson est souvent imparfaite, les parois sont très épaisses. La forme est fréquemment irrégulière ; le vase représenté ci-dessous le montre clairement.

D'après A. Morlet et E. Fradin : Nouvelle station néolithique *— premier fascicule.*

Dans certains cas, exceptionnels d'ailleurs, le travail est beaucoup plus soigné, tant en ce qui concerne la forme que la cuisson. Le vase représenté ci-dessous est d'une symétrie presque parfaite, la cuisson bien uniforme lui donne bien meilleure apparence.

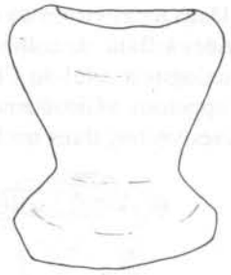

même référence que figure précédente.

Enfin, je mentionnerai encore un vase qui présente la particularité d'avoir un rebord supérieur tourné vers l'extérieur alors que, la plupart du temps, le rebord est tourné vers l'intérieur :

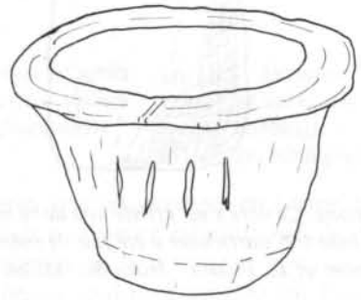

même référence que figure précédente.

Si ces récipients sont en général relativement grands, il en est cependant dont la taille n'excède pas dix centimètres. Morlet nous les décrit ainsi : «Nous avons découvert, à proximité de la tombe plate, quatre vases minuscules qui semblent bien ne pouvoir être que des vases rituels ou à onguents. Leur forme est variable. (Le premier) présente, au-dessous de son pied, une boule convexe, destinée, semble-t-il, à assurer sa stabilité dans la concavité d'un support. Le deuxième, approximativement de mêmes dimensions et de forme semblable, n'a qu'un pied rudimentaire allant en se rétrécissant. Le

troisième, apode, est de forme cylindrique. Le quatrième possède un pied et rappelle, en plus petit, le vase décrit en premier lieu».

Pour en terminer avec les poteries sans décor, je signalerai l'existence d'un certain nombre de petits récipients, que l'on suppose être des lampes à graisse. Munies d'une mèche, ces lampes pouvaient servir à l'éclairage des habitations des Glozéliens. Dans les environs de Glozel en effet, on a découvert plusieurs cavernes creusées à flanc de colline et munies d'un pilier central. Un certain mobilier, analogue à celui du Champ des Morts, permet de penser que ceux que nous appelons «Glozéliens» y résidèrent ou, tout au moins, y firent de nombreuses visites, dans un but cultuel par exemple.

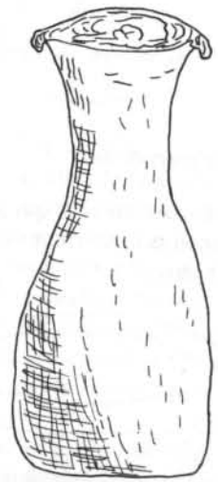

Vase à becs de suspensions. Ce vase s'est effrité lors de sa mise au jour, pendant les fouilles. Le dessin de ce vase très particulier a été fait de mémoire, sitôt après sa destruction (d'après A. Morlet et E. Fradin : Nouvelle station néolithique — *premier fascicule).*

Il convient à présent de décrire en quelques mots les poteries décorées.

Bien que la décoration principale soit le masque néolithique, il existe un nombre, assez restreint d'ailleurs, d'autres motifs figurant sur la poterie du Champ des Morts. Cette décoration consiste généralement en lignes incisées telles celles que nous avons rencontrées sur les vases à masque, ou encore en forme de chevrons. Bien que ce ne soit pas un critère absolu, une telle décoration ne se retrouve d'ailleurs généralement que sur les poteries les plus anciennes. Nous noterons encore, parmi les motifs rencontrés, la croix en relief, à branches égales, l'emblème solaire si répandu qu'il ne constitue

vraiment pas un trait caractéristique de l'art glozélien, le signe en forme de corne qui peut être en relief, les cupules et, enfin, ce qui semble être la représentation d'une hache emmanchée avec manche en épi.

Sans vouloir trop m'avancer dans la voie des comparaisons, il faut constater que deux des motifs énumérés ci-avant se retrouvent sur les mégalithes morbihannais : il s'agit de l'emblème cornu et de la hache emmanchée à l'extrémité courbée en forme de crosse. Nous ne conclurons pas hâtivement, mais rien ne nous empêche en tout cas de constater par le dessin la similitude troublante qui existe entre un emblème cornu en pierre polie de Glozel et les gravures mégalithiques bretonnes du Mane Lud.

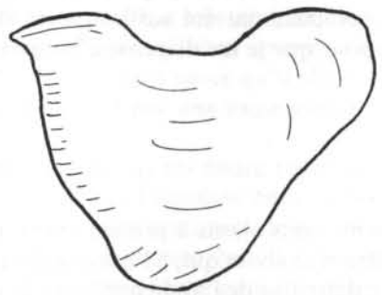

Symbole cornu glozélien (d'après Morlet et Fradin : Nouvelle station néolithique — *premier fascicule).*

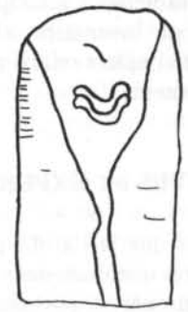

Symboles cornus mégalithiques (d'après Déchelette : Manuel d'archéologie — *voir référence complète en bibliographie).*

Il convient de rappeler que les gravures en forme de corne de mégalithes du Morbihan peuvent être mises en relation avec le culte des divinités cornues qui semble, au travers de la tradition, avoir eu un lien étroit avec le mégalithisme. Cette théorie, qui fut formulée par Déchelette au début de ce siècle, semble d'ailleurs se confirmer de plus en plus. Dès lors, y avait-il semblable divinité cornue dans le panthéon glozélien ; l'hypothèse n'est certainement pas à rejeter, les représentations d'emblèmes cornus, sous forme de pierre sculptée ou de gravure dans des poteries, se retrouvent à plusieurs reprises.

D'autre part, pour ce qui est des haches emmanchées, j'ai développé, dans le numéro de *Kadath* consacré au site de Carnac, ma théorie selon laquelle pareille représentation serait un symbole du couple, l'homme étant figuré par la hache, la femme par ce qui paraît être, non le manche de l'arme, mais un épi de blé.

Etablir un lien plus étroit que celui de la constatation des similitudes entre certains symboles me semble une démarche bien hasardeuse à l'heure actuelle. Quoi qu'il en soit, la comparaison pourra être éventuellement poussée plus loin, le jour où on aura déterminé l'âge exact du site de Glozel... et l'âge réel des mégalithes.

Pour en terminer avec les céramiques utilitaires de Glozel, je signalerai encore la découverte de petites cuillères «creusées d'un côté et convexes de l'autre, présentant un manche rudimentaire... Peut-être s'en servait-on en les emmanchant dans un morceau de bois ou un roseau creux» (Morlet), des fusaïoles, et de nombreuses bobines.

Les tablettes à inscriptions, que je ne mentionne ici que par souci de présenter un inventaire relativement complet, ont été suffisamment décrites dans le chapitre relatif à l'écriture pour que je me dispense d'en parler plus longuement.

PREUVES ET EXPERTISES

Ainsi que je l'ai dit précédemment, nous allons à présent voir d'un peu plus près quelques-unes de ces fameuses analyses qui, à l'époque des fouilles et des procès, apportaient la preuve définitive de l'authenticité ou de la non-authenticité des céramiques glozéliennes. Il est bien évident que ce résumé n'a qu'une valeur anecdotique, les récentes analyses par thermoluminescence ayant depuis lors clarifié la situation.

Respectons l'ordre des choses, et penchons-nous tout d'abord sur ce fameux «rapport Champion», aussi célèbre dans l'histoire de Glozel que les objets eux-mêmes. Je ne peux m'empêcher de reproduire ici un passage du *Petit historique* de Morlet. Outre le fait que les «observations techniques» de Champion y sont mises en pièces en quelques lignes, ce court texte est bien représentatif du tempérament enthousiaste du Dr Morlet, qui défendait Glozel d'une plume trempée dans un mélange de vitriol et de nitroglycérine.

«Pour les pièces de céramique, Monsieur Champion veut — pour les besoins de sa thèse — qu'elles aient été déposées à la surface du sol, alors que nous avons toujours dit qu'elles étaient enfouies dans un but religieux ou funéraire. Et il s'étonne que, si peu cuites, elles aient pu résister pendant des milliers d'années ! Evidemment, il ignore que les tablettes de Crète et de Mésopotamie se présentent sous le même substratum et avec le même aspect.

«Enfin, au sujet des empreintes de main, dont plusieurs, à l'encontre de ce qu'il avance, sont absolument sans retouche, il est admirable de naïveté : ce qu'il ne comprend pas ne peut être que l'œuvre d'un faussaire. C'est

comme pour la flèche en schiste poli dont il n'avait vu aucun exemplaire, elle était fausse parce qu'elle lui était inconnue.

«Monsieur Champion, en face des trouvailles de Glozel, c'est Bouillaud devant le phonographe. Ce dernier crut à de la ventriloquie, le chef des ateliers de réparation de Saint-Germain ne pouvait y voir que de la fabrication moderne».

Dans le même esprit, voici un passage d'une lettre ouverte que Morlet adressa au directeur des Beaux-Arts, qui avait autorisé la publication du rapport Champion dans la *Revue anthropologique.*

«Aujourd'hui, la *Revue anthropologique* publie un long article, signé de M. Champion, concernant les observations techniques qu'il aurait faites au cours de l'inventaire et reproduit des dessins qu'il a exécutés pour les joindre au dossier officiel. Qu'un ancien ouvrier mouleur, recueilli jadis par M. Salomon Reinach parce qu'il allait se trouver sans travail, manque à sa signature, poussé par une vaine gloriole de Gros-Jean, cela n'est que trop vrai ! (...)

«Les observations soi-disant techniques de M. Champion seraient mieux à leur place dans l'*Opinion* entre la lettre du fossoyeur de Ferrières-sur-Sichon et celle des jardiniers de je ne sais plus quel parc. Certes, je crois M. Champion de bonne foi. Il l'était aussi au printemps 1926, quand il m'assura que notre flèche en schiste poli ne pouvait être qu'un faux puisque ce genre d'arme n'existait pas en préhistoire. Il m'indiqua d'ailleurs les outils modernes qui seuls pouvaient exécuter ce travail. Quelque temps après j'en trouvai la description dans la *Préhistoire de la Norvège* de Shetlig, et M. Bjorn, conservateur du musée préhistorique d'Oslo, me confirma sur place sa fréquence en Scandinavie.

«C'est précisément parce que je connaissais ses erreurs grossières que je me refusais à confier l'étude des objets de Glozel à M. Champion. Et d'ailleurs, à part quelques-uns, il ne les a pas examinés, mais simplement inscrits sur ses fiches et parfois dessinés pendant que je les tenais à la main. Son esprit borné ne peut se hausser du connu à l'inconnu. Et je le sais aiguillé par des gens habiles dans la voie de Glozel-fumisterie. Enfin, un jour que j'opposais à ses prétentions les opinions contraires d'éminents préhistoriens, il me répondit avec orgueil : «Eh bien ! monsieur, si le ressort de votre montre était cassé, moi, je serais capable de lui en faire un !» (...)

«Regrettant vivement que l'innocente ignorance de l'ancien mouleur puisse passer aux yeux du monde savant comme le dernier mot de la science française et que votre bonne foi ait été surprise au point de permettre un manquement grave à un engagement formel, je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments très distingués».

Comme on le voit, les partisans de Glozel n'y allaient pas par quatre che-

mins lorsqu'il s'agissait de défendre «leur» site. Mais les procédés quelque peu équivoques des anti-glozéliens ne justifiaient-ils pas pleinement pareille attitude ?

Quittons décidément le rapport Champion, pour nous pencher sur une étude — ou plutôt une reconstitution — effectuée par le comité d'études formé par ces archéologues honnêtes que les méthodes peu recommandables des adversaires de Glozel avaient indignés. Les détracteurs du site prétendaient en effet que les objets, fabriqués la nuit par Emile Fradin, étaient ensuite enterrés dans le champ de fouilles au fur et à mesure de l'avancement des travaux. L'expérience du comité porta sur le fait de savoir s'il était possible de déceler un quelconque tunnel d'enfouissement des «faux», puisqu'il fallait creuser un tel tunnel, verticalement à partir de la surface, ou horizontalement à partir du front de la tranchée, afin d'y introduire les objets.

L'expérience consista à enlever avec précaution la terre superficielle supportant la végétation, puis à creuser un puits vertical traversant une grande partie de la couche archéologique, en ayant soin de ne pas mélanger les différentes terres rencontrées. Un galet «témoin» fut ensuite déposé au fond du puits, et ce dernier fut ensuite rebouché dans l'ordre inverse d'extraction des terres.

Une coupe verticale du terrain, sept heures après que la dernière motte de gazon ait été remise en place, mit en évidence le bouleversement stratigraphique opéré. Lorsqu'on sait que le faussaire aurait dû introduire pareillement de grandes quantités d'objets aussi fragiles que les céramiques, et qu'il n'aurait eu, pour exécuter ce travail délicat, que quelques heures nocturnes (avec tous les problèmes d'éclairage que cela suppose), c'est-à-dire beaucoup moins que les sept heures d'attente des membres du comité, il paraît inimaginable que des scientifiques de réputation internationale, dont les facultés intellectuelles sont, en principe, supérieures à la moyenne, aient pu prétendre ou croire que le jeune Fradin passait ses nuits à réaliser ce travail monstrueux. Et, soit dit en passant, il est inadmissible que certains de nos archéologues et autres «spécialistes» modernes, qui n'ont même pas l'excuse de voir leurs théories ou leurs commerces mis en péril par les découvertes du Champ des Morts, continuent à s'imaginer Emile Fradin, une lampe de poche entre les dents, creusant le sol avec acharnement, enfouissant à tour de bras, ici une tablette à peine sortie du four, là un vase à masque encore fumant, tandis que, dans le lointain, trois heures sonnent au clocher de Ferrières-sur-Sichon ! Voyons Messieurs : un peu de sérieux que diable !

Et justement, pour en revenir à des choses sérieuses, il nous faut à présent reparler de ce vase à masque néolithique percé de part en part par une grosse racine, que j'ai décrit précédemment. L'analyse de cette poterie a permis de

mettre en évidence la fossilisation complète de la racine, qui a creusé la céramique après cuisson, y est morte et s'y est fossilisée en décolorant, par une réaction de réduction, le pourtour des trous de pénétration. Cet exemple, qui est à mon sens le plus frappant, n'est cependant pas unique à Glozel, tant s'en faut. Nombreuses sont les tablettes à inscriptions percées de racines ou de radicelles fossilisées ; un simple coup d'œil aux vitrines du musée vous en fera découvrir. Il n'est pas nécessaire d'être préhistorien pour comprendre que ces débris végétaux, véritablement incrustés dans la matière, sont des sceaux d'authenticité. Evidemment, tout cela est logique, et chacun sait que logique et mauvaise foi sont généralement incompatibles...

A propos des tablettes toujours, il faut noter la présence, jusque dans les traits de gravure, de ces vitrifications accidentelles que j'avais déjà signalées sur les parois du four. Outre l'authenticité du support lui-même, ces vitrifications qui sont fortement patinées prouvent que les signes furent gravés avant cuisson de l'objet, et qu'ils sont par conséquent contemporains de la tablette elle-même. Je reviendrai d'ailleurs à ces coulées vitreuses lorsqu'il sera question des analyses par thermoluminescence.

Dans le cadre de ce que l'on pourrait appeler «la comédie de Glozel», il faut bien entendu parler du rapport Bayle. Il a déjà été question, dans l'historique de l'affaire, des expériences relatives à l'absence de cuisson, à la désagrégation dans l'eau, à l'existence de fragments de végétaux et de fibres teintes à l'aniline, et je crois inutile d'y revenir une fois encore. Nous nous pencherons par contre sur les expériences basées sur la dilatométrie, qui furent un des éléments les plus scientifiquement probants de la non-authenticité des céramiques. L'argumentation de Bayle (et de ses adjoints Amy et Randoin, puisque le rapport fut publié après la mort de Bayle), se basait sur la non-superposition des courbes d'échauffement et de refroidissement (hystérésis) de fragments de tablettes, relevées lors d'un chauffage à 600° C, suivi d'un refroidissement progressif jusqu'à la température de départ. L'argumentation paraissait solide, car une tablette bien cuite, soumise à pareil traitement, n'aurait pas permis la mise en évidence de ce phénomène d'hystérésis. Un spécialiste de la question, le professeur Travers, fit remarquer que cette argumentation supposait une déshydratation irréversible de l'argile constituant la tablette. Or, nous avons vu précédemment que la réhydratation est possible, si la céramique est très ancienne. Le professeur Travers rappelait : «On observe (cette réhydratation) même dans l'appareil de Chevenard (essais personnels avec l'analyseur thermique), si on a soin d'enfermer l'échantillon dans le tube enveloppe en silice : la vapeur d'eau dégagée pendant la déshydratation au chauffage (450° C), et qui n'a pu s'éliminer, réhydrate au refroidissement une partie du kaolin. La courbe de dilatation, au refroidissement, manifeste une anomalie très nette correspon-

dant à la réhydratation (dilatation de la baguette)». Monsieur Bayle supposait donc dès le départ que la tablette était fausse. En quelque sorte, il basait sa démonstration sur l'hypothèse qu'il se proposait de démontrer. Ce joli tour de passe-passe était si coutumier pour Bayle que nous n'applaudirons même pas ! Morlet notait, avec son humour grinçant et coutumier, que cette expérience équivalait «à vouloir déterminer par le même procédé le point de chauffe d'une épée gallo-romaine que la rouille aurait réduite à n'être plus que de l'oxyde de fer, ce qui est également un retour à l'état premier». Nous n'en dirons pas plus sur les procédés de la «célèbre école de Bayle» : l'absurdité de l'absurde se démontre d'elle-même.

Nous devons à présent faire un grand bond dans le temps — presque un demi-siècle — pour nous pencher sur les analyses qui eurent lieu au cours de ces dernières années, et qui ont fait resurgir Glozel de l'oubli. «Oubli» est d'ailleurs peut-être un grand mot, car le musée de Glozel n'a certes jamais manqué de visiteurs, dont beaucoup étaient des étrangers. Au niveau de la science, et à part quelques originaux (dont nous fûmes d'ailleurs), personne ne perdait plus son temps à discuter du cas Glozel, si ce n'est lorsqu'il s'agissait de citer un bel exemple de supercherie en archéologie.

A partir de 1972, des chercheurs, danois d'abord, écossais ensuite, français enfin se rendirent à Glozel afin de dater les céramiques par une méthode récente : la thermoluminescence. Enfin, en décembre 1974, la revue *Antiquity* publia les résultats des premières analyses : Glozel est authentique, et les dates extrêmes avancées sont comprises entre 700 avant notre ère et + 100. L'«antiglozéliennisme» étant une maladie apparemment difficile à guérir, certains détracteurs du site n'en continuèrent pas moins à citer Glozel comme l'exemple parfait du faux archéologique. Je ne citerai plus le nom de ces chevaliers du «rigorisme scientifique» et de la «recherche enfin sérieuse», et les laisse à leurs chimères. Ces datations ont permis de mettre fin, une bonne fois pour toutes, à des discussions stériles et même nuisibles pour la recherche archéologique ; elles ont permis aussi la réhabilitation complète d'Emile Fradin, un homme qui, ne l'oublions pas, a eu pendant un demi-siècle une réputation de faussaire et d'escroc. Lorsqu'on se sait innocent, pareille situation n'a rien d'enviable, convenons-en !

Le principe théorique de la thermoluminescence fut découvert dès 1953 par F. Daniels, mais ce n'est guère qu'à partir de 1960 que la méthode (qui était loin d'être alors au point) fut utilisée à des fins de datation. Des fragments de poteries grecques, des échantillons néolithiques, des objets paléolithiques enfin constituèrent le premier banc d'essai de la T.L. (abréviation conventionnelle de «thermoluminescence»). A l'heure actuelle, on estime que la précision de cette méthode est de l'ordre de 10 % ; nous verrons par la suite ce qu'il faut en penser dans le cas bien particulier de Glozel. Mais

qu'est-ce au juste que la thermoluminescence ? Le principe en est relativement simple. En effet, l'argile glozélienne, comme tout matériau géologique d'ailleurs, contient une certaine quantité d'impuretés radioactives que sont l'uranium, le thorium et le potassium. Ces impuretés émettent régulièrement des particules chargées d'énergie, sous forme de rayonnement bêta. Les particules, lancées à grande vitesse, finissent, au cours de leur trajet dans le sol, par entrer en collision avec un atome du milieu, lui transférant une certaine quantité d'énergie. Pratiquement, ce transfert d'énergie se traduit par un «saut» d'un ou plusieurs électrons vers une orbite plus éloignée du noyau que l'orbite de départ (on parle d'ailleurs actuellement plus volontiers de «niveau d'énergie» que d'«orbite»). Mais les éléments du matériau subissent également d'autres rayonnements, extérieurs cette fois, qui tendent à accroître la quantité d'énergie accumulée : il s'agit des radiations cosmiques et surtout des rayonnements gamma provenant du terrain lui-même.

L'importance de l'énergie stockée est, bien entendu, proportionnelle au temps. Il devient donc possible, en mesurant la quantité d'énergie emmagasinée, de déterminer l'âge... de l'argile constituant le terrain, ce qui ne nous avance pas à grand-chose. Car ce qui nous intéresse, c'est le temps écoulé depuis la fabrication de la céramique, c'est-à-dire depuis le moment où l'argile a été cuite. Or, justement, on constate que lorsque le matériau est chauffé à une température suffisante (la température atteinte pour cuire convenablement une céramique est suffisante), les électrons reviennent à leur niveau d'énergie primitif, libérant ainsi l'énergie accumulée. En quelque sorte, le matériau se «décharge» ; on peut dire aussi que «le compteur est remis à zéro». La quantité d'énergie qui sera libérée lors du chauffage (à une température «suffisante» bien entendu) d'une céramique ancienne correspondra donc à la quantité d'énergie accumulée par le matériau après cuisson. Connaissant les paramètres propres à ce matériau (le pourcentage d'impuretés radioactives notamment), on pourra déterminer le moment de la cuisson, d'après l'équation suivante :

$$A = \frac{D}{b + d}$$

où — A représente le nombre d'années écoulées depuis la cuisson ;
— D est la dose totale reçue par la céramique, exprimée en rads ;
— b est la quantité par unité de temps de rayonnement bêta émis par les impuretés radioactives contenues dans le matériau, ce «débit interne» étant exprimé en rads/an ;
— d est la quantité par unité de temps des radiations cosmiques et des rayonnements gamma provenant du terrain, ce «débit externe» étant également exprimé en rads/an.

Nous venons de voir qu'une partie de l'énergie accumulée par la céramique provenait des rayonnements gamma issus du terrain. Il est donc nécessaire, pour effectuer une mesure précise, de connaître l'emplacement du lieu d'enfouissement de l'objet à dater, car l'importance de ce rayonnement varie sensiblement suivant l'endroit. Or, les conditions de fouille, à l'époque des découvertes, n'avaient malheureusement pas toute la précision souhaitée quant à la localisation exacte des objets exhumés. Les méthodes étaient moins rigoureuses que celles utilisées par les fouilleurs modernes ; l'esprit même des travaux faisait passer la localisation au second plan, le premier but à atteindre étant de déterminer si la couche archéologique était vierge de tout remaniement récent. Pour pallier cette absence de renseignements, les chercheurs ont dû multiplier leurs mesures : «... on a placé des sondes dosimétriques en de nombreux points à diverses profondeurs. On espère obtenir finalement une bonne valeur du débit de dose moyen et se faire aussi une idée de ses variations locales» (Mejdhal, 1972).

Un autre problème, tout aussi préoccupant que celui de la localisation, est apparu lors de l'analyse des échantillons. En effet, nous l'avons vu, la «remise à zéro», qui est en fait une disparition de la thermoluminescence géologique, ne peut se faire correctement que si la température de cuisson a été suffisamment élevée. Pour les poteries moins cuites telles qu'il en existe à Glozel, une certaine thermoluminescence géologique résiduelle subsiste, faussant toutes les mesures puisqu'elle s'ajoute à la thermoluminescence archéologique. Cette difficulté a heureusement pu être surmontée, ainsi que l'expliquent Mac Kerrell, Mejdahl, François et Portal, dans leurs «Etudes sur Glozel», parues dans les numéros 57 et 58 de la *Revue archéologique du Centre* :

«... par activation neutronique, on a pu démontrer qu'une grande partie des objets de Glozel faits de terre cuite sont analytiquement identiques à l'argile qui recouvre le site (tableau 1). Il semble que l'argile du Champ des Morts ait bien été utilisée pour leur fabrication et, par conséquent, cette observation conduit à une comparaison directe de la thermoluminescence de l'argile qui a servi à leur fabrication avec celle des objets terminés. La figure 1 montre que les mesures de thermoluminescence comparées provenant de nos trois laboratoires font apparaître que l'argile naturelle géologique donne un signal lumineux beaucoup plus élevé que celui obtenu pour n'importe lequel des objets examinés jusqu'à présent. Par conséquent, il ne peut y avoir aucun risque de confusion entre la thermoluminescence géologique naturelle et celle émise par les échantillons archéologiques.

«Une approche plus subtile illustrée par la figure 2 est nécessaire pour expliquer les effets de la mauvaise cuisson. Pour faire une comparaison avec les émissions de la thermoluminescence géologique, nous avons choisi l'un

ANALYSE PAR ACTIVATION NEUTRONIQUE DE L'ARGILE ET DE QUELQUES CERAMIQUES DE GLOZEL

Réf. de laboratoire	CONCENTRATION DES ÉLÉMENTS PARTIES PAR MILLION								
	Th	Cr	Hf	Cs	Sc	Ta	Fe	Co	Eu
744004 (Phallus)	25.5	50	11.9	13.9	10.5	3.6	23900	11.9	1.1
744109 (tablette)	26.8	133	11.4	14.9	10.5	3.0	25100	12.0	1.1
E 1 (tablette)	26.3	74	11.6	16.2	10.5	2.9	25400	12.9	1.4
844301 (verre)	33.3	156	17.8	18.9	15.3	3.6	31900	16.0	1.6
744111 (tablette vitrifiée)	31.1	166	16.2	16.0	15.2	3.2	33900	17.2	1.4
744111 (verre)	29.3	113	14.9	17.5	13.6	3.0	29500	15.2	1.3
744115 (fragment)	26.1	124	13.9	15.3	12.2	2.6	26000	14.7	1.0
744103 (tablette)	25.9	60	10.8	15.2	9.4	3.2	23600	12.7	1.0
Argile du Champ des Morts									
Série A	24.7	61	9.9	15.6	10.9	3.1	26000	12.8	1.1
1	22.2	78	12.5	13.8	10.0	2.5	19800	9.2	0.8
2	23.9	89	13.2	15.6	11.1	2.8	22600	9.9	1.0
5	24.6	88	13.7	15.1	10.9	2.3	21400	9.4	1.2
6	26.2	93	13.8	15.7	12.6	2.8	26300	12.5	1.1

Revue Archéologique du Centre ; n° 57 et 58 - p. 17.

des objets en céramique manifestement les plus mal cuits, un symbole phallique décrit par Morlet en 1929 (Morlet, 1929 ; figure 227).

«L'activation neutronique (figure 2) confirme que l'objet a bien été fabriqué avec de l'argile de Glozel. La figure numéro 2 montre qu'en préchauffant l'argile du site à différentes températures, la courbe de thermoluminescence géologique fondamentale peut être modifiée de façon considérable.

«Mais il est évident, lorsque l'on compare les courbes de thermoluminescence obtenues à partir de l'objet avec celles obtenues après le chauffage ménagé des échantillons d'argile, qu'une mauvaise cuisson ne peut en aucune façon reproduire la courbe caractéristique de la thermoluminescence archéologique. Les courbes de thermoluminescence recueillies à partir de ces objets sont à tout point de vue normales et sont caractéristiques du matériau archéologique». Lors de la publication des datations, certains anti-glozéliens, à bout d'arguments, émirent l'hypothèse que les céramiques glozéliennes avaient pu être irradiées artificiellement. On ne voit vraiment pas comment un agriculteur du Bourbonnais aurait pu arriver à réaliser pareille prouesse scientifique. Il est vrai que pour certains, Emile Fradin est un véritable Génie du Mal, capable des plus grands prodiges, qui a commencé sa carrière scientifique en 1920 en apprenant des rudiments de préhistoire et qui, parvenu au faîte de sa puissance maléfique, se construit en 1970 (juste avant les datations par thermoluminescence bien sûr) sa petite centrale nucléaire personnelle. Et tout cela pour berner quelques malheureux archéologues qui ne lui ont rien fait !

Bref, le Dr Zimmerman, attaché au «Mc Donnel Center for the Space Sciences» de l'université de Washington, avait pressenti l'objection. Dans ce but, il réalisa une mesure de thermoluminescence sur des grains de zircon (néosilicate présent à l'état de traces dans de nombreuses roches, entrant entre autres choses dans la fabrication des boucliers de réacteurs nucléaires) extraits de la céramique de Glozel. Le Dr Zimmerman basa sa démonstration sur une propriété particulière du zircon. Ce dernier en effet contient une proportion d'éléments radioactifs nettement plus importante que celle présente dans les autres matériaux constitutifs de la céramique. Ainsi que l'explique Zimmerman dans son rapport, les grains de Zircon «reçoivent donc d'une manière caractéristique un débit de dose 10 à 1 000 fois supérieur à celui reçu par les inclusions de quartz et de feldspath». Donc, continue Zimmerman, «si une céramique est ancienne, les grains de zircon qu'elle contient auront reçu des doses de rayonnement 10 à 1 000 fois supérieures à celles reçues par les grains de quartz ou de feldspath ; si une céramique est moderne et si on lui fait subir une irradiation artificielle pour essayer de la vieillir artificiellement, tous les grains auront reçu environ la même dose». Comme il fallait s'y attendre, les résultats furent tout-à-fait conformes à ce

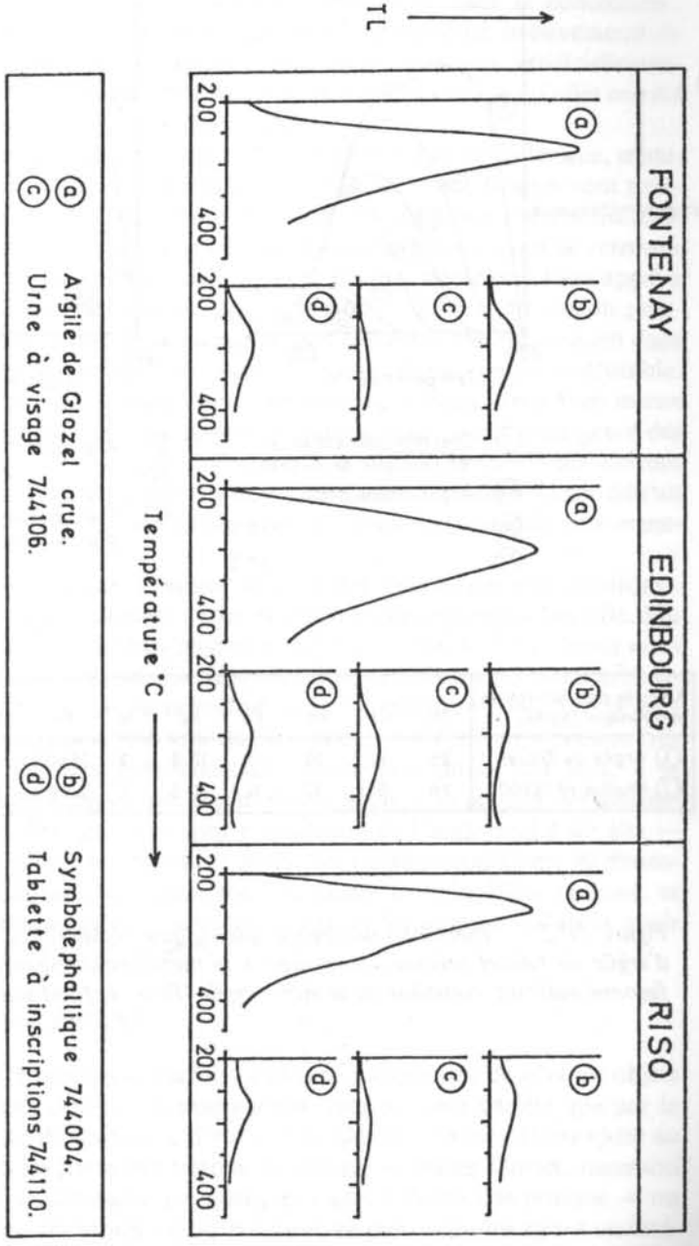

Figure N° 1. – Thermoluminescences comparées provenant de trois laboratoires de recherches de datation obtenues à partir d'argile non cuite de Glozel et d'objets façonnés en céramique de Glozel (bruit de fond soustrait).

Revue archéologique du Centre ; *n° 57 et 58 - p. 23.*

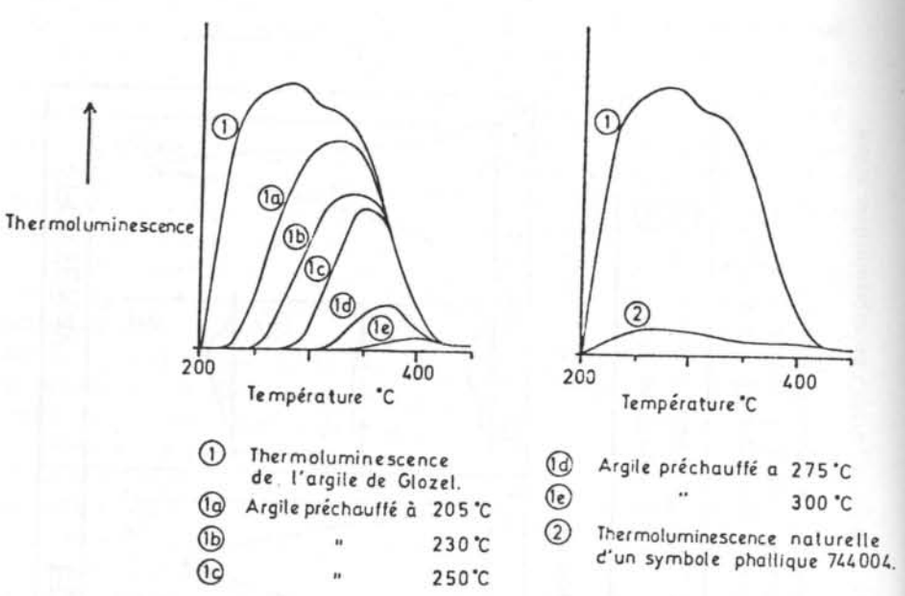

① Thermoluminescence de l'argile de Glozel.
①a Argile préchauffé à 205 °C
①b " 230 °C
①c " 250 °C
①d Argile préchauffé a 275 °C
①e " 300 °C
② Thermoluminescence naturelle d'un symbole phallique 744004.

Analyse par activation neutronique (ppm).	Th	Cr	Hf	Cs	Sc	Ta	Fe	Co	Eu	U
① Argile de Glozel	25	61	10	16	10·9	3	26000	13	1·1	6
② Phallus n° 744004	26	50	12	14	10·5	4	24000	12	1·1	7

Figure N°2. – Thermoluminescence géologique résiduelle d'échantillons d'argile de Glozel précuits, comparée à la thermoluminescence d'un objet façonné mal cuit, constitué de la même argile (Bruit de fond soustrait).

qu'on attendait, ainsi que le souligne Zimmerman dans la conclusion : «Nous écartons donc toute possibilité pour que ces deux prélèvements de Glozel puissent être des céramiques modernes, irradiées artificiellement dans le but de les faire paraître anciennes, et nous concluons qu'elles ont été vraiment fabriquées dans l'Antiquité».

L'authenticité du support étant établie, il convient de rappeler que, manifestement, les inscriptions gravées sur les poteries et les tablettes sont antérieures à la cuisson. Je l'ai déjà signalé précédemment, un certain nombre de traits de gravure sont recouverts de cette matière vitreuse qui se retrouve également sur les parois des fours. Nous ne devons même plus faire appel à la notion de patine bien accusée, qui est toujours sujette à discussion ; certains prétendront toujours que la patine peut se former très rapidement dans certaines conditions, et qu'il ne s'agit donc pas d'une preuve irréfutable. Nous admettrons cela d'autant plus facilement que nous avons bien mieux que la patine. En effet, si un faussaire moderne avait, après avoir gravé des céramiques anciennes, chauffé celles-ci afin d'obtenir la substance vitreuse en question, la température nécessaire à une telle opération aurait détruit toute la thermoluminescence archéologique, ce qui est contraire aux mesures effectuées.

Nous n'irons pas pour l'instant au-delà des faits et des constatations : Glozel est, non plus seulement authentique, mais également authentifié. Les dates avancées par les archéo-physiciens sont de —700 à +100. Nous nous trouvons donc à l'époque de La Tène ou même gallo-romaine. Si les archéo-physiciens admettent que la précision de leur méthode est loin d'être parfaite, il n'en reste pas moins vrai que les dates avancées sont à présent très éloignées des périodes préhistoriques proprement dites. Dès lors, à la lumière des seules analyses par thermoluminescence, la plupart des archéologues — du moins ceux qui sont convaincus de l'authenticité du site — rangent Glozel parmi les curiosités gauloises ou gallo-romaines. Arrêtons-nous là pour l'instant, car notre tour de musée est loin d'être terminé, et nous ne pourrons nous faire une idée claire de la situation qu'après avoir examiné tous les types d'objets.

LES OBJETS EN PIERRE

On a peut-être tendance, parfois, à laisser quelque peu de côté les objets en pierre qui sont pourtant remarquables, tant par leur variété que par la qualité du travail de beaucoup d'entre eux. Que ce soit lors d'une visite au musée, ou dans les livres qui traitent de Glozel — même Morlet, dans son *Glozel* tome II, ne consacre que quelques pages à l'industrie lithique — on considère souvent les armes, outils et bijoux en pierre comme ayant un inté-

rêt tout-à-fait secondaire par rapport à l'ensemble de la collection. Ces parents pauvres que sont les pierres taillées ou polies retrouvent, dans notre tour de musée, la place qui leur revient : celle de beaux objets, inséparables du système glozélien, qui jouèrent d'ailleurs un rôle important dans l'argumentation de Champion, ainsi que nous le verrons par la suite.

Nous ne ferons pas preuve d'originalité en subdivisant notre étude en deux parties, la première étant consacrée aux pierres taillées, la deuxième aux pierres polies. Ce découpage classique contient certainement sa part d'arbitraire, mais présente l'avantage de permettre une vision d'ensemble du mobilier lithique du Champ des Morts.

La pierre taillée

Nous pouvons admettre dès le départ, et au vu justement des divers objets en pierre taillée qui nous sont présentés, que le travail de la pierre semble avoir été un art mineur à Glozel. Je veux dire par là que ces objets ne sont pour la plupart pas aussi bien «finis» que beaucoup de pièces en céramique et surtout en os. Il s'agit d'une règle générale bien entendu, qui s'applique surtout au façonnage même de l'objet. Il semble que les Glozéliens aient délaissé quelque peu la pierre au profit de matériaux plus nobles. Cette dernière constatation n'est évidemment valable qu'à partir du moment où on considère que ce sont les Glozéliens qui ont fabriqué les objets en pierre. Il ne s'agit que d'une hypothèse, mais elle paraît être la meilleure, et même la seule, que nous pouvons proposer actuellement, car rien ne nous permet de supposer que le système glozélien tel que nous le définissons ait pu être formé par deux peuples de cultures différentes, étant entendu qu'il n'est pas question d'intégrer dans ce système les occupations parasitaires, plus tardives, qui se sont succédées au cours des deux derniers millénaires.

Pour en revenir à l'aspect général de nos pierres taillées, nous noterons avec Morlet que «dans leur ensemble, les divers instruments en pierre éclatée de la station de Glozel, rappelant ceux de l'époque quaternaire, sont inférieurs à leurs aînés (entendons par «époque quaternaire» le paléolithique, Glozel étant pour Morlet un site néolithique), tant par leur forme que par le caractère de la taille... C'est néanmoins un outillage bien défini, où chaque type d'instruments comprend de nombreux exemplaires semblables. On aurait tort de les laisser de côté parce que leur taille est moins soignée, leur morphologie moins belle».

Les flèches

Parmi les armes les plus communes, on trouve bien entendu des pointes de flèches. Elles sont, soit en roche volcanique, soit en silex. A peine retou-

chée latéralement sur une seule face dans le premier cas, la flèche en silex est par contre plus travaillée, et présente même quelques barbelures.

Les perçoirs et les racloirs

On les retrouve en grand nombre à Glozel. Ils sont eux aussi grossièrement taillés dans de la roche éruptive. Il existe également des perçoirs en silex non poli, retouchés finement sur une face, affectant une forme de triangle à la pointe effilée.

Les pics

Ces instruments sont plus volumineux. Si l'on considère le pédoncule d'emmanchement qui forme un angle bien accusé avec l'axe de l'outil, et l'usure de seulement deux faces sur quatre, on en conclut que l'outil était destiné à être utilisé presque horizontalement, le manche fixé sur le pédoncule étant disposé en oblique. Cet outil, long d'une vingtaine de centimètres, avait peut-être une fonction aratoire, mais rien ne nous permet encore d'affirmer que les Glozéliens pratiquaient l'agriculture.

Les pierres à rebord

Une pierre d'éclats de roche ou de galet présente une particularité curieuse, à savoir deux rebords taillés de façon à former un angle dièdre droit. Morlet a émis l'hypothèse que ces curieux objets étaient peut-être «destinés à façonner le bord des poteries — qui présente la particularité d'être toujours du côté intérieur — sur lequel l'angle dièdre de ces pierres s'adapte exactement». C'est possible, d'autant qu'on peut se demander à quel autre usage ils auraient pu servir.

Les objets divers en silex

Pour clore ce chapitre consacré aux pierres taillées, je signalerai encore une belle série de petits objets en silex qui sont : des burins minuscules, de petits grattoirs au tranchant concave, des lamelles, des silex pygmées enfin, qui parfois présentent une soie à une de leurs extrémités.

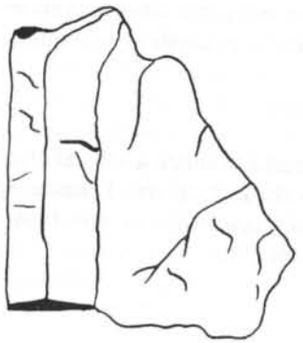

Pierre à rebord (d'après A. Morlet et E. Fradin : Nouvelle station néolithique — *premier fascicule).*

La pierre polie

La pierre polie est fort bien représentée à Glozel. C'est d'ailleurs en partie pour cette raison que Morlet avait daté le site du néolithique. Afin de ne pas alourdir exagérément le texte en le fractionnant en nombreux sous-chapitres et paragraphes, nous traiterons pareillement les objets entièrement polis, les galets peu ou pas travaillés, les pierres partiellement polies. Nous aurons bien sûr toujours présent à l'esprit que le travail pouvait être très différent pour un galet simplement aménagé ou pour une hache entièrement polie. Notre critère de classement sera la fonction de l'objet (son usage probable restant d'ailleurs parfois assez incertain, comme cela arrive de temps à autre en archéologie, et assez fréquemment dans le domaine particulier de la préhistoire).

Les bijoux

Bien que les Glozéliens aient connu le travail de l'os et largement utilisé ce matériau ainsi que nous le verrons par la suite, ils ne semblèrent pas dédaigner pour autant la parure de pierre, comme on peut s'en rendre compte à l'examen des nombreux objets en pierre qui furent mis au jour. Je signalerai tout d'abord l'existence de pendentifs fabriqués à partir de galets choisis pour leur forme particulière. Comme tous les pendentifs de ce type, celui qui est représenté plus loin (a) est muni d'un pédoncule séparé du corps de l'objet par une rainure plus ou moins profonde, dans laquelle était enroulé le cordon de suspension. La forme primitive du galet a déterminé l'aspect allongé de ce pendentif, le travail de mise en forme ayant été limité à de légères retouches du matériau d'origine.

Les colliers semblent avoir eu une faveur particulière. Les grains sont généralement des petits galets ayant à peu près mêmes dimensions et même forme ; chacun de ces grains est percé d'un trou de suspension permettant l'assemblage du collier. On peut déjà noter que ces trous de perforation sont faits suivant une technique bien particulière, qui se retrouvera pour chaque objet perforé, et qui consiste à creuser de chaque côté du galet deux cônes se rejoignant par le sommet. Ce mode de perforation permet d'autre part d'éviter les bords tranchants à angle droit qui sectionneraient très rapidement le fil de suspension. Le galet perforé représenté à la figure (b) est un exemple de ces nombreux grains de collier avec perforation en cônes. Quant au grain de collier figurant en (c), il présente la particularité d'avoir gravé, autour du trou de perforation, ce qui semble être un œil.

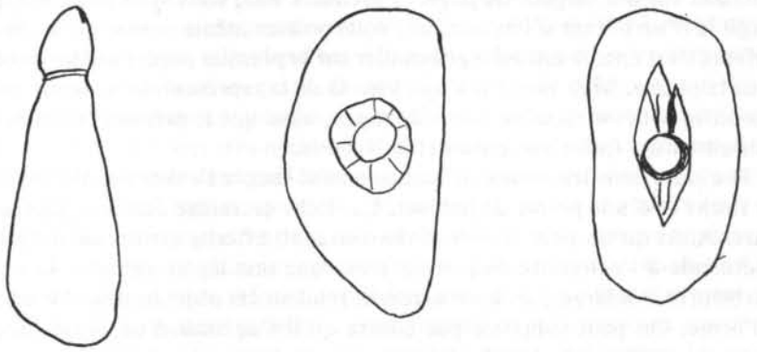

a. Pendentif avec rainure. *b. Galet perforé en cônes.* *c. Galet perforé (avec œil gravé ?).*

D'après A. Morlet et E. Fradin : Nouvelle station néolithique — *premier fascicule).*

Un dernier type de bijou à suspendre est représenté par des pendeloques en forme de croissant. Elles sont percées de trous, à intervalles réguliers.

Nous rangerons parmi les bijoux une belle série d'anneaux en schiste, gravés ou non de signes alphabétiformes. Les plus petits semblent bien avoir servi de bagues. L'un d'entre eux est gravé de fines lignes, sur une de ses faces. Dans le même ordre d'idée, les quelques grands anneaux qui ont été mis au jour sont considérés comme des bracelets. Morlet note à ce propos que ces anneaux «devaient, par leur grandeur même, être plus fragiles, ce qui explique que nous n'en retrouvons que des fragments». A vrai dire, il n'est absolument pas prouvé que ces anneaux aient été des bracelets. Leur fragilité même peut faire douter de cette utilisation. Il faut noter d'autre

part qu'un certain nombre d'entre eux ont un diamètre beaucoup plus petit, rendant impossible l'introduction d'une main d'adulte en tout cas. Mais je soulignerai également, pour être complet, que, si le bord extérieur n'est pas poli, le bord intérieur par contre a subi un polissage soigné ; ce travail du seul bord intérieur peut s'expliquer si on accepte l'hypothèse selon laquelle l'anneau est un bracelet. Peut-être ces objets, trop grands pour être des bagues, étaient-ils destinés à orner le poignet de jeunes enfants.

Notons, pour en terminer avec ces anneaux, que Champion avait cru y voir — que dis-je, y avait vu ! — des «traces très nettes du travail d'une râpe (non pas une lime, mais une râpe)». Le plus comique de l'affaire, c'est que cette partie du rapport Champion s'accompagnait d'un dessin représentant en tout et pour tout quelques groupes de lignes parallèles, mal tracées, s'étalant sur une largeur de page. A première vue, vous vous imaginez qu'il s'agit là d'un défaut d'impression ; vous pouvez même penser qu'un de vos enfants s'est encore amusé à gribouiller sur le premier papier qui lui tombait sous la plume. Mais non ! Il s'agit bien là de la représentation rigoureuse et scientifique des «traces de coups de râpe», ainsi que le précise d'ailleurs fort heureusement (pour vos enfants) la légende.

Toujours dans les bijoux, je mentionnerai encore l'existence d'une pointe de flèche et d'une pointe de harpon. La flèche est taillée dans un galet schisteux. Ainsi qu'on peut le voir ci-dessous, cette flèche est munie d'un long pédoncule à l'extrémité duquel on remarque une légère rainure. Les deux barbelures très larges, au bord arrondi, rendent cet objet inutilisable en tant qu'arme. On peut supposer par contre qu'il s'agissait d'un bijou, et plus exactement d'un pendentif, ainsi que semble le prouver la rainure qui est peut-être inachevée. Suivant le même raisonnement, nous qualifierons de pendentif un harpon en pierre qui, lui non plus, ne semble pas avoir pu servir en tant qu'arme : ses barbelures ne sont pas effilées, sa pointe est arrondie. Les anti-glozéliens n'ont d'ailleurs pas manqué de souligner ces détails, prétendant que, cet objet étant inutilisable, il était du même coup faux.

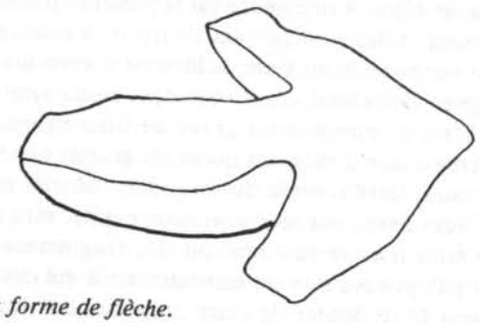

Pendentif en forme de flèche.

Pendentif en forme de harpon. (D'après A. Morlet : Glozel — *Tome I).*

Les haches

Les haches en pierre polie, relativement nombreuses à Glozel, ont plus d'une fois mis aux prises les adversaires et les partisans du site bourbonnais. On constate en effet que, dans beaucoup de cas, ces haches présentent des stries à leur surface, dues probablement à l'action du polissoir, qui devait être fait d'un matériau à gros grain, sans doute du grès. Champion prétendit bien voir là des traces très nettes de l'utilisation d'une râpe à grosses dents (qui semble être son outil préféré), mais nous ne nous attarderons pas sur sa «démonstration». Beaucoup d'anti-glozéliens soutinrent en tout cas que ces stries étaient bien la preuve d'un travail récent car, si les haches avaient été authentiques, les marques de polissage auraient dû disparaître après quelque temps d'usage. A cela, Morlet répondait que, si ces haches n'avaient pas servi, c'était, non parce qu'elles étaient fausses, mais parce que, comme la plupart des objets découverts au Champ des Morts, elles avaient un caractère votif, ce qui excluait toute notion d'utilisation.

Il est intéressant de constater que le polissage ne s'applique le plus souvent qu'à une partie de la hache. L'artisan glozélien choisissait en effet un galet — poli naturellement — dont la forme primitive se rapprochait de celle de l'arme à fabriquer. Il ne lui restait plus alors qu'à aménager le galet, c'est-à-dire à aménager le tranchant et éventuellement les bords. J'insiste cependant sur le fait que certaines haches sont entièrement polies. Cependant, ces haches restent d'un travail assez grossier, et elles ne peuvent jamais rivaliser, ni par la forme, ni par le «fini» du polissage, avec par exemple, les superbes haches polies en jadéite du musée de Vannes. Ces constatations nous amènent à la conclusion que les Glozéliens ne possédaient que très imparfaitement l'art de façonner des objets en pierre polie. En dehors de toute autre considération (comme les datations des céramiques par exemple), on pourrait dès lors faire remonter la hache polie glozélienne au mésolithique. Nous verrons par la suite comment cette idée peut être intégrée dans nos conclusions.

Les outils et objets divers

Les outils en pierre polie sont variés. Nous signalerons tout d'abord l'existence de deux types de ciseau. Le ciseau droit se présente sous une forme rectangulaire ; une des extrémités a été taillée pour former un tranchant très vif, l'autre extrémité est arrondie pour permettre la prise en main. Le deuxième type est représenté par un modèle unique de ciseau «avec trou digital d'appui» ; il montre l'ingéniosité de l'artisan, qui tire parti de la forme primitive du galet. Morlet nous décrit ce curieux objet de la façon suivante : «D'un côté, l'ouvrier a gardé la forme naturelle du galet pour l'avoir bien en main. L'autre extrémité a été soigneusement polie et présente un vif tranchant droit. A peu de distance de ce bord, un début de perforation sert de point d'appui à l'index chargé de diriger l'instrument. Ce ciseau pouvait être employé soit à planer le bois, soit à polir les aiguilles d'os».

Nous avons déjà parlé de la perforation en cônes, à propos des grains de collier. Ce mode de perforation se retrouve appliqué à un aiguisoir façonné à partir d'un galet plat, et muni d'un trou de suspension. Cet instrument, banal en soi, va me permettre d'introduire à nouveau M. Champion et son rapport. Si j'insiste tellement sur le contenu des observations techniques du chef des ateliers de Saint-Germain-en-Laye, ce n'est certes pas par admiration, mais bien parce qu'un grand nombre d'anti-glozéliens se sont basés sur l'étude des objets en pierre faite par Champion pour justifier leur position. Vayson de Pradenne par exemple a consacré plusieurs pages de son fascicule *L'affaire de Glozel* à reproduire de larges extraits du rapport Champion. Pour Champion, le travail de percement des galets a d'abord consisté à forer un trou cylindrique à l'aide d'une mèche, et, par pression, à faire éclater la pierre, créant ce que les partisans de Glozel croyaient être un cône de perforation, qui serait au contraire un cône d'éclatement. Le faussaire aurait ensuite creusé un deuxième cône, opposé au cône d'éclatement ; ce cône aurait eu pour but de masquer la préparation cylindrique faite au moyen de l'instrument d'acier.

Les dessins ci-contre reproduisent les deux étapes de la perforation du galet selon Champion. Les grosses lignes qui figurent à la surface du deuxième cône (cône artificiel) sont les «traces de l'outil en métal ayant servi au façonnage de ce cône».

Suite à cette démonstration, nous devons remarquer que le faussaire, si habile et ingénieux à l'ordinaire puisqu'il a, il faut le souligner, abusé un certain nombre de sommités de l'archéologie, ce faussaire donc a, dans le cas présent, agi avec une telle maladresse que les traces des outils en acier sont nettement visibles à l'œil nu. D'autre part, ce faussaire (qui a pris la peine de se documenter sur les caractéristiques des diverses cultures qui se

sont succédées en France depuis le paléolithique supérieur jusqu'au néolithique) ne pouvait ignorer que les hommes préhistoriques ne connaissaient pas le métal. Pourquoi dès lors avoir utilisé des outils métalliques, dont les traces sont si révélatrices qu'elles se voient au premier coup d'œil ? Et comment se fait-il que ce faussaire — décidément bien étourdi ce jour-là — n'ait pas remarqué que son travail était si mal fait ? Ces question, aucun anti-glozélien n'oserait se les poser, de peur de devoir y répondre...

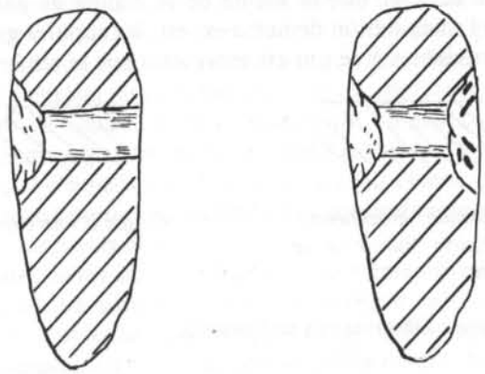

Méthode utilisée par le «faussaire» pour percer les galets glozéliens (d'après Champion : Observations techniques sur les trouvailles de Glozel*).*

Notre deuxième remarque portera sur l'examen des croquis présentés par Champion. Nous constatons par exemple que le cône d'éclatement vu du dessus, présente en effet toutes les caractéristiques d'un arrachement de la matière, suite à la pression exercée par la mèche sur la paroi : les bords de la base du cône sont irréguliers, dentelés. Mais quel n'est pas notre étonnement lorsque nous comparons le dessin avec l'objet original, dont la base du cône est très régulière et presque parfaitement circulaire. On n'y voit d'autre part aucune de ces prétendues «traînées blanches de 2 à 3 millimètres de largeur» faites par un outil métallique. Il faut admirer M. Champion pour l'audace avec laquelle il a truqué ses croquis, à propos desquels Morlet notait : «Les schémas de M. Champion sont des contre-vérités dessinées au lieu d'être écrites. Les pièces sont là pour l'attester. Mais il a peut-être une excuse : à part quelques rares objets que je lui ai laissés un instant en main, il ne les a pas examinés. Il les dessinait rapidement pour l'inventaire et les inscrivait sur ses fiches, voilà tout».

Un autre exemple caractéristique de la probité scientifique de Champion — et de ceux pour qui il travaillait — est son analyse des galets à cupules. Il

s'agit de galets plats, dont une des faces est ornée de plusieurs cupules. L'analyse de Champion révèle que «les cupules sur galets sont également faites par un forage avec une mèche en acier ou un vieux tiers-point (lime) affûté pour cet usage». Ce texte lapidaire était accompagné des deux croquis ci-dessous. Celui de gauche est censé représenter une cupule glozélienne, dont la forme régulièrement cônique est due au travail de la mèche. Celui de droite représente une «vraie» cupule préhistorique, forée à l'aide d'un silex. Est-il besoin de préciser que la forme de la cupule de gauche n'a jamais existé que dans l'imagination de notre expert, les cupules glozéliennes étant évidemment semblables à ce qui est représenté sur le schéma de droite ?

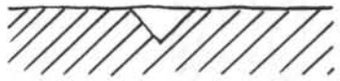

Coupe d'une cupule glozélienne, telle que Champion aurait aimé qu'elle se présente.

Coupe d'une cupule préhistorique.

(D'après Champion : Observations techniques*).*

Il y a gravure et gravure

Nous ne terminerons pas ce passage consacré aux objets en pierre sans parler de ces gravures qui furent l'objet de discussions particulièrement passionnées. Le sujet même de certaines de ces gravures souleva, on le sait, des réactions violentes, la plupart des préhistoriens et paléontologues n'acceptant pas la présence d'animaux tels que le renne au néolithique. Nous reviendrons bientôt sur les questions soulevées par la faune découverte à Glozel. Bornons-nous pour l'instant à examiner ces galets gravés d'un peu plus près. Nous noterons tout d'abord qu'ils sont en basalte ou en diorite, deux roches d'une grande dureté. Un nombre assez important de gravures ont pour sujet le renne (voir cahier-photos). Il s'agit je pense, de la pièce la plus remarquable de la gravure glozélienne sur pierre. Comment ne pas admirer en effet la délicatesse et la précision du dessin qui est, n'en déplaise à certains, une œuvre de haute qualité. Il faut noter également que l'artiste a certainement croqué son sujet sur le vif, ainsi que certains indices le prouvent indubitablement. Par exemple, on retrouve sur le dessin glozélien certaine inflexion du cou qui est propre au renne marchant. Cela, seul celui qui connaît bien les rennes — et, donc, qui vit parmi eux — peut le savoir.

A propos des gravures sur galet, il nous faut parler, une dernière fois pour l'instant, du rapport Champion ; il s'agit en effet d'un sujet auquel Champion a consacré plusieurs pages, et qui constitue un des chapitres les plus importants des observations techniques de notre ancien mouleur. L'intérêt du texte lui-même, ainsi que la difficulté de se procurer l'original, qui est presque introuvable depuis longtemps, me semblent justifier la reproduction d'un large extrait de ce rapport, que nous commenterons ensuite.

«Les représentations d'animaux qui sont gravés sur ces galets, et qu'on appelle des œuvres d'art, sont le travail d'un ouvrier qui copie des choses connues en faisant des efforts visibles pour ne pas le faire exactement ; il n'a pas la moindre valeur artistique et cherche à produire des types nouveaux. Cela ne vaut guère mieux que les dessins faits par les enfants sur les murs.

«Il n'y a rien de l'emploi du silex dans tout ce travail. Dans les galets gravés de la collection de Glozel, les plus maniés ont un aspect gras qui tient aux maniements fréquents entre les mains, dont le toucher a graissé un peu la surface et masqué l'aspect plus clair d'un travail récent ; mais il suffit d'un dégraissage avec un pinceau trempé dans la benzine pour que l'aspect d'un travail neuf réapparaisse.

«Les gravures sur pierres ou sur galets sont du même ouvrier, très probablement ; tous les objets sont encore insuffisamment nettoyés, comme si cette couche de terre, qui les salit partout, devait servir à masquer la fausseté du travail. Mais néanmoins il y a toujours suffisamment de parties où le fond de la gravure est assez à découvert pour qu'on puisse voir la section du trait avec son caractère, et la teinte toujours plus claire d'un travail très récent qui en montre la fraîcheur. Quand une gravure est tracée sur une matière dure comme un galet au moyen d'un silex, l'incision varie un peu pour chacun des traits que fait le graveur ; l'éclat de silex s'ébrèche à mesure que se poursuit le travail. On peut dire que, en réalité, chacun des traits de la gravure est différent, parce que, en effet, on se sert d'un outil à pas ou tranchant variable, surtout sur une matière dure où le silex s'égrène et où, à chaque instant, il faut retailler la pointe ou changer le silex. Les caractères de ce travail se voient très nettement dans les œuvres des anciens. Et si on peut faire une coupe de la gravure très grossie, on aura l'aspect suivant dû au silex qui gratte, qui fait des rayures sur les pièces et qui passe plusieurs fois sur le même trait pour l'approfondir : c'est une opération de grattage, non tranchante.

Coupe d'une véritable gravure magdalénienne, très grossie, faite avec un silex ; irrégularité très nette.

«Si nous examinons les gravures des pierres ou des galets de Glozel, nous y voyons un travail tout-à-fait différent : ce n'est plus un outil en silex, dont la pointe se modifie au cours du travail, qui est utilisé. C'est un outil en métal, par exemple l'échoppe du graveur, dont le pas ne peut pas changer par l'usage, ou encore une aiguille à tricoter d'un diamètre approprié, comme on en trouve partout, qu'on aura emmanchée dans un morceau de bois, puis affûtée en biseau ; cela fait exactement le même travail que l'échoppe, c'est un acier très dur qui tient l'affûtage et qui peut très bien graver un galet. Je l'ai essayé, c'est presque parfait».

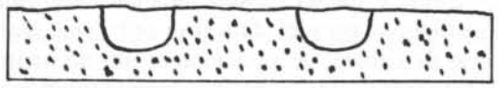

Coupe d'une gravure type des galets de Glozel.

Reprenons maintenant les différents points de ce texte, et commentons-les. En ce qui concerne la qualité artistique des représentations, nous savons déjà à quoi nous en tenir. Il est bon de rappeler que des professionnels de l'art animalier se sont penchés sur les productions glozéliennes, et qu'ils ont été émerveillés par leur qualité.

L'aspect de la surface du galet ne peut être comparé à celui du fond du trait de gravure. C'est un de ces tours de passe-passe, chers aux anti-glozéliens de l'époque, et dont la technique sera poussée à la plus grande perfection par Bayle et ses disciples. En effet, ces galets présentent bien une certaine patine. Mais elle n'est pas uniforme : très bien accusée à la surface même du galet (c'est la patine géologique, qui s'est formée au cours des millions d'années d'existence du galet), elle est comparativement très peu importante au fond des traits de gravure. Cette différence entre les deux patines est bien sûr tout à fait normale, puisque la patine du cortex est de plusieurs millions d'années plus vieille que celle du trait de gravure. D'autre part, rappelons-nous encore une fois que le site est probablement un lieu sacré, et que la plupart des objets qui y ont été enfouis sont votifs. Il est fort probable par conséquent que ces objets furent pour la plupart enterrés sitôt fabriqués. La gravure des galets a dès lors été immédiatement soustraite à l'influence des conditions atmosphériques. Il devient alors évident que la patine archéologique (c'est-à-dire celle des gravures) ne peut se former que très lentement, ou pas du tout, suivant la nature de la roche et du terrain. La «teinte toujours plus claire d'un travail très récent qui en montre la fraîcheur» ne montre ni ne prouve en réalité rien du tout.

Et nous en venons enfin à la facture de l'incision proprement dite. Si nous suivons bien ce que nous dit M. Champion, n'importe quel galet gravé présentera un trait de gravure net et régulier, qui ne peut être obtenu qu'avec un outil en métal. Fort de cette affirmation, j'ai tenu à vérifier les constatations de M. Champion, lors de ma première visite à Glozel, en 1973. Sans être anti-glozélien, je dois avouer que j'étais alors très sceptique quant à l'authenticité du site. Une simple loupe me permit de constater cependant qu'aucun des traits de gravure examinés ne répondaient aux descriptions de Champion : à certains endroits, la profondeur et la largeur du trait étaient très peu importantes, l'incision était à peine esquissée. Ailleurs par contre, je pus constater une incision profonde et épaisse. En bref, je dirai que l'examen que j'ai fait de différentes gravures sur galets m'a permis de constater qu'un même trait de gravure n'était jamais tout à fait régulier sur toute sa longueur, et que la largeur et la profondeur de l'incision pouvaient varier très fortement sur des longueurs parfois assez courtes. Quoi qu'il en soit, il est inexact de prétendre, comme le fait Champion, que les gravures de cette époque sont toujours aussi inégales. La technique de gravure prévoyait en effet plusieurs passages du silex sur un même trait de gravure ; ces passages successifs avaient pour effet d'atténuer les différences, si ce n'est de les supprimer.

Après tout ce qui vient d'être dit à propos des analyses de l'industrie lithique glozélienne, on ne peut que s'extasier devant l'aplomb inébranlable de Vayson de Pradenne, lorsqu'il conclut, à la fin du chapitre consacré au rapport Champion : «On voit par les extraits précédents combien l'étude de Monsieur Champion est objective et probante. Les partisans de Glozel n'ont trouvé à répondre que des injures».

LES OBJETS EN OS

Avec les objets en os, nous abordons la fin de ce long passage consacré à la visite du musée d'Emile Fradin. L'étude des ossements glozéliens — et plus particulièrement de l'industrie osseuse et kératique — est très riche en enseignements de tous genres : elle nous permettra, non seulement de nous faire une idée un peu plus précise de ce que fut le Glozélien, mais également de considérer la station sous un jour nouveau, différent de ce qui est proposé par la plupart des chercheurs contemporains. C'est dire si nous attachons une grande importance aux pages qui suivent : leur contenu est la base du système que nous développerons dans nos conclusions. Nous étudierons successivement les ossements humains, restes présumés des habitants de la région glozélienne, les ossements d'animaux non travaillés, vestiges de la faune spécifique du site, et enfin les productions les plus remarquables de l'industrie de l'os et du bois de cervidé, qui se manifeste par la présence de nombreux outils, armes, bijoux et objets décoratifs.

Les ossements humains

Les ossements humains sont nombreux (ce n'est pas pour rien que le site fut appelé «Champ des Morts»). Ces ossements furent tous découverts dans le sol même, les fosses ovalaires n'ayant livré aucun fragment osseux, ainsi que je l'ai signalé précédemment. De visu, ces objets présentent une caractéristique commune : ils sont patinés. Rappelons que la patine est une sorte d'altération de surface due à l'action du milieu. Cependant, si l'importance de cette patine est proportionnelle à l'ancienneté de l'objet considéré, elle dépend en outre de la nature même de cet objet et de la composition du milieu environnant. Dès lors, l'existence de la patine ne peut être considérée comme une preuve formelle de grande ancienneté (certains environnements ayant le pouvoir de patiner les os très rapidement) ; nous retiendrons simplement que l'existence d'une patine bien accusée plaide en faveur de l'ancienneté des ossements.

Ne nous arrêtons donc pas à cette première constatation, et voyons ce qu'en pensent les spécialistes consultés. Le Dr Jean Buy, professeur d'anatomie à l'école de médecine de Clermont-Ferrand, fut chargé d'étudier les fragments d'os humains de Glozel. L'examen porta sur un échantillonnage des différents types d'ossements mis au jour, à savoir : des fragments de crânes, des mâchoires, des os longs... Les constatations du Dr Buy peuvent nous donner quelque idée du physique et du mode de vie des Glozéliens. C'est ainsi que les ossements sont en général d'une épaisseur exceptionnelle : par exemple, un fragment d'os frontal a une épaisseur de 1 cm, soit le double de l'épaisseur normale actuelle. Il semble d'autre part que la pratique de la constriction crânienne ait été connue, sinon utilisée couramment, puisqu'un fragment de pariétal montre une dépression nette, qui semble n'avoir pu être provoquée que par l'emploi d'un lien étroit, serré autour du crâne.

L'examen des mâchoires débouche sur une curieuse conclusion, ainsi que le souligne le Dr Buy dans son rapport : «Les maxillaires inférieurs présentent des saillies plus accentuées au niveau des insertions musculaires. Sur l'un d'eux, la ligne oblique interne (insertion du mylo-hyoïdien) est forte, saillante, puissante. Sur le même, la ligne oblique externe est nettement marquée. Sur deux autres, on constate une sorte de relèvement en tubercule élargi de la région voisine de la symphyse mentonnière, tubercule élargi qui donne au menton une disposition large et carrée, plus nettement accentué sur le premier maxillaire que sur le second. Sur le premier, il en résulte la formation d'une large fossette qui s'évase vers le trou mentonnier. Or, c'est sur ce tubercule élargi, continuation de la ligne oblique externe, que s'insèrent le triangle des lèvres (muscle de la tristesse) et surtout le carré du menton, muscle qui abaisse toute la lèvre inférieure et détermine une impression de terreur et d'effroi. Chez le Nègre, Chudzinski a trouvé les carrés du menton très larges. N'y aurait-il pas lieu de considérer ces formations osseuses exagérées comme étant la conséquence d'insertions musculaires puissantes et résultant de la vie des Néolithiques ?»

Nous noterons d'autre part que l'examen des dents, très usées au niveau de la face triturante, nous permet de croire que l'alimentation était sans doute partiellement carnivore, mais également herbivore.

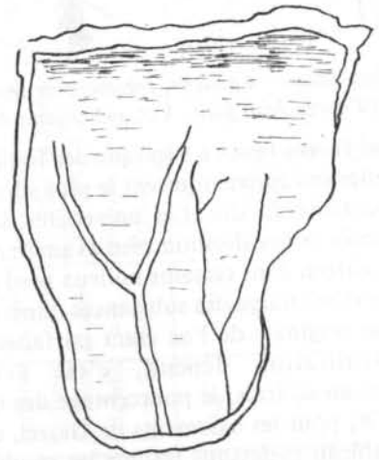

Fragment de pariétal droit ou gauche (d'après Jean Buy : Les os humains de Glozel*).*

Les fragments de fémur étudiés présentent, outre un caractère archaïque évident (à savoir une ligne âpre très accentuée), des éraflures dues probablement à un travail de décharnement post-mortem. On sait en effet que beaucoup de populations primitives dépouillaient le cadavre des parties molles, et n'enterraient que le squelette, ou une partie de celui-ci. Nous remarquerons à ce propos que, si Glozel avait été faux, l'habile mystificateur aurait dû être vraiment bien averti des choses de la préhistoire... et avoir le souci du travail bien fait. En conclusion de son rapport, Jean Buy déclarait : «Les os examinés semblent appartenir à une race ancienne dont l'alimentation était en partie herbivore et dont la musculature puissante a déterminé la formation de saillies osseuses exagérées». Sans convaincre les sceptiques, pareille étude eût dû cependant faire voir Glozel d'une manière moins négative. Mais l'objectivité scientifique comptait si peu pour les anti-glozéliens qu'ils pouvaient se permettre, sans remords, de classer le rapport du Dr Buy dans un tiroir... ou dans une corbeille à papier.

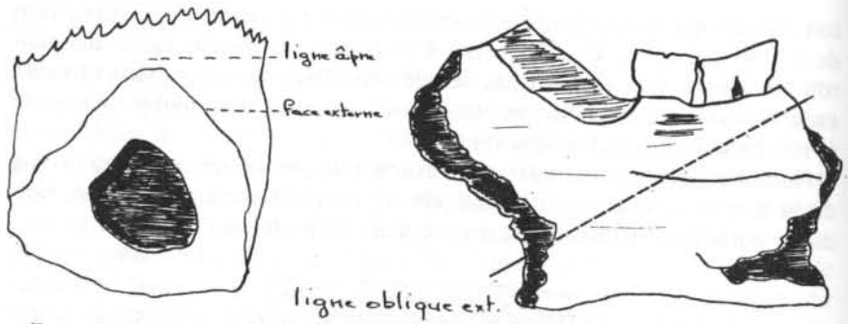

Exemples de fragments osseux : à gauche, fragment de fémur, à droite, fragment de maxillaire inférieur (d'après Jean Buy : Les os humains de Glozel*).*

Parmi les études qui furent faites à l'époque des fouilles, les analyses chimiques sont parmi celles qui convainquirent le plus sûrement les chercheurs impartiaux de l'authenticité du site. Les universités de Porto, d'Oslo, de Lyon, mirent en évidence la fossilisation bien avancée des os examinés. On sait en effet qu'un os enfoui dans certains milieux perd progressivement ses substances organiques et se charge des substances minérales issues du milieu environnant, la forme originale de l'os étant parfaitement conservée. Ce phénomène de fossilisation dépend, c'est évident, du temps d'enfouissement. Dans un os frais, le pourcentage des matières organiques est d'environ 30 %. Or, pour les ossements de Glozel, cette proportion est réduite à 19 %. Le tableau ci-dessous résume les résultats obtenus par les différents chercheurs, et permet une comparaison avec des analyses d'os frais et fossiles.

Il n'est bien entendu pas possible de donner, par cette méthode d'analyse, un âge aux fossiles glozéliens, le phénomène de minéralisation dépendant de nombreux autres facteurs, telle la composition chimique du terrain d'enfouissement. Si les glozéliens n'avaient à leur disposition, pour tenter d'authentifier le site, que les analyses de gens aussi peu expérimentés que le professeur Couturier, de l'institut de chimie de l'université de Lyon ou le professeur Pereira Salgado, modestement directeur du laboratoire de chimie de la faculté des Sciences de Porto, les anti-glozéliens pouvaient par contre compter sur le savoir-faire universel de leur génie à tout-expertiser : M. Champion ! Alors que de longues et patientes manipulations avaient été nécessaires aux chimistes étrangers pour établir que les ossements glozéliens étaient très anciens, il suffit à M. Champion d'un coup d'œil pour pouvoir affirmer en toute sérénité et connaissance de cause que «la plupart des objets en os de Glozel avaient servi au pot-au-feu de la veille». Et dire qu'après cela, il y eut encore des obstinés (dont Morlet) pour croire encore à

	OS FRAIS (V. Bibra)		OS DE GLOZEL				Os D'Ursus spelaeus	
	Fémur humain partie compacte	Fémur humain partie spongieuse	Fémur humain (Pereira Salgado Porto)	Aiguille d'os (Johnson, Oslo)	Poinçon d'os des fouilles du Matin (Pereira Salgado Porto)	Poinçon d'os des fouilles du Matin (Couturier Lyon)	(Gautier)	(Krocher)
Humidité	31,0	35.8	19,27	<16,40	6,26	4,18	8,78	7,27
Matière organique					5,10	8,37	5,24	7,53
Silice, alumine, fer	—	—	5,51[1]		1,49[2]		2,35	
Autres matières minérales	68,9	64.1	75,76	>83,60	86,79	87,45	82,88	85,20

(1) Matières insolubles (silice, etc.), alumine et oxyde de fer.

(2) Matières insolubles (silice, etc.), phosphates d'aluminium et de fer (Al. PO^4).

(D'après A. Morlet : Petit historique de l'affaire de Glozel*).*

l'authenticité du site ! Champion appuyait ses conclusions sur le fait que les ossements examinés ne présentaient pas une minéralisation complète. Evidemment, il ignorait — ou voulait ignorer — que la fossilisation d'ossements préhistoriques n'était pas nécessairement complète : c'est ainsi que beaucoup d'ossements datant du paléolithique supérieur sont à peine fossilisés...

Après cette étude succinte de l'homme glozélien, nous allons à présent nous pencher sur les principaux animaux qui constituaient la faune caractéristique de la région.

LES ANIMAUX DE GLOZEL

La faune de la région de Glozel nous est connue par les ossements ou débris d'ossements qui ont été mis au jour lors des fouilles, et par les représentations — sculptures et gravures — que les Glozéliens nous ont laissées. L'étude de la faune à partir des ossements fut effectuée par le professeur Depéret. Elle a permis de regrouper les animaux en trois familles. La première famille comprend le chien, le renard, le sanglier, la chèvre et le bœuf ; les animaux de cette famille habitent toujours dans la région bourbonnaise à l'heure actuelle. La deuxième famille regroupe le chat sauvage, le daim et le bouquetin, qui vivent encore en France, mais pas dans la région de Glozel. La panthère et le renne composent la troisième famille ; nous allons y revenir.

Il ne faudrait pas croire surtout que les fouilleurs découvrirent des squelettes entiers de ces différents animaux. Le rapport de Depéret ne mentionne pas, pour le renard par exemple, qu'une seule et unique canine et une moitié d'humérus. Quant au chien, sa présence au Champ des Morts a été déterminée grâce à la découverte d'une série de dents isolées. Nous savons qu'il s'agissait d'un animal de taille intermédiaire entre le loup et le renard ; il pourrait s'agir (on ne peut rien affirmer à partir de restes aussi peu nombreux) d'un chien domestique. Cette hypothèse n'aurait de toutes façons rien d'extravagant, quel que soit l'âge de la station, puisque l'existance du chien domestique est établie à partir du paléolithique supérieur.

Ainsi qu'il fallait s'en douter, c'est à la seule troisième famille que nous allons nous intéresser plus particulièrement. Il est en effet surprenant, à première vue du moins, de constater la présence de la panthère et du renne au beau milieu de la France. Or, il faut savoir que ces animaux vécurent dans nos régions pendant le magdalénien en tout cas. A la fin de la glaciation de Würm, ils quittèrent définitivement notre sol : le renne émigra vers les contrées froides (Sibérie, Groenland, Russie du Nord...) ; quant à la panthère, on ne sait pas exactement s'il s'agissait de l'actuelle panthère d'Afrique ou

de la panthère des Neiges, qui vit dans l'Himalaya et en Asie centrale. La présence du renne dans le gisement glozélien est bien mise en évidence par l'étude de Depéret. Il est intéressant à ce propos de citer un extrait de son rapport, dans lequel sont clairement définis les éléments qui ont permis l'identification de ce cervidé : «Le renne est de beaucoup l'espèce la plus intéressante de la faune de Glozel à cause du caractère archaïque qu'il donne à ce gisement. J'ai pu dénombrer en toute certitude 3 dents et 2 os des pattes. Molaires : (...) deux prémolaires inférieures (...) sont à l'état de germes non encore entamés par l'usure ; elles sont néanmoins très caractéristiques du renne, grâce à la profonde vallée qui pénètre par la face externe de la dent et détache sur le côté antéro-externe de la couronne un îlot d'émail entièrement isolé du reste de la dent. La vallée médiane semi-circulaire est aussi en libre communication avec l'extérieur par son bout interne.

«Ces prémolaires sont identiques à celles d'une mandibule de renne du gisement paléolithique de Villefranche-sur-Saône, auxquelles j'ai pu les comparer directement. J'ai en outre reconnu, malgré son état fragmentaire, une moitié d'arrière-molaire supérieure de renne, grâce à la profonde vallée qui pénètre dans l'intérieur de la couronne par l'angle antéro-externe et rejoint en se recourbant en demi-croissant la vallée médiane de la dent qui sépare le denticule externe du denticule interne. On voit sur cette pièce une toute petite colonnette interlobaire accolée à la face postérieure du denticule antéro-interne».

J'ai déjà eu l'occasion de le signaler, la position exacte des objets découverts lors des fouilles n'a jamais été précisément définie par les chercheurs. On pourrait donc objecter que les restes des représentants de ma troisième famille n'appartenaient pas nécessairement au même système archéologique que les objets typiques glozéliens. L'objection est valable. Cependant, un autre élément, tout-à-fait indépendant de l'existence de ces ossements, vient confirmer la contemporanéité de ces animaux et de la culture glozélienne. Il existe en effet une belle série d'objets, typiques du glozélien, représentant la panthère et surtout le renne, que ce soit sous forme de sculptures ou de gravures. C'est ainsi que j'ai signalé, dans le paragraphe consacré aux gravures sur pierre, une magnifique représentation de renne, surmontée de quelques-uns des signes si caractéristiques de l'alphabet glozélien. Cet exemple parmi d'autres confirme bien ce que j'avance.

Lors des premières découvertes, Morlet mit en doute la théorie (généralement admise) selon laquelle le renne avait quitté nos régions à la fin du paléolithique supérieur. Pour les partisans de Glozel en effet, le site était néolithique, et la présence du renne prouvait simplement que celui-ci était resté dans nos contrées tempérées bien après la fin de la glaciation de Würm. On sait quelle fut la réaction de la plupart des savants : Breuil se retira

plus ou moins discrètement de la scène glozélienne ; Boule, glozélien de la première heure, exécuta une volte-face spectaculaire lorsqu'il dut admettre que le galet gravé glozélien qu'il tenait en main représentait bien un renne. Ne s'exclama-t-il pas, devant Morlet qui lui montrait ses plus récentes découvertes : «Si, c'est bien un renne ! Alors, je ne marche plus.» Les détracteurs du site firent d'ailleurs du renne leur cheval de bataille aux premières heures de la guerre des briques, assurant que Glozel était l'œuvre d'un faussaire particulièrement ignorant. Bien plus tard, Morlet dut réviser, du moins partiellement, sa théorie d'ensemble, et admettre que les débuts de la station étaient fort probablement contemporains du magdalénien final. Ceci remettait le renne à la place qu'il occupe généralement dans les théories savantes, mais ce retour à une certaine orthodoxie n'eut pas le moindre effet sur l'importance d'une querelle qui n'avait alors plus rien de scientifique.

Nous aurons encore l'occasion de reparler du renne, ainsi que de la panthère d'ailleurs, dans l'étude que nous allons entreprendre à présent, et qui traitera de la très importante collection des objets en os.

L'os à tout faire

L'os a probablement constitué, pour les Glozéliens, le matériau de base le plus important pour la fabrication des objets usuels. Qu'il s'agisse d'armes, d'outils, de bijoux ou d'objets de décoration, l'os est toujours présent. Nous nous en tiendrons, pour l'étude de cette industrie, au type de classification que nous avons déjà utilisé, à savoir la fonction, déterminée ou dans certains cas supposée, de ces différents objets. Il me faut encore ajouter, avant d'entrer dans le vif du sujet, que j'ai volontairement, dans un but de simplification, mélangé deux types d'industries voisines mais cependant distinctes : à côté de l'os proprement dit, le bois de cervidé a en effet été largement utilisé par les artisans glozéliens.

Les outils

Aiguilles, épingles, poinçons sont nombreux et divers. Les aiguilles sont de deux types. En effet, à côté d'aiguilles de longueur et d'épaisseur moyennes qui servaient sans doute aux travaux de couture des peaux, on a mis au jour deux exemplaires exceptionnellement longs et fins, dont l'usage a dû être différent en raison de leur fragilité (voir cahier-photos). Morlet pensait — et je ne vois pas de raison de le contredire — que ces aiguilles ornaient la chevelure des dames glozéliennes ; une mèche de cheveux passée dans le chas assurait la fixité de l'objet. Ces aiguilles prouvent en tout cas le talent et l'habileté de l'artisan glozélien, qui a dû travailler à partir d'une fine

aiguille d'os qui a été façonnée à l'aide d'un racloir en silex, puis polie et appointée sur un lissoir.

A côté des aiguilles, nous rangerons une série d'épingles, qui se présentent sous la forme de «pointes dépourvues de chas, et qui, lorsqu'elles sont décorées, peuvent elles aussi avoir servi à la décoration de la chevelure».

Les poinçons varient quant à leur forme, leur grandeur et leur décoration éventuelle. Les plus petits, tels ceux représentés ci-dessous, devaient être tenus entre le pouce et l'index, la perforation centrale facilitant une bonne préhension. Parmi les poinçons de plus grande taille, et qui devaient être placés dans la paume de la main, certains présentent une perforation centrale qui servait d'appui au pouce. Quant au poinçon de droite, sa forme est moins élaborée ; il porte la gravure d'une tige végétale.

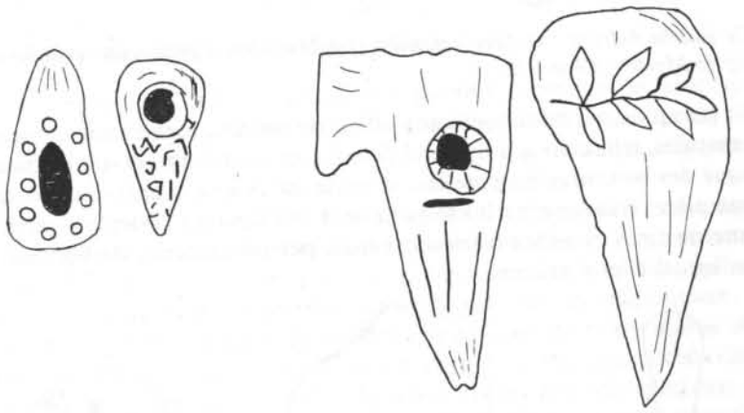

De gauche à droite : deux petits poinçons à perforation centrale, un grand poinçon à perforation centrale, un grand poinçon décoré de feuilles (d'après Morlet : Glozel *II).*

Le mobilier comprend également une série de cuillères de formes différentes. N'en concluons pas cependant que les Glozéliens utilisaient ce petit instrument pour boire leur potage : la cuillère de gauche, qui devait posséder un manche aujourd'hui disparu, ressemble aux «cuillères à moelle» de certaines tribus primitives actuelles, et devait sans doute servir à extraire la moelle des os longs. La fonction de la grande cuillère centrale ci-dessous est indéterminée ; on peut dire seulement qu'elle ne pouvait contenir un liquide, seuls les bords latéraux étant relevés. Notons d'autre part qu'elle possède un pédoncule d'emmanchement. Enfin, celle de droite possède son manche décoré. Sans doute s'agissait-il d'une cuillère à fard.

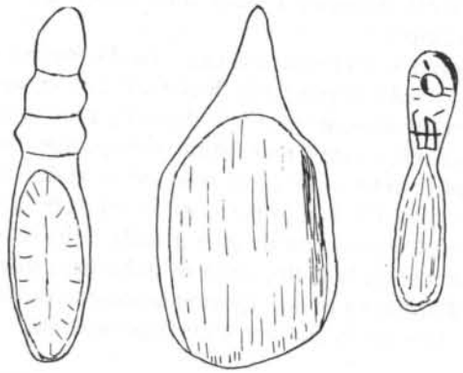

De gauche à droite : cuillère à moelle, grande cuillère à pédoncule, cuillère à fard (d'après Morlet : Glozel *II).*

Et puisque nous en sommes aux objets de toilette, je mentionnerai encore les spatules, telle celle qui figure ci-dessous, et qui ont pu servir aux manipulations des peintures corporelles, et enfin les peignes, qui sont soit taillés d'une pièce, comme c'est le cas pour ceux qui figurent ci-dessous, soit sous forme de fines esquilles osseuses réunies par un morceau de bois ou d'os dans lequel elles s'insèrent.

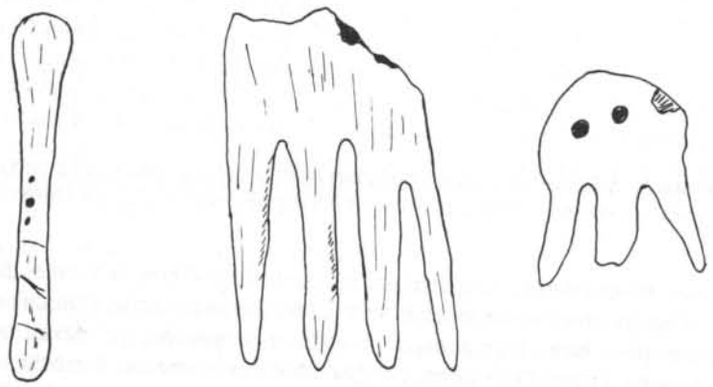

De gauche à droite : spatule et peignes (d'après Morlet : Glozel *I et II).*

Nous remarquerons la facture particulière du plus petit de ces deux peignes : ses dents ne sont pas parallèles, et divergent même assez fortement ; d'autre part, il est percé de deux trous, probablement de suspension.

Nous avons vu que les Glozéliens cousaient certainement leurs vêtements (sans doute faits essentiellement de peaux). Ces vêtements étaient maintenus fermés par des boutons d'os, généralement de forme analogue à nos boutons actuels, avec un ou deux trous pour la fixation du vêtement. On peut également assimiler certains petits objets de forme allongée, présentant une rainure centrale, à des boutons-clavettes semblables à nos boutons de «duffle-coat».

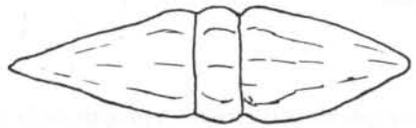

Bouton-clavette (d'après A. Morlet : Glozel *I).*

La description de ces menus objets peut paraître superflue. Je crois cependant pouvoir affirmer que pareils détails ont leur importance, car ils nous permettent d'entrer quelque peu dans la vie quotidienne de ces populations préhistoriques dont on ne connaît généralement que les activités et besoins utilitaires (chasser, pêcher, combattre les tribus ennemies...) et magico-religieux (port d'amulettes, peintures et gravures sacrées...). Ici par contre, nous découvrons l'homme et la femme préhistoriques «moyens», qui connaissaient eux aussi la coquetterie vestimentaire, qui se maquillaient, qui avaient certainement le souci de respecter une mode, peut-être moins changeante que celle que nous connaissons, mais qui existait cependant. Glozel avait aussi ses gourmets, qui se fabriquaient des instruments spéciaux, afin de pouvoir savourer entre gens du meilleur monde la «substantifique moelle». Entre gens du meilleur monde affirmai-je, car point n'est besoin d'utiliser une cuillère spéciale pour extraire la moelle de son logement : un homme vraiment primitif au sens où nous l'entendons ne s'embarrasserait pas de pareilles futilités, puisqu'un quelconque objet suffisamment fin et long peut très bien convenir.

La variété même des objets, la finesse de leur fabrication nous font croire que nous nous trouvons là en présence d'une véritable civilisation, d'où le raffinement n'est nullement exclu. Et à mesure que nous avançons dans l'étude des objets de Glozel, l'image du sauvage primitif, hirsute et grognant, tel qu'on nous le présente généralement (et malheureusement) dans les livres d'histoire, s'estompe peu à peu.

Je terminerai ce paragraphe consacré aux outils (ainsi que le lecteur s'en sera rendu compte, le terme «outil» doit être pris ici dans son sens le plus large) par deux types d'objets, remarquables par leur beauté ou leur usage,

et qui sont très peu connus. C'est d'abord une très belle navette, taillée dans la diaphyse d'un os long (voir cahier-photos). L'objet présente deux échancrures, destinées à recevoir le fil enroulé, et un trou central décoré de lignes. Ce sont ensuite de curieux petits os, perforés de deux trous communiquant entre eux, et qui ont pu servir d'appeaux à oiseaux. Certains appeaux sont ornés de rainures parallèles, destinées sans doute à assurer une meilleure prise en main. Un de ces sifflets présente indiscutablement une extrémité en forme de bec de flûte.

Les bijoux

Compte tenu de ce qui vient d'être dit à propos de la coquetterie des peuples préhistoriques en général, et des Glozéliens en particulier, il n'est pas étonnant que de nombreux bijoux aient été découverts dans le sol du champ Duranthon. Nous avons déjà eu l'occasion de mentionner l'existence de pendentifs en pierre ; ce type de bijou se retrouve sous diverses formes, la plus simple étant sans doute la dent perforée d'un trou de suspension. Ces dents pouvaient être portées séparément, en pendentifs, ou être assemblées en colliers ; en outre, elles sont parfois décorées de signes alphabétiformes.

Dent décorée de signes et dent perforée (d'après A. Morlet : Glozel *I).*

Dans un même ordre d'idée, les nombreux petits os fusiformes recueillis lors des fouilles devaient être assemblés en colliers. Ici cependant, il n'y a plus de trou de suspension, la taille de l'objet rendant la perforation trop difficile ; chaque élément du collier est muni d'un pédoncule séparé du corps de l'objet par une fine rainure dans laquelle passait le fil du collier. Les pendentifs proprement dits affectent des formes très diversifiées. Pour ce qui est de ceux représentés ci-dessous, et qui ne constituent qu'un très petit échantillonnage des possibilités créatrices des artisans de Glozel, nous découvrons, de gauche à droite : une petite pendeloque en étoile à trois branches avec trou de suspension central, un pendentif en forme de fourche à deux dents, un pendentif en forme de pointe de lance avec perforation à une extrémité.

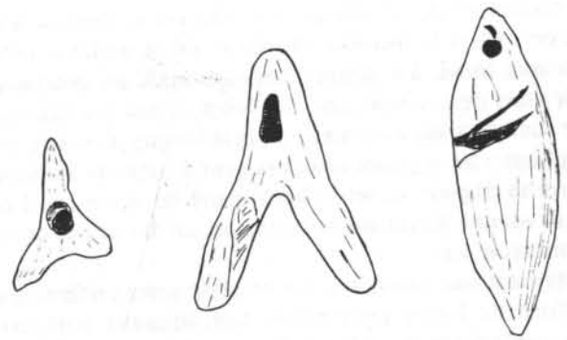

Pendentifs (d'après A. Morlet : Glozel *I).*

Enfin, il faut encore signaler un pendentif remarquable par sa forme harmonieuse en fuseau, décoré en outre d'un motif linéaire, et une pendeloque à pédoncule et perforation, qui présente en plus la particularité d'avoir une partie centrale évidée.

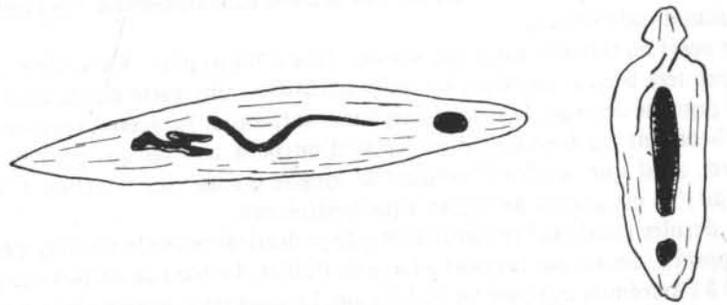

Pendentifs (d'après A. Morlet : Glozel *I).*

Pour en terminer avec ce sujet, nous nous devons de parler plus longuement d'une série de pendentifs de plus grande taille, qui présentent une décoration d'une facture exceptionnelle, et qui sont autant d'objets d'art. Le premier (et peut-être le plus connu) de ces pendentifs se présente sous la forme d'une plaque convexe, percée d'un trou de suspension à une extrémité. La gravure, qui s'étale sur toute la surface de la plaque, est décrite avec soin par Morlet : «... nous voyons sculpté un cervidé que nous déterminons comme renne à cause de son adouiller basilaire trifurqué, rabattu en avant. Comme l'animal a la tête baissée, presque à terre, on

pourrait, à première vue, croire qu'il broute ou se dispose à faire front à quelque danger. Mais le museau touche le sabot gauche, tendu en avant comme pour être léché. La jambe droite se replie au contraire en arrière, accentuant le geste de l'animal, saisi sur le vif. L'œil, les naseaux, la bouche entr'ouverte sont dessinés avec soin, mais la langue n'est pas apparente. Le garrot est saillant ; les organes génitaux sont nettement indiqués. De toute cette sculpture se dégage un sens harmonieux de la vie...» il est inutile de préciser que ce «renne se léchant la patte» est un des objets que tout visiteur du musée doit avoir vu.

Voyons à présent une pendeloque d'un style assez différent, et qui représente une «frise de loups galopants». Les animaux sont échelonnés de manière à ce que le corps du précédent soit caché par le suivant. Seul le cinquième et dernier est donc gravé entièrement. Il faut remarquer que ce procédé se retrouve sur une plaquette de pierre gravée, de l'époque magdalénienne, découverte à Savigné (Vienne) ; cette plaquette reproduit une série de chevaux gravés, échelonnés comme nos loups glozéliens.

Au-dessus de la gravure, on distingue une série de signes alphabétiformes, qui sont peut-être en rapport avec le sujet représenté. Le pendentif, de forme lancéolée, possède un pédoncule sculpté en ronde-bosse, représentant un animal indéterminé.

Le «cerf au renard» est gravé sur une face d'un os plat. A vrai dire, on ne sait pas très bien si cet objet est un pendentif ou une sorte de cuillère, bien qu'il possède un trou de suspension à une extrémité. La scène représente un cerf broutant ou buvant ; il est suivi d'un petit animal qui peut être un renard, ainsi que semble l'indiquer la longue queue bien touffue. L'autre face de l'os est gravée de signes alphabétiformes.

Le dernier pendentif remarquable que je décrirai possède un long pédoncule pointu, décalé par rapport à l'axe de l'objet. Le trou de suspension a été percé à l'extrémité opposée au pédoncule. Le sujet de la gravure est un renne blessé : l'animal est agenouillé, la tête relevée. Une flèche (ou une pointe de lance) est enfoncée dans le cou. Incidemment, cette fresque nous confirme que le renne était chassé par les Glozéliens.

Les anneaux en os ou en ivoire étaient, suivant leur taille, portés en bracelets ou en bagues. Détail curieux, certains de ces anneaux sont, et trop petits pour être des bracelets, et trop grands pour être des bagues. Morlet pensait quant à lui qu'il pouvait s'agir de pendentifs ou d'éléments de collier. Certains de ces anneaux ne présentent aucune décoration ; d'autres par contre sont ornés de motifs divers : traits parallèles sur les bords, inscriptions alphabétiformes, gravures de têtes d'animaux.

LES ARMES

L'arme constitue, pour tout peuple primitif, un élément indispensable de sa survie ; elle est la compagne de tous les jours, l'objet que l'on emploie à tout moment, pour défendre le territoire ou simplement assurer la subsistance quotidienne. On ne s'étonnera donc pas de constater la grande abondance d'armes diverses trouvées à Glozel. Nous avons déjà rencontré un certain nombre de ces objets lors de notre étude de l'industrie lithique. Mais, ainsi qu'il fallait d'ailleurs s'en douter, c'est, ici aussi, dans le travail de l'os que les Glozéliens ont diversifié le plus leurs productions. Encore et toujours dans un but de simplification, j'ai groupé sous un même titre des objets qui, normalement, ne sont pas considérés comme des armes.

Les hameçons, puisque c'est d'eux qu'il s'agit, sont généralement en bois de cervidé. Ils possèdent une base élargie, permettant un emmanchement facile et solide, une pointe plus ou moins acérée et, surtout, un crochet pointu. Plusieurs portent des rainures dont l'usage n'est pas précisément déterminé ; on peut penser cependant qu'elles pouvaient contenir une substance toxique, destinée à paralyser, sinon à tuer la proie. On notera enfin que certains hameçons sont, eux aussi, décorés de signes alphabétiformes.

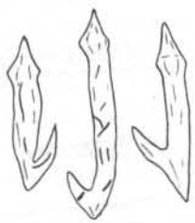

Hameçons (d'après A. Morlet : Glozel *I).*

Faisant exception à une règle générale, certains hameçons possèdent deux crochets. Ceux-ci peuvent être superposés, comme sur le dessin de gauche, ou situés aux deux extrémités de l'objet, et de part et d'autre de son axe, comme sur le dessin de droite. Il est à noter que ce dernier exemple est, à notre connaissance, unique, et que la fonction du deuxième crochet reste problématique ; peut-être servait-il simplement à la fixation du fil. Pour en terminer avec ce type d'objet, il faut noter que la base élargie, destinée à l'emmanchement, est à comparer avec les harpons magdaléniens, qui étaient fixés sur leur hampe par le même moyen. Nous reviendrons d'ailleurs plus longuement sur ce point lorsque nous aborderons l'étude des harpons glozéliens.

Hameçons à deux crochets (d'après A. Morlet : Glozel *I et II).*

Les sagaies et les pointes de jet furent fort en usage chez les glozéliens. Les premières possèdent généralement une base fourchue, au voisinage de laquelle se remarque parfois une série d'incisions parallèles, destinées sans doute à permettre une meilleure ligature sur la hampe. Ces sagaies sont généralement d'une longueur réduite (± 3 cm) ; certaines cependant peuvent atteindre une quinzaine de cm.

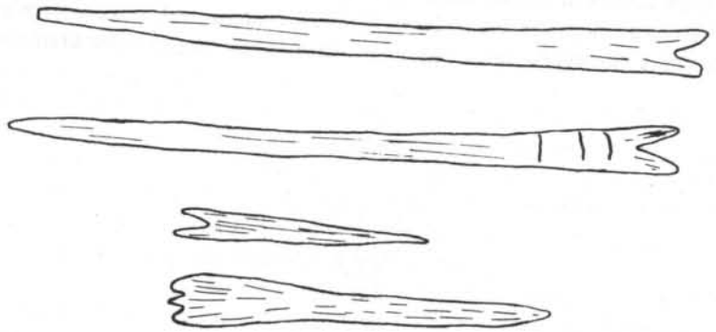

Sagaies à base fourchue ; celle du dessous possède une fourche à trois dents (d'après A. Morlet : Glozel *I).*

Un deuxième type de sagaie se différencie du premier par la forme générale, plus massive et trappue, et surtout par la base, qui présente une encoche latérale de fixation. Bien que meurtrières par leur seul pouvoir pénétrant, ces sagaies pouvaient, dans certains cas, être munies d'incisions dans lesquelles on déposait quelque poison.

Les pointes de jet sont en général primitives : ce sont de simples pointes en cône allongé, de forme plus ou moins régulière. Une seule de ces pointes est d'un travail plus élaboré : elle est de forme bien régulière et possède une base rétrécie, cylindrique, permettant un emmanchement facile.

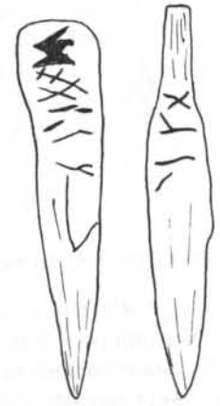

Pointes de jet (d'après A. Morlet : Glozel *I).*

Les pointes de flèche sont bien entendu très nombreuses à Glozel. Faire le recensement complet de toutes les particularités de ces pointes serait pour le moins fastidieux. Aussi nous contenterons-nous de dire qu'il en existe deux grands types : le premier comprend des pointes munies d'un pédoncule plus ou moins long, ainsi qu'on peut le constater par les quelques exemples reproduits ci-après, et à barbelures généralement effilées ; le deuxième type regroupe des pointes sans pédoncule et à barbelures mousses. C'est d'ailleurs probablement ce dernier type qui est fiché dans le cou du «renne blessé» décrit précédemment. Comme les hameçons et les sagaies, certaines pointes portent des rainures destinées à recevoir une substance toxique.

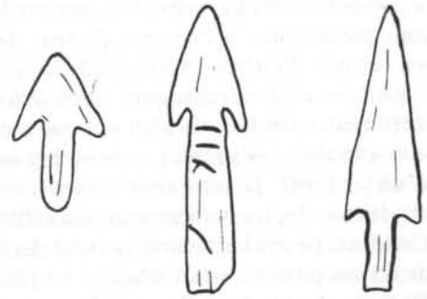

Pointes de flèche avec pédoncule.

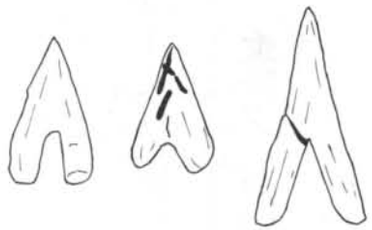

Pointes de flèche sans pédoncule (d'après A. Morlet : Glozel *I et II).*

Et pour en terminer avec ce type d'arme, je signalerai encore un exemplaire particulier qui est d'ailleurs unique. Cette pointe de flèche était probablement votive, sa forme générale et surtout sa pointe peu effilée rendant son efficacité à peu près nulle. Il faut signaler encore une fois que le Champ des Morts semble avoir contenu deux types d'objets, les uns étant d'un usage pratique, les autres étant exclusivement votifs.

Pointe de flèche votive (d'après A. Morlet : Glozel *I).*

Penchons-nous à présent sur les harpons. Ces fameux harpons qui furent l'objet de discussions passionnées à l'époque de leur découverte, et dont nous entendons bien relancer l'intérêt. Ainsi que le lecteur pourra s'en rendre compte par les quelques dessins reproduits dans ce livre, si ces harpons peuvent présenter différentes formes, ils n'en ont pas moins tous un air de famille. Certains sont à barbelures simples, c'est-à-dire qu'ils ne présentent de barbelures que d'un seul côté. D'autres par contre sont à barbelures doubles. Dans la plupart des cas, les barbelures sont très effilées, et se détachent fortement du fût. Certaines de ces barbelures portent des incisions à produit toxique. La taille de ces harpons est très variable : les plus grands mesurent 12 cm, les plus petits 4 cm. Le système d'emmanchement est variable : dans certains cas, nous retrouvons la technique déjà rencontrée à propos des hameçons, c'est-à-dire un élargissement de la base, permettant un bon

encastrement dans le manche. Dans d'autres cas, la base porte un crochet, courbé en sens opposé à celui des barbelures. Nous avons déjà expliqué, toujours à propos des hameçons, l'usage probable de ces crochets. Enfin, dans une troisième série, on ne retrouve ni crochet ni élargissement de la base : celle-ci se termine simplement en une pointe plus ou moins acérée.

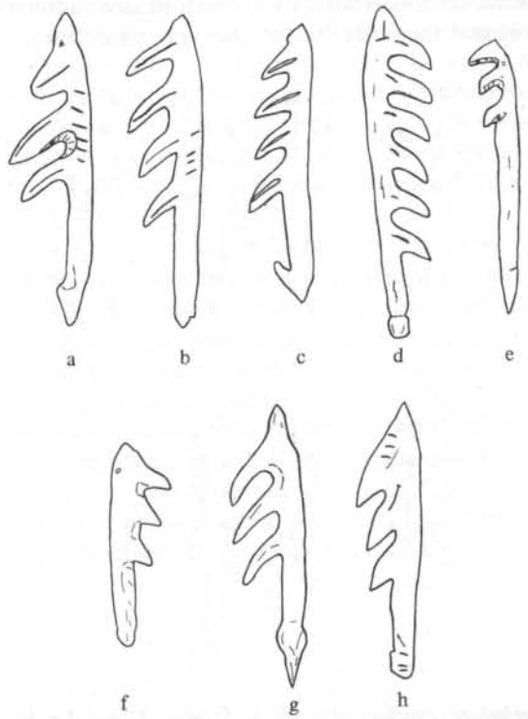

Harpons à barbelures simples.

A propos de la pointe de ces harpons, il faut noter que certains d'entre eux présentent, juste au-dessous de leur extrémité, une rainure faisant tout le tour du fût. L'usage de cette rainure reste indéterminé ; Morlet quant à lui pensait qu'elle «devait servir à attacher une esquille osseuse encore plus effilée qu'on pouvait changer facilement, quand elle était brisée».

Si nous examinons l'ensemble des harpons glozéliens, nous remarquons que la forme générale de certains d'entre eux les rend manifestement impropres à un usage pratique. Le plus bel exemple nous est donné par le harpon figurant en «j», dont la forme non rectiligne, l'absence quasi-totale de pointe et les barbelures peu acérées constituent des preuves de son inutilité

en tant qu'arme. D'une manière plus générale, on constate que les harpons à barbelures simples constituent de bonnes armes, au pouvoir pénétrant certain, alors que la majorité des harpons à barbelures doubles sont d'un travail plus grossier, n'ayant pu avoir aucune fonction utilitaire. On peut évidemment supposer que ces harpons étaient votifs ; cette hypothèse ne peut, dans ce cas précis, nous satisfaire, car il faudrait alors admettre que seuls les objets frustes et mal façonnés étaient réservés aux défunts.

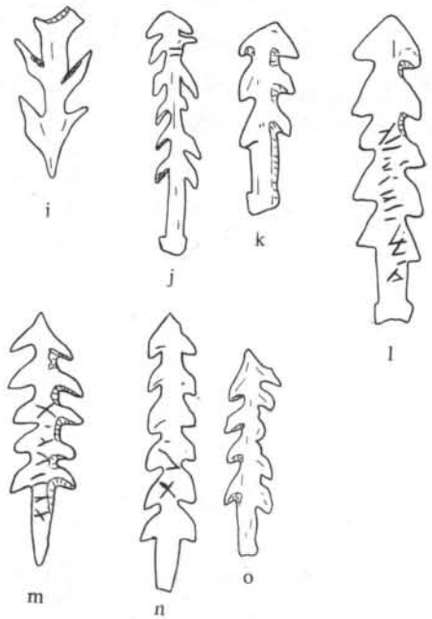

Harpons à barbelures doubles (d'après A. Morlet : Glozel *I et II ; A. Morlet et E. Fradin :* Nouvelle station néolithique — *Troisième et quatrième fascicules).*

On ne peut pas plus admettre que la barbelure double caractérise une culture différente de celle de la barbelure simple, car cette hypothèse est en contradiction avec tout ce que nous connaissons de la production glozélienne. L'explication la plus satisfaisante (ou, plutôt, l'explication qui nous déplaît le moins) que je puis présenter au lecteur à titre d'hypothèse de travail est la suivante : les Glozéliens possédaient bien l'art de fabriquer des harpons à simples barbelures, tout simplement parce que ce type d'arme correspondait à une tradition, probablement héritée mais déjà ancienne ; les harpons à barbelures doubles seraient, quant à eux, le résultat d'une influence étrangère récente, et l'introduction de ce type de harpon peu de temps auparavant

expliquerait le peu d'habileté des artisans locaux, d'ailleurs peu enclins à changer leurs habitudes. Il faut d'autre part noter que tous les fabricants de harpons ne possédaient pas nécessairement la même qualification ; il n'est d'ailleurs nullement prouvé que ces artisans aient formé un corps de métier spécialisé ; peut-être au contraire chaque utilisateur fabriquait-il ses propres armes. Cette dernière hypothèse peut mieux expliquer la mauvaise qualité de ces harpons d'importation récente, car un ouvrier spécialisé aurait rapidement appris à maîtriser cette technique nouvelle. Il est à noter à ce propos que la division du travail semble avoir existé dès le paléolithique supérieur : j'ai traité de ce sujet dans plusieurs articles parus dans la revue *Kadath*. Rien n'empêche cependant que les Glozéliens aient fait exception à la règle, tout au moins en ce qui concerne la fabrication d'objets utilitaires comme les armes.

Et puisqu'il semble y avoir eu une «influence étrangère», il serait intéressant de la déterminer avec plus de précision. Lorsque je vis ces harpons pour la première fois, ma réaction fut celle d'un grand nombre de visiteurs du musée : je comparai immédiatement ces objets aux productions magdaléniennes. Nous avons déjà eu l'occasion d'évoquer une parenté possible entre certains objets glozéliens et la dernière culture du paléolithique supérieur. En ce qui concerne les harpons, cette parenté me paraît évidente, ainsi qu'on peut s'en rendre compte en comparant nos harpons glozéliens aux quelques exemples de harpons magdaléniens reproduits ci-après. Le système d'emmanchement est d'ailleurs le même dans la plupart des cas, c'est-à-dire une base élargie, permettant une meilleure fixation sur la hampe.

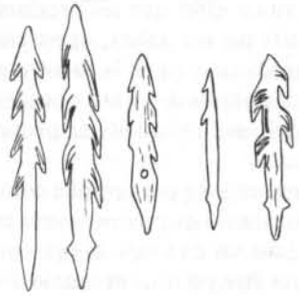

Harpons magdaléniens (d'après Déchelette : Manuel d'archéologie préhistorique — *tome I, et Capitan :* La préhistoire*).*

Nous remarquerons d'autre part que, d'une manière générale, les barbelures sont plus grandes et plus décolées du fût dans le style glozélien que

dans le style magdalénien. A part cela, on peut établir une similitude certaine entre, par exemple, la forme des barbelures glozéliennes (h) et celle des barbelures magdaléniennes. En ce qui concerne les harpons à barbelures doubles glozéliens, seul le harpon (i) me semble pouvoir soutenir une certaine comparaison avec les harpons magdaléniens. Pour les autres, je l'ai déjà dit, il s'agit d'objets assez grossièrement travaillés, dont l'utilité pratique est plus que douteuse.

Pour me résumer, je dirai que les harpons glozéliens sont comparables (et non pas identiques) aux productions magdaléniennes. Les différences apparaissent essentiellement au niveau de la finition et de l'efficacité, supérieures à mon sens au magdalénien. Je m'oppose en cela à Morlet, qui, à l'époque, estimait les harpons glozéliens supérieurs aux magdaléniens. Morlet rappelait à ce propos les termes d'un article documentaire de Stephen Chauvet, qui écrivait, dans *La Nature* du 1er novembre 1927 que les harpons glozéliens «marquaient un sérieux progrès sur l'ensemble des harpons quaternaires». On peut dès lors supposer qu'une partie au moins des harpons avaient un caractère purement décoratif ou votif, bien que cette dernière utilisation soit plus que douteuse. En nous basant d'une part sur les similitudes existant entre nos harpons et ceux de la Madeleine et, d'autre part, sur le travail peu soigné de la majorité des harpons glozéliens (spécialement ceux qui présentent une double rangée de barbelures), nous devons admettre que nous nous trouvons, à Glozel, en présence d'une forme d'artisanat dégénéré, c'est-à-dire postérieur au magdalénien, mais cependant suffisamment proche de celui-ci, puisque son influence est encore bien visible. Mais on ne peut conclure pour autant que les Glozéliens étaient les représentants d'une culture dégénérée. Nous avons vu en effet que les productions artistiques, comme les gravures sur pendentifs ou sur galets, apparaissent nettement plus soignées. L'apparente contradiction entre la facture grossière de certains harpons et la belle finition des objets décoratifs peut être expliquée si l'on suppose que le chasseur glozélien fabriquait ses propres harpons, ainsi que je l'ai montré précédemment.

Nous ne terminerons pas ce long paragraphe consacré aux armes sans parler des poignards et des haches. Les premiers sont en général assez grossièrement façonnés : taillés dans un os long, ils présentent une pointe généralement courbe. La base peut être pointue et munie d'un ressaut destiné à caler la main ; dans d'autres cas, cette base est simplement arrondie.

Mais à côté de ces objets purement utilitaires, dont on n'est même pas sûrs qu'il s'agisse de poignards, on trouve à Glozel, bien mis en évidence dans une vitrine du musée, un poignard qui est plus un objet d'art qu'une arme, et qui est d'ailleurs la pièce la plus décorée de tout le mobilier glozélien (voir cahier-photos). Ce poignard est entièrement en os. Sa lame est

bien régulière, très pointue, légèrement convexe d'un côté et partiellement concave de l'autre. Donnons une dernière fois la parole à Morlet, qui nous décrit cette pièce exceptionnelle : «Sur la face convexe (de la lame), une louve gravée au trait, est campée les oreilles droites, l'œil et le naseau attentifs. Et, représentation vraiment curieuse et unique dans l'art préhistorique, dans les flancs proéminents de la mère est dessiné un tout petit animal ramassé sur son train arrière, qui évoque aussitôt, avec certitude, l'idée de gravidité. Au-dessus de cette femelle, sont incisés quatre caractères alphabétiformes, surmontés eux-mêmes de trois traits parallèles, comme s'il s'agissait de signes de numération. Derrière elle et perpendiculairement, nous voyons un autre loup, à la longue queue touffue, orné, sur le dos, d'une série de petits traits».

Voyons à présent l'autre côté de la lame, qui est décoré de deux avant-trains de bovidés face à face. L'un de ces bovidés a la bouche ouverte, la langue pendante. Entre les pattes de ces animaux se voient des signes alphabétiformes. Le manche lui-même est entièrement sculpté. Ce sont d'abord des têtes d'animaux, au nombre de quinze, disposées sur deux rangs, qui semblent être celles de chevaux. En-dessous, trois cervidés dont l'un est debout, les deux autres étant assis et lui tournant le dos. Deux de ces cervidés au moins sont des rennes. Outre des signes alphabétiformes, on notera encore, décorant l'autre face du manche, des têtes de rennes, des loups, dont l'un semble se diriger à pas feutrés vers un groupe de cervidés, et enfin une tête de cheval à la crinière abondante, marquée par deux traits parallèles.

A côté de ce poignard, les fouilleurs découvrirent une hache, bien représentative elle aussi de l'art animalier glozélien. La tête de la hache est constituée d'un galet en diorite peu retouché. Ce galet est fixé dans un manche constitué par un os long de bovidé muni de ses deux épiphyses qui servent d'arrêt à la main. La décoration de ce manche mérite elle aussi d'être examinée avec attention. C'est ainsi qu'on y trouve sculpté un cheval lancé au galop, la queue et le cou tendus, la bouche entr'ouverte, les pattes presque à l'horizontale. Ce cheval est suivi d'un cerf élaphe qui, lui, paraît immobile. A l'opposé de cette sculpture, on distingue deux gravures représentant, l'une un cervidé, l'autre un canidé, la nature exacte de ces deux animaux n'ayant pu être déterminée avec certitude. Enfin, il faut encore noter la présence d'une décoration à chevrons et d'inscriptions alphabétiformes associées à des traits incisés.

LES FIGURATIONS HUMAINES

Nous traiterons, dans ce paragraphe, de trois figurations humaines qui sont d'ailleurs uniques à Glozel. Morlet semble bien avoir décelé une quatrième représentation de faciès humain, modelé dans une céramique, mais cette dernière est trop grossière — ne s'agirait-il pas d'ailleurs plutôt d'une sorte de masque néolithique ? — pour nous permettre d'en connaître plus sur le physique des Glozéliens.

Les trois portraits dont nous allons parler (voir cahier-photos) représentent, le premier un chasseur debout sur sa proie, le deuxième une tête d'homme, le troisième une tête de femme. Le «chasseur debout sur sa proie» est une petite sculpture représentant un homme, jeune sans doute, posant en quelque sorte pour la postérité au retour d'une chasse fructueuse. A l'exception d'un large collier, l'homme est nu. Les yeux sont petits, le regard droit. La chevelure abondante retombe sur les épaules ; en-dessous de la bouche, légèrement ouverte, on distingue nettement une fine barbe. La main gauche est appuyée sur la hanche, tandis que la main droite tient l'arme — une sorte d'épieu — qui a sans doute servi à tuer la proie. Celle-ci est figurée sous les pieds du chasseur : il s'agit d'un loup dont le pelage est représenté par de fines incisions, comme c'est d'ailleurs l'usage dans l'art animalier glozélien. Une pointe de flèche sans pédoncule, semblable à celles étudiées précédemment, est encore enfoncée dans le flanc de l'animal. Des inscriptions alphabétiformes sont gravées au revers de la sculpture et en-dessous du loup.

Les têtes de l'homme, et surtout de la femme, nous en apprennent plus sur la physionomie des Glozéliens. En ce qui concerne la tête d'homme, il s'agit encore d'une représentation assez schématique : l'ensemble du visage, d'ailleurs en partie caché par une forte barbe pointue et une épaisse moustache, paraît impersonnel, démuni de ces petites particularités qui caractérisent si bien un visage. Peut-être s'agissait-il du portrait idéalisé de quelque chef. L'homme porte sur le front fuyant des signes alphabétiformes ; les cheveux sont rejetés vers l'arrière et retombent de chaque côté de la tête. Les yeux sont grands, le regard fixe ; la bouche entr'ouverte est légèrement relevée vers la droite.

Par contre, la tête de femme nous paraît beaucoup plus vivante, naturelle. Les yeux et les sourcils sont mieux indiqués, la bouche aux lèvres épaisses sourit largement. Morlet a cru voir dans cette représentation une confirmation des saillies très développées de certaines insertions musculaires du visage, constatées par le Dr Buy. Effectivement, les muscles de la joue paraissent hypertrophiés, donnant à la face une largeur anormale. L'artiste glozélien paraît cependant avoir quelque peu triché, puisqu'il a, semble-t-il,

voulu corriger l'impression de largeur en allongeant exagérément le menton. Morlet croit voir dans cette représentation un type humain s'apparentant aux Esquimaux ; pour lui, les Glozéliens qui vivaient à la fin de la glaciation de Würm se seraient retirés vers le Nord, en même temps que le renne (et que d'autres populations paléolithiques d'ailleurs) à la fin de cette dernière glaciation. Enfin, et contrairement à la tête d'homme, cette tête de femme semble avoir fait partie d'une sculpture plus complète (sans doute un buste), ainsi qu'on peut le constater par l'examen de la base du cou, qui présente tous les signes d'une cassure.

Ici se termine notre «tour de musée», qui nous a permis de nous faire ce qu'il est convenu d'appeler une bonne idée de Glozel. Et à présent que nous avons passé en revue la plupart des objets les plus intéressants, nous pouvons en toute connaissance de cause essayer de tirer des conclusions.

GLOZEL AU TEMPS DES ROMAINS ?

Si nous nous basons sur les analyses par thermoluminescence, Glozel serait donc gaulois, et daterait de l'époque de la Tène ou du gallo-romain. Il serait dès lors intéressant de comparer les objets glozéliens avec ce que nous connaissons des cultures celtes de cette époque. Cette démarche, pour logique qu'elle soit, nous entraîne cependant dans l'impasse la plus totale. En effet, on constate qu'aucun objet typique de Glozel ne peut être intégré dans ce qu'on connaît du milieu culture celtique, ainsi que nous le verrons d'ailleurs. Et pourtant, d'autres analyses, effectuées sur des ossements cette fois, sembleraient confirmer les dates avancées grâce à la thermoluminescence. Je veux parler d'une analyse chimique de plusieurs objets en os, qui avait pour but de déterminer la teneur en collagène (protéine du tissu conjonctif) des ossements examinés. On sait en effet que les ossements morts, enfouis dans des conditions spécifiques, perdent progressivement leurs protéines. Les résultats de cette analyse ont confirmé l'ancienneté des ossements considérés, leur âge n'ayant toutefois pu être déterminé par cette méthode essentiellement qualitative. Les chercheurs qui ont procédé à ces analyses peuvent tout au plus donner une très large fourchette de dates, dont les extrêmes sont 3000 avant notre ère et + 100.

Mais — et c'est ici que les choses se compliquent — des essais de datation au carbone 14 ont également été effectués. L'une de ces analyses, effectuée par le Dr Harness (Scottish Research Reactor Center de East Kilbride), a permis de déterminer l'âge d'une dent de bœuf extraite du gisement : 1900 ans, à 80 années près. Si cette date coïncide certes avec celles obtenues pour les céramiques, elle reste cependant sujette à caution. Car cette dent n'est pas nécessairement contemporaine des objets en os gravés puisque,

nous l'avons vu, la position stratigraphique des objets n'a pas été relevée avec précision, lors des fouilles des années 20. Dès lors, il est fort possible que cette dent de bœuf ait été localisée dans la partie supérieure de la couche archéologique qui, ne l'oublions pas, avait une épaisseur variant de 30 cm à 1,25 m. Plus digne de considération semble être une datation par carbone 14, effectuée récemment sur des ossements humains et sur des os gravés et portant des inscriptions (voir cahier-photos), dont l'âge a été estimé à 17 300 ans avant notre ère (à 1500 ans près). On ne peut bien entendu accepter ce résultat qu'avec une certaine réserve, l'âge proposé faisant reculer le site au solutréen ou au magdalénien I. Nous sommes vraiment bien loin du gallo-romain...

Il est bien évident enfin qu'un des travaux indispensables à une meilleure approche du mystère glozélien consisterait à reprendre les fouilles au Champ des Morts. On peut se douter en effet que le sol n'a pas livré la totalité de son trésor, une petite partie seulement du terrain ayant été explorée par le Dr Morlet. Cette hypothèse est d'ailleurs confirmée par les récents travaux de chercheurs du Centre d'études nucléaires de Grenoble, sous la direction du Dr Lemercier. Des mesures au magnétomètre ont en effet mis en évidence une série d'anomalies magnétiques du sous-sol, qui correspondent probablement aux objets encore enfouis.

Quoi qu'il en soit, cette datation au carbone 14 est en accord avec les constatations que nous avons pu faire précédemment. Je rappelle que l'étude des industries lithique, osseuse et kératique, ainsi que la découverte de fragments d'animaux tels le renne et la panthère pouvaient nous faire croire que le site devait se rapprocher de la fin du paléolithique supérieur, plutôt que du début de notre ère. En fait, nous sommes forcés de constater que la facture des harpons, la décoration des objets en os, l'importance du renne dans la vie des Glozéliens sont en contradiction avec les dates avancées pour les céramiques.

Je ne voudrais pas passer, aux yeux du lecteur, pour le défenseur obstiné d'une vieille idée (bien plus séduisante d'ailleurs, un site glozélien paléolithique ou mésolithique ayant évidemment un intérêt archéologique exceptionnel, alors qu'une station gallo-romaine ramènerait celle-ci à des proportions beaucoup plus modestes). Le point de départ de mon raisonnement fut la lecture d'un article de Colin Renfrew, paru dans la revue *Antiquity*. L'auteur faisait part de ses doutes et de sa perplexité croissante, en face d'un Glozel qui, «défie de loin les trois principes de base auxquels se conforment invariablement presque tous les sites archéologiques authentiques». On peut résumer ces trois principes de la façon suivante : 1) les objets découverts doivent avoir des «correspondants», que ce soit dans la même région ou dans des régions plus ou moins éloignées ; 2) les objets — ou du moins une

partie de ceux-ci — doivent être typiques de la période à laquelle sont censés se rapporter ces objets ; 3) la facture et le style des objets ne peuvent présenter d'incompatibilité chronologique par rapport à la période envisagée, comme c'est le cas à Glozel.

Le premier de ces principes n'est nullement respecté dans le cas de Glozel. On doit en effet souligner que le site est unique au monde. On peut bien entendu comparer certains objets glozéliens, pris individuellement, avec des découvertes faites dans d'autres sites. Par exemple, nous avons vu que les vases à masque néolithique glozéliens sont à rapprocher de certains vases découverts dans les ruines de Troie, ainsi qu'en Argentine, au Brésil etc. Nous avons vu également les correspondances que l'on pouvait établir entre les signes glozéliens et divers alphabets (dont l'alphabet ibérique), ainsi qu'avec des textes similaires découverts dans la région de Glozel, par exemple à Puyravel. Ces ressemblances cependant sont trop exceptionnelles pour permettre d'établir une correspondance fondée entre le Champ des Morts et l'un ou l'autre des sites envisagés. Dès lors, deux possibilités sont à retenir devant pareille constatation : le site est unique, soit parce qu'il est faux, soit parce qu'il représente une civilisation absolument originale, dont nous ne connaissons encore rien. On sait, depuis les datations des archéo-physiciens, que la première hypothèse est caduque ; Glozel est authentique, et plus aucun archéologue ne peut chercher le refuge de la facilité en prétendant que le site est l'œuvre d'un faussaire. Sommes-nous par conséquent en présence d'une civilisation originale ? L'hypothèse est évidemment séduisante, et bon nombre de chercheurs, des plus sérieux aux plus farfelus, ont sauté sur l'occasion qui leur était offerte pour faire de Glozel l'exemple parfait de la civilisation disparue, au sens le plus mystérieux et le plus spectaculaire du terme. Bien qu'étant personnellement assez sceptique, je ne vois pas de raison impérieuse d'écarter cette théorie.

En ce qui concerne le deuxième principe énoncé par Renfrew, on doit constater que les objets glozéliens ne sont pas typiques des périodes envisagées qui sont, rappelons-le, celles de Hallstatt, de la Tène et de l'occupation romaine. En fait, la violation de ce deuxième principe ne fait que confirmer les observations basées sur le troisième principe. Ces observations purement positives (puisqu'elles se rapportent au matériel mis à notre disposition, à savoir l'ensemble des objets glozéliens), constituent l'objection principale faite aux datations par thermoluminescence. j'ai déjà suffisamment parlé de ces animaux anachroniques que sont le renne et la panthère, ainsi que de la plupart des objets en os, qui n'ont rien de commun avec ce que l'on connaît des périodes du premier siècle avant notre ère.

Pourquoi pas ?

Il est peu de sites aussi «remuants», aussi déconcertants que Glozel. Tour à tour œuvre d'un faussaire, station néolithique, magdalénienne, curiosité de l'âge du fer, berceau de l'écriture en Europe ou bric-à-brac d'un sorcier gallo-romain, le Champ des Morts reste un éternel sujet de discorde. Mais c'est au niveau des désaccords entre chercheurs qu'une évolution s'est amorcée ces derniers temps. En effet, lors des découvertes et jusqu'aux datations par thermoluminescence, seuls les archéologues prenaient part aux discussions. Or, ainsi que le souligne Colin Renfrew dans l'article précédemment cité, une nouvelle catégorie de chercheurs — les archéo-physiciens — s'est depuis peu intéressée au débat, s'appropriant pratiquement le monopole des travaux de Glozel. C'est grâce à leurs recherches que Glozel a été définitivement identifié, et ce sont eux qui ont défini la période à laquelle doit se rattacher le site. Ces datations sont d'une grande importance, leur utilité n'est plus à démontrer. Cependant, elles ont tracé des frontières temporelles qui peuvent se révéler nuisibles à la bonne compréhension du site. En effet, les quelques archéologues qui ont pris le risque de se lancer dans l'aventure glozélienne ne semblent pas vouloir mettre en doute (officiellement tout au moins) les dates qui ont été définies par les archéo-physiciens. Toutes les recherches archéologiques pures sont donc subordonnées aux résultats de travaux qui ne cadrent absolument pas avec l'allure générale du site glozélien. Confrontés à un problème apparemment insoluble, les archéologues ne peuvent dès lors donner une suite satisfaisante aux datations. A ce compte, les recherches risquent de piétiner encore longtemps, à moins qu'on n'en arrive à élaborer une solution boiteuse, en accord avec les datations, mais en désaccord avec le contexte archéologique.

Il est temps croyons-nous d'élargir le débat, en présentant le point de vue archéologique de l'étude du site ; dans cette optique en effet, c'est le contexte archéologique qui est la proposition majeure, le point de départ de l'étude du site, les datations étant en quelque sorte subordonnées à l'analyse générale des objets. Comme on l'a vu, la méthode entraîne des résultats qui sont apparemment en contradiction avec certaines dates fournies par les analyses physiques. Si nous reprenons tous les éléments dont nous disposons pour l'étude de Glozel, nous constatons que :

1) L'examen archéologique nous amène à distinguer deux familles d'objets : les objets en os et une partie des objets en pierre, qui semblent devoir être datés d'une époque relativement proche du paléolithique supérieur ; les objets en céramique, à propos desquels on ne peut tirer aucune conclusion.

2) L'examen physique (c'est-à-dire les analyses par carbone 14 et par ther-

moluminescence) nous font également distinguer plusieurs familles d'objets : des objets en os datés du Magdalénien, pour ne pas dire du Solutréen ; des céramiques datées du premier siècle avant notre ère ; un ossement daté du début de notre ère. Ainsi que je l'ai signalé précédemment, cette datation est sujette à caution, et on ne peut lui accorder qu'une importance secondaire par rapport aux autres résultats. A la lecture de ce qui précède, on voit que les datations par thermoluminescence sont en nette contradiction avec l'ensemble des examens ; elles constituent l'élément perturbant dans une théorie générale somme toute assez cohérente. Au stade actuel de l'étude, nous ne pouvons que constater notre impuissance en face de ce phénomène. La grande compétence des chercheurs, les énormes précautions qui ont été prises lors des analyses ne nous permettent en tout cas pas d'écarter les dates obtenues par thermoluminescence. Dans une moindre mesure, les dernières analyses par carbone 14, relatives aux ossements datés du dix-huitième millénaire avant notre ère doivent, elles aussi, être manipulées avec précaution : faire remonter Glozel au début du Magdalénien nous paraît un peu prématuré. Cependant, ces datations placent Glozel dans la période préhistorique proprement dite, ce qui s'intègre mieux dans notre vue d'ensemble du site. Il est croyons-nous tout-à-fait normal de constater de telles incohérences dans les résultats car, après tout, l'étude sérieuse de Glozel ne fait que commencer, et les difficultés rencontrées finiront certainement par être aplanies, du moins si l'on veut bien se débarrasser, une bonne fois pour toutes, de certains préjugés. On constate en effet que, si l'archéologie officielle française s'est empressée d'accepter les résultats obtenus par la thermoluminescence, c'est parce qu'un Glozel gallo-romain ne dérange aucune hypothèse fondamentale. Par contre, il est rarement fait mention des résultats donnés par le carbone 14, parce qu'ils s'opposent aux théories en vigueur actuellement. Non pas que les «patrons» de l'archéologie officielle rejettent ces datations : ce serait une erreur de tactique. Nous avons personnellement pu constater que, plus subtilement, «on» les oubliait par mégarde, lors des conférences, des interviews, et même de certains exposés écrits. Emile Fradin ne s'est-il pas entendu dire (discrètement, et en l'absence de tout témoin, bien sûr), que l'âge de Glozel ne pouvait dépasser 4000 ans parce que, si le site était plus ancien, cela poserait vraiment trop de problèmes ! Décidément, rien n'a changé en un demi-siècle.

Je ne voudrais cependant pas terminer sur un pareil propos, car ne peut-on vraiment concilier les points de vue de l'archéologie et du physicien ? Selon moi, la chose est parfaitement réalisable. C'est ainsi qu'il faut se rappeler que les dates fournies par la thermoluminescence correspondent à la dernière cuisson des objets en céramique. On pourrait dès lors imaginer que les poteries glozéliennes, fabriquées au début du mésolithique, furent

découvertes fortuitement au premier siècle avant notre ère (*). Pour une raison que nous ignorons, ces céramiques furent alors recuites, à une température qui a d'ailleurs pu être relativement basse, puisque 300° C suffisent à faire disparaître la thermoluminescence archéologique. Il s'agit bien sûr d'une hypothèse absolument invérifiable actuellement ; elle ne contentera certainement pas la majorité des archéologues qui, comme je l'ai déjà dit, sont tout prêts à accepter un Glozel gallo-romain, mais certainement pas le Glozel mésolithique que je propose. Cette théorie a cependant le mérite d'expliquer en partie l'apparent casse-tête glozélien, et les écarts énormes qui apparaissent au niveau des datations. Notons enfin que le site a probablement connu plusieurs périodes, c'est-à-dire que la vie glozélienne s'est sans doute manifestée à plusieurs millénaires d'intervalle. Cet aspect des choses interviendra certainement dans les futures tentatives d'explication.

De toutes façons, et le lecteur s'en sera rendu compte, il est bien trop tôt pour tenter d'élaborer une théorie d'ensemble qui tienne compte de tous les aspects du mystère glozélien. Il faudra encore de nombreuses années avant que Glozel et son «écriture» ne trouvent leur place dans la succession de nos civilisations disparues. Glozel authentifié, la vérité s'est enfin mise en marche... mais dans quelle direction ?

(*) Il faut être bien conscient de la précarité de cette proposition. Il est tout-à-fait possible que ces poteries aient été fabriquées bien avant le début du mésolithique, ainsi que sembleraient d'ailleurs le prouver les datations par carbone 14 déjà citées. Cette dernière période me semble être la plus vraisemblable, compte tenu de l'ensemble des observations et des datations, ainsi que d'un «coefficient de pondération d'enthousiasme» qu'il me paraît nécessaire d'introduire car, franchement, l'écriture inventée par les contemporains des artistes de Lascaux, n'est-ce pas trop beau pour être vrai ? Modérons donc notre enthousiasme, et contentons-nous pour l'instant d'un Glozel «préhistorique mais pas très bien défini». Et tant mieux si, par la suite, Glozel se révèle être décidément contemporain de l'interstade de Lascaux : l'intérêt du site n'en sera que plus exceptionnel !

BIBLIOGRAPHIE

• **OUVRAGES CONSACRES A GLOZEL.**

Dr. Antonin Morlet et Emile Fradin. «Nouvelle station néolithique», 5 fascicules. Oct. Belin impr. Vichy 1925-1928.

Dr. Antonin Morlet. Les Cahiers de Glozel :

«La Commission internationale». Catin éd. Paris, Cahier n° 1,

«Puy-Ravel et Chez-Guerrier» 1928.

«Mes réponses à M. Dussaud» 1929.

Articles parus dans le *Mercure de France*

«Invention et diffusion de l'alphabet néolithique», 1er juillet 1926.

«Idoles phalliques et bisexuées», 15 septembre 1926.

«La décoration céramique», 15 octobre 1926.

«Les journées mémorables de Glozel», 1er novembre et 1er décembre 1926.

«Lettre ouverte à M. le professeur Elliot-Smith», 15 novembre 1926.

«Origine néolithique des alphabets méditerranéens», 15 décembre 1926.

«A propos du bric-à-brac de la sorcière gallo-romaine», 15 décembre 1926.

«Réponse à M. de Mortillet», 1er mars 1927.

«Formation indigène de l'alphabet de Glozel», 15 avril 1927.
«Connexion du néolithique ancien avec le paléolithique final», 1er mai 1927.
«Premières hypothèses sur le système de numération des Glozéliens», 15 juin 1927.
«Des transcriptions latines de M. C. Jullian», 15 juin 1927.
«Le travail de l'os à Glozel», 1er juillet 1927.
«Les vases inscrits de Glozel», 15 juillet 1927.
«Au Champ des Morts de Glozel», 1er au 15 août 1927.
«Sherlock Holmes à Glozel», 1er août 1927.
«De quelques groupements dans les inscriptions de Glozel», 15 septembre 1927.
«Le premier âge de l'argile», 1er octobre 1927.
«En marge du Champ des Morts», 1er octobre 1927.
«L'idole glozélienne à masque postérieur», 15 octobre 1927.
«Les fouilles de contrôle de l'année 1927», 15 novembre 1927.
«Lettre ouverte à M. l'abbé Breuil», 15 novembre 1927.
«Réponse à M. Dussaud», 1er décembre 1927.
«En réponse à M. Boule», 1er décembre 1927.
«Réfutation du rapport de la Commission», 1er février 1928.
«L'usage inconnu de certains objets de Glozel», 15 novembre 1928.
«Sir Arthur Evans à Glozel», 15 janvier 1929.
«Ascendances magdaléniennes de l'écriture néolithique», 15 février 1929.
«Les deux inscriptions de Gourdan», 1er avril 1929.
«Essai sur les inscriptions magdaléniennes», 15 avril 1929.
«La poterie à l'époque du renne», 1er mai 1929.
«Ascendances quaternaires du masque néolithique», 1er mai 1929.
«Les trouvailles malencontreuses», 15 mai 1929.
«En réponse à la note de la Société préhistorique française», 1er juin 1929.
«M. Champion identifie les trouvailles de la S.E.B.», 1er juin 1929.
«Le glozélien hors de Glozel», 15 juin 1929.
«Lettre au garde des Sceaux», 1er juillet 1929.
«L'ineffable fraîcheur de la queue de pomme et du coloris des fibres de laine et de coton», 15 août 1929.
«La série des trouvailles «malencontreuses» continue», 1er septembre 1929.
«Les preuves d'authenticité en préhistoire», 15 septembre 1929.
«Inscriptions alphabétiformes des tessons de Seltsh», 15 septembre 1929.
«L'atelier de bracelets en schiste de Montcombroux est-il de l'âge du bronze ? » 1er octobre 1929.
«Signes alphabétiformes sur haches polies de la région du Havre», 1er novembre 1929.
«Le triangle sexuel des idoles glozéliennes», 15 novembre 1929.
«Communication d'inscriptions lybiennes», 15 décembre 1929.
«Le chasseur de Glozel», 15 avril 1930.
«De l'origine du Swastika», 1er juin 1930.

«Rapport Bayle-Amy-Randoin-Maheu», 15 juin 1930.
«Vase avec signes alphabétiformes provenant de la Lusace saxone», 1er juillet 1930.
«L'inscription glozélienne du bâton de commandement de Santander», 15 août 1930.
«Réfutation du rapport des Experts policiers», 15 septembre 1930.
«Analyses chimiques des sculptures sur os», 1er octobre 1930.
«Rapport de l'ingénieur Edouard Harlé sur les peintures d'Altamira», 15 octobre 1930.
«Nouvelles trouvailles dans le gisement de «Chez-Guerrier»». Bull. de l'ass. régionale de paléontologie et de préhistoire, fasc. 4, décembre 1930, Lyon.
«A propos de la fossilisation des ossements préhistoriques», 15 décembre 1930.
«Figurations quaternaires de têtes de flèches et documents glozéliens», 15 mai 1931.
«Le collier de Glozel» (avec développement des anneaux d'os», 1er juin 1931.
«Détermination ethnographique des galets perforés et pédonculés de Glozel», 15 juin 1931.
«Rondelle d'Insterbourg (Prusse Orientale) et caillou perforé de Leitmeritz», 1er juillet 1931.
«Homo glozéliensis», 1er août 1931.
«Note additionnelle sur les inscriptions paléolithiques», 1er septembre 1931.
«Inscriptions néolithiques de Roumanie», 15 septembre 1931.
«Origine impérialiste des écritures hiéroglyphiques», 1er novembre 1931.
«Parallèle ethnographique du portage du gibier dans l'art glozélien», 1er décembre 1931.
«Remise des objets de la perquisition. Fausses assertions du rapport des experts policiers», 1er janvier 1932.
«Les signes égyptiens pré-hiéroglyphiques sont-ils la source des écritures linéaires ? » 1er février 1932.
«Le poignard inscrit de Caubéta», 15 février 1932.
«Compte rendu du procès Dussaud», 1er et 15 avril 1932.
«Stratigraphie des signes glozéliens trouvés au Puy-de-Lacan (Corrèze)», 1er mai 1932.
«Une deuxième inscription de la grotte du Placard, oubliée à Saint-Germain», 15 mai 1932.
«Signes glozéliens aberrants», 1er juillet 1932.
«Inscription glozélienne sur une lampe préhistorique de La Madeleine et représentation bisexuée», 15 août 1932.
«Interpénétration des civilisations paléo et néolithiques», 15 septembre 1932.
«Salomon Reinach et Glozel», 1er décembre 1932.
«A propos du bâton d'El Pendo», 15 février 1933.
«Nouvelles découvertes d'inscriptions glozéliennes hors de Glozel», 15 janvier 1934.

«Découverte d'objets «glozéliens» hors de Glozel», 15 mars 1935.

Glozel I. G. Desgranchamps éd. Paris 1929.
Petit historique de l'affaire de Glozel. Ibidem. Paris 1932. (réédité aux Ed. La Source d'Or, Marsat, 1970).
Origines de l'écriture. Causse, Graille et Castelnau éd. Montpellier 1955.
Glozel II. Buguet-Comptour éd. Mâcon 1962.
Glozel, corpus des inscriptions. Ed. La Source d'Or, Marsat 1969.
Auguste Audollent. *L'énigme de Glozel.* Ed. Spes. Paris 1927.
Dr. Adrien Bayet. *Une visite aux fouilles de Glozel.* René Van Sulper éd. Bruxelles 1927.
La controverse de Glozel. Impr. Coopérative Lucifer. Bruxelles 1928.
Les découvertes de Glozel. Goemaere éd. Bruxelles 1928.
A. Vayson de Pradenne. *L'affaire de Glozel.* Revue des questions scientifiques. Louvain 1928.
René Dussaud. *Autour des inscriptions de Glozel.* Librairie Armand Colin. Paris 1927.
Glozel à l'institut. *Les cahiers de Glozel.* Paul Catin éd. Paris 1928.
Joseph Loth. «L'esprit de Glozel». Ibidem. Paris 1928.
Salomon Reinach. *Glozel.* Kra éd. 1928.
Les éphémérides de Glozel. tomes I et II. Ibidem. 1930.
Chanoine Léon Cote. *Glozel, trente ans après.* Impr. Dumas. Saint-Etienne 1959.
Glozel ou la guerre des briques. Ibidem. 1959.
Glozel authentique. Ed. La Source d'Or, Marsat 1970.

Mendes-Corrêa :

«Trabalhos de la Soc. Port. d'Antropol.», t. III et Mercure de France, 1er octobre 1927. Glozel et Alvao.
«Fouilles à Glozel avec L. Mayet». Mercure, 1er octobre 1927.
«Primeiro de Janeiro-Porto», octobre 1927.
«Seculo Lisbonne», décembre 1927.
«O Commercio de Porto», décembre 1927.
«Lettre au Président de l'Institut d'Anthropologie», janvier 1928.
Prof. Tricot-Royet. «L'épopée de Glozel», numéro entier de la revue *Aesculape,* juin 1928.

Les Cahiers de Glozel (Catin éd. Paris) :

«Rapport du Comité d'Etudes et annexes» Cahier n°6.
«Les Analyses de Glozel» E. Bruet, J. Buy, Couturier, F. Croze, Ch. Depéret, M. Johnson, A. Mendès-Corréa, J. Pereira-Salgado, Cahier n° 7.

Arnold Van Gennep, «Chronique préhistorique», *Mercure de France,* 15 juillet 1927.

Mercure de France,		1er juillet	1926.
"	"	1er janvier	1927.
"	"	1er juin	1927.
"	"	1er septembre	1927.
"	"	1er juillet	1927.
"	"	15 novembre	1927.
"	"	1er janvier	1928.
"	"	15 janvier	1928.
"	"	15 février	1928.
"	"	1er avril	1928.
"	"	15 mai	1928.
"	"	1er août	1928.
"	"	15 août	1928.
"	"	1er septembre	1928.
"	"	1er février	1929.
"	"	1er juin	1929.
"	"	1er octobre	1929.

René Benjamin :

Glozel, Vallon des Morts et des Savants. A. Fayard et Cie, Editeurs. Paris 1928.
Revue *Atlantis.* «Glozel et les origines de l'écriture», N° 227. Janv.-Févr. 1965.
30, rue de la Marseillaise. 94300 Vincennes.
Correspondance personnelle avec Emile Fradin.

• OUVRAGES CONSACRANT UN CHAPITRE A GLOZEL.

Robert Charroux. *Histoire inconnue des hommes depuis cent mille ans.* Laffont éd. 1963. *Le livre des secrets trahis.* 1965.
Antoine Bonin. *En Roannais, par monts et par vaux...* Imp. Sully. Roanne 1967.
Louis-Claude Vincent. *Le paradis perdu de Mu.* Ed. La Source d'Or, Marsat, 1969.
Pierre Minvielle. *Sur les chemins de la préhistoire,* Denoël 1972.
Michel-Claude Touchard. *L'archéologie mystérieuse.* Denoël 1972.
Guy Tarade. *Les archives du savoir perdu.* R. Laffont 1972.
Pierre Carnac. *L'Histoire commence à Bimini.* Ibidem 1973.
Jean-Pierre Adam. *L'archéologie devant l'Imposture.* Ibidem 1975.
Gérard Poublan. «L'énigme de Glozel». Revue *Signes des Temps.* N°3, mai-juin 1977.
D.P.S. Peacock. «The petrography of certain glozelian ceramics». *Journal of archeological science,* n°3, 1976.

• OUVRAGES GENERAUX SUR LA PREHISTOIRE.

Joseph Déchelette. *Manuel d'archéologie préhistorique, celtique et gallo-romaine.* Paris 1908-1914.

Gordon Childe. *L'aube de la civilisation européenne.* Payot 1949.
L.S.B. Leakey. *Adam's ancestors.* Londres 1953.
R.P. Bergounioux. *La préhistoire et ses problèmes.* Ed. Arthème Fayard 1958.
Bandi, Breuil, Holm, Lhote et Lommel. *Quarante millénaires d'art pariétal.* Albin Michel 1960.
A. Leroi-Gourhan. *Le geste et la parole.* Albin Michel 1964.
G. Clark. *A la découverte des sociétés préhistoriques.* Plon 1965.
A. Leroi-Gourhan. *Préhistoire de l'art occidental.* Mazenod 1965.
F. Bourdier. *Préhistoire de la France.* Flammarion 1967.
Louis Capitan. *La Préhistoire.* Payot. Paris 1931.

• OUVRAGES GENERAUX SUR L'ECRITURE.

Dr. Henri Schliemann. *Atlas des antiquités troyennes. Illustrations faisant suite au rapport des fouilles de Troie.* 1874.
Edouard Dhorme. *Déchiffrement des inscriptions pseudo-hiéroglyphiques de Byblos.* Syria XXV. 1946-1948.
G.R. Driver. *Semitic writing from pictograph to alphabet.* Londres 1954.
Ernest Doblhofer. *Le déchiffrement des écritures.* Arthaud 1959.
Le Courrier de l'UNESCO. «L'art de l'écriture», mars 1964.
Numéro spécial de la revue *Archéologia* : «Les Phéniciens», n° 20, janv.-févr. 1968.
Henri de Saint-Blanquat. «Une écriture avant Sumer ? ». *Sciences et Avenir,* n° 294, avril 1971.
Stephan Christov. «L'histoire a sans doute commencé dans les Balkans». *Science et Vie,* n° 672, sept. 1973.
Maxime Gorce. *Les pré-écritures et l'évolution des civilisations.* Editions Klincksieck. Paris 1974.
B.S.J. Isserlin. «Les inscriptions de Glozel». Article de *La Revue archéologique du Centre.* Tome XV, fasc. 1-2 janvier-juin 1976. Editée par le Dr Max Vauthey (27, bd. de Russie à Vichy).

• OUVRAGES GENERAUX SUR LES DATATIONS.

W. Libby, «Radiocarbon dates», *Science* 1951.
De Vries H., 1958, Koninkl. Nederl. Academie van Wetenschappen, Amsterdam, Proc. Serie B, 5.
E.H. Willis, H. Tauber, K.O. Münnich, 1960. Radiocarbon 5.
Colin Renfrew, *Scientific American,* October 1971, 225.
R.M. Clark, C. Renfrew, 1972, *Archaeometry* 14-1.
F. Daniels, C.A. Boyd, J.H. Crawford, 1953, *Science* 117.
F.G. Houtermans, E. Jager, M. Schon, H. Stauffer, Ann. d. Physik, 1957.
et F.G. Houtermans, N. Grogler, H. Stauffer, Helv. Phys. Acta 1960.
G. Kennedy, L. Knopff, 1960, *Archaeology* 13.
M.S. Tite, J. Waine, 1962, *Archaeometry 5.*

M.J. Aitken, D.W. Zimmerman, S.J. Fleming, 1968, *Nature* 219.
Revue *Archqeometry* 13-1, 14-1 et 2. 1971-72.

• **Sur les récentes datations.** Parus dans la revue *Antiquity* :

«Termoluminescence and Glozel». Hugh Mc Kerrell, Vagn Mejdahl, Henri François, Guy Portal. Vol. XLVIII, n° 192, déc. 74.
«Termoluminescence and Glozel : a plea for caution». Martin Aitken and Jean Huxtable.
«Glozel ant the two cultures». Colin Renfrew.
«A second affaire Glozel ? ». S.E. Warren. Vol. XLIX, n° 195, sept. 75.
«Thermoluminescence : a plea for patience». Hugh Mc Kerrell, Vagn Mejdahl, Henri François, Guy Portal. Vol. XLIX, n° 196, déc. 75.
D.W. Zimmerman. «Thermoluminescent dating using fine grains from pottery». *Archeometry,* n° 13 (1), 1971.
Mike Barbetti. «Archeomagnetic analyses of six glozelian ceramic artifacts». *Journal of archeological science,* n° 2, juin 1976.
«Nouvelles études sur Glozel». Hugh Mc Kerrell, Vagn Mejdahl, Henri François et Guy Portal. Paru dans *La Revue archeologique du Centre,* tome XV, fasc. 1-2 janvier-juin 1976.

• SUR GLOZEL :

Hugh Mc Kerrell, Vagn Mejdahl, Henri François et Guy Portal : «Etudes sur Glozel» – *Revue archéologique du Centre,* n° 57-58. Vichy 1976.
Gérard Poublan : «L'énigme de Glozel» – Revue *Signes des temps.* n° 3 – mai-juin 1977.
D.P.S. Peacock : The petrography of certain glozelian ceramics – *Journal of archeological science,* n° 3 – 1976.
Colin Renfrew : Glozel and the two cultures – *Antiquity* – 1976.
Mike Barbetti : Archeomagnetic analyses of six glozelian ceramic artifacts – *Journal of archeological science* – n° 2 – juin 1976.
D.W. Zimmerman : Thermoluminescent dating using fine grains from pottery – *Archeometry* – n° 13 (1) – 1971.
Hugh Mc Kerrell, Vagn Mejdahl, Henri François et Guy Portal : Thermoluminescence and Glozel – *Antiquity* – n° 192 – 1974.

• SUR LA PREHISTOIRE :

Louis Capitan : *La Préhistoire* – Payot – 1931.

Une association des amis de Glozel vient de se constituer sous le nom de «Centre archéologique de la montagne bourbonnaise». Elle est placée sous la présidence de Monsieur Antonin Besson, ancien procureur général de la Cour de cassation de Paris et son siège est situé à la mairie de Vichy. Les lecteurs désireux d'obtenir de plus amples informations au sujet de cette association peuvent écrire à la mairie de Vichy ou à l'adresse suivante : Musée de Glozel, 03250 Ferrières-sur-Sichon.

KADATH

Dans l'œuvre de H. P. Lovecraft, Kadath est la cité légendaire des Grands Anciens, symbole de l'origine des civilisations. C'est à tenter de caractériser cette source — quelle qu'elle soit — que s'est attelé l'équipe de recherche de *Kadath*.

Kadath est la première revue entièrement consacrée aux véritables mystères de l'archéologie, domaine où, jusqu'à présent, la mystification a côtoyé les recherches les plus sérieuses. *Kadath* se veut à la fois revue d'actualité, tribune libre et encyclopédie. Soucieuse d'objectivité, elle veut faire le point sur toutes les énigmes de l'archéologie, en ne retenant que des faits rigoureusement vérifiés. Mais aussi soucieuse d'ouverture, elle désire donner la parole aux tenants d'une archéologie nouvelle qui, pour appuyer leurs théories, ne se basent que sur des documents irréfutables.

C'est ainsi que, depuis la parution de son premier numéro, en mars 1973, l'équipe de *Kadath* a accueilli au sein de son comité d'honneur quelques grands noms de cette archéologie nouvelle, comme André Capart, directeur de l'Institut royal des sciences naturelles de Belgique, Alexander Thom, dont les travaux d'astronomie ont jeté une nouvelle lueur sur le mystère des mégalithes, Jacques de Mahieu, directeur de l'Institut des sciences de l'homme à Buenos-Aires, Maria Reiche, qui étudie depuis de nombreuses années les fameuses pistes de Nazca...

Au cours de ses quatre années d'existence, *Kadath* a publié de nombreux articles sur les énigmes de l'île de Pâques, les civilisations précolombiennes, égyptiennes, mégalithiques, ainsi que sur l'étude de nombreux textes sacrés, traditions et cosmogonie des peuples anciens et actuels. Quatre numéros spéciaux, entièrement consacrés au sujet, ont traité des sites de Stonehenge, de Glozel, de Nazca et de Carnac.

La revue *Kadath*, qui paraît cinq fois l'an, est éditée par Prim'Edit, 6 boulevard Saint-Michel, boîte 9, 1150 Bruxelles. Tél. (02) 734.82.91.

Achevé d'imprimer le 22 juin 1978
sur les presses des Editions «La Source d'Or»
63200 Marsat
Dépôt légal 2ème trimestre 1978
Imprimeur N° 409